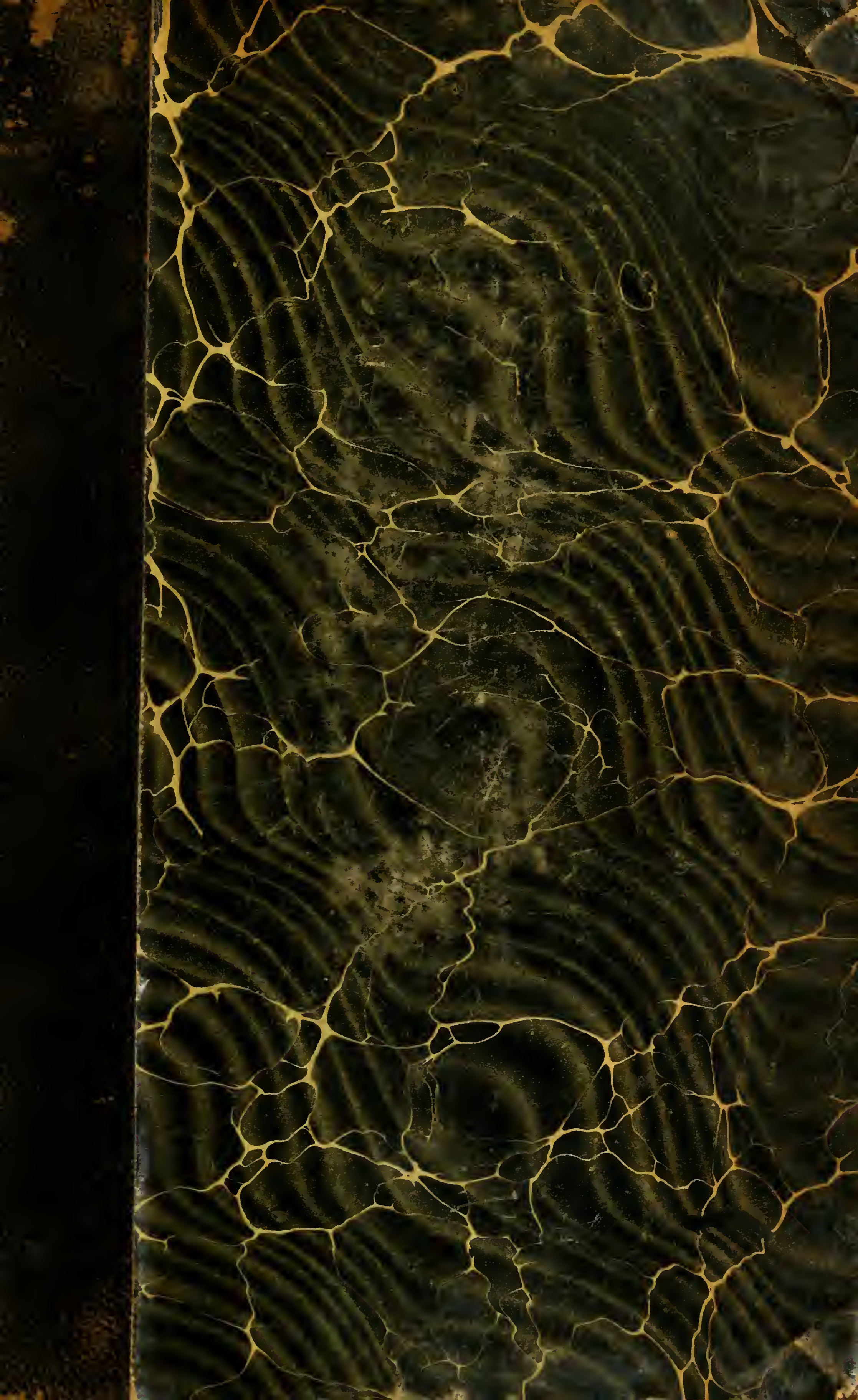
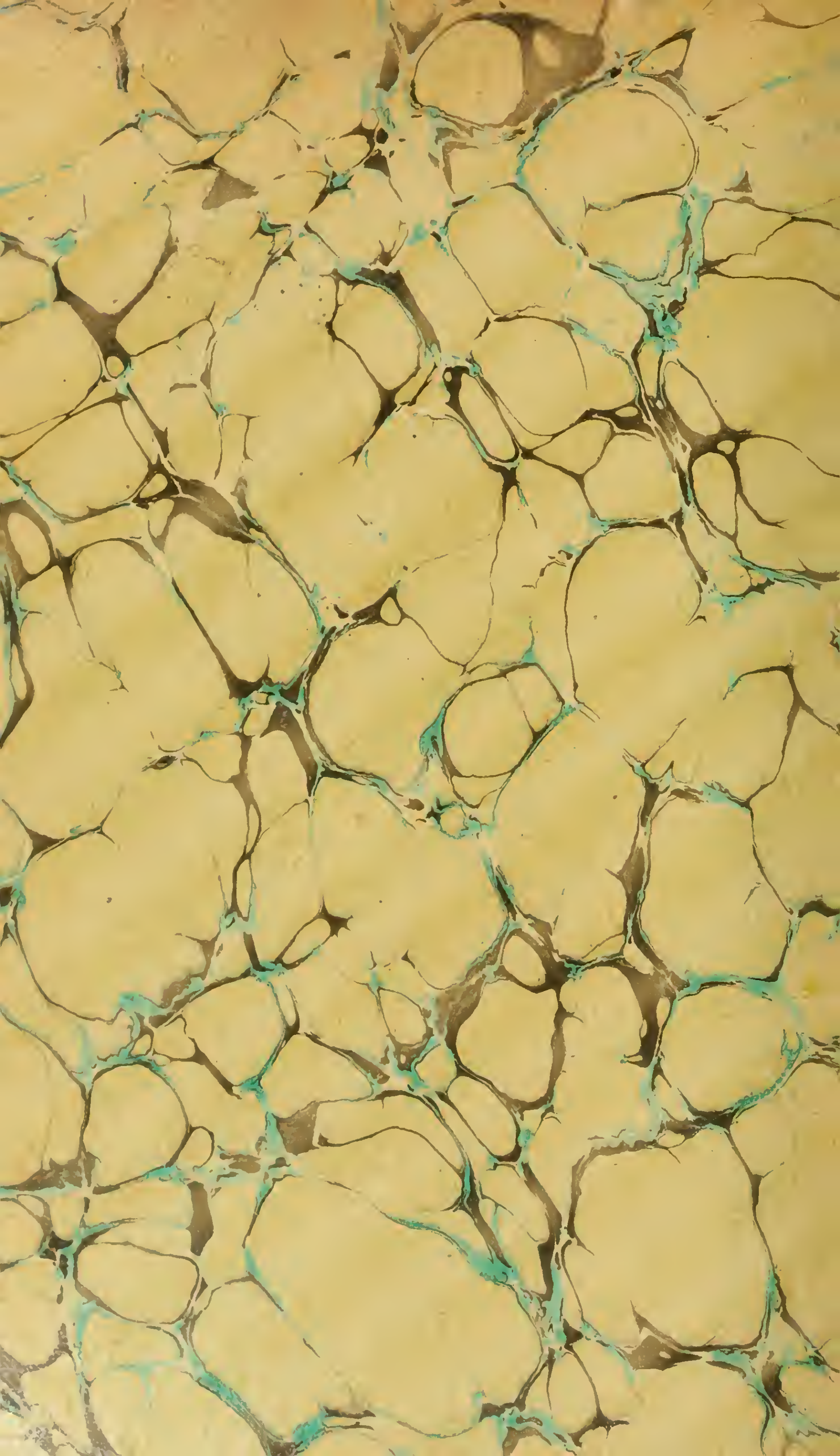
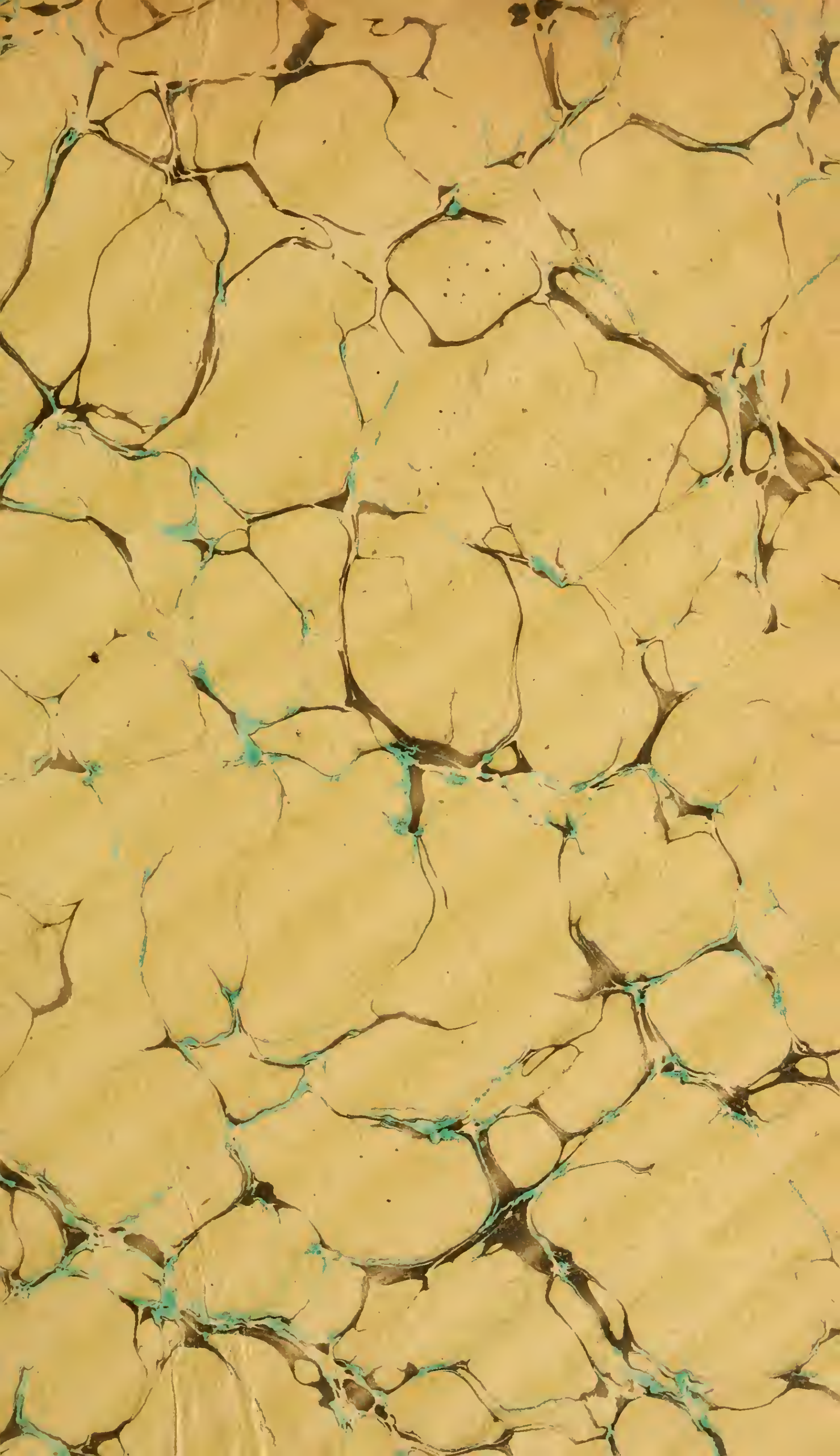






BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE



Chartres. — Imp. Durand, rue Fulbert.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SIXIÈME

~~(1885-1888)~~

(*Ce bulletin est publié* exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*)

PARIS

1888

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 27

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 10 JANVIER AU 2 MAI 1885.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1885.

Présidence de M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Présents : MM. Bréal, Bonnardot, Dottin, Psichari, Berger, R. Duval, de Saussure, Halévy, Ponsinet, d'Arbois de Jubainville, Bauer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Nécrologie. M. le Président annonce la double perte que la Société vient de faire dans la personne de M. Baudry, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dans celle de M. B. Lévy, inspecteur général de l'instruction publique. Il rappelle la haute compétence de M. Lévy dans les questions d'enseignement des langues vivantes, et les travaux de grammaire comparée dus à M. Baudry, qui fut en 1869 président de notre Société.

Hommages. Voy. p. xij.

Présentation. MM. Bonnardot et d'Arbois de Jubainville présentent pour être membre de la Société : M. Nicolas Haillant, rue Claude-Gelée, à Epinal.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Kont, Sylvain Lévi, Noël, Ponsinet.

Communications. M. de Saussure propose de voir dans ἀκέων « silencieux » l'ancien participe présent correspondant au parfait ἀκήκοα. C'est ainsi que le norrois *hljódhr,* proprement *écoutant,* a fini par signifier *silencieux.* M. Bréal rappelle à ce propos le cas de l'allemand *aufhören,* où le sens primitif d'*écouter,* après avoir conduit à celui de *cesser de parler* (et de *cesser* en général), est aujourd'hui complètement oublié.

M. d'Arbois de Jubainville cède le fauteuil à M. R. Duval, vice-président.

Il est donné lecture d'une note de M. Havet faisant de *patruus* un ancien composé : * *patr-avus.* M. d'Arbois de Jubainville exprime des réserves touchant le côté historique et juridique de l'hypothèse.

M. Bonnardot, à propos de la même communication, signale le mot patois *avelet* « petit-fils. » M. Bréal cite, dans Festus, un mot latin *opiter* (= * *avi-piter*) « orphelin élevé par son grand-père. » C'est un composé possessif intéressant.

M. d'Arbois de Jubainville traite de la flexion irlandaise des thèmes en *-i* et en *-u*. Au génitif singulier la voyelle qui précède *-i -u,* est un *a* (*o*) comme en gothique, non un *e* comme en grec. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Halévy réfute l'interprétation de l'assyrien *ištaritu* par *courtisane.* C'est le nom de la déesse *Astarté,* ainsi que semble l'établir clairement un dialogue assyrien dont les personnages sont : le peuple, le chantre, et *Ištaritu.*

Séance du 24 Janvier 1885.

Présidence de M. R. Duval.

Présents : MM. Benlœw, Bonnardot, Klefstad-Sillonville, Dottin, Ponsinet, Halévy, Nommès, Bréal, d'Arbois de Jubainville, Berger, Psichari, S. Lévi, Duval, de Saussure, Bauer.

M. de Charencey s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Nicolas Haillant.

Présentation. MM. Bréal et V. Henry présentent pour être membre de la Société : M. Lucien Adam, président de chambre à la Cour d'appel de Rennes.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville lit deux notes de M. Havet, sur l'étymologie de *lucrum* et sur celle d'*imbuere*. Des observations sont faites par MM. Bréal, Benlœw, d'Arbois de Jubainville, de Saussure.

M. Bréal donne lecture d'une communication de M. Henry sur la désinence -μεσθα. Le procès analogique à supposer pour comprendre l'origine de cette désinence serait : λυό-μεσθα : λύομες = λυόμεθα : λύομε(ν). M. de Saussure remarque qu'on peut souscrire à l'explication de M. Henry et se demander néanmoins si λυόμεσθα aurait jamais vu le jour sans les nécessités rythmiques du vers. Même en dehors de la poésie, le grec a, pour une raison de ce genre, changé *σοφότερος en σοφώτερος, etc. M. Bréal pense que la formation σοφώτερος, quoique utilisée au profit du rythme, a son point de départ dans les adverbes comme ἀνωτέρω de ἄνω.

Une seconde note de M. Henry traite des infinitifs médio-passifs du latin. M. Bréal admet, comme l'auteur, que *amari, amarier* ne dérivent pas l'un de l'autre. La forme en *i* (pacari) se lit déjà dans l'inscription de Dvenos.

M. Berger entretient la Société d'un nouveau fragment d'inscription punique trouvé à Carthage. La mention qui y est faite d'une somme d'argent très considérable (cent talents) la rendrait particulièrement intéressante, si le contexte pouvait être établi avec certitude. Des observations sont faites par MM. Halévy, Duval.

M. Halévy traite des termes religieux arabes de *mahdi* et de *fakih*. Des observations sont faites par M. Duval.

Séance du 7 Février 1885.

Présidence de M. R. Duval.

Présents : MM. Taverney, Dottin, d'Arbois de Jubain-

ville, Ploix, Bréal, Duvau, Psichari, Bauer, Halévy, Berger, de Charencey, Benlœw, de Saussure, Duval.

Assistant étranger : M. W. Groff.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Lucien Adam.

Nouvelles. M. le Président fait part à la Société de l'élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de notre confrère et ancien président M. Bergaigne.

Communications. M. R. Duval, répondant à une précédente communication de M. Halévy sur le nom d'Astarté, cherche à établir que la préfixation d'un *ayin* n'est pas une preuve péremptoire de l'origine sémitique du mot. M. Duval serait disposé à reprendre la dérivation de Gesenius, du persan *astàra* « étoile, » mot qui en syriaque est devenu la désignation de l'étoile de Vénus.

M. Halévy fait observer que le culte d'*Aštoret* régnait chez les Sémites dès une époque bien antérieure à celle ou ils furent en contact avec les Perses ; d'autre part le suffixe du féminin, (*-et*), est sans exemple dans les mots empruntés. D'autres observations sont faites par M. Berger.

M. de Saussure fait une communication sur l'identité possible du nom germanique de l'hirondelle avec le nom grec de l'alcyon. Des observations sont faites par MM. Benlœw, Bauer.

M. d'Arbois de Jubainville lit à la Société deux articles de M. Havet, sur l'étymologie de *uacca* et sur le rapport de κόβαλος avec *cauilla*. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Duval cède le fauteuil à M. de Charencey, président.

M. d'Arbois de Jubainville traite de l'*a* des formes verbales irlandaises *berar* (3[e] sg. pass.) et *bera* (3[e] subj. act.).

M. Bréal donne lecture d'une note de M. Henry sur le rôle du *sandhi* dans l'alternance d'*s* et d'*r* à la fin des mots en latin, et particulièrement sur la forme *quirquir* rapportée par Varron.

M. Bréal traite de l'étymologie des mots *queo* et *quoque*. Le verbe *queo* semble tiré de l'adverbe *quī*. *Quoque* est pour *quodque*, et a eu d'abord un sens très indéterminé. Des observations sont faites par MM. Benlœw, Bauer, Berger.

Echange de publications. La Société décide d'accepter l'échange de nos *Mémoires* avec l'*Internationale Zeitschrift für Sprachwissenschaft.*

Séance du 21 Février 1885.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. de Ponton d'Amécourt, Bréal, Ploix, d'Arbois de Jubainville, Halévy, Nommès, Durand-Gréville, Bauer, Psichari, S. Lévi, Dottin, Baize, Ponsinet, de Saussure, de Charencey.

M. Berger s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Présentation. MM. Henry et de Saussure présentent pour être membre de la Société : M. Jules Amiart, chargé du cours de grammaire au lycée de Saint-Pierre (Martinique).

Hommages. Voy. p. xij.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville, dans une communication sur le futur et l'imparfait en *-b-* du celto-italique, montre que cette formation a pris naissance chez les verbes dérivés, originairement tout à fait dépourvus de futur, comme aussi de parfait.

M. de Charencey présente plusieurs étymologies de mots basques, entre autres *bagant* « paysan » = franç. *pacant, debrou* « diable » de *diabolus* avec changement d'*l* en *r* (cf. *soro* sol). Des observations sont faites par MM. Bréal, Halévy.

Proposition. M. Ploix appelle l'attention de la Société sur une question qui intéresse à la fois les géographes et les linguistes. Actuellement le plus grand désordre et la plus grande inconséquence règne dans la transcription des noms géographiques étrangers. Il appartiendrait peut-être à la Société de linguistique de prendre l'initiative d'une réforme désirée depuis longtemps, consistant à établir une orthographe uniforme, sans recourir toutefois aux lettres pointées qui demandent un outillage typographique perfectionné. — Après une discussion à laquelle plusieurs membres

prennent part, la Société reconnaît que seule une Commission officielle aurait l'autorité nécessaire pour rendre efficace une réforme de ce genre. A la majorité des votants, elle émet le vœu que l'administration prenne des mesures dans ce sens.

M. d'Amécourt fait remarquer que la réforme pourrait porter en premier lieu sur l'orthographe de beaucoup de noms géographiques de France, ainsi *Vitry-le-Français* qui devrait s'écrire et se prononcer *le-François*.

M. le secrétaire communique une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique relative au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, du 7 au 11 avril prochain.

Communication. M. Bréal traite de l'étymologie et du sens primitif du grec ἄρχω, et compare le lat. *rego,* le gothique *ragineis.* M. Bréal examine ensuite le verbe latin *polire* : il s'est développé sur le parfait *polīvi,* et ce dernier se décompose en *po*(*r*) + *livi,* de *lino.*

Séance du 7 Mars 1885.

Présidence de M. R. Duval.

Présents : MM. Berger, Halévy, Bréal, d'Arbois de Jubainville, Ponsinet, Duvau, Ploix, R. Duval, de Charencey, Dottin, de Saussure.

M. Psichari s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages. V. p. xij.

Election. Est élu membre de la Société : M. Aniart.

Présentation. MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville présentent pour être membre de la Société : M. Royer, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.

Délégation. MM. Berger, Mowat, Ploix sont désignés pour représenter la Société au Congrès annuel des Sociétés savantes de France.

Communications. M. Dottin traite de certaines formes verbales conservées dans des noms gaulois. De nombreux noms connus par les inscriptions contiennent une forme

* *Carantos*, qui suppose un participe gaulois correspondant au participe de la 1re conjugation latine.

M. Berger présente ses conjectures sur le passage Jérémie 39,3, où figurent plusieurs noms d'officiers babyloniens. Parmi ceux-ci, *Samgar-Nebo* semble ne pas s'accorder avec le type ordinaire des noms babyloniens, en ce sens que le nom de dieu (*Nebo*) y tient la seconde place. Le texte de la version grecque confirme la nécessité d'une autre lecture. Des observations sont faites par MM. Ploix, Duval, Halévy. M. Halévy cite plusieurs noms babyloniens formés de la même façon que *Samgar-Nebo*.

M. Duval cède le fauteuil à M. de Charencey, président.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note de M. Havet sur la 2e pers. du moyen φέρει.

M. d'Arbois de Jubainville traite de l'étymologie des mots latins *imus* et *gnavus*, et en second lieu des parfaits irlandais où *ê* a remplacé la syllabe de redoublement.

M. de Saussure signale la découverte, sur l'emplacement de l'ancienne Gortyne, d'une inscription grecque archaïque de plus de 600 lignes. Entre autres faits linguistiques intéressants, on y remarque la flexion à peu près complète de υἱός « fils, » le *sandhi* de ρ-δ, ς-δ, en δδ (ὑπὲδ δὲ), etc.

Séance du 21 Mars 1885.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Bonnardot, Dottin, d'Arbois de Jubainville, Psichari, Bauer, de Saussure, Ploix, R. Duval, de Charencey.

M. Berger s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

La séance est ouverte sous la présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Royer.

Communication. Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur *Faunus*. Ce mot serait parent de φωνή, *au* étant une notation pour *ō*. Des observations sont faites par M. Ploix.

Hommage. V. p. xij.

M. d'Arbois de Jubainville cède le fauteuil à M. de Charencey.

Communications. M. Ploix traite du mot *ârya*. Le nom que se donnaient les Aryas aurait signifié *les Blancs* par opposition aux populations de couleur foncée avec lesquels ils se trouvèrent en contact. M. Ploix cherche à établir que l'emploi qui est fait de l'adjectif *ârya* dans les Védas ne contredit pas au sens supposé de *blanc*. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, de Charencey.

M. de Charencey fait une communication sur un certain nombre de mots basques empruntés aux langues romanes. L'*f* y est souvent changé en *b*.

M. d'Arbois de Jubainville lit un article de M. Havet destiné à montrer l'identité du gérondif *ferendus* avec φερόμενος.

Séance du 4 Avril 1885.

Présidence de M. R. Duval.

Présents : MM. Nigoles, R. Duval, Psichari, Bauer.

MM. de Charencey, de Saussure, s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à cette séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

La Société, n'étant pas en nombre, se sépare après avoir émis le vœu qu'en fixant les jours de séance de l'année, on évite à l'avenir la coïncidence du samedi saint, beaucoup de membres pouvant se trouver absents de Paris à cette époque.

Séance du 18 Avril 1885.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Bréal, Berger, Malvoisin, Halévy, Psichari, Bauer, de Saussure, de Charencey.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Malvoisin.

Hommage. V. p. xij.

Présentations. MM. Bréal et Berger présentent, pour être membres de la Société : M. Sayous, professeur à la faculté des lettres de Toulouse ; M. Bladé, correspondant de l'Institut, à Agen ; troisièmement la Bibliothèque universitaire de Toulouse.

Une courte discussion a lieu sur cette dernière présentation qui inaugure une nouvelle catégorie de membres. Toutefois, l'admission de Bibliothèques ne peut faire plus de difficulté que chez d'autres Sociétés (par exemple la *Société de l'histoire de France*).

Nouvelles. M. le trésorier annonce qu'à la demande de M. Bréal, le Ministre a bien voulu porter de 1,000 francs à 1,500 francs, la subvention qui nous est accordée. La Société, en exprimant des remerciements à M. Bréal, le prie d'être l'interprète de sa reconnaissance auprès du Ministre.

M. le secrétaire rappelle la nomination de trois de nos confrères, MM. Leger, Darmesteter, Havet, comme professeurs titulaires au Collège de France ; en même temps notre administrateur, M. Jean Psichari, devient maître de conférences de langue néo-grecque à l'Ecole des Hautes-Etudes.

Publications. M. Berger annonce qu'il a complété, à concurrence de trente exemplaires pour chaque fascicule, la collection de nos publications.

M. Malvoisin cède le fauteuil à M. de Charencey, président.

Communications. M. Psichari lit un article de M. Fleury sur l'origine de l'expression *à tire larigot*. Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Berger ajoute un détail important à sa communication du 24 janvier, sur l'inscription punique portant mention d'une somme de 100 talents. On pouvait se demander, en présence d'un chiffre aussi élevé, s'il s'agissait bien de talents *d'argent*. M. Berger croit pouvoir répondre affirmativement : les traces du mot *keçeph* « argent » sont encore visibles.

M. Bréal fait une communication sur la perte du *v* après *l, n, r*, en latin ; ainsi *gena* pour * *genva* (γένυς), *holus* pour

* *holvus* (cf. *helvus*), *parum* pour *parvum*. Des observations sont faites par MM. Malvoisin, de Saussure.

M. Bréal traite ensuite du mot *flōs,* en comparant θάλλω, θάλος.

Séance du 2 Mai 1885.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Ponsinet, Psichari, Nommès, d'Arbois de Jubainville, Bréal, de Charencey, Bauer, Dottin, de Saussure.

La séance est ouverte sous la présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Élections. Sont élus membres de la Société : MM. Savous, Bladé, la Bibliothèque universitaire de Toulouse.

Présentations. MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville présentent pour être membres de la Société : M. Jean Zvetaieff, professeur à l'Université de Moscou, et M. F. Gustafsson, professeur à l'Université de Helsingfors. — MM. Bréal et de Saussure présentent : M. Edmond Sénéchal, inspecteur des finances, rue de Condé, 15, Paris.

Hommage. V. p. xij.

Communications. M. de Saussure expose une conjecture sur le grec ἀδήν « glande », mot qui serait identique au latin *inguen* « glande de l'aine ». Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. d'Arbois de Jubainville cède le fauteuil à M. de Charencey.

M. Bréal donne lecture d'une note de M. Gustafsson sur *in pleores* dans le chant des Arvales, et ajoute quelques observations.

M. Bréal explique ensuite le mot *asignae* κρέα μεριζόμενα (gloses de Philoxène). C'est un terme de rituel, désignant les morceaux de la victime partagés entre les assistants. Il y faut reconnaître un composé de *an* = *in,* et d'un dérivé de *secare* (cf. *insiciae*).

M. Psichari fait une communication sur l'origine de la

forme néo-grecque ὄνταν pour ὅταν. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Ponsinet signale quelques traces de l'ancienne voyelle *e* dans l'adjectif celtique *nevio-* « nouveau », devenu généralement *novio-*, et dans *teuto-* « peuple », ailleurs *touto-*. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, de Saussure.

RECTIFICATION.

L'article nécrologique consacré à M. Stanislas Guyard (*Bulletin*, V, ccj) était signé de MM. R. Duval et J. Halévy. Le nom d'un des deux auteurs a été omis par oubli.

LIVRES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

DU 10 JANVIER AU 2 MAI 1885.

10 Janvier.

De la part de l'Institut Smithsonien : *Report of the Commissioner of education for the year* 1882-3. Washington, 1884 ; in-8 CCXII-872 p.

De la part de l'auteur : Nicolas Haillant, *Bibliographie vosgienne de l'année 1883*, ou catalogue méthodique et raisonné des publications (imprimés, gravures, etc.), sur les Vosges comprenant 463 numéros dont 22 sur Jeanne-d'Arc. Epinal-Paris, 1884 ; in-8, 87 p. — Le même, *Essai sur un patois vosgien* (*Uriménil, près Epinal*). Ire partie : Phonétique. Epinal, 1882 ; in-8, 43 p. — Le même, *Essai sur un patois vosgien*. Troisième section : Grammaire. Paris-Epinal ; in-12, 106 p.

De la part de l'auteur : A. Alexandrov, *Osobennosti govora sela Baiterjakova*. Varsovie, 1884.

21 Février.

De la part de l'auteur : Le comte de Charençey, *De la formation des mots de langue maya* (extrait du compte rendu du Congrès international des Américanistes à Copenhague 1883). Copenhague, 1884 ; in-8, 48 p. numérotées de 379-426.

De la part de l'auteur : A. Tardieu, *Voyage en Autriche et en Hongrie*. Moulins, 1884 ; in-8, 24 p.

7 Mars.

De la part de l'auteur : Frédéric Plessis, *P. Terenti Afri Adelphoe*, texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique. Paris, 1884 ; in-8, 119 p. — Id., *Un chapitre de métrique latine*, *le pentamètre dactylique*. Caen, 1885 ; 12 p.

De la part de M. Schœbel : *Das Magazin für die Litteratur des In- und Auslandes*, numéro du 31 janvier 1885, contenant un article de M. Schœbel intitulé *Au gué*.

21 Mars.

De la part de M. de Charencey : *Revue d'Ethnographie*, publiée par le Dr Hamy, tome troisième, n° 5, contenant : *Recherches sur le calendrier zotzil* par H. de Charencey.

18 Avril.

De la part de l'auteur : Les livraisons 20-30 du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par F. Godefroy.

2 Mai.

De la part de l'Institut Smithsonien : *Report of the Commissioner of education for the year 1881*. Washington, 1883 ; CCLXXVII-840 p. — *Circulars of information of the Bureau of education*, n° 7 (1884). Washington, 1884 ; in-8, 158 p.

VARIÉTÉS

DÉBRIS DE LA CONJUGAISON DANS QUELQUES NOMS GAULOIS.

Le verbe gaulois nous est assez mal connu. Les formes verbales que nous ont conservées les inscriptions sont assez obscures et peu nombreuses. On pourrait chercher ailleurs quelques renseignements sur la conjugaison gauloise. Certains noms de personnes, dérivés de formes nominales du verbe, ont gardé des traces de leur origine. Ces noms, comparés aux formations correspondantes de la conjugaison irlandaise, nous permettent d'affirmer l'existence de catégories de verbes gaulois qui répondraient exactement à la classification indo-européenne des verbes dérivés et des verbes non dérivés.

Parmi les noms gaulois que l'on rencontre dans les inscriptions, un des plus fréquents et des plus intéressants est * *Caranto-s*. Nous le trouvons dans le nom composé *Caranto-magus,* « champ de Carantos », nom d'une station romaine de la Gaule dans la *Table de Peutinger*. Sous la forme *Carantus* il est employé comme *cognomen* dans divers noms d'hommes de Grande-Bretagne [1], ou des bords du Rhin [2]. Un de ses dérivés, *Carantius,* est le plus souvent gentilice : *L. Carantius Gratus,* dans une inscription de Pannonie [3]. Nous trouvons aussi le nom de femme *Carantia Rufa* [4]. Sur les bords du Rhin, il y a de nombreux exemples du gentilice *Carantius* [5] et de son féminin *Carantia* [6]. *Caran-*

1. *Corpus,* t. VII, n° 1033.
2. Brambach, *Inscriptiones rhenanae*, n°s 921, 1321, 1769.
3. *Corpus,* III, 3916.
4. *Corpus,* V, 7538.
5. Brambach, 713, 716, 768, 1321, 1968.
6. Brambach, 1569.

tius est quelquefois aussi employé comme cognomen[1]. Enfin la signature de potier *Carantinus,* dérivée du même thème *Carant-,* se lit plusieurs fois sur des vases de Grande-Bretagne[2].

Le nom gaulois * *Caranto-s* paraît être dérivé d'un primitif * *carant-,* lequel est devenu en vieil irlandais *cara* = * *carans,* au génitif *carat* = * *carantos,* « ami ». Cet adjectif *cara* est l'ancien participe présent du verbe *caru* = * *caro, carim* = * *caromi* « j'aime ». Le verbe *caru, carim* est de la seconde conjugaison irlandaise, identique à la première conjugaison latine. Nous pouvons donc identifier le second *a* du participe présent irlandais *cara* = * *carans,* génitif *carat* = * *carantos,* ainsi que le second *a* du nom gaulois * *Carantos* à l'*a* qui termine le thème du participe présent latin *ama-ns, ama-ntis.* Cela nous permet d'affirmer qu'il existait en gaulois une conjugaison dénominative en *-a,* rentrant dans la dixième classe sanscrite.

A côté de * *Carantos,* nous trouvons dans les inscriptions le gentilice gallo-romain *Caratius*[3], et, dans Tacite, *Caratacus,* nom d'un personnage breton. Au mot gaulois * *Caratos* dont *Caratius* et *Caratacus* sont dérivés, on peut comparer le vieil irlandais *carad* = * *caratos,* ancien participe passé qui sert de prétérit passif. On reconnaît facilement dans * *Cara-tos* le même suffixe que dans le latin *ama-tus.* * *Caratos* est donc le participe passé passif du verbe gaulois dont le participe présent a donné le nom d'homme * *Carantos,* et qui répond aux verbes sanscrits en *-aja.*

Le second terme du composé *Vergo-bretos* nous offre comme * *Caratos* le suffixe du participe passé *-tos. Vergobretos* désigne une magistrature chez les Eduens ; il signifie « judicio efficax ». Nous avons en vieux gallois le mot *guerg* qui est glosé par « efficax », et en vieil irlandais *breth,* « jugement ». Le même mot *breth,* dans la forme conjointe *do-breth,* est employé comme prétérit passif du

1. Brambach, 1569.
2. *Corpus,* VII, 1336, 232, 235.
3. Brambach, 1862.

verbe *berim, biru*[1], « je porte », comparez le sanscrit *bharāmi* et le grec φέρω. Le verbe *berim, biru,* appartient à la première conjugaison irlandaise qui répond à la première classe sanscrite. Le suffixe *-tos,* qui porte l'accent tonique, est ordinairement précédé de la forme faible de la racine. C'est ainsi que nous avons en grec σπαρτός (φερτός est formé sur l'indicatif présent) et en sanscrit *bhṛ-tas.* Le groupe *re* de l'irlandais *breth* et du gaulois * *bretos* représente exactement le *r* résonant du sanscrit. Comparez aussi *cride* « cœur », en grec καρδία, au sanscrit *hṛd, hṛdajam.*

Mais la racine sanscrite *bhar* a donné, outre *bharāmi,* un verbe de la deuxième classe, *bharmi,* et un verbe de la troisième classe, *bibharmi.* Nous trouvons aussi ces formations en irlandais. En regard du subjonctif sanscrit *bibharat* qui nous est fourni par un texte védique, l'irlandais nous présente le futur redoublé *dobéra* = * *do-bibera,* dans les manuscrits de Milan et de Wurtzbourg[2]. En regard de *bharti,* comparez le latin *fert,* nous avons en irlandais la troisième personne de l'indicatif présent passif *-ber-r* sans voyelle entre les deux *r.* L'irlandais réunit donc dans le même verbe trois modes différents de conjugaison ; *berim* = * *beromi,* répond au sanscrit *bharāmi ; biru* qui répond au grec φέρω, est une variété de la même classe ; *do-bera* = * *do-bibera* répond au sanscrit *bibharat ;* enfin *-ber-r* est une forme analogue au sanscrit *bharti.* Nous avons donc dans le mot gaulois * *bretos* le participe passé d'un verbe qui appartient à la fois à la première, à la seconde et à la troisième classe sanscrite et qui nous atteste l'existence, en gaulois, d'une catégorie de verbes non dérivés.

A côté du participe passé en *-tà, bhṛ-tas,* il existe en sanscrit un participe passé en *-na, bhug-nas* plié, de la racine *bhuǵ.* De même en gaulois, il aurait existé, concurremment avec le participe en *-to,* un participe en *-no.* Au second terme *-bre-to* de *Vergo-bretos,* on pourrait comparer

1. Consulter pour cette forme *biru*, Stokes, *Das altirische Verbum* dans les *Beiträge,* de Kuhn, VI, p. 462.

2. *Grammaire sanscrite,* de Whitney, nº 650. *Grammatica celtica,* deuxième édition, p. 452.

le premier terme *Cu-no* du nom d'homme composé, *Cuno-pennus* « à la tête élevée »[1]. *Cuno-* est identique au gallois *cwn* « hauteur », d'où vient le nom des Ἀρ-κύνια ὄρη. C'est un ancien participe passé appartenant à un verbe dérivé. De même que nous avions *bhṛtas* et *bharāmi, breth* et *berim,* de même, à côté de la forme réduite de la racine *cu* dans *cu-no,* nous aurons une forme plus pleine de cette même racine dans le nom de peuple composé *Ande-cavi,* et dans les dérivés *Cavares,* nom d'un peuple de Gaule qui habitait sur la rive gauche du Rhône, *Cavarinus*[2] et *Cavarillus*[3], noms d'hommes du temps de César.

On pourrait aussi reconnaître un ancien participe passé dans le premier terme du nom composé *Dubno-talus* « qui a le front profond », comparez le gallois *dwfn* « profond », et le breton *tal* « front ». La forme pleine de la racine *dub* se trouverait dans ce cas en germanique, dans le gothique *diups,* dans le vieil allemand *tiuf, touf,* aujourd'hui *taufe,* « action de plonger » baptême. Ces participes passés gaulois en *-nos* appartiendraient comme **bretos* à des verbes non dérivés.

Ainsi, les quelques exemples que nous venons de citer des participes passés comme **caratos,* et les participes passés comme **bretos,* **cunos,* peuvent nous permettre de conclure à l'existence de deux catégories de verbes gaulois, des verbes dérivés répondant à la dixième classe sanscrite, et des verbes non dérivés.

G. Dottin.

1. *Corpus*, V, 4216.
2. César, liv. V, 54 ; VI, c. 5.
3. César, liv. VII, c. 67.

ETYMOLOGIES EUSKARIENNES.

S'il est peu de langues aussi curieuses à étudier que le basque, il en est peu aussi qui présentent autant de difficultés sous le rapport étymologique, et ces difficultés elles-mêmes tiennent à différentes causes que nous nous efforcerons de faire ressortir ici.

En premier lieu, il faut tenir compte de son antiquité. Plus vieux, malgré les modifications que lui a fait subir le cours des âges, que les dialectes environnants, il a, en outre, énormément emprunté à ces derniers. On peut dire que le basque est un des idiomes les plus mélangés qui existent. Inférieur en fait de civilisation à ses voisins, l'Euskaldunak n'écrivait point sa propre langue. Pendant toute la durée du moyen âge, il rédigeait ses actes soit en provençal, soit en espagnol, soit en latin, et il faut en arriver jusqu'à la Renaissance pour voir apparaître le premier et plus ancien texte basque connu ; c'est le formulaire rédigé par les protestants à la Rochelle. Dans de pareilles conditions, on conçoit que le basque ait infiniment plus reçu de ses voisins qu'il ne leur a donné, du moins sous le rapport lexicographique. Son vocabulaire paraît s'être renouvelé plusieurs fois et il en est arrvé à ce point qu'il a pris au béarnais ou à l'espagol, jusqu'à ces mots indispensables, d'un usage quotidien, et qu'il semble bien qu'un peuple ne puisse prendre à un autre ; citons, par exemple *ama* « mère » qui n'est autre chose que l'espagnol *ama* « nourrice, maîtresse de maison »; *sei*, 6, évidemment l'espagnol *seis*, le béarnais *seys*, etc. En outre, les lois phonétniques suivant lesquelles les mots étrangers se sont modifiés ne sont pas non plus restées toujours identiques à elles-mêmes. A mesure que l'influence des dialectes latins devenait prépondérante au sein de la langue basque. le vieux phonétisme de l'Eskuara tendait à s'altérer, à se rapprocher de celui des idiomes voisins. Nous pouvons donner de ceci un exemple bien frappant A l'origine, le basque semble avoir eu autant de répu-

guance que les dialectes ongro-finnois pour l'emploi des doubles consonnes initiales. Aussi, dans beaucoup de termes étrangers, adoptés sans doute à une époque assez ancienne, intercale-t-il entre elles une voyelle euphonique : donnons comme preuve *balaka* « apaiser, adoucir », du lat. « placare »; *phereka* « fricare »; *giristino* « christianus », etc. Mais, depuis longtemps, cette loi d'intercalation a cessé d'être observée. Ainsi, le Basque aujourd'hui dit *breska* « alvéole de cire », du béarnais *brescou*; *pleitu* « procès », du vieux français *plaid*, etc. A défaut de documents écrits, cette particularité nous pourrait aider à deviner à quelle époque ces termes ont été introduits.

On remarquera également l'usage basque de toujours faire précéder d'une voyelle le *r* initial qui d'ordinaire se redouble. C'est ainsi que nous trouvons *errege* « roi », du lat. « regem »; *arrapika* « carilloner », de l'esp. « repicar ». Il n'admet point d'exception dans la presque totalité des dialectes euskariens, et, dès lors, nous aurions, ce semble, quelque droit à le considérer comme indigène. Il n'en est rien pourtant, le basque l'a pris au béarnais qui, lui non plus, ne peut commencer aucun mot par la lettre *r*. Ce qui le démontre clairement, c'est qu'un dialecte euskarien, comme l'a constaté le prince Louis-Lucien Bonaparte, celui de Roncal, ne connaît pas cette loi du *r* initial précédé d'une voyelle. C'est que, seul, il est resté fidèle au vieux phonétisme basque qui admettait le *r* commençant un mot.

De plus, les termes d'emprunt semblent parfois avoir été pris sous une forme plus archaïque que celle qu'ils présentent aujourd'hui dans leur langue d'origine; citons, par exemple, le basque *atrebitu* « hardi, intrépide ». Il se rattache évidemment à la forme béarnaise *atrebit*, plus qu'à toute autre : cependant, il a conservé le *u* final substitut d'un *o* primitif (cf. *primu* « héritier, aîné » et l'esp. *primo*) que nous retrouvons dans l'espagnol *atrevido*.

Enfin, mentionnons comme surcroît de difficulté pour l'étymologiste, la tendance du basque à contracter les mots d'une façon extraordinaire; ce qui ne permet guère de déterminer en vertu de quelles règles les contractions se

sont opérées. Cela tient au génie même de la langue chez laquelle l'emploi de l'*encapsulation* ne semble guère moins développé que chez certains dialectes du Nouveau-Monde. Ainsi, le basque contractera *ethorten naiz* « je viens », en *nathor*; *yakiten dot* « je le sais » en *dakit*. Du nom du chef carliste *Zumalacarregui*, le peuple avait fait *Zumalicarra*. On conçoit qu'un idiome habitué (que l'on nous passe cette expression) à jongler de la sorte avec les radicaux et les éléments de son vocabulaire, semble créé à plaisir pour faire le désespoir des amateurs d'étymologies.

Quoi qu'il en soit, tout ceci ne saurait arrêter la curiosité des érudits et nous demandons la permission de présenter ici au lecteur le résultat de nos recherches, en ce qui concerne l'origine de quelques termes mentionnés dans le vocabulaire souletin et bas-navarrais de Salaberry.

1° *Abachua* « le défaut, l'imperfection », litt. « ce qui est bas », de l'esp. *abajo* « dessous, en bas », et de l'article *a* final. Le *ch* basque correspond souvent au *j* de l'espagnol. Ex. basq. *achincho* « absinthe »; esp. *ajenjo*. Ceci doit nous surprendre d'autant moins que le son guttural aspiré donné par les Castillans à leur *jota* ne semble pas fort ancien. Ainsi que l'a remarqué M. J. Halévy, les Juifs de Turquie chassés d'Espagne vers la fin du XVe siècle sont restés fidèles à l'ancienne prononciation et, chez eux, la *jota* sonne comme notre *j*. En un mot, identique à l'origine au son du français, elle ne constituait que la douce de la chuintante *ch*. Maintenant, la transformation des fortes en douces est si fréquente en basque que nous ne croyons pas nécessaire d'en donner ici d'exemples.

2° *Aberax* « riche », de *abere* « troupeau », de même que le latin *pecunia* a *pecude*. Mais *abere* lui-même n'est que le provençal *aver* « avoir, l'avoir, le bien »; cf. le béarnais *habe* « avoir », l'espagnol *haber* « recevoir », le latin *habere*. Le *h* initial tombe volontiers en basque; cf. *amu* « hameçon », béarnais *ham*, lat. *hamus*. Quant au *e* final de *abere*, il semble parfois euphonique dans les substantifs. Ex. basq. *arbolea* « l'arbre », de l'esp. *arbol*.

3° *Aburu* « croyance, confuse, espérance peu fondée ». Esp. *aburrir* « chagriner, molester ». Le *rr* esp. devient quel-

quefois *r* simple en basque, lorsqu'il se trouve placé entre deux voyelles. Ex. *bara* « point d'arrêt »; esp. *barra;* fr. *barre; hora* « le chien » : esp. *perro,* etc. Quant au *u* final d'un substantif, si parfois il semble provenir d'un *o* primitif, il est des cas où nous devons le regarder plutôt comme euphonique. Ex. *pleitu* « procès », du fr. *plaid, amarru* « ruse, procédé astucieux »; cf. esp. *amarra* « amarre », *abanzu* « avance, pas en avant », et *abanza* « s'avancer », etc.

4° *Adoga* « secourrir », de l'esp. *adobar* « raccomoder, apprêter »; cf. le béarn. *adouba;* le fr. *radouber.* Le *b* entre deux voyelles devient parfois *g* en basque ; cf. *fagore* « faveur », *phoroga* « prouver », du lat. *probare.*

5° *Ahaide* « parent », étymologie incertaine, peut-être pour *aita kide,* lat. « patris similis ». C'est par une métaphore analogue qu'en polynésien, nous trouvons le mot *métua* pour désigner le père et la mère, litt. « sicut deum », de *me* « sicut », et *atua* « dieu, génie ». On pourrait peut-être aussi faire dériver *ahaide,* du provençal archaïque *aide* « secours, aide, celui qui aide », avec *ha* explétif, comme dans *ahari* « bélier », du lat. *aries ; al* et *ahal* « pouvoir », etc.

6° *Ahate* « canard », prob. du lat. *anas, anatis.* Le *n* entre deux voyelles devient quelquefois *h* en basque : cf. *ohore* « honneur ».

7° *Aipha* « mentionner, citer », étymologie assez obscure, peut-être bien de l'espagnol *apalabrar* « donner rendez-vous, traiter de vive voix ». Le basque contracte volontiers les mots, ou tout au moins les abrège lorsqu'il les trouve trop longs : c'est ainsi qu'il fait *hurra* « la noisette », du béarnais *aberaa* (latin *avellana*); *bapo* « fanfaron », de l'esp. *baposo* « baveux ». Ajoutons que le *i* qui suit l'*a* paraît euphonique dans les mots contractés : citons par exemple *aithor* « avouer, confesser », de l'esp. *atorarse* « s'embourber, s'embarrasser ». Quant au *p,* il devient volontiers *ph* en basque, spécialement lorsqu'il se trouve placé entre deux voyelles. Ex. *aphain* « préparer », esp. *apañar* « rapiécer, préparer ».

8° *Aphezpiku* « évêque », mot formé assez irrégulière

ment du lat. *episcopus*. Les deux premières voyelles sont les mêmes que dans *aphez* « prêtre ». La transformation *p* en *ph* entre deux voyelles n'est point sans exemple : cf. *Gophor* « une coupe », avec *or* final euphonique.

9° *Amenga* « se venger », esp. *avengar*, *avengarse*. La labiale muette devient volontiers *m* en basque. Ex. *merxika* « la pêche », du lat. *persicum*; *makhila* « le bâton », du lat. *baculus*; *mainho* « bain »; *mardie* « par Dieu »; *zume* « osier », pour *zur-pe*, litt. « petit bois, bois inférieur »; *ume* « enfant nouveau-né », pour *haur-pe*, litt. « petit enfant ». Du reste, dans *vengar*, *avengar*, le *v* espagnol sonne presque comme un *b*.

10° *Arraberri* « renouveler », mot hybride formé du terme indigène *berri* « nouveau » et de la préfixe *re* qui marque redoublement, répétition dans tous les dialectes latins.

11° *Arkhara* « état de chaleur de la brebis » est composé de *ari* ou *ahari* « bélier » et *khar* « zèle, ardeur », litt. « arietis appetitus ».

12° *Arkhinna* « engrais de chèvre ou de mouton », de *ari* « bélier » et *khinno* « odeur mauvaise », avec disparution du *o* final.

13° *Asto* « âne », n'est que le provençal *aze*, muni de la finale augmentative (et par suite péjorative) basque *to*. On pourrait donc rendre métaphoriquement *asto* par « grand vilain âne ». Ce serait, en quelque sorte, l'opposé du dérivé latin « asellus ».

14° *Arlota* « s'amuser dans les cabarets et les mauvais lieux, faire le paresseux », d'où *Axular* a pris le dérivé *arlote* « bandit ». Ce n'est, croyons-nous, que l'espagnol *parlotear* « babiller ». La labiale initiale sera tombée, phénomène très fréquent en basque. Ex. *andea* « gâter »; esp. *bandear* « traverser de part en part, percer ». *Arte* « fente, intervalle »; esp. *parte* « partie vide entre les mots ». *Alda* « changer »; esp. *baldar* « dépareiller, renoncer au jeu »; *artha* « soigner »; esp. *partear* « assister une femme en couches ». On remarquera qu'ici le *t* s'est aspiré. Cela arrive souvent lorsqu'il est précédé d'un *r* ; cf. *artho* « pain de maïs », en marseillais *artoun* « pain », peut-être du grec

ἄρτος; *Bortha* « la porte », etc. Quant au *e* de *parlotear,* il a naturellement disparu en basque. Parfois, nous le voyons tomber dans le verbe, à cause sans doute de la désinence infinitive *tze* ou *te;* au contraire, il se maintient ou s'ajoute au substantif. Ex. *arhe* « herse » et *arha* « herser », etc.

15° *Arthizar.* Ce terme, que nous n'avons pas rencontré dans le grand dictionnaire de Larramendi, désigne « une belle étoile qui paraît à l'est, annonçant l'aurore ». C'est sans doute la planète Vénus, que l'on appelle aussi « étoile du matin, étoile du berger ». Son nom basque est formé de *arte* « fente, espace, intervalle », et *izar* « étoile ». Nous avons donné précédemment l'étymologie de *arte* que nous croyons prise au castillan. Le *h* suivant le *t* est ici euphonique, comme dans *artho* « pain de maïs »; cf. le marseillais *artoun ; Gertha* « trouver ». du latin *quaerere* et de la finale locative *ta ;* litt. « en cherchant ». Quant à *izar,* c'est le même radical que nous retrouvons dans la plupart des langues indo-européennes comme désignant l'étoile ; cf. l'allemand *stern,* le latin *astrum,* le gallois *sêr.* Quant au *i,* nous le trouvons comme préfixe devant un certain nombre de racines monosyllabiques en basque : cf. *ichil,* du latin *silere* et *ichtil,* de *stillare,* etc. *Arthizar* serait donc litt. l'étoile qui brille pendant l'intervalle qui sépare le jour de la nuit.

16° *Bagant* « journalier ». Nous rattacherons sans hésiter ce mot à notre terme vulgaire *pacant.* La transformation de la forte en douce apparaît si fréquente en basque qu'il en devient difficile de la rattacher à des lois bien précises. Bornons-nous aux exemples suivants : *bortha* « porte »; *balaka* « caresser, cajoler », du latin *placare; bothere* « pouvoir, faculté », de l'esp. *poder; gandera* « chandelle » ; *urragi* « déchirure », pour *urraki,* de *urra* « déchirer ». Littré rapproche notre mot *pacant* de l'espagnol *pagano* « paysan », du provençal *pagan* « païen », et, finalement, le dérive du normand *paynant* « lourd, grossier ». Il nous serait difficile de nous ranger à cette manière de voir. L'espagnol *pagano,* le provençal *pagan,* tout comme notre terme *païen,* viennent, sans conteste, du latin *paganus* et *pagus.* Au contraire, le *t* final de *pacant,* ainsi

que du basque *bagant* nous obligent à le dériver du bas-latin *pacans* « celui qui paie, qui offre la composition ». *Pacant, bagant,* seraient donc soit le coupable qui reconnait sa faute en proposant de la racheter à prix d'argent, soit le malheureux, taillable et corvéable à merci, le membre de ce que la vieille loi hongroise appelait la *misera contribuens plebs.*

17° *Bake* « paix », du lat. *pacem* nous offre l'exemple assez rare d'ailleurs d'un mot pris directement par le basque au latin, sans passer par l'intermédiaire des dialectes romans. Il en est de même pour *bike* « poix », du lat. *picem ;* pour *balaka,* déjà vu, de *plaçare.* Du reste, la transformation du *p* en *b,* l'introduction du *a* euphonique dans la première syllabe de *balaka* semblent attester l'ancienneté relative à laquelle doit remonter l'adoption de ces mots. Ceux qui ont été introduits à une époque plus récente sont aussi, en général, moins altérés et n'apparaissent plus modifiés suivant les règles propres à la langue basque, ainsi que nous l'avons fait précédemment observer. Nous ne pouvons citer de meilleur exemple que le mot *breska* ou *bresca* « rayon de miel » qui se retrouve sous la même forme en espagnol et en béarnais.

18° *Bakhar* « unique » pour *batkar,* la combinaison *tk* n'étant pas admise en basque, de *bat* « un », de *ka* « à, par » et d'un *r* final euphonique, comme dans *gophor* « coupe ». De *bakhar* dérivent *bakharka* « un à un », avec la postposition *ka* redoublée ; *bakharrik* (forme indéfinie) « isolément », *Bakhartarzun* « solitude ». Enfin, *bakhan* ou *bekhan* « rarement », nous fait bien l'effet d'être une forme contractée pour *bakharan* (avec la finale *an* locative); ce terme voudrait donc dire litt. « in unico ». Ne disons-nous pas en français d'un objet, d'une pièce rare, qu'il est « unique »? La transformation du *a* en *e* que nous offre *bekhan* n'offre rien qui nous doive surprendre. Ne la retrouvons-nous pas dans *bederatsi* « neuf », formé du même radical *bat* « un ». Enfin, la mutation du *k* ou *c* dur en *kh* se présente quelquefois entre deux voyelles ou après un *r ;* cf. *ekharri* « porter, mener », de l'espagnol *acarrear ; barkha* « pardonner », du lat. *parcere ; bekhain* « sourcil ».

pour *begigain* « au-dessus de l'œil »; *bekhokia* « audace ». de l'esp. *becoquin* « bonnet ».

19° *Baldres* « rustre, grossier ». Ce terme est assez curieux à étudier, parce qu'il paraît avoir, pour ainsi dire, une double origine. Quant au sens, nous ne pouvons guère nous empêcher de le rattacher à l'espagnol *baldero, baldio* « inculte, sauvage ». Au point du phonétique, il est identique à l'espagnol *baldes* ou *baldres* « peau passée en mégie ». Sans doute l'oreille populaire aura confondu ces deux termes assez semblables acoustiquement, bien que très différents pour la signification, l'un avec l'autre. Les exemples de confusions pareilles se rencontrent de temps en tempr dans les idiomes les plus divers et nous croyons en pouvoic citer un autre, même en basque : le terme *balentria* « victoire, succès en parole » ne se rattacherait-il pas à la fois aux deux vocables espagnols *valentia* et *galanteria?*

20° *Bapo* « fanfaron » n'est autre chose que l'espagnol *baposo* « baveux », avec suppression de la dernière syllabe qui, en basque, aurait eu un sens augmentatif. Ex. *aita* « père » et *aitaso* « grand-père, aïeul ».

21° *Bapore* « vapeur », paraît bien n'être que le latin *vaporem,* bien que le *e* final soit quelquefois euphonique. Dans ce dernier cas, il conviendrait plutôt de rattacher le terme basque à l'espagnol *vapor*. En tout cas, le *v* n'existant point en basque, on l'y remplace le plus souvent par un *b*. Ex. *baso* « verre » esp. *vaso; benta* « auberge », esp. *venta; benzi* « vaincre », esp. et prov. *vencer; berde* « vert »; esp. *verde,* etc.

22° *Bara* « point d'arrêt, s'arrêter »; esp. *barar* « échouer ».

23° *Barrea* « répandre, répandu »; esp. *barrear* « glisser sur l'armure », et *barrearse* « se vautrer dans la fange ». A ce terme *barrea*, par substitution du *u* final indiquant le substantif ou l'adjectif, à l'*a,* marque de la racine verbale, nous rattacherons *barreu* « en état de dispersion ». Quant aux exemples du *u* substantif remplaçant le *a*, ils sont nombreux ; bornons-nous aux suivants : *abanza* « s'avancer » et *abanzu* « avance »; *balaku* « caresse » et *balaka* « caresser, apaiser » ; *amarra* « amarrer » et *amarru* « façon astucieuse, tentative de s'attacher une personne »:

adoga « secourir » et *adogu* « secours ». Parfois, c'est *e* qui marque le substantif, tandis que la racine verbale se trouve indiquée par en *a*. Ex. *ainzine* « enseigne, façade » et *ainzina* « avancer, s'avancer »; *aize* « vent » et *aiza* « jeter au vent »; *aire* « air » et *aira* « s'envoler »; *arlota* « faire la débauche » et *arlote* « bandit ».

24° *Barrio* « basse-cour »; esp. *barrio* « quartier d'une ville ».

25° *Bacher* « vaisselle »; béarnais *baxère, bachère*.

26° *Basti* « bâtir »; béarnais *basti*.

27° *Batalla* « bataille »; esp. *idem*.

28° *Bekhain* « sourcil », très vraisemblablement pour *begi-gain,* litt. « au-dessus de l'œil ». Encore un exemple de la transformation du *g* en *kh*. De là, *bekhaizgoa* ou *bekhaizkeria* « envie, jalousie », et *bekhaizti* « envieux », litt. « sourcilleux ». La finale *ti* qui a eu primitivement un sens ablatif se retrouve marquant l'adjectif dans *gezurti* « menteur », de *gezur* « mensonge ». *Bekhaizgoa* pourrait bien être une contraction pour la forme locative *bekhainezgoa*. Cette hypothèse est, à notre avis, celle qui nous rendrait le mieux compte ici de la présence du *z* au lieu du *n* primitif.

29° *Bekhokia* « audace »; esp. *becoquin* « bonnet à oreilles ». La chute du *n* n'est pas très fréquente en bas-navarrais. Il s'en trouve cependant quelques exemples : *Alo* « courage, en avant », n'est autre chose que l'interjection espagnole et française *alon, allons*. *Irabarki* n'est qu'une corruption de notre mot *vilebrequin*. Les basques disent d'un homme peu timide qu'il a du *bonnet,* de même que nous disons, nous, qu'il a du *toupet*.

30° *Baratze* « jardin », probablement du béarnais *barat* « fossé », avec la finale *tze* indiquant possession, comme dans *sagartze* « pommier » de *sagarra* « pomme ». L'affinité que nous avons cru découvrir entre le *baratze* basque et *garad* qui a le même sens en gaélique, devrait donc être considérée comme purement fortuite.

31° *Bertz* « chaudron » n'est autre chose que le béarnais *brès* (même sens). La voyelle thématique a été déplacée pour éviter la double consonne initiale, conformément à la vieille règle euskarienne.

32° *Besanga* « résister », de l'esp. *bosar* « rejeter, vomir », et de la postposition *ka* « à, par »; litt. « en rejetant », de même que *ezka* « demander », de *eusi* « parler à haute voix », et de *ka ;* litt. « en parlant distinctement ». Nous trouvons dans *besanga* un nouvel exemple de la mutation du *o* en *e,* lorsqu'il fait partie d'une voyelle initiale, comme dans *mendi* « montagne », de *montem ; gezur* « mensonge », du français *gosse ; gehien* « supérieur, le plus haut » du radic. *gor*. La présence du *g* au lieu d'un *k* dans la postposition finale s'explique par la tendance qu'ont les fortes à s'affaiblir après un *n*. Citons entre autres l'exemple de *ongi* « bien » pour *onki ;* de *on* « bonus » et *ki* « avec ».

33° *Barhanda* « espionner »; cf. esp. *farante* « envoyé, interprète ». Le *r* se transforme volontiers en *rh,* lorsqu'il est précédé d'un *a* et suivi d'une voyelle, elle-même suivie d'un *n*. Ex. *barhen* « partie inférieure d'un corps, probablement pour *beren ; arhan* « prune »; cf. irlandais *airne ;* breton *irin ;* sanscrit *arâni* « premna spinosa ».

La transmutation du *t* en *d* tient à la cause par nous indiquée un plus haut, à savoir la tendance de faibles à devenir fortes après un *n*. Cf. *seindu* « saint »; *ardaindegi* « cave à vin »; litt. « local de la garde du vin », de *arno* « vin », *zain* « garde », et *tegi* « local, gîte ». etc. Le *a* final correspondant à un *e* espagnol pourrait tenir à ce que le basque, nous l'avons déjà vu, aime à donner un *a* désinence aux racines verbales. Enfin, le *b* correspond souvent en basque à un *f* des idiomes de souche latine ; car, il ne faut pas l'oublier, le *f* était à l'origine, totalement étranger à l'euskara, bien qu'il ait fini par s'infiltrer dans un certain nombre de mots. Voilà pourquoi le *faba* latin est devenu *baba* en basque ; *festa* est devenu *besta,* et, peut-être notre mot *filer* s'est transformé avec *i* prosthétique en *ibil.*

D'un autre côté *barhanda* « espionner » ressemble bien aussi, sinon pour le sens, du moins pour la forme, à l'espagnol *baranda* « balustrade » et l'on pourrait se demander s'il n'a pas été un peu influencé par lui.

34° *Barhen* « partie inférieure d'un corps », probablement de *pe* ou *be* « sous ». comme *leren, leheren* « pre-

mier » d'un radical *le*. La transformation du *e* en *a* n'est pas fort rare. Ex. *arrapika* « carillonner », de l'esp. *repicar; athamenda* « demander », avec *a* préfixe. De l'idée d'infériorité, on sera passé à celle de profondeur. Aussi rattacherons-nous à *barhen* l'adjectif *barne* « profond, intérieur », d'où *barneko* « veste », litt. « vêtement d'intérieur ».

35° *Debru* « diable »; cf. esp. *diablo*. Le *r* est souvent pour un *l* primitif, comme dans *aingiru* « angelus », *soro* « sol », *hiri* ou *iri* « ville, correspondant à l'ancien ibérien que nous trouvons, par exemple, dans *iliberris,* litt. « ville neuve ». Ce durcissement du *l* n'aurait donc pas existé dans les dialectes de l'antique Espagne.

36° *Mairu* « cruel », litt. « Maure ». Le *u* après un *a* devient encore *i* dans *leia* ou *lehia* « empressement », du vieux provençal *leôu* « bientôt ».

37° *Bichta* « vue »; esp. *vista*. B = v init. Ex. *bano* « vain »; *bapore* « vapeur »; *baso* « verre » (lat. *vasum*); *beire* « verre à pied ; *berde* « vert » (esp. *verde*); *berniz* « vernis ». — *Ch* = souvent *s* devant *t*. Ex. *ichtant* « instant »; *ichil* « se taire » (lat. *silere*); *ichtil* « petite mare formée par la pluie » (lat. *stillare*); *ichtinto* « instinct ».

38° *Besta* « fête », probablement pris directement au latin. On a en espagnol *fiesta;* en béarnais *hèste*. Le *b* est ici pour *f,* comme dans *baba* « fève »; *bortcha* « forcer, violenter ».

39° *Bichilia* « qui est d'abstinence, veille d'une fête »; esp. *vigilia* « veillée, vigile ». Nous avons déjà parlé plus haut de la transformation du *b* en *v* et de la *jota* (*j* ou *g*) en *ch*.

40° *Bilo* « cheveu », probablement pris directement au lat. *pilus*. B = p, par exemple dans *bagant, bake, bikhe*. Cf. esp. *pelo,* qui signifie également « poil » et « cheveux ». Le basque se rapprocherait donc plus pour le sens de l'espagnol, tandis qu'il a plutôt conservé la forme latine.

41° *Blasfemio,* esp. *blasfemia*. Le *o* final paraît devoir rattacher directement la forme basque au latin *blasphemium*.

42° *Bola* « boule », esp. *idem*.

43° *Bolbor* « poudre », esp. *polvora* « poudre à canon ». *B* init. = *p ;* cf. *bagant, bilo, bake,* etc.

B = *v* ; cf. *besta, bichta.*

44° *Borondate* « volonté ». La forme basque semble intermédiaire entre le béarnais *boulountat* et l'espagnol *voluntad,* mais se rapprochent davantage de la première. Le premier *t* s'est transformé en *d,* comme il arrive parfois après *n ;* cf. *mendi* « montagne », du lat. *montem ; berthindu* « de couleur naturelle », litt. « teint par soi-même », de *bere* « soi, soi-même ».

Une règle euphonique analogue existe également en grec moderne, du moins pour la langue parlée ; la transformation du *t* en *d* y est même parfois motivée par la présence du *n* appartenant à un mot précédent ; c'est ainsi que l'on prononce *vizandios* « byzantin »; *ton davron* « le taureau » pour *ton tauron.*

Quant au *e* final, n'est-ce pas celui que nous retrouvons dans l'accusatif latin *voluntatem ?* Serait-il, au contraire, purement euphonique, dans comme *arbole* « arbre », de l'esp. *arbol ; bothere* « pouvoir, puissance », de l'esp. *poder.* C'est une question que nous n'entreprendrons pas de trancher ici.

En ce qui concerne la mutation du *l* en *r,* il en a déjà été question dans un précédent travail et nous n'avons pas à y revenir ici ; reste la transformation de l'*u* en *o,* que nous retrouvons, d'ailleurs, dans le mot français *volonté.* Nous aurions peine à supposer qu'elle provienne d'une influence exercée par la langue française sur le basque. Il vaudrait mieux, ce nous semble, y voir un cas d'application de cette loi d'écho vocalique, dont les exemples ne sont pas rares, et dont il a, d'ailleurs, déjà été parlé dans un précédent travail.

45° *Borra* « bourre, effacer, radier », de l'espagnol *borra* et *borrar* qui ont le même sens.

46° *Borthitz* « fort, inflexible », probablement pris directement au latin *fortis.* Nous avons déjà parlé de la mutation du *f* en *b,* ainsi que de celle du *t* en *th.* Elle paraît fréquente, surtout après un *r.* Quant au *tz,* il remplace parfois le *z* ou même le *s* latin final. Citons, par exemple, *anitz* « beaucoup », médiatif de *ani* ou *andi* « grand », litt. « per magnum »; *laphitz* « roc, pierre apparente », du lat. *lapis.*

De Charencey.

A TIRE-LARIGOT.

D'où vient cette locution populaire usitée dans une partie de la France pour signifier : copieusement, largement, abondamment ?

Une historiette court le monde à ce sujet. On la trouve partout, même dans le *Dictionnaire de l'Académie française*. Un archevêque de Rouen, Odon Rigault, avait fait présent à la cathédrale d'une cloche qu'on aurait surnommée de son nom, *La Rigault*, — comme une autre cloche de la même ville a été nommée *Georges d'Amboise* — et qui réclamait la force de douze hommes pour être mise en mouvement. Comme ce travail était très fatigant, on buvait beaucoup pour se donner des forces et se désaltérer. De là l'expression : Boire comme un sonneur qui *tire*, qui met en branle La Rigault.

Cette explication a été lancée dans le monde par Taillepied, qui l'a insérée dans son *Recueil d'antiquitez et singularitez de Rouen*. Par malheur l'ouvrage de Taillepied est de 1587, et jusque-là, personne ne paraît s'être douté de cette origine. Ce n'est pas que personne ne s'en soit occupé cependant, cette locution figure dans les *Quinze Joyes du mariage*. On ne la voit dans aucun ouvrage antérieur, au témoignage de Littré, bien qu'Odon Rigault ait été archevêque de Rouen en 1284, et que les *Quinze Joyes du mariage* ne soient que du xv° siècle. Plus tard, le faux Olivier Basselin et Rabelais s'en sont servis, mais la cloche de Rouen n'apparaît nulle part, même par allusion, dans le voisinage de cette locution.

Loin de là. On trouve dans quelques éditions de Rabelais une série de notes en forme de dictionnaire — l'*Alphabet de l'auteur françois* — attribuées à Rabelais lui-même. Une de ces notes se rapporte à tire-larigot. On ne peut douter que Rabelais, qui avait une antipathie toute particulière pour les cloches, n'eût fait au moins allusion à celle de Rouen, pour peu que cette histoire eût été connue de son temps. Il donne au contraire de cette expression deux ex-

plications tout à fait différentes. La première n'est qu'une plaisanterie, mais la seconde mérite attention. Je copie la première (*OEuvres de Rabelais,* éd. Le Duchat, t. VI, p. 102) :

« Aucuns tirent ce mot d'Alaric roi des Goths, qui fut
» défait en bataille rangée près Poitiers par Clovis : lors les
» soldats joyeux, lorsqu'ils buvaient, se disaient : Je bé a ti,
» Alaric Goth ! »

P.-J. Leroux, dans son *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial.* Pampelune (Paris) 1786, consacre aussi un article à tire-larigot. Il connaît la note de l'Auteur français, mais il ignore l'histoire de la cloche. Voici le commencement de son article :

« A tire-larigot. Pour dire à grands traits, à perdre ha-
» leine, largement.

Si bien que le grand Polyphème
Buvoit a tire larigot.
SCARRON, *Virgile travesti.*

Et que je fouettois mes chevaux à tire larigot.
LA CHAPELLE, comédie.

» On appelle boire à tire-larigot lorsqu'on boit à grands
» et longs traits, en levant le coude et en baissant le menton
» avec le verre pour boire jusqu'à la dernière goutte, par
» allusion à ceux qui jouent du larigot, petite flûte d'ivoire,
» semblable au sifflet d'un enfant, qui rend un son haut,
» et ceux qui en jouent soufflent de toute leur force et ti-
» rent à perdre haleine pour lui donner un son plus élevé. »

La petite flûte appelée *larigot* apparaît dans les Eglogues de Ronsard, où l'on nous montre

Margot
Qui fait danser ses bœufs au son du larigot.

Ailleurs le poète dit aux fleurs :

Herbes qui boutonnez, vertes âmes sacrées
Si sous mon larigot reverdir je vous voy, . . .

Au siècle suivant, Saint-Amand cite de même le larigot :

Danser le branle doubte au son du larigot.

Le nom de larigot figure encore parmi les jeux de l'orgue. C'est le jeu imitant la petite flûte de ce nom.

M. Gaston Raynaud a cherché à prouver (*Romania*, VIII, p. 100) qu'il s'agit, dans cette locution, de la ceinture de cuir dans laquelle les paysans de certaines parties de la France mettent leur argent : cette ceinture s'appelle *un rigot*. L'auteur rapproche ce mot du provençal *rigot*, frisure, boucle de cheveux, de *riga*, vieux haut allemand « anneau », en allemand moderne et en anglais *ring*. Suivant lui, il faudrait dire : à tire *le* rigot, c'est-à-dire : à *tirer*, à lâcher la ceinture. Cette étymologie est ingénieuse, mais passablement compliquée. Quant à M. Scheler, il propose de faire venir larigot ou harigot — car cette forme se rencontre aussi — du nom du petit instrument dans lequel il voit une transformation d'*arinca*, espèce de blé qui aurait servi à fabriquer l'arigot ou du moins qui en aurait fourni le modèle.

Il me semble que Rabelais, ou l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Alphabet* cité plus haut, est beaucoup plus près de la vérité. Pour lui, larigot est la forme populaire du larynx. Je copie :

« Je crois plutôt que ce [mot tirelarigot] soit un mot com-
» posé du françois et du grec, c'est-à-dire : fort copieu-
» sement, tant que peut tirer le larynx, ou [or?] le larynx
» est la sommité de l'aspre artère... Par dessus ce larynx
» coule dans l'œsophage le boire et le manger et estant situé
» dans le gosier, il aide à l'attraction des vivres et princi-
» palement du breuvage, qui passe doucement par dessus
» pour tomber dans le canal du ventricule nommé œso-
» phage qui est joint et attaché contre luy. »

L'auteur oublie ici de nous dire, ce qui pouvait lui sembler superflu, mais ce qui est important pour nous, que larigot était le nom vulgaire du larynx. C'est ce que Nodier, Louis Dubois, dans son édition des Vaux de Vire du faux Olivier Basselin, le bibliophile Jacob, etc., nous apprennent. Ce mot s'écrivait aussi *larigau, larigaud, larigaude*.

Dans la partie du département de la Manche, voisine du cap de la Hague, où, en raison de l'isolement du pays, le langage a conservé des allures primitives, ce mot se prononce *larigáou :* ce qui équivaut à l'orthographe *larigau, áou* correspondant à *au* français.

De plus, ce qui indique qu'il s'agit bien ici du larynx, à la Hague, on ne se borne pas à dire : boire à tire larigau — j'indiquerai la prononciation tout à l'heure — on y ajoute le mot « perrette » : Boire à tire larigau perrette.

Qu'est-ce que cette *perrette* qui apparaît ici ? Il ne peut être question d'une femme nommée Perrette. Ce mot est ici un nom commun. La perrette, dans le langage du pays, c'est la trachée-artère « l'aspre artere » dont parle l'auteur de l'*Alphabet*. A la Hague, quand on tue une volaille, les enfants ne manquent jamais de s'emparer de la « perrette » pour s'en faire une trompette grossière. Si donc on fait intervenir la perrette auprès du larigau ou larigot, c'est que ce mot désigne bien le larynx « attaché à la trachée artère ». Il est probable qu'à l'origine le mot *et* se trouvait entre les deux : Boire à tire larigau *et* perrette, ou, suivant la prononciation haguaise, où *l* et *r* permutent volontiers : Beire à tillarigáau — ou tal larigáau et perrette. — Cette expression signifie donc : boire jusqu'à s'étouffer, jusqu'à ce qu'on en ait jusqu'au nœud de la gorge, suivant une autre locution du pays, jusqu'à tirer, jusqu'à vous faire rendre, le larynx et la trachée artère.

Cette locution ne s'applique pas à la boisson seulement, elle s'applique à la danse, au chant, à tout exercice violent qui peut apporter du trouble dans la digestion, comme on le voit par ces exemples :

> Les villageois venoient aux festes chanter et danser, masles et femelles pesle-mesle, à tire larigot.
>
> A. Paré, cité par Littré.

> Je fouettois mes chevaux à tire larigot.
>
> La Chapelle, cité par Leroux.

Quant à l'instrument de musique, du moment où il est admis que « larigau, larigot » est une forme populaire du larynx, il est inutile de chercher ailleurs la raison du nom qui lui a été donné ; le larynx étant une des parties importantes de l'organe de la voix, il est tout naturel qu'on ait donné ce nom à un instrument à vent.

Ce qui précède était écrit lorsque l'idée m'est venue de

consulter le dictionnaire de Cotgrave (*a Dictionnary of the french and english tongues, compiled by Randle Cotgrave,* London, 1611, in-4). Voici ce que j'y ai trouvé :

« Larigau, the head of the windpipe or throat, consisting
» of three little gristles, the instrument of receiuing and
» letting out breath, also a flute or pipe is called so by the
» clownes in some parts of France. »

L'auteur ajoute :

« Boire a tire larigau, to drink till his throat cracke with
» all. »

Ainsi l'explication à laquelle je suis arrivé laborieusement était déjà consignée dans Cotgrave en 1611, un quart de siècle après la fantastique histoire de la cloche, point de départ de l'étymologie à la Ménage qui a trouvé tant de faveur !

Jean Fleury.

DE CARMINE ARVALIUM

AD V. D. MICH. BRÉAL

EPISTULA F. GUSTAFSSONII HELSINGFORSIENSIS.

Carmen fratrum Arvalium, cui edendo emendando explicando tot philologi operam dederunt, Hermannus Ritschelius Mommsenus Buecheler Marini Henzen Bergkius Jordan Havet alii, postquam Tu a. 1881 (Epigraphie italique) Tua atque ea quidem nova ratione suscepisti tractandum, totum quale sit, intellegere tandem viri docti coeperunt. Mihi certe postea qui a Te magnopere dissensit, G. Edon (Acad. des inscr. et belles-lettres, 1882), ingeniosius videtur quam verius egisse, nedum vanos Probstii et Ringii commemorem conatus. Nam egregie haec Tu et restituisti et interpretatus es : *Enom, Lases, iuvate* (eia Lares iuvate); *neve luem arves, Marmars, sers incurrere* (neve luem arvis siveris incurrere); *sata tutere, Mars.*

Idem vero, quod inter duas quas proximas attuli sententias in ipso carminis contextu est positum, *in pleores,* cum ita expedis : scribendum esse *implores* et quae ad id

referantur intercidisse, nescio an potius leniorem adhibere debueris medelam. Optimo tu iure reicis *in pleores* (in plures) illud, ceteris omnibus probatum. Sed *implores* neque per se satis commendatur tali in re dictum, neque facile adducimur, ut lacunam concedamus esse, nulla praesertim alia re significatam et potius verbo *implores* in fine posito quasi celatam.

Nonne de *pluore* cogitandum est? Quod antiqui, ut Laberius (com. 59), pro pluviis dixerunt, earumque vim optime descripsit Vergilius Georgic., I 322 seq.

Saepe etiam immensum caelo venit agmen aquarum,

. . . .

Et pluvia ingenti sata laeta boumque labores
Diluit etc.

In pluore ita positum est, ut *in tempestate* Sall. Iug. 78, 2,

Sic igitur scribendum censeo :

In pleore (i. e. pluore) *sata tutere, Mars*. Proxima certe *clemens satis sta, Berber* (clemens satis esto), si cum *clemens flamen, clemens aer, hiems, auster* et talibus comparantur, meae minime repugnant coniecturae.

Quam quidem ne sine idonea causa proponam, Tu videris ; nam penes Te huius rei merito esto arbitrium. Vale.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 30 JUIN 1885.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. ASCOLI.
BAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER (Ph.).
BIBESCO (le prince).
BONNARDOT.
BRÉAL.
DELAIRE.
DERENBOURG (Hartwig)
DURAND-GRÉVILLE.
EGGER.
ERNAULT.
FLEURY.
GONNET.
GOULLET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET.
JACKSON.
JORET.
KIRSTE.

MM. LABORDE (le marquis DE).
LEGER.
MELON.
MENAGIOS (DE).
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS.
PARMENTIER (le général).
S. M. dom PEDRO II.
MM. PLOIX.
RHYS.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SAYCE.
SÉBILLOT.
STORM.
TEGNER.
VOGÜÉ (le marquis DE).
WILBOIS
WIMMER.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABBADIE (Antoine-*Thomson* D'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine, et son premier président.

ADAM (Lucien), président de chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ANIART (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Marie*-Henry D'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

ASCOLI (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Aymonier (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge). Adresser : aux soins de M. Aymonier, notaire, Chatelard (Savoie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareu, élève de l'École des hautes études, 50, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Fontanes, 20, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire depuis 1882.

10. Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy. — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Baudat (Émile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Le docteur Johannes), 9, Ross-strasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, professeur à l'École des sciences politiques, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 26, rue Desbordes-Valmore, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres, 23, avenue d'Orléans, Paris.—Élu membre de la Société le 7 mai 1870 ; président en 1877.

20. Berchem (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, chargé des cours de langue et littérature sanscrites à la Faculté des lettres, 12, rue d'Erlanger, Auteuil, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 ; membre perpétuel.

Bezsonov, professeur à l'Université, Kharkov (Russie). — Elu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Jean), professeur au lycée Saint-Sava et à l'Académie roumaine, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 73, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 6 juin 1874; membre perpétuel.

Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Bladé, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Agen (Lot-et-Garonne). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Blanc (Alphonse), Massale, par Ganges (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

30. Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), de l'Académie française, professeur de poésie latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 79, rue Claude-Bernard, Paris. — Elu membre de la Société le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 46, rue de la Santé, Paris. — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), licencié en droit, élève de l'Ecole des chartes, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'académie, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 decembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon à la légion étrangère, Sidi-bel-Abbès (Algérie). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bouslaiev (Théodore), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, 63, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calle (Antonio de la), 16, rue Stanislas, Paris. — Elu membre de la Société le 18 novembre 1882.

40. Calloïano (Michel *B. C.*), docteur ès-lettres, à Craiova (Roumanie). — Elu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carrière (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'Ecole pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Elu membre de la Société le 10 février 1872 ; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Elu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chaignet (*Anthelme*-Edouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Académie, Poitiers (Vienne). — Elu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Charencey (Le comte H. de), membre du conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son pre-

mier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président pour 1885.

Chassang (A.), inspecteur de l'Université, 9, rue de l'Odéon, Paris. — Elu membre de la Société le 19 novembre 1870.

Chenevière (Adolphe), licencié en droit et ès lettres, 50, rue de Bassano, Paris. — Elu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Clément, agrégé de l'Université. — Elu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Collard, professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Elu membre de la Société le 25 mai 1878.

50. Comte (*Marie-Camille*-Charles), professeur de rhétorique au lycée, Reims (Marne). — Elu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (J.), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Autriche). — Elu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Elu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cust (Robert), 64, Saint-George square, Londres. — Elu membre de la Société le 27 mai 1876.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres, 7, place de Vaugirard, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Darmesteter (James), professeur de langue zende au collège de France, directeur adjoint pour la langue zende à l'Ecole pratique des hautes études, 7, place de Vaugirard, Paris. — Elu membre de la Société le 20 décembre 1873 ; vice-président en 1884 et pour 1885.

David (René), ingénieur, 60, rue des Ecoles, Paris. — Elu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 135, boulevard Saint-Germain, Paris. — Elu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 211, boulevard Saint-Germain, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

60. Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, maître de conférences de langue arabe à l'Ecole pratique des hautes études, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; secrétaire adjoint jusqu'en 1867 ; membre perpétuel.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur adjoint pour l'hébreu rabbinique à l'Ecole pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Elu membre de la Société le 22 juillet 1871.

Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, 30, rue des Abbesses, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

Devic (Marcel), chargé du cours de littérature arabe à la Faculté des lettres, 3, rue de la Cavalerie, Montpellier (Hérault). — Elu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878.

Dieulafoy, 2, impasse Conti, Paris. — Elu membre de la Société le 20 déc. 1884.

Dobranich, professeur de langues vivantes. — Elu membre de la Société le 29 mai 1880.

Donner (O.), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). Elu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dottin (G.), licencié ès lettres, 11, rue Férou, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Drême (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

Durand Gréville (Emile-*Alix*), 5, quai Voltaire, Paris. — Elu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

70. Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — Elu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Elu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Elu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président pour 1885.

Duvau (Louis), agrégé de l'Université, 93, boulevard Saint-Michel, Paris. — Elu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Elu membre de la Société le 29 mai 1880.

Egger (Emile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres, 68, rue Madame, Paris. — Président de la Société en 1866, en 1870-1871, en 1876 ; membre perpétuel.

Eichthal (Gustave d'), 152, boulevard Haussmann, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Ernault (Emile-*Jean-Marie*), maître de conférences à la faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Elu membre de la Société le 18 décembre 1865 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Carl-G.), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault). — Elu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie). — Elu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Florent-Lefèvre, député, 23, rue Madame, Paris. — Elu membre de la Société le 29 mars 1873.

Gaidoz (Henri), directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques à l'Ecole pratique des hautes études, professeur à l'Ecole des sciences politiques, directeur de la *Revue celtique*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Georgian (Le professeur Dr C.-D.), 23, strada Serban-Voda, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 21 mars 1875.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École pratique des hautes études, 3, rue Saussier-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Elu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

Goullet, 14, place de la Chapelle, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; membre perpétuel.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (F.), professeur à l'Université, Andreeg, 1, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

90. Haillant (Nicolas), rue Claude-Gelée, Épinal (Vosges). — Élu membre de la Société le 24 janvier 1885.

Halévy (Joseph), maître de conférences de langue éthiopienne à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeu (Bogdano *Petriceïcu*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bukarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianu*, rue Mihaiuvoda, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université, 51, rue Monsieur-le-Prince, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Haverfield (F.), New College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, maître de conférences de philologie latine à la Faculté des lettres, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 16, place Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Heinrich (*G. A.*), doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles, Lyon (Rhône). — Membre de la Société en 1867.

Henry (Victor), docteur en droit et ès lettres, maître de conférences de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 30, rue de Bellain, Douai (Nord). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

100. Hingre, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (Abel), ancien conseiller municipal, professeur à l'École d'anthropologie, 39, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Jackson (James), bibliothécaire de la Société de géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; membre perpétuel.

Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirpitchnikov (Alex.), station de Luban, près Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 4 juillet 1874.

Kirste (Le docteur *Ferdinand Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882; membre perpétuel.

Klefstad-Sillonville, professeur à l'École des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1884.

Kont, professeur au collège, Auxerre (Yonne). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 5, rue de l'Oratoire-du-Roule, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; membre perpétuel.

110. Laurent, agrégé de grammaire, 40, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Ledrain (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales du Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'École du Louvre, 122, rue du Bac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

Leger (Louis-*Paul*), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881; président en 1882; membre perpétuel.

Lesage (Julien), 1, rue d'Angivilliers, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

Lévi (Sylvain), 17, rue Simon Lefranc, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Lévy (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives,* 62, rue Rodier, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loth (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, rue de la Glacière (Saint-Cyr), Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Luchaire (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, Paris. — Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

Malvoisin (Édouard), agrégé de grammaire, des lettres et de langue anglaise, professeur de rhétorique au collège Stanislas, professeur d'anglais à l'École commerciale (rue d'Argenteuil), 175, avenue du Maine, Paris. — Membre de la Société en 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

120. Maspero (Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, conservateur du musée de Boulaq et directeur des fouilles en Égypte, au Caire (Égypte). — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877, 1879; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur des Archives nationales, aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Méchineau (L'abbé), 35, rue de Sèvres, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mars 1884.

Melon (Paul), 59 *bis*, rue Jouffroi, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870 ; membre perpétuel.

Menagios (Le docteur Démétrios de), docteur en droit et en philosophie. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

Merwart (Le docteur K.), professeur au collège du 11e arrondissement, 2, Glockengasse, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Metzger (Moïse), rabbin, Belfort. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de là Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des chartes, 26, rue Boulainvilliers, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel.

130. Michel, professeur au lycée, 4, rue Nau, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), professeur à l'Université, Gand (Belgique). — Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Moisy, Lisieux (Calvados). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875.

Morteveille (Stanislas), professeur à l'Université, 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1878.

Nersès (Boyadjian). — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Nicole (Jules), professeur à l'Université, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

Nigoles (O.), professeur au lycée Jeanson de Sailly, 16, rue Louis-David, Passy-Paris. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878.

Noël (Charles), professeur au lycée, 1, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Nommès (P.-H.), 87, rue d'Assas, Paris. — Membre de la Société en 1867.

140. Oltramare (Paul), professeur au gymnase, rue Bonivard, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France, 40, avenue d'Eylau, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, place Saint-Alexandre, Varsovie (Pologne). — Élu membre de la Société le 27 février 1869.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, directeur d'études pour les langues romanes à l'Ecole pratique des hautes études, 11, rue de Varenne, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

Parmentier (Le général de division Théodore), membre du Comité des fortifications, 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883 ; membre perpétuel.

Pauli (Le docteur Carl), directeur de la Real-Schule, Uelzen (Hanovre). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

PAYSANT, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PEDRO II (S. M. dom), empereur du Brésil, membre de l'Institut de France, Adresser : à la Légation du Brésil, 12, rue de Téhéran, Paris. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877 ; membre perpétuel.

PELLETAN (*Charles*-Camille), député, 20, rue de Condé, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

PIERRET, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

150. PLESSIS (Frédéric), maître de conférences à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados). — Elu membre de la Société le 26 avril 1884.

PLOIX (Charles), ingénieur hydrographe, 47, rue de Verneuil, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873 ; président en 1874 ; membre perpétuel.

POGNON (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie). — Elu membre de la Société le 16 février 1884.

PONSINET (L.), licencié en droit, 5, rue Blainville, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

PONTON D'AMÉCOURT (Le vicomte Gustave DE), Trilport (Seine-et-Marne), et Paris, 18, rue de l'Université. — Membre de la Société en 1867.

PSICHARI (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'Ecole pratique des hautes études, 96, rue de Rennes, Paris. — Elu membre de la Société le 16 février 1884 ; administrateur délégué en 1884 ; administrateur pour 1885.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Le marquis DE), 3, rue Soufflot, Paris. — Elu membre de la Société le 4 novembre 1882.

REINACH (Salomon), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, 31, rue de Berlin, Paris. — Elu membre de la Société le 21 février 1880.

RENAN (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris. — Président de la Société en 1867.

RHYS (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 79, Woodstick Road, Oxford (Grande-Bretagne). — Elu membre de la Société le 9 janvier 1875 ; membre perpétuel.

160. RIANT (Le comte Paul-*Edouard-Didier*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 51, boulevard de Courcelles, Paris. — Membre de la Société en 1867.

RIEMANN (Othon), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes,* 5, rue Méchain, Paris. — Elu membre de la Société le 3 décembre 1881.

ROBIOU (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

ROCHEMONTEIX (Le marquis MAYENCE DE CHALVET DE), au Caire (Egypte). — Elu membre de la Société le 7 juin 1873.

ROLLAND (Eugène), château de Grantmon (Aunay-sous-Auneau), par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

ROMANELLI (Rocco). — Elu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite, 18, rue des Boulets, Paris. — Elu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Elu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Royer, professeur à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or). — Elu membre de la Société le 21 mars 1885.

Rudy (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

170. Saussure (Ferdinand de), maître de conférences de gothique et vieux haut-allemand à l'Ecole pratique des hautes études, 3, rue de Beaune, Paris. — Elu membre de la Société le 13 mai 1876 ; secrétaire adjoint depuis 1883.

Sauvayre (Constantin), professeur de linguistique, Buenos-Ayres (République Argentine). Adresser : aux soins de M. Cosson, libraire, Buenos-Ayres. — Elu membre de la Société le 12 mai 1877.

Sayce (H.-A.), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Elu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; membre perpétuel.

Sayous, professeur à la Faculté des lettres, Toulouse (Haute-Garonne). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre résidant de la Société des antiquaires de France, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Elu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Schœbel (Ch.), 15, rue Campagne-Première, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sébillot (Paul), 4, rue de l'Odéon, Paris. — Elu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Emile), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 15, rue de Condé, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Sepet (Marius-*Cyrille-Alphonse*), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 112, rue Saint-Dominique, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

180. Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Le docteur J.-S.), professeur de grammaire comparée à l'Université, 72, Stadhouderskade, Amsterdam (Pays-Bas). — Elu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiro (*Jean-Henri*), professeur au collège Sadiki, Tunis. — Elu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien member of the Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Elu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Elu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Elu membre de la Société le 20 février 1875.

Sturzinger. — Elu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Stussy (Henri), avocat, 12, rue du Bellay, Paris. — Elu membre de la Société le 3 mars 1883.

Švrljuga (J.-Krst.), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin, Croatie (Autriche-Hongrie). — Elu membre de la Société le 17 avril 1880.

190. Taverney (Adrien), 53, rue François Ier, Paris. — Elu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegner, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Elu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Vilh.), professeur à l'Université, 16, Lykkesholm Allee, Copenhague (Danemark). — Elu membre de la Société le 21 mai 1870.

Tournier (Edouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes études, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (le baron Charles de), Valergues par Lausargues (Hérault). — Elu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris. — Admis dans la Société le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wall (Charles-*Henry*), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres. — Elu membre de la Société le 26 avril 1879.

Watel, professeur au lycée Fontanes, 7, rue Bapst, Asnières (Seine). — Elu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Wilbois, commandant de gendarmerie, Orléans (Loiret). — Elu membre de la Société le 15 avril 1876; membre perpétuel.

Wimmer (Ludv.-F.-*A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemarck). — Elu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

200. Zobel de Zangroniz, 5, via Serrano, Madrid (Espagne). — Elu membre de la Société le 7 janvier 1882.

Zvetaieff (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Elu membre de la Société le 16 mai 1885.

AVIS.

Nos confrères sont instamment priés de vérifier dans la liste des membres les indications qui les concernent (nom; — prénoms; — titres, grades et qualifications; — adresse; etc.), et d'adresser les rectifications ou additions au secrétaire adjoint.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.
1866.	EGGER.
1867.	RENAN.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.
1869.	† BAUDRY.
1870-1871.	EGGER.
1872.	† THUROT.
1873.	GASTON PARIS.
1874.	PLOIX.
1875.	† VAÏSSE.
1876.	EGGER.
1877.	BENOIST.
1878.	MORWAT.
1879.	BERGAIGNE.
1880.	MASPERO.
1881.	GAIDOZ.
1882.	LEGER.
1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1884.	† GUYARD.
1885.	DE CHARENCEY.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ.

† BAUDRY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

† BOUCHERIE (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† CHASLES (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† DE LA BERGE. — Elu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'Ecole d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† DIDION (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans. — Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

† DIDOT (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† FOURNIER (Eugène), docteur en médecine et ès-sciences naturelles. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1884.

† Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg — Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

† Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langue arabe et persane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

† Halléguen (Le docteur). — Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1876. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† Le Saint, ancien officier. — Décédé en 1867 ou 1868.

† Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. — Décédé le 27 décembre 1884.

† Littré (*Maximilien-Paul*-Emile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1881.

† Lottner (Le docteur Carl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† Meyer (Maurice), ancien professeur à la faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'Ecole pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

† Rieutord, propriétaire. — Elu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

† Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870,

† Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868; vice-président en 1870-1871 : président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† Todd (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin) et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'Ecole des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Elu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

Chartres. — Imrimerie Durand.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 28

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 16 MAI AU 19 DÉCEMBRE 1885.

Séance du 16 Mai 1885.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Halévy, Ponsinet, Duvau, Psichari, d'Arbois de Jubainville, Dottin, Bréal, Berger, de Charencey, de Saussure, Bauer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. le secrétaire communique une circulaire ministérielle relative au congrès des Sociétés savantes de 1886.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Zvetaieff, Gustafsson, Sénéchal.

Hommages. V. p. lxj.

Communications. M. Halévy traite du dieu Χάαβος adoré à Petra, selon Epiphane, au IIIe siècle de notre ère. On ne peut songer à une *kaaba* arabe (édifice carré), car à cette époque l'arabe ne se parlait pas à Petra. La variante Χάαμος, adoptée par M. Halévy, répond bien au nom du dieu *Qavam* ou *Qajam,* souvent mentionné dans les inscriptions du Sinaï. Ce même nom se trouve probablement dans *Melek-al-*

qûm, nom donné dans le livre des Proverbes à un sage du Midi, et regardé à tort comme un nom arabe.

M. Halévy établit ensuite que le nom de *Kiryat-sepher* donné à la ville de Débir, dans le sud de la Palestine, ne signifie pas « ville des livres et de la science », mais « ville de la frontière ».

Des observations sont faites par M. Berger. Une conversation s'engage sur la signification bizarre ou obscure de beaucoup de noms propres composés, soit dans les langues sémitiques, soit dans les langues indo-européennes.

M. d'Arbois de Jubainville lit diverses notes de M. Havet : *uictima* signifie littéralement *uicaria;* γε se retrouve en latin dans **ne-ge, neg* (*negotium, negare, neg ritu,* etc.); l'*a* des parfaits *caui, faui, laui* est bref, mais leur *u* est double (*cău-ui,* non *cā-ui*). Des observations sont faites par M. Bréal.

Séance du 30 Mai 1885.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. de Charencey, d'Arbois de Jubainville, Dottin, Psichari, Duvau, Berger, Bauer.

M. le secrétaire adjoint se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communication. M. de Charencey fait une communication sur les langues du Caucase qu'il rattache aux langues de l'Extrême Orient, par des considérations puisées dans les noms de nombre : tcherkesse, *sé* (un); abkache, *sé-ka;* aware, *tsé;* cf. tibétain, *chik;* pahri, *cha;* de même mingrélien, *soumi* (deux); tibétain, *soum;* et ainsi de suite. M. de Charencey trouve une loi de transformation phonétique d'après laquelle *tlp* du tcherkesse est représenté par *lp* du chepang et du thakpa.

Des observations sont présentées par M. d'Arbois de Jubainville. M. Psichari demande si les représentations phoniques sont constantes et si les rapprochements entre les

deux groupes de langues reposent uniquement sur les noms de nombre, et rappelle à ce sujet les rapprochements tentés entre les langues ariennes et les langues sémitiques. D'autres observations sont présentées par MM. Berger et Dottin. M. de Charencey dit que son essai ne vise pas à être complet et qu'il a seulement voulu entamer la question.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 13 Juin 1885.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Schœbel, Bréal, Berger, Dottin, d'Arbois de Jubainville, Bauer, Ponsinet, Psichari, Halévy, de Saussure.

M. de Charencey se fait excuser de ne pouvoir venir à la séance.

Hommage. Voy. p. lxj.

Nécrologie. M. le président annonce la mort de M. Léon Renier. La Société de linguistique s'associe aux regrets qui ont été aujourd'hui même exprimés sur la tombe de M. Renier par notre secrétaire M. Bréal parlant au nom de l'Ecole des Hautes-Etudes.

Communications. M. Schœbel fait une communication sur le nom de la *Lorelei* de la chanson allemande. La sirène a reçu le nom de l'écueil : *lei* en moyen haut-allemand signifie *rocher*. Quant au premier élément *lore-*, il serait parent de *verlieren* (rocher de perdition). Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Bréal traite de la formation extraordinaire du participe passé *mortuus*, au lieu de **mortus*. Le mot, dans quantité de formules, était opposé à *vivus;* il semble lui avoir emprunté sa finale en vertu du même besoin de symétrie qui a suscité *meridionalis* comme pendant à *septentrionalis*.

M. Halévy commente devant la Société le texte d'une inscription phénicienne datée de la 26e année de Ptolémée Evergète, et discute la traduction donnée par M. Clermont-Ganneau. Des observations sont faites par M. Berger.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note de M. Havet tendant à établir que *Sateurnus* dans le Chant des Saliens (Festus) est une leçon correcte qu'il n'y avait pas lieu de changer en *Saeturnus*. Des observations sont faites par M. Bréal.

Séance du 27 Juin 1885.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Gaidoz, Psichari, Ponsinet, d'Arbois de Jubainville, Duvau, Dottin, de Saussure, Berger, Bauer, Mowat, Hauvette-Besnault.

M. de Charencey se fait excuser de ne pouvoir venir à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville donne lecture de divers articles de M. Havet : *Fons* est parent de *fendo*. *Vulua,* que son *u* sépare de *uoluo* et qui a pour variante *bulba*, est rapproché du scr. *garbha-,* gr. δελφύς. *Bēlua,* ramené à *bes-lua,* contiendrait le mot *le(u)a,* « lionne ». *Necesse,* proprement « infaillible », vient de *cassus,* comme *incestus* de *castus*. *Gn* en latin a la valeur de *ṅn :* le changement apparent de *cn* en *gn* est en réalité un changement en *ṅn,* parallèle au changement de *pn* en *mn;* la persistance d'un *e* ou d'un *o* devant *gn* en indique la quantité longue, autrement l'influence de la nasale gutturale les transforme en *i, u*.

Des observations sont faites par MM. Gaidoz, de Saussure, d'Arbois de Jubainville.

M. Mowat signale dans une inscription de Fréjus le mot κελευστής, « garde-chiourme », sous sa forme latinisée ([c]elevstae), et dans une inscription de Valloris (Vaucluse) le nom d'un dieu *Pipius* à rapprocher probablement de *pipiare* « vagir ». (Cf. *deus vagitanus* dans Saint Augustin.) Des observations sont faites par M. Berger.

M. Gaidoz rappelle l'étude inédite de M. de la Berge sur les Céleustes et les observations antérieures de M. Mowat sur le sujet.

La présente séance étant la dernière de l'année, le procès-verbal en est lu et adopté séance tenante.

Séance du 7 Novembre 1885.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Bréal, Bauer, Halévy, Bovier-Lapierre, Philippe Berger, Mowat, R. Duval, Psichari.

Assistants étrangers : MM. W. Meyer et Lutoslawski.

M. F. de Saussure, absent, est remplacé au bureau par M. Psichari. La séance est ouverte à huit heures et demie.

Nécrologie. M. le président annonce la mort de M. Léon Renier et de M. E. Egger. M. Bréal rappelle à ce sujet que M. Egger avait donné asile à la Société, dans son domicile, pendant le siège.

Présentations. M. Bréal présente avec M. L. Leger : M. Möhl, 5, rue des Messageries. M. Bréal présente avec M. Henry : M. Léon Job, professeur au lycée de Nancy (Meurthe-et-Moselle). M. Bréal et M. Havet présentent M. W. Meyer, professeur à l'Université de Zurich (Suisse).

Hommage. M. Bréal dépose un exemplaire du Dictionnaire de la langue Nahuatl ou Mexicaine, par M. Rémi Siméon, in-4°, LXXV-710 pages, Paris, Imprimerie Nationale, 1885, offert à la Société par le Ministère.

Communications. M. Bréal donne lecture à la Société de quelques pages de son mémoire intitulé : *Comment les langues réparent les points faibles de leur grammaire.* Des observations sont présentées par MM. Ph. Berger et J. Halévy, qui rapproche les phénomènes étudiés par M. Bréal de certains phénomènes analogues dans les langues sémitiques. Des observations sont présentées par M. R. Duval.

M. Halévy fait une communication sur le mot *temôle* qu'il rattache à *mâla* par analogie de *emeš*. Des observations sont présentées par M. R. Duval. D'autres communications sont faites par M. Halévy sur les mots *šeladda, šalamtu, namušot, nemuš*. Des observations sont présentées par MM. Berger et R. Duval.

M. Psichari donne lecture d'une note de M. Ch. Noël sur le mot *dame* et fait ensuite une communication sur le vocatif moderne δέσποτα, vocatif régulier de δέσποτας, formé sur le vocatif ancien δέσποτα, et rapproche les vocatifs nomin. ἱππότα, etc., dont l'équivalent se retrouve dans les nominatifs modernes ὁ Θοδωράκη. Des observations sont faites par MM. Bréal, Halévy, Mowat, R. Duval.

M. Mowat fait une communication sur *fortassis* qui serait une 2° personne du subjonctif d'un verbe **fortare*. Cette communication est un compte rendu de la même étymologie qui se trouve dans l'Academy. Des observations sont présentées par MM. Bréal, R. Duval, Psichari.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 21 Novembre 1885.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bréal, Berger, Bovier-Lapierre, Duvau, Bauer, Psichari, Dottin, Halévy, d'Arbois de Jubainville, de Saussure.

Assistants étrangers : MM. Léon Parmentier, Dr Meyer, Lutoslawski.

Hommages. V. p. lxj.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Job, Möhl, le Dr Meyer.

Présentation. MM. Havet et de Saussure présentent pour être membre de la Société : M. Léon Parmentier, élève diplômé de l'Ecole normale supérieure de Liège, 73, boulevard Saint-Germain, Paris.

Cotisations. M. le Trésorier pose une question générale au sujet des cotisations à recevoir des membres élus dans les dernières séances de l'année. Ces membres doivent-ils la cotisation de l'exercice qui finit? M. Bréal répond que déjà précédemment la Société a décidé de n'exiger la cotisation qu'à partir du mois de janvier de la nouvelle année, si l'élection n'a eu lieu qu'en novembre ou en décembre.

Communications. M. Berger, rappelant l'identification

déjà établie par M. Hommel entre Aphrodite et *Aštoret,* veut reconnaître dans Amphitrite une seconde forme hellénisée de la déesse sémitique. Il développe les traits de ressemblance qui existent entre Amphitrite et l'Aphrodite marine, et remarque que dans les représentations plastiques les deux déesses se confondent presque complètement. Dans la déformation d'*Aštoret* en *Amphitrité,* il y a une réminiscence du nom des *Tritons*, et un « calembour étymologique ».

M. Halévy combat à la fois la thèse de M. Berger et celle de M. Hommel, en faisant observer qu'il n'y a aucun exemple de *š* sémitique rendu par le φ grec. Le nom de pays *Gešur* a pu être transcrit par Γέφυρα, mais c'est que préalablement *š* avait pris la forme araméenne *th* (*Gethur*). A l'égard des voyelles, il rappelle que la prononciation ancienne d'*Aštoret* était *Aštart* ou *Ašturt.*

M. Bréal croit que les Grecs ont entendu « *Ašrotet* », dont ils firent *Aphrodite.* M. d'Arbois de Jubainville cite, à propos de Τρίτων, le vieil irlandais *triath,* « mer » (gén. *trethan*), supposant un préhistorique **trêton-*.

M. Bréal traite de l'action de l'analogie sur la forme des adverbes latins. D'après *hàc* (*vià*), *quà* (*vià*), on fit *citrâ, ultrà* et quantité d'autres adverbes; d'après *quò* (cf. *it clamor caelô*), *retrô*, *ultrô,* etc. — Ensuite M. Bréal, prenant texte d'un mot de M. Renan, dans le *Prêtre de Nemi,* développe l'idée que *mùnia,* « les institutions », et *moenia,* « les murailles », seraient étymologiquement identiques.

M. Halévy entretient la Société de quelques mots hongrois évidemment empruntés à un idiome iranien. Le nom de l'or *arany* (avec l'article : *az arany,* qui est une confusion pour *a zarany*) concorde avec le zend *zaranyem.* Le nom de l'argent *ezüst*, pour *erüst*, est le zend *erezatem.*

Séance du 5 Décembre 1885.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Dottin, Bréal, Psichari, Rubens Duval, Ponsinet, de Saussure, Duvau.

Assistants étrangers : MM. Lutoslawski, Léon Parmentier.

MM. de Charencey, Berger s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. M. Léon Parmentier est élu membre de la Société.

Présentations. MM. Leger et Duval présentent, pour être membre de la Société : M. Lutoslawski, 14, rue de l'Abbé de l'Epée, Paris. — MM. Duval et Halévy présentent : M. Isidore Lœb, 39, boulevard de Magenta, Paris.

Hommage. Voir p. lxj.

Commission. Sont désignés comme membres de la Commission de vérification des comptes : MM. d'Arbois de Jubainville, Duvau, de Saussure.

Communications. M. de Saussure expose une hypothèse sur l'origine du κ de βουκόλος, pour lequel on attendrait βουπόλος. Il traite ensuite du verbe allemand *dürfen,* dont les significations ont été très diverses, et qui semble devoir se relier au grec τέρπομαι. Des observations sont faites par MM. Bréal et Lutoslawski.

M. Bréal examine devant la Société deux inscriptions osques où figure le mot *herentas, herentateis.* L'opinion qui voit dans *Herentas* le nom d'une déesse (Vénus), est sans fondement. *Herentas* peut se traduire par *decretum.* Des observations sont faites par M. Psichari.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note de M. Havet sur la transcription d'aspirées grecques par une consonne double latine : *Acceruns* = Ἀχέρων. C'est ce même fait qu'il faut reconnaître dans *littera* que M. Bréal a montré être une latinisation de διφθέρα.

Séance du 19 Décembre 1885.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, R. Duval, Ph. Berger, Bauer, Dottin, Duvau, Ponsinet, Léon Par-

mentier, W. Meyer, Sénéchal, Möhl, Mowat, Psichari, de Charencey.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté. M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le secrétaire adjoint s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et d'une lettre de M. Regnaud, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, qui envoie à la Société un mémoire tendant à démontrer « que les changements amenés par la loi de Grimm dans les langues germaniques n'ont eu lieu que pour les consonnes fortes (simples ou aspirées) changées en douces, et postérieurement à la chute d'un *s* qui précédait à l'origine toutes les sortes non encore aspirées ». Ce mémoire pourra être lu dans une prochaine séance, non encore fixée.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Stanislas Lutoslawski et Isidore Lœb.

Présentation. MM. Bréal et Bergaigne présentent, pour être membre de la Société, M. Monseur, 11, rue de Vaugirard.

Rapport. M. d'Arbois de Jubainville lit le rapport de la Commission des comptes :

Messieurs,

Les recettes de la Société se sont élevées, pendant l'exercice 1884-1885, à la somme de 3,769 fr. 10, dont le détail suit. Dans cette somme, les cotisations ordinaires entrent pour la somme de 1,548 fr., représentant 129 cotisations, dont 100 pour 1885 et 29 arriérées. Le nombre des membres non perpétuels étant à peu près de 160, il en résulte que la proportion des membres qui ont payé leur cotisation est de 100 sur 160. Il convient d'ajouter que les 29 autres cotisations ne représentent pas toutes des cotisations grandement arriérées, mais en bonne partie des cotisations correspondant à l'année 1884. La moyenne des cotisations payées est donc supérieure à ce qu'elle était dans ces dernières années. Elle serait beaucoup meilleure encore si nous n'éprouvions pas toujours de grandes difficultés pour la rentrée des cotisations des membres étrangers. Nous voudrions qu'ils puissent suivre l'exemple des membres habi-

tant la province, dont toutes les cotisations nous sont parvenues cette année, à une exception près.

Parmi les dépenses, on verra figurer la somme de 738 fr. 75 qui représente l'achat d'exemplaires en nombre des fascicules épuisés. Cette mesure que la Société a prise dans l'intérêt de ses nouveaux membres, pour pouvoir leur fournir à meilleur compte ses publications, commence déjà à porter ses fruits, puisque le produit de la vente des anciennes publications s'est élevé cette année à 121 francs.

Enfin, votre trésorier a acheté 50 fr. de rente 3 0/0, ce qui porte nos rentes à 530 fr. 3 0/0, dont 50 fr. sont déposés à l'Imprimerie Nationale à titre de fonds de garantie. Ce dépôt d'ailleurs ne cause aucun préjudice à la Société, et nous touchons régulièrement les intérêts de cette somme. Enfin, votre trésorier espère pouvoir prélever sur le reliquat de cet exercice et sur les recettes prévues pour 1886 la somme nécessaire pour acheter encore 70 fr. de rente, ce qui portera le capital de la Société, pour la 21e année de son existence, à 600 fr. de rente.

Votre trésorier a jusqu'à présent conservé cette somme par devers lui en titres au porteur ; mais, en présence de son accroissement, il vous demande l'autorisation de la rendre inaliénable en la faisant transférer au nom de la Société de linguistique de Paris. Cette mesure aurait pour effet de mettre le capital de la Société à l'abri des accidents auxquels la vie d'un homme est exposée. Sans doute la Société renoncerait ainsi à pouvoir faire usage, à un moment donné, du tout ou d'une partie de son capital. Mais il convient de remarquer que cette obligation lui est déjà imposée par l'esprit de ses statuts, qui, en établissant que les sommes provenant des cotisations des membres perpétuels seraient capitalisées, ont voulu qu'elles formassent un fonds inaliénable, dans les intérêts duquel la Société retrouverait, d'année en année, l'équivalent des sommes qui lui sont versées annuellement par les autres membres. Or, la majeure partie de notre capital provient de cette source. Les rentrées annuelles et les secours que le ministère accorde chaque année à nos travaux, enfin nos rentes nous permettront toujours de faire face aux dépenses imprévues qui pourraient surgir.

RECETTES.

En caisse au 1er décembre 1884..........	2.103 fr.	20
Allocation du ministère pour 1885.......	1.500	»
Ventes de publications..................	121	»
Intérêts de 480 fr. de rente 3 0/0 représentant pour une part le capital des cotisations de 40 membres perpétuels................	480	»
1 cotisation perpétuelle................	120	»
100 cotisations pour 1885................	1.200	10
29 cotisations arriérées.................	348	»
	5.872 fr.	30

DÉPENSES.

Frais d'administration......	64 fr.	95		
Frais de recouvrement.....	39	13		
Entretien, chauffage, éclairage et gages du concierge...	143	80		
Frais de publications......	1.486	70		
Achat de fascicules épuisés..	738	75		
Achat de 50 fr. de rente 3 0/0	1.339	90		
	3.813 fr.	23	3.813	23
Reliquat au 18 décembre 1885.....			2.059 fr.	07

Les noms de plusieurs anciens membres de la Société qu'on ne pouvait plus considérer comme en faisant partie (leur trace étant perdue depuis nombre d'années) ont dû disparaître de la liste. Nous avons eu, en outre, quatre morts à déplorer, celles de MM. Baudry, Lévy, Renier et Egger. Malgré ces pertes, le nombre des élections nouvelles a été si considérable, que le chiffre des sociétaires a pu enfin cette année doubler le cap de la deuxième centaine; il est présentement de 206, dont 39 membres à vie.

H. d'Arbois de Jubainville, L. Duvau,
F. de Saussure.

Des remerciements sont votés à M. le Trésorier. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Election du bureau. On procède à l'élection du bureau pour l'année 1886. M. James Darmesteter, premier vice-président, décline toute candidature à la présidence pour l'année 1886. M. Rubens Duval est élu président, M. James Darmesteter premier vice-président, M. J. Halévy deuxième vice-président.

M. le Président propose à la Société de voter par acclamation le maintien en bloc des autres membres du bureau. La proposition est mise aux voix et adoptée. Le maintien de la Commission de publication est également voté par acclamation.

Communication. M. W. Meyer fait une communication à la Société sur l'*n* redoublé en celtique. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

La séance est levée à dix heures.

LIVRES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

DU 16 MAI AU 31 DÉCEMBRE 1885.

16 mai.

De la part de l'auteur : *Eloquence et philologie*, leçon d'ouverture faite au Collège de France le 14 avril 1885 par M. Louis Havet. Paris, 1885.

De la part de l'auteur : H. de Charencey, *De la conjugaison dans les langues de la famille maya-quichée*. Extrait du *Muséon*. Louvain, 1885.

De la part de l'auteur : A. Tardieu, *Voyage archéologique en Italie et en Tunisie*. In-4.

De la part de l'Institut Smithsonien : *Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year 1881*. Washington, 1883 ; in-8, XIV-837 p.

Bulletin de la Société franco-hispano-portugaise de Toulouse, tome V (1884), n° 4, et tome VI (1885), n° 1.

Boletin del circulo filologico matritense, n° 1 (1re quinzaine de mai 1885). Madrid, in-8.

Discours prononcé par M. René Goblet, ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, le 11 avril 1885, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

13 juin.

De la part de l'auteur : Victor Henry, *Trente stances du Bhâminî-Vilâsa accompagnées de fragments du commentaire inédit de Manirâma*. Paris, 1885 ; in 8, 73 p.

7 novembre.

De la part du Ministère de l'Instruction publique : Rémi Siméon, *Dictionnaire de la langue nahuatl ou mexicaine*. Paris, 1885 ; in-4°, LXXV-710 p.

21 novembre.

De la part de l'auteur : Victor Henry, *Le Subjonctif latin* (3e fascicule des *Esquisses morphologiques* de l'auteur). Douai, 1885 ; in-8.

De la part de l'auteur : A. Tardieu, *Voyage archéologique en Italie et en Tunisie*. In-4. — Le même, *Histoire abrégée de la ville d'Herment en Auvergne*. In-12.

De la part de M. Schœbel : Un numéro du journal *Das Magazin* contenant un article de M. Schœbel sur la Lénore de Bürger.

5 décembre.

De la part de l'Institut Smithsonien : *Report of the Bureau of education.*

VARIÉTÉS

A QUELLE SOUCHE SE RATTACHENT LES LANGUES DU CAUCASE?

Les langues dites *caucasiennes* ou *dioscuriennes,* à l'exception de quelques dialectes, tels que l'*ossète* ou *iron* qui est un membre de la famille iranienne, ne semblent se rattacher à aucun des groupes d'idiomes environnants par le moindre lien de parenté reconnu. Elles se divisent en quatre groupes : *géorgien, lesghien, tchetchenze* et *tcherkesse* ou *adighé,* notablement différents les uns des autres, mais paraissant toutefois offrir entre eux certaines affinités de grammaire et de vocabulaire. En vain, l'illustre Bopp avait-il prétendu les rattacher aussi bien que les dialectes malayo-polynésiens à une forme archaïque du parler indo-européen. Sa manière de voir ne paraît avoir été adoptée par aucun linguiste, et il faut admettre que les dialectes dioscuriens diffèrent autant de leurs voisins d'origine aryenne, sémitique ou touranienne, que le basque, par exemple, diffère de l'espagnol ou du provençal.

Est-ce à dire cependant que ces idiomes montagnards ne se rattachent à rien de connu, et de ce qu'ils ne possèdent point de congénères parmi leurs voisins plus ou moins proches, devons-nous conclure à leur isolement absolu?

Nous ne le pensons pas pour notre part. On a si souvent fini par reconstituer une famille aux idiomes qui faisaient le plus figure d'enfants trouvés que nous nous défions beaucoup de la théorie qui consiste à multiplier les centres irréductibles de formations linguistiques.

Précisément, les langues en question nous ont paru of-

frir certaines ressemblances importantes avec une autre famille philologique qui n'est toutefois nullement contiguë, nous voulons parler des dialectes de l'Extrême-Orient ou *transgangétiques*, et spécialement du tibétain et des dialectes népalais. Les termes les plus usuels et les plus importants, notamment les dix premiers noms de nombre, offrent souvent entre eux une ressemblance qui va presque jusqu'à l'identité. Sur une trentaine de mots par nous confrontés, il s'en est bien trouvé au moins les trois quarts de fort ressemblants. Nous avons d'autant plus de raison d'écarter ici l'intervention du hasard, qu'en définitive les analogies nous ont paru nulles ou à peu près imperceptibles lorsque nous avons voulu comparer ces mêmes termes avec leurs équivalents dans les dialectes environnants. Sans doute, nous n'entreprenons pas de donner ici une démonstration en règle à l'appui de la thèse d'une parenté à reconnaître entre les dialectes des rives de la mer Noire et ceux de la mer de Chine. Un volume y suffirait à peine ; mais nous croyons du moins, en offrant ici au lecteur le résumé de ce que nous avons publié à ce sujet il y a plusieurs années déjà, donner ce que l'on appelle, en langage juridique, un commencement de preuve. Il nous suffira ici de jouer le rôle du limier qui, s'il n'attrape pas le gibier, indique du moins la piste à suivre.

Quoi qu'il en soit, voici la liste des principales affinités lexicographiques que nous avons pu découvrir entre les deux familles de langues :

1° Tête.

Géorgien, *thawi*.
Gyami (dial. chinois de l'Ouest), *thaou;* — chinois cantonnais et mandarinique, *théou, téou;* — mincopien ou andaman, *tabay*.

2° Nez.

Aware, *komog ;* — antsoukh, *koumoug*.
Kasia (dial. de l'Assam), *ka-kumouî* (*ka* est ici un des préfixes dont cet idiome fait un fréquent usage).

3° Narines, nez.

Tcherkesse, *peh, feh;* — absné, *pintsa.*
Chinois, *pi;* — sino-japonais, *fi.*

4° Bouche.

Laze, *pikkhi;* — touchi, *bak;* — tchetchenze, *bagga.*
Thaï ou siamois, *pak.*

Remarquez l'analogie sans doute fortuite avec certains termes indo-européens, le français *bec* (prob. d'origine celtique) et le latin *bucca.*

5° Gueule, bouche.

Géorgien, *piri;* — arménien, *piéran* (prob. pris au géorgien).
Barman (dial. de Ténasserim), *parat.*

6° Dent.

Tchetchenze, *tsergitsch;* — ingoutsche, *tsargitsch;* — touchi, *dzerka.*
Chépang (dial. népalais), *srék.*

7° Langue.

Akoutsche, *limzi.*
Thaï ou siamois, *lin.*

8° Main.

(Ire rac. *klg*).

Ingoutsche, *koulg;* — géorgien, *kh'éli.*
Lepcha (dial. népalais), *kaliok.*

(IIe rac. *kr*).

Aware, antsoukh et tchari, *kwer.*
Doumi (dial. népalais), *kar;* — dhimal (dial. népalais), *kour.*

Remarquez l'analogie sans doute fortuite avec le grec *χείρ*, l'irlandais *gairdean,* « le bras ».

(IIIe rac. *kt*).

Tchetchenze, *kouït;* — kaboutsche, *koda.*
Chépang, *kouït;* — moï-thaï (dial. de Siam), *khoït;* — vayou (dial. népalais), *got;* — changlo (dial. d'As-

sam), *gadang;* — khoïbou (dial. barman), *khoût;* kapwi, *kout.*

(IVe rac. *rtl, lt*).

Didoëthi, *retla.*

Kakhyen (dial. barman), *letla;* — singpho (dial. barman), *letta;* — mroú (dial. barman), *roût;* — pahri (dial. népalais), *la.*

9° Pied.

Laze, *kouska;* — ingoutsche, *kog;* — tchetchenze, *kok;* — kouba, *kokar.*

Mroú, *koûk;* — sino-indou, *kok;* — andaman, *gouki;* — dhimal, *khokoï;* — serpa (dial. tibétain), *kangpa;* — sgaw (dial. barman), *khó;* — koumi, *khoû;* — sino-japonais, *kio;* — sino-annamite, *tchiok* (avec mutat. de la gutt. en chuintante).

10° Jambe, pied.

Tcherkesse, *tlé.*

Vayou, *lé;* — chépang (dial. népalais), *la;* — abor (dial. assamien), *alé* (*a* préfixe).

11° Jour.

Tchetchenze, *dini.*

Denwar, kouswar, gurung et murmi (dial. népalais), *dini;* — kousounda, *dina,* « soleil ».

Ce terme pourrait bien être d'origine indo-européenne. Nous trouvons pour « jour » : *dinam* en sanscrit ; *din* en hindoustani ; *diena* en lithuanien, etc.

12° Étoile.

Akoutche, *zouri.*

Maring, *sorwa;* — sounwar, *soru.*

13° Feu.

Absné, *ma;* — tcherkesse, *mapfa.*

Tibétain, *mé;* — barman et moïthaï, *mi, mih;* — khoïbou, *moï;* — tangouthi, *may.*

14° Eau.

Dido, *htli, khtli;* — andi, *tlen;* — aware, *khtlem;* — tchetchenze, *khi;* — tchari, *khim;* — ingoutsche, *khou.*

Kasia, *kaoum;* — gurang, *kyou;* — néwar, *laou;* — barman, *ré;* — rukheng, *ri;* — chépang, *ti;* — sgaw, *thi.*

15° Pierre.

Tchetchenze, *kéra;* — kazi-koumouk, *tchérou.*

Lepcha, *goor.*

Ce terme, que l'on ne retrouve que dans un fort petit nombre de langues de cette souche, ne pourrait-il pas passer pour un emprunt fait aux dialectes indo-européens? Nous avons, par exemple, *karr* en arménien; *goor* en albanais; *carraig* en breton, d'où peut-être le basque *harri.*

Le terme véritablement indigène pour *pierre* semblerait s'être conservé sous sa forme la plus pure dans l'akoutche *kaka,* à laquelle se rattachent l'absné *kaou* et le géorgien *hwa.*

Cf. le rukheng *kyauk.*

Passons maintenant aux noms de nombre :

I.

1° Tcherkesse, *sé;* — absné, *sé-ka* (*ka* suffixe); — tchetchenze et ingoutsche, *tza;* — aware, *zé;* — andi, *zev.*

Mikir, *ni-si;* — kusunda, *goï-sang;* — choutia, *doug-sa.*

2° (Forme *chg, sg.*) Suane, *echgou.*

Tibétain (langue écrite), *gtçhig;* (langue parlée), *chik;* — tangouthi, *djik, tchik;* — pahri, *chi.*

II.

Aware et antsoukh, *ki-go* (*go* suffixe); — akoutche, *kwi.*

Play (dial. siamois), *ki;* — yakha, *kich.*

Ce nom de nombre offrirait quelque analogie avec les formes correspondantes dans les dialectes ougro-finnois. On a, par exemple, *kaksi* (deux) en suomi; — *kyk* en wotièque; — *kettœ* en hongrois.

III.

Géorgien, *sami;* — mingrélien, *soumi;* — suane, *sémi;* — didoëthi, *son;* — aware, *chab-go.*

Théburskud et tibétain parlé, *soum;* — siamois, *sam;* — murmi, *som;* — chinois, *ssan, san;* — chinois de Canton, *ssam;* — mroú, *choúm.*

IV.

Tcherkesse, *ptlé.*

Hor, *pla;* — chépang, *ploï*-jo; — dofla, a-*pli;* — takpa, *plí;* — murmi, *bli;* — sak, *pri;* — pgwo, *li;* — lohorong, *ri.*

V.

Tcherkesse, *tkou;* — tchetchenze, *pkhi;* — kazi-koumouk, *khé;* — laze, *khout.*

Chinois, *gou;* — sino-japonais, *go.*

VI.

Kazi-koumouk, *rehkh;* — akoutche, *ourêekh* (forme primitive probable, *krehkh* ou *trehkh*).

Tibétain, *droug, drouk;* — moï-thaï, *thorok;* — rukheng, *kraoúk;* — takpa, *kro;* — singpho, *krok;* — sounwar, *rouk;* — sino-japonais, *rok;* — tangouthi, ou-*rouch.*

VII.

Géorgien, *sqwidi, s'qwodi;* — laze, *s'kit.*

Chinois (de Canton), *tsat;* — lao; *tset;* — siamois, *chet;* — ahom, *chit;* — chinois mandarinique, *thsi.*

VIII.

Mizdjedji et tchetchenze, *bar;* — laze, *ovro;* — mingrélien, *rwo;* — suane, *ara.*

Taksya, *bhré;* — chépang, *prap;* — gurung, *pré;* — doumi, *ri.*

IX.

Géorgien, *tskhra;* — mingrélien, *tchkoro;* — suane, *tchkara.*

Singpho, *tsékou;* — chépang, *takou;* — tengsa, *thakou;* — sino-cantonnais, *kou;* — tibétain (langue parlée), *gou;*

— barman, *ko;* — hor (dial. du Tibet), *go;* — thochou' *rgou*-ni.

X.

Tcherkesse, *pché;* — koura, *vets;* — absné, *dje-ba.*
Tibétain (écrit), *btchou;* — chinois, *chi;* — théburskud, *chouï.*

Nous laissons le lecteur juge de la question de savoir si tous les rapprochements lui semblent fortuits et si l'hypothèse d'une parenté à établir entre les dialectes transgangétiques d'une part, et de l'autre ceux du Caucase, n'est pas en définitive celle qu'il lui paraîtra le plus prudent d'accepter. Ajoutons que d'autres caractères encore semblent unir ces langues les unes aux autres, par exemple l'incroyable dureté de leur système phonétique qui contraste d'une façon si tranchée avec la douceur de celui des dialectes ougro-finnois, l'emploi fréquent des particules dites *numérales* dont un certain nombre semblent identiques dans la plupart de ces langues; les tendances monosyllabiques du tcherkesse et des dialectes de son groupe qui rappellent assez le monosyllabisme plus accentué du tibétain et du chinois, etc. Enfin, on peut établir certaines lois de permutation des sons, lorsqu'ils passent des idiomes du Caucase à ceux de l'Himalaya ; citons entre autres la chute du *t* tcherkesse suivi de *l* dans les dialectes népalais des Chépangs et des Thakpas. On en pourra juger par l'exemple suivant :

	Tcherkesse.	Chépang.	Thakpa.
Pied,	*Tlé,*	*La,*	*Lé*-mé.
Quatre,	*Ptlé,*	*Ploi*-jo,	*Pli.*

Nous avons donc tout lieu de supposer qu'à une époque fort ancienne, antérieure peut-être aux premières migrations des Indo-Européens et des Sémites, toute la région de l'Asie centrale, située entre la mer de Chine et la mer Noire, avait été occupée par des peuples d'une seule et même race, et parlant des dialectes apparentés à la fois au chinois et au géorgien, au tcherkesse et au tibétain. Ils auraient, en ces temps reculés, séparé les unes des autres les populations à langues agglomérantes qui se seraient trouvées ainsi

cantonnées, les unes dans la Sibérie, le Turkestan chinois, telles que les tribus dites *Touraniennes,* les autres dans les régions méridionales, telles que les Dravidiens.

Comte DE CHARENCEY.

LE MOT *DAME*.

La transformation de *o* latin en *a* roman est un fait rare : on ne cite guère, dans ce cas, que les mots *dame, danger* et *langouste*. Littré et M. Brachet signalent le fait sans l'expliquer. Voici une hypothèse, qui pourrait éclairer la question.

Nous avons de nombreux exemples de *e* et de *i* latins, devenus *a* en français. Types : *fémina, femme* (prononcé *fam'*) et *hinnire, hennir* (prononcé *anir*). Nous savons (cf. Thurot, *Histoire de la prononciation française*) que le XVIe, le XVIIe et une partie du XVIIIe siècle ont prononcé *fan-me, han-nir* : c'est la répugnance que nous éprouvons à nasaliser la voyelle qui précède un *n* ou un *m*, qui a peu à peu amené la prononciation du son *an* au son *a*.

Cela posé, peut-être trouverons-nous là la solution que nous cherchons.

Langouste. — Pour *langouste*, la difficulté paraît légère. *Locusta* a sans doute donné *longouste*, par une nasalisation qui n'est pas sans exemple (cf. *réddere, rendre*) ; *c* devenu *g* se retrouve dans *ciconia, cigogne* et dans d'autres mots encore. Reste à justifier le changement de *on* en *an*. Nous y viendrons bientôt.

Danger. — *Dóminiárium* a donné régulièrement *dongier*. Je trouve dans Littré : XIIe siècle, *dangier* (Sax. VI) et *dongier* (*id.* XVI) ; XIIIe siècle, *dangier* (la Rose, 1890) et *dongier* (Merlin, f° 30). A partir de cette époque la forme *dangier* prévaut. Ces exemples, surtout les deux premiers, tirés du même poème, nous prouvent qu'à la même époque,

dans la même bouche, le son *an* se rapprochait assez du son *on*, pour que le même copiste pût le transcrire indifféremment *on* ou *an*. Ce caractère équivoque du son nasal s'est maintenu longtemps dans le patois de l'Ile-de-France. On se rappelle Martine, des *Femmes savantes* (II, 5) :

Hélas! *l'an* dit bien vrai,

et les paysans du *Festin de Pierre* (II, 1) : *sayant* pour *soyont*, *équiant* pour *étiont*, etc. En Franche-Comté cette prononciation prévaut encore aujourd'hui. On dit *Alphanse* pour *Alphonse*.

Dame. — Le mot dame s'expliquerait de la même manière. Rien n'empêche d'admettre que ce mot ait d'abord eu le son nasal. Rien ne confirme cette assertion dans les témoignages écrits, mais rien ne la contredit. N'est-il pas vraisemblable que si *fémina* a donné *fan-me*, *dómina* ait donné *don-me*. Si on admettait cette hypothèse, on irait facilement de *don-me* à *dan-me*, comme on a été de *dongier* à *dangier*. Remarquons à ce propos les *Dompierre* à côté des *Dampierre* et les *Dommartin* à côté des *Dammartin*, parfois dans la même région. Quant au changement de *dan-me* en *dame*, il se justifierait comme celui de *fan-me* en *fam'* et de *han-nir*, en *anir*.

C. Noel,
Professeur au Lycée de Grenoble.

NÉCROLOGIE.

M. Jean Paplonski (décédé à Varsovie le 28 novembre) était né dans le gouvernement de Wilna en 1819. Il fut, dans sa jeunesse, l'un des collaborateurs de Linde, le grand lexicographe polonais. Il fut professeur de russe à l'Académie théologique de Varsovie, professeur de grammaire comparée à l'École supérieure, et enfin directeur de l'Éta-

blissement des sourds-muets auxquels il a rendu de grands services. On lui doit un certain nombre de travaux en russe et en polonais, notamment une traduction polonaise de la Chronique d'Helmold, une *Leçon d'ouverture du cours de grammaire comparée* (Varsovie, 1864), des *Leçons* (lithographiées) *de grammaire comparée,* une *Étude sur la langue roumaine* (1865), sur l'*Origine du langage* (1867). Il a donné aussi des remarques sur la langue russe (en russe, Saint-Pétersbourg, 1865).

L. L.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 29

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 9 JANVIER AU 18 DÉCEMBRE 1886.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1886.

Présidence de M. Rubens DUVAL.

Présents : MM. Dottin, Halévy, Bauer, Psichari, L. Parmentier, W. Meyer, Duvau, Ponsinet, de Saussure, Rubens Duval, Berger, Leger.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Monseur.

Communications. Il est donné lecture de notes de M. Havet sur l'ablatif latin, sur le grec ἐτός « en vain ».

M. Rubens Duval traite de l'assyrien *šalamtu* « cadavre » : il vaut mieux lire *šalavtu*; sous cette dernière forme le mot peut se comparer à des mots connus d'autres langues sémitiques. Des observations sont faites par M. Halévy. M. Duval traite aussi de mots assyriens qui paraissent empruntés à l'iranien, entre autres *barbaru* « hyène ». M. Halévy conteste ces emprunts. Différentes étymologies sont encore présentées par M. Duval.

M. Halévy donne une explication du terme talmudique

gewîl « peau à écrire » ; *gewîl* a aussi le sens de « pierre taillée grossièrement » et se rattache à l'hébreu *gibli* « tailleur de pierres » ; à son tour *gibli* est proprement le nom des habitants de Byblos. La préparation du parchemin et la taille des pierres furent en effet des industries florissantes à Byblos ; le grec βύβλος conserve le souvenir d'une troisième industrie de cette cité, celle du papyrus. Des observations sont faites par M. Rubens Duval.

Nécrologie. M. Leger annonce la mort de M. Paplonski, directeur de l'École des sourds et muets à Varsovie. Il était, parmi nos confrères étrangers, l'un des plus attachés à la Société.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. P. Regnaud relatif à la loi des consonnes de Grimm.

Séance du 23 Janvier 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Baize, Léon Parmentier, Duvau, Psichari, Halévy, Dottin, de Saussure, Rubens Duval, S. Lévi, Bréal, Bauer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville lit un article de M. Havet sur l'*r* de *cur, igitur,* et sur *furere*. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure, Baize.

M. Bréal fait une communication sur le titre de *lecteur en grimaulde* que portaient certains professeurs dans la vieille Université. Les *grimaulds* étaient les élèves des basses classes. Il y a là une altération du mot *grammaire* (cf. *grimoire*) ; au moyen âge on employa aussi *garamantes* pour *grammairiens*.

M. Halévy traite de la transcription de mots perses en babylonien : *ar-tak-sas-sa* représente *Artakšaθra* ; en égyptien aussi c'est une sifflante qui rend le θ*r* perse. Cependant la version sémitique des inscriptions de Perse porte *Ar-tak-satr*. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Halévy fait ensuite une communication sur la syno-

nymie de l'hébreu *berit* et du grec διαθήκη dans la Bible. Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Dottin lit un travail de M. Ernault contestant les exemples du duel celtique qu'on avait cru reconnaître dans les inscriptions de la Gaule. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Psichari traite du néo-grec ἄσπρος « blanc » et ἄσπρον nom d'une monnaie. Il cherche, en se fondant sur une glose du glossaire de Laon, à rattacher ἄσπρον à un latin *asperum*. Des observations sont faites par MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville. M. Halévy signale le nom de monnaie ἄσπρον dans le Talmud comme division du denier existant probablement dès le IIe siècle; on a voulu le retrouver aussi dans le Zend-Avesta.

A propos de la communication précédente, M. Bréal expose une étymologie du latin *asper* qui en fait le pendant et l'opposé de *prosper* (*pro spere, a spere*).

Séance du 6 Février 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Malvoisin, Möhl, Halévy, Sénéchal, Berger, Duvau, Bauer, Dottin, Bréal, d'Arbois de Jubainville, Rubens Duval, L. Parmentier, de Saussure, de Charencey, Monseur.

Hommage. V. page xciv.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville lit une note de M. Havet, dans laquelle le double *p* de *Iūppiter* est attribué à l'intensité des syllabes initiales latines, et où *Diespiter* est posé comme représentant le nominatif du mot dont *Iūppiter* était le vocatif.

M. Bréal constate que l'auteur ne réfute pas l'interprétation de *Diespiter* par « père du jour ».

Un second article de M. Havet traite de la possibilité de retrouver la scansion *silŭa salŭus,* chez les vieux poètes latins. M. Bréal, à ce propos, cite les formes épigraphiques SVLEVIABVS, SVLEVIIS, nom de certaines déesses (*silviae*). Il rappelle aussi que Priscien mentionne déjà *silŭa.*

M. Duvau fait une communication sur les traces de liquide sonnante dans les formes personnelles du verbe celtique. On trouve tantôt *re, le,* tantôt *ri, li,* et cette diversité semble être en relation avec le vocalisme de la syllabe suivante. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, de Saussure.

M. Bréal examine devant la Société le passage d'Aulu-Gelle où sont rapportés les noms d'une série de divinités féminines, épouses des principaux dieux des Romains. Parmi ces noms, celui des *Moles Martis* se retrouve dans une inscription ; il est à rapprocher du mot *mulier*. Diverses observations sont présentées par MM. Malvoisin, Berger, de Saussure.

M. Halévy développe l'opinion que les signes *a, i, u,* dans l'écriture cunéiforme des inscriptions perses, valent aussi dans certains cas, pour *ah, ih, uh*. Ainsi se résout le désaccord qui semble régner entre *Harauvatiš* et les transcriptions babylonienne et grecque *Arahuati*, 'Αραχωτία ; entre *Auramazdà* et le persan *Hormuzd,* etc. Observations par M. de Saussure.

Séance du 20 Février 1886.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Malvoisin, Luchaire, Berger, d'Arbois de Jubainville, de Charencey, Möhl, Ponsinet, Halévy, W. Meyer, Psichari, de Saussure, Duvau, Dottin.

M. Rubens Duval s'excuse par lettre de ne pouvoir venir à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté,

Election. Est élu membre de la Société : M. Brieussel, professeur au petit lycée de Talence, présenté dans une précédente séance par MM. Meyer et Berger.

Communications. M. de Saussure traite de l'étymologie du verbe πρέπω ; il conclut à une parenté avec le latin *corpus.* Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. d'Arbois de Jubainville lit trois articles de M. Havet,

intitulés ἄριστον, πούς, ἄγρυπνος. Une conversation s'engage entre plusieurs membres au sujet des opinions émises par M. Havet.

M. de Charencey donne lecture d'une note de M. Ernault destinée à montrer que le basque *arloté* est emprunté à un dialecte roman. M. de Charencey se range à l'avis de M. Ernault.

M. Malvoisin fait une communication sur le *p* irrégulier du nom de nombre quatre en roumain (*patru*). M. W. Meyer observe que, devant *a*, le latin *qu, gu,* a toujours donné *p, b,* en roumain; seulement les exemples sont en nombre restreint. L'un d'eux est *iepă* = *equa*.

M. de Charencey examine devant la Société les caractères phonétiques de la langue *mam* du Soconusco. Ils conduisent à considérer cette langue comme un sous-groupe oriental du maya-quiché.

M. Halévy traite du mot hongrois *teve* « chameau ». On le retrouve dans tout le groupe méridional de l'ougro-finnois. Partant de la forme *tamgha* qui est celle du vieux turc, M. Halévy conjecture que le mot est emprunté à l'iranien, et identique au persan *tank* « monnaie ou marque » (le chameau étant l'animal marqué au fer rouge).

Séance du 6 Mars 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Nommès, Malvoisin, Bréal, Isidore Lœb, Duvau, Psichari, Rubens Duval, Möhl, Halévy, de Charencey, d'Arbois de Jubainville, L. Parmentier, Bauer, Dottin, Berger, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Présentation. MM. Sylvain Lévi et Duvau présentent pour être membre de la Société : M. Maurice Roger, 4, rue du Hâ, Bordeaux.

Délégation. M. Bréal communique une circulaire ministérielle concernant le congrès annuel des Sociétés savantes qui aura lieu du 27 au 30 avril prochain.

MM. Berger, Halévy, Malvoisin, Mowat, Psichari, représenteront notre Société au Congrès.

Hommages. De la part de l'auteur : *Notice sur Emile Egger* par Anatole Bailly ; Orléans, 1886. — De la part de M. de Charencey : *Actes de la Société philologique, année 1884;* Alençon, 1885. — De la part de M. Berger, une plaquette intitulée *Amphitrite.*

Communications. Des noms de *Jacobèl* et de *Josephèl* découverts sur les pylones de Karnak, M. Berger tire une série d'indications historiques et chronologiques sur le séjour des Hébreux en Egypte, dont il fait l'exposé devant la Société. — M. Halévy pense qu'il n'est pas certain que ces noms s'appliquent aux Hébreux ; beaucoup de tribus sémitiques en portaient de semblables, et ce pourrait même être des noms de ville. M. Halévy discute aussi les questions chronologiques soulevées par M. Berger.

M. Bréal traite du mot μῶλυς « émoussé, stupide » à rapprocher de ἀμβλύς et de μόλυβδος, en second lieu du latin *Heri* « hier », dans lequel l'*i* (primitivement long) a été ajouté après coup, sur le modèle de certains locatifs adverbiaux (*postri-die,* etc.).

M. Halévy signale les corrections à faire au texte d'un verset du 23e chapitre d'Ezéchiel. Ce verset contient plusieurs noms ethniques altérés ou méconnus. Le mot *gamadîm* doit se lire *gamarîm,* les Cimmériens ; *hêlek* que les Septante ont traduit par δύναμις σου, est le nom de la Cilicie; les mots *benê arwad* peuvent se changer en *minni Ararat,* l'Arménie. Des observations sont faites par MM. R. Duval, Berger.

Séance du 20 Mars 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. J. Halévy, Duvau, Ponsinet, Lutoslawski, Bréal, W. Meyer, Psichari, Parmentier, Monseur, Möhl, de Charencey, Bauer.

La séance est ouverte à huit heures et demie. Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. de Saussure, secrétaire adjoint, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Élection. Est élu membre de la Société : M. Maurice Roger.

Hommage. De la part de l'auteur : *Le parfait grec, sa signification et son emploi*, par J. Delbœuf, professeur à l'Université de Liège et à l'Ecole normale des humanités. Gand, 1886. brochure in-8 de 19 pages.

Communications. M. W. Meyer entretient la Société du pronom démonstratif moderne τέτοιος, qui répond à l'ancien τοιοῦτος comme sens et comme emploi. Phonétiquement, il est impossible de rattacher τέτοιος à τοιοῦτος, comme on l'a quelquefois tenté. Le point de départ de τέτοιος est l'accus. neutre sing. τί τοῖον, cf. τί ποτέ etc. Τί τοῖον donne τί τοῖος, τί τοία ; les combinaisons τιτοῖος etc. se trouvent dans les textes du moyen âge. Il faut considérer d'autre part la forme ἔτοιος, qu'on rencontre également au moyen âge. L'ε de ἔτοιος s'explique de la même façon que l'ε de ἐτοῦτος par analogie de ἐκεῖνος ; on a donc dit ἐτοῖος au lieu de τοῖος. La forme τέτοιος est le résultat d'une contamination des deux formes ἔτοιος et τίτοιος. Le déplacement de l'accent s'explique par la proclise, comme dans τιποτέ, aujourd'hui τίποτε. Le τ des démonstratifs τόσος, τοῦτος a pu également contribuer à la présence du τ dans τέτοιος pour ἔτοιος. Ce serait un facteur de plus à considérer ici. — A l'appui de cette filiation analogique, M. Meyer traite de l'adverbe τώρα, qu'il ne fait dériver ni de τῇ ὥρᾳ, ni de ἔτι ὥρα. Dans τώρα nous avons un datif ὥρᾳ qui devient adverbe de temps. Le τ doit sa présence à l'analogie d'adverbes démonstratifs comme τότε, cf. ὅτε etc. — Des observations sont faites par M. Bréal et par M. Psichari, qui émet quelques objections à la dernière étymologie et propose *tuttora* (?), cf. μοῦλτος de *tumultus* dans Du Cange.

M. Bréal fait une communication sur *-cunque* signifiant de quelque endroit que ce soit, comme dans *quicunque,* un homme de quelque endroit qu'il soit. En second lieu sur *malus*, qui d'après l'osque *mallus,* peut remonter à une forme *malvus,* C. Hoffman (*Archiv de Wölflin*) suppose que ce *malvus* s'est conservé dans le roman, et qu'il a donné

naissance, par un dérivé, à *mauvais*, avec le sens de mou, lâche (cf. faul). M. Bréal pense que *malvus* se rattache à μῶλυς = ἀμαθής qu'il a rapproché de ἀμβλύς et de μόλυβδος dans la séance précédente. Μόλυβος, μολυϝος, μολϝος pénètre en Italie et donne *malvus*. Le rapport serait le même qu'entre ὅλος et *salvus*. Le développement du sens est : lourd, sot, mauvais. Il y a un développement analogue dans *robur* et *robustus*. M. Bréal en terminant dit qu'il faut tenir compte dans les explications linguistiques du rôle de la métaphore dans le langage. — Des observations sont faites par MM. de Charencey et Halévy.

M. de Charencey fait une communication sur le nom et la situation géographique de Xibalba, qui, d'après lui, n'est pas une ville chimérique; on en peut fixer la fondation vers le Ier siècle de notre ère.

M. J. Halévy fait une communication sur *môbâ*, lieu d'entrée; la formation paraît irrégulière, si l'on considère la racine *bô:* il faudrait *mâbô*. *Mâbô* se rencontre en réalité à côté de *môbâ*. Quant à cette dernière forme, elle est due à l'analogie de *môça*, rac. *mça*, qui signifie sortie. L'analogie provient de la juxtaposition; cf. *noctu diuque*. M. Halévy fait une seconde communication sur le néo-hébreu *harê*, signifiant voici. *Harê* avec un suffixe, *harêni*, signifie me voici. D'autre part, *harê* en araméen se trouve sous deux formes : *'arû* et *alu*, qui font quelque difficulté. Mais la forme syriaque mérite considération : *har-kâ*, voici ici ou *har-tamân*. Le mot *har* est une particule composée de deux autres particules monosyllabiques, d'un démonstratif *hâ* et d'un verbe signifiant voir, *ra'a; harê* répondrait donc exactement à voici.

Des observations sont présentées par M. Rubens Duval qui rappelle qu'une étymologie semblable avait déjà été proposée. La difficulté provient de l'araméen où une racine *ra'a* n'existe pas. M. R. Duval pense que le mot vient du grec.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 3 Avril 1886.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Berger, Ponsinet, Duvau, Dottin, Halévy, Monseur, Bréal, d'Arbois de Jubainville, de Charencey, Lutoslawski, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages, v. p. xciv.

Présentation. MM. d'Arbois de Jubainville et Dottin présentent pour être membre de la Société : M. l'abbé Jean Rousselot, licencié ès-lettres, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Communications. M, Monseur présente différentes étymologies ; le sanscrit *mitra* « ami » et *mayas* « joie » sont ramenés à la racine *smi-* « sourire », par perte de l'*s* initiale. Le nom de Ἐργάνη, appliqué à la déesse Athéné, est comparé au sanscrit *arjuna*. Un rapprochement est fait entre ἐσθίω et le sanscrit *èdhatê* pour **ĕzdhatê*. Des observations sont faites par MM. Halévy, de Saussure.

M. Duvau traite des deux verbes irlandais *sernim* « entrelacer » et « étaler » : le second doit se comparer au grec σπείρω, le *p* tombant régulièrement. Des observations sont faites par MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville.

M. Lutoslawski entretient la Société des résultats d'un travail de statistique phonétique auquel il s'est livré, et qui avait pour but de déterminer si, dans une langue donnée et dans des morceaux d'une certaine étendue, la proportion d'un même son est constante. Elle est constante en effet, si l'on choisit des textes usant du même vocabulaire, c'est-à-dire appartenant au même genre littéraire. Comme exemple de prose historique allemande, M. Lutoslawski a choisi l'Evangile de Saint-Marc dans la version de Luther (20,000 syllabes), où l'*i* et les sons acoustiquement parents de l'*i* sont dans la proportion de 26 0/0. La proportion est sensiblement la même si l'on considère des fractions de ce texte supérieures à 3,000 syllabes. Dans la prose lyrique du Cantique des cantiques la proportion de l'*i* s'élève à 33 0/0, et ce même chiffre de 33 0/0 est obtenu pour le « Lyrisches

Intermezzo » de Heine et d'autres ouvrages du même genre. — M. Lutoslawski communique ensuite ses observations sur certaines alternances ou symétries de voyelles dans le vers allemand. — Ces recherches n'ont pas un but linguistique : elles doivent servir à l'analyse des impressions esthétiques. Des observations sont faites par plusieurs membres de la Société.

M. de Charencey traite de mots basques tirés du roman. Des questions sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Bréal communique une inscription en dialecte ionien récemment découverte, dans laquelle il est fait un usage très extraordinaire de la lettre H. Dans le mot HKHBOΛO notamment, H a une valeur syllabique dont M. Bréal fait ressortir l'importance pour l'histoire de l'alphabet grec. Des observations sont faites par M. de Saussure.

Séance du 17 Avril 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Ploix, Möhl, Ch. Michel, Monseur, Havet, Bauer, Duvau, Psichari, de Saussure, Halévy, Rubens Duval, Bréal, Léon Parmentier, Berger.

Assistant étranger : M. Neubauer, de la bibliothèque d'Oxford.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. l'abbé Rousselot.

Communications. M. Halévy traite du nom de *Yavana* qu'on retrouve chez tous les anciens peuples de l'Orient pour désigner les Grecs. Déjà dans l'antiquité ce nom a été identifié avec celui des Ioniens : les barbares, dit Athénée, appellent les Grecs Ἰάονες. D'après M. Halévy, cette identification est fausse, et il n'y a entre les deux noms qu'une ressemblance fortuite. En premier lieu, le nom de Ἰάονες lequel ne s'appliquait primitivement qu'à une petite tribu et qui, selon Hérodote, était même une sorte de sobriquet, aurait difficilement pu devenir chez les nations avoisinantes la désignation générique des Hellènes. Ensuite les pre-

miers monuments qui portent le nom de *Yavana* sont des monuments assyriens ; or les Ioniens et l'Ionie ne furent jamais en rapport avec l'empire d'Assyrie. Considéré comme mot assyrien, *yavana* est un nom commun, variante de *yamana* (également attesté), et signifie *homme de mer*. Ce nom d'hommes de mer fut donné d'abord aux Grecs de l'île de Chypre, et plus tard à tous les Hellènes. Il fut adopté par les Perses, les Indous, etc.

M. Rubens Duval objecte que si *yavana* était un mot sémitique signifiant « homme de mer », il devrait avoir *m* et non *v*, dans les dialectes qui ne font pas comme l'assyrien la confusion de l'*m* et du *v*. Or en hébreu par exemple on a *yavan*. — D'autres observations sont faites par MM. Bréal, Psichari, de Saussure.

M. Halévy traite ensuite des mots sanscrits *nĭška*, emprunté à l'araméen *nĭška* (plaque de métal), *phalaka* « plat » dans les inscriptions d'Açoka emprunté au grec πλάξ, *karambha* « bouillie » venu du grec κράμβη « chou ». M. Halévy fait, en dernier lieu, l'histoire du mot ἀρραβών « arrhes », qui, emprunté au sémitique (*arabôn*), y est rentré sous la forme *rahan* après avoir passé par le latin.

M. Bréal lit deux articles de M. Henry, l'un sur le grec οἶμαι, tiré analogiquement de ᾤμην (contraction de ᾠόμην), l'autre sur ὀσφραίνομαι comparé dans sa seconde partie au sanscrit *ǵighrati* « sentir, flairer ». Des observations sont faites par M. de Saussure.

Hommage. De la part de l'auteur : Ch. Ploix, *Mythologie et folklorisme. Les mythes de Kronos et de Psyché.* Paris, 1886.

Séances du 1er et du 15 Mai 1886.

Les procès-verbaux de ces deux séances ont été égarés et n'ont pu être reconstitués.

Séance du 29 Mai 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Bauer, R. Duval, Psichari, Monseur, d'Arbois de Jubainville, Halévy, Malvoisin, Bréal, de Charencey, Duvau, Möhl, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Grandgent.

Hommages. De la part des auteurs : Zvetaïeff, *Italyskija nadpisi.* — Haillant, *Flore populaire des Vosges.* Paris-Epinal. — *Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise.* Tome III, n° 4, 1882.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville donne lecture d'un article de M. Loth établissant la dérivation du breton *colo* = lat. *culmus.* Dans une seconde note, M. Loth conjecture que le nom de la rivière *Naurum* en Grande-Bretagne, dans l'anonyme de Ravenne, doit se lire *Natrum* et s'identifier avec le *Nader* actuel. Cf. gallois *neidr* « serpent » = **natru.*

M. Bréal lit différentes communications de M. Henry intitulées ὑμέτερος, τιθαιβώσσω, χαμαί. A ce propos M. Bréal exprime ses réserves au sujet de l'étymologie de αὐτός précédemment proposée par notre confrère et qui fait venir ce pronom de la racine ἀϝε- : il est rare que les pronoms, mots indicatifs, tirent leur origine de racines verbales.

M. Halévy montre que l'arabe *khandjar* se retrouve dans l'assyrien *hangaru* désignant une arme qu'on porte à la ceinture. L'hébreu *hagor* « ceinture » est le même mot, et il y a des passages bibliques dont on ne saisit le véritable sens qu'en donnant à *hagor* le sens de *khandjar.* M. Bréal rappelle qu'*alfange,* dans Corneille, vient du même mot précédé de l'article.

M. Halévy examine ensuite le terme hongrois de *szökö nap* « jour sautant » pour marquer le jour intercalaire d'une année bissextile. Il croit pouvoir assigner à cette expression une origine musulmane. Dans le calendrier arabe les jours intercalaires avaient été appelés *nâsi,* qui peut signifier entre autres *sautant,* bien que ce terme soit au fond la traduction de l'hébreu *'ibûr,* proprement *praegnans.*

Séance du 12 Juin 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Berger, Psichari, Möhl, d'Arbois de Jubainville, Dottin, Léon Parmentier, Halévy, Rubens Duval, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville traite des noms de lieux de la France. Les noms en *-villa, -cortis, -vallis, -mons* sont de date franque et renferment ordinairement le nom d'un propriétaire du sol de race germanique : *Baudechisilo-vallis*, Bougival. Les noms en *-acus*, en revanche, sont autant de monuments de la conquête romaine, en ce sens qu'ils désignent des *fundi* et sont postérieurs à la division et à l'appropriation du sol qui fut un des résultats de la conquête. Les noms antérieurs à la conquête n'ont pas trait à la propriété : ils en sont en *-dunum* ou en *-briga*, c'est-à-dire « château » : *Eburodunum* château d'Eburos. Une couche encore plus ancienne de noms de lieux se laisse deviner dans les dérivés de noms de rivières : *Avaricum* de *Avara, Autricum* de *Autura*, etc. Des observations sont faites par MM. Berger, Psichari.

M. Halévy traite d'un passage des Nombres où il est dit : « la frontière des Ammonites est forte (*ʿaz*) ». Le mot de *ʿaz* qu'on a pris jusqu'ici pour un adjectif est en réalité le nom de la ville que les Arabes appellent encore aujourd'hui *ʿAnz*, et qui devait se trouver à la frontière du pays ammonite. Le nom arabe contenant une nasale, la forme hébraïque doit se lire *ʿez*. Des observations sont faites par M. R. Duval. — M. Halévy traite en second lieu d'une corrélation assez bizarre entre des verbes hébraïques signifiant « être infidèle » et des substantifs signifiant « vêtement » : c'est ce qui arrive pour *bâgad* et *beged, mâʿal* et *meʿil*. Par analogie on est autorisé à traduire dans le Cantique de Moïse *kasîtha* (à rapprocher de *kesu* « vêtement ») par « tu as été infidèle » plutôt que par » tu as été couvert » qui ne donne aucun sens.

Séance du 26 Juin 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Grandgent, R. Duval, Halévy, Duvau, Malvoisin, Dottin, Möhl, de Saussure, L. Parmentier, Bauer, Mowat, Berger, l'abbé Rousselot, Schœbel.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. De la part de l'auteur : Ch. Schœbel, *Le bandeau sacerdotal de Batna* (extrait du *Muséon*). Paris-Louvain, 1886.

M. Psichari s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Communications. M. Duvau fait une communication sur les datifs pluriels ombriens dans les inscriptions en caractères étrusques. Les datifs en *s*, tels que *aueis*, *fratrus* ne se rencontrent que pour les thèmes qui forment en latin le datif en *-bus*, tandis que les thèmes en *o* offrent des datifs en *r* (*uereir*). L'absence du rhotacisme dans les premiers fait supposer la perte d'une consonne dure devant l'*s* : cette consonne a dû être *f* = *b* latin, et *aueis* pour *auifs, auifos* devient identique avec *auibus*. Les formes osques viennent à l'appui de cette explication, elles offrent *ss* double en regard de *s* ombrien, et *s* simple en regard de *r* ombrien.

M. Möhl traite de l'origine du génitif pluriel serbe en *-a*, et fait l'historique des faits d'analogie successifs qui en ont préparé l'avènement.

Nécrologie. M. Berger annonce la mort de notre confrère M. le commandant Ronel, décédé le 17 juin.

Communications. M. Halévy étudie devant la Société le sens des mots prophétiques de *mané tecel pharès* du livre de Daniel. Le texte massorétique est : *méné mené teqèl upharsîn* qu'on peut traduire littéralement : « chaque mine (rapportera) un sicle et deux moitiés », puis : « chaque *vase* rapportera un sicle et deux moitiés » avec allusion aux vases de Jéhovah profanés par Balthazar, enfin avec jeu de mots : « Dieu a compté, tu as été pesé et trouvé trop léger, et tu seras partagé en deux moitiés ». Des observations sont faites par MM. Rubens Duval, Berger, Mowat.

M. Mowat propose à l'étude de nos confrères sémitisants le mot *Beellefaro* qui figure dans une inscription latine trouvée à Rome : I(OVI). O(PTIMO). M(AXIMO). BEELLEFARO. Une autre inscription, qui se trouve au musée du Louvre, porte I. O. M. BALMARCODI. M. Halévy conjecture : *Bel-Lephar,* maître de Lipara, l'île située au nord de la Sicile.

Séance du 6 Novembre 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Mowat, Möhl, Bréal, Berger, Kont, Halévy, Duval.

Présentations. MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville présentent pour être membre de la Société : M. Jacques Wackernagel, professeur à l'Université de Bâle. — MM. Bréal et Berger présentent M. Merlette, au château de Laqueux (Seine-et-Oise), et M. Hauvion, à Laqueux-lès-Yvelines (Seine-et-Oise).

Hommage. Par M. Bréal, au nom de M. Guimet, du tome IX des Annales du Musée Guimet, relatif à l'Egypte, et au nom de M. Zvetaieff, des : *Inscriptiones Italiæ inferioris dialecticæ*, Moscou, 1886.

Communications. M. Bréal lit un mémoire sur le développement de l'alphabet grec et la notation des voyelles. Certaines inscriptions en donnant à la lettre H la valeur *h* + *e* présentent une trace de syllabisme. — Des observations sont faites par MM. Berger, Halévy, Mowat.

M. Halévy fait une communication sur le nom du dieu Lunus des Assyriens, *Sin,* qu'il rattache à une racine *wsn* ayant perdu la première radicale. En second lieu sur le mot *hazir* « sanglier *ou* porc » dont le sens étymologique serait : « qui habite les roseaux ». M. Halévy compare, au point de vue du sens, l'assyrien *šihu* « plante, roseau » et *šahu* « porc ».

Séance du 20 Novembre 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Bréal, Halévy, Baize, Philippe Berger, Möhl, Bauer, Psichari, Nommès, Dottin, Bonnardot, R. Duval.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Jacques Wackernagel, Hauvion, Merlette.

M. de Saussure s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville lit une communication sur l'accent celtique. M. Brugmann dans son *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* dit que l'accent d'intensité sur l'initiale existait dans la période de l'unité celtique primitive. Ce système est fondé sur *Trícasses* et non *Tricásses,* Troyes. Mais M. d'Arbois de Jubainville objecte *Duró-casses* qui donne Dreux, *Vidú-casses*, Vieux, *Baió-casses*, Bayeux. Dans les composés dont le second terme est *-casses,* l'accent frappe la dernière syllabe du premier terme. Il faut remarquer que dans *Tricasses,* le premier terme est un monosyllabe.

M. Möhl fait une communication sur le traitement de *m* final indoeuropéen en germanique.

Il rappelle la doctrine de Bopp au sujet du goth. *thana* = **tom-o,* d'où Bopp conclut que *m* est ici représenté par *n*. M. Möhl commence par faire remarquer que dans plusieurs langues slaves (tchèque, polonais, etc.) *tęn, ton* (= *thana*) suppose **tŭn*. Cela le conduit à penser que l'*n* pour *m* dans le germanique peut bien s'expliquer de la même façon que dans le slave. En slave l'*n* de **tŭn* est sorti de la voyelle nasale de *tõ* qui lui-même était pour **tom*. Devant les consonnes *tõ* a donné *tŭ* sans nasale. L'explication serait la même pour *thana*. Ainsi de l'indoeuropéen **tom* on aboutirait à *tõ* slave et *thã* germanique. L'anusvâra se développe en nasale complète dans *tŭn* en regard de *tõ*. C'est ce qu'on a aussi dans *thana* = *thã-n-ô* pour **thã-ô*.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville.

M. Psichari fait une communication sur le σ intervocalique à Pyrgi (Chio). Le σ ne tombe à Pyrgi que quand il est entre deux voyelles, accentuées ou non, dont la seconde est suivie d'un σ final ou prévocalique. C'est un pur phénomène de dissimilation. On a donc le paradigme *péso péis pési* (πέσω etc.). A Mesta, village voisin et fondé postérieurement à Pyrgi, on a le paradigme *péo péis péi*. L'analogie s'est étendue sur tout le paradigme mais n'a pas encore entamé les formes *érkese* (ἔρχεσαι) où σ reste. On peut supposer qu'à l'origine ἀλήθεσια était dû à *αληθεσιας, νέομαι à *νεσεσαι. Remarquer deux σ dans *γενεσος, μυός, ἠώς etc. La phonétique serait étrangère à ce phénomène, la dissimilation étant une sorte d'analogie phonétique retournée. Le phénomène de *peis* est l'inverse du phénomène ἀρφανός pour ὀρφανός.

Des observations sont présentées par MM. Berger, Bréal.

M. Bréal fait une communication sur κατά rapproché par M. L. Havet de *cum*, où il suppose **cont*. M. Bréal rapproche κατά de μετά et établit la parenté des deux formes. Il compare ensuite les locutions κὰ τὸν θεσμόν, κὰ τὸν δέ. Tα serait l'article neutre, κατά un doublet syntactique et c'est κά qui devrait être rapproché de *cum*.

Des observations sont présentées par MM. d'Arbois de Jubainville, Halévy, Psichari.

M. Bréal fait une autre communication sur *malus*, osque *mallus*, d'où il tire *malvus* etc. — *Merīdies* est expliqué d'ordinaire par *mediidies*. On peut y voir l'*i* du locatif *medī die*. Le locatif resterait « embaumé ». Cf. *Mitternacht*, *madhyaṃdina* (où l'on a l'exemple d'un locatif masculin en *-am*). Observations de MM. d'Arbois, Baize.

Hommage. Voir p. xcv.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 4 Décembre 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Bréal, Berger, Bauer, d'Arbois de Jubainville, Psichari, Rubens Duval, de Saussure.

Les procès-verbaux des séances du 6 et du 20 novembre sont lus et adoptés.

Hommage. De la part de l'auteur : Philippe Berger, *Rapport sur quelques inscriptions araméennes inédites ou imparfaitement traduites,* Paris, 1886 (extrait des comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

Commission. Sont désignés pour être membres de la commission de vérification des comptes MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, de Saussure.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville présente quelques observations sur la place de l'accent dans les mots gaulois. D'après M. Thurneysen la tonique aurait reposé constamment sur la première syllabe, et l'accentuation *Durócasses* par exemple (d'où Dreux) serait une sorte de compromis entre le pur gaulois *Dúrocasses* et le principe latin qui demandait *Durocásses*. M. d'Arbois de Jubainville fait ressortir le peu de vraisemblance de ce système ; il constate aussi que le nom de la ville d'*Arles* (*Arelate*) ne peut pas servir comme exemple d'accentuation de l'initiale gauloise, car la prononciation locale est *Arlès*. — En vieil irlandais on peut opposer à la doctrine de l'accentuation de l'initiale les formes comme *testa* = *du-es-ta ;* si la tonique reposait sur la première voyelle, il devient difficile d'en expliquer l'élision.

M. Bréal lit à la Société une note de M. Toubin, archiviste à Salins, faisant remarquer que *callis,* chez certains écrivains, ne signifie pas *sentier* mais *pâturage,* et que tel était effectivement le sens du mot dans le latin des campagnes. De là de nombreux noms de lieu français commençant par *Chaux*. — M. Bréal ajoute que le vers de Virgile

Rara per occultos lucebat semita calles

(*Én.,* IX, 383) prend de la sorte un sens plus clair.

Séance du 18 Décembre 1886.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Baize, Dottin, Halévy, Kont, Berger, Bauer, Psichari, Rubens Duval, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communication. M. Psichari donne lecture de trois notes de M. Victor Henry : sur la terminaison de la 2e pers. moy. φέρει, où l'auteur veut retrouver une ancienne forme active (= scr. *bharasi*) ; — sur la possibilité d'une réduction *indo-européenne* de *-ros* final à *-r* fondée sur lat. *ager* pour **agros*, et scr. *mātur* pour **mātros* (génitif); — enfin sur l'*f* du français *soif*.

Des observations sont faites par MM. Baize, Bauer, de Saussure, d'Arbois de Jubainville.

Rapport. Il est donné lecture du rapport de la commission de vérification des comptes.

Messieurs,

La commission de vérification des comptes s'est acquittée de sa tâche. Elle a vérifié les comptes du trésorier, comptes qui se soldent pour la fin de l'année 1886, par un excédent des recettes sur les dépenses de 2,442 fr. 49.

Le reliquat de l'exercice précédent était de.	2.059 fr.	07
Les recettes de l'exercice courant se sont élevées à............................	3.336	90
Soit............	5.395	97
D'autre part, les dépenses ont été de......	2.953	48
Reste en caisse.....	2.442 fr.	49

Les chiffres du livre de compte présentent avec ceux-ci une légère différence, qui vient de ce que certaines sommes, perçues par la poste, ont été imputées directement dans les registres pour la simplicité des comptes sur les cotisations qui ont été versées par son intermédiaire, au lieu d'être portées aux dépenses ; mais, de part et d'autre, la balance

des recettes et des dépenses se solde par la même encaisse de 2,442 fr. 49.

Voici, d'ailleurs, comment se sont réparties les recettes et les dépenses :

RECETTES.

106 cotisations annuelles................	1.272 fr.	»
Intérêt de 530 fr. de rentes 3 0/0 représentant le capital formé par les cotisations des membres perpétuels......................	530	»
Vente de publications de la Société.......	334	90
Allocation du ministère................	1.200	»
Total...........	3.336	90
Reliquat de 1885...	2.059	07
	5.395 fr.	97

DÉPENSES.

Frais de correspondance et de recouvrements par la poste....	58 fr.	18	
Note de l'administrateur....	58	45	
Note du secrétaire-adjoint..	10	50	
Chauffage et éclairage.....	27	10	
Gages de l'appariteur......	115	»	
	269	23	
Payé au libraire..........	720	60	
Achat de 50 fr. de rentes 3 0/0......................	1.402	20	
Achat de 20 fr. de rentes 3 0/0......................	561	45	
	2.953 fr.	48	2.953 fr. 48
Encaisse au 18 décembre 1886..........			2.442 fr. 49

La rentrée des cotisations s'est faite sensiblement comme les années précédentes. Sur les 210 membres dont se compose la Société, 40 sont membres perpétuels. Les 170 restants ont fourni 106 cotisations, dont 20 arriérées et 86 afférentes à l'exercice courant.

On remarquera qu'une autre source de l'accroissement des revenus de la Société provient de la vente des publications, qui a atteint, cette année, la somme de 334 fr. 90. Il convient de noter pourtant que cette somme ne représente pas un bénéfice net pour la Société ; nous ne faisons que céder à nos nouveaux confrères, au prix qu'elle nous coûte, la collection de nos mémoires antérieurs à leur entrée dans la Société.

La note du libraire a été, cette année, beaucoup moins élevée que les années précédentes. Cela a permis à votre trésorier d'acheter 20 francs de rentes 3 0/0, outre les 50 francs qu'il vous avait demandé la permission d'acheter l'année dernière. La Société se trouve ainsi terminer cet exercice avec un capital de 600 francs de rentes, c'est-à-dire qu'elle pourrait faire paraître tous les ans, d'après nos conventions actuelles, un fascicule de mémoires quand même elle n'aurait aucune rentrée. Votre trésorier s'en réjouit ; mais il espère néanmoins avoir à payer, l'année prochaine, une plus forte note au libraire.

Cela ne l'empêche pas de vous demander, dès à présent, l'autorisation d'acheter à nouveau, pour le mieux de la Société, 50 francs de rente 3 0/0.

Nous avons perdu, cette année, trois de nos confrères : MM. Moisy, Paplonski, Ronel. Le nombre des membres continue d'ailleurs à croître, d'une manière lente, mais constante ; il est actuellement de 210.

Signé : H. d'Arbois de Jubainville,
Bauer, F. de Saussure.

Les conclusions du rapport sont adoptées. Des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

Election du bureau. M. le Président ouvre le scrutin pour l'élection du bureau de 1887. Sont élus :

Président : M. James Darmesteter.
1er Vice-Président : M. Halévy.
2e Vice-Président : M. Bonnardot.

Sur la proposition de M. d'Arbois de Jubainville, il est voté à main levée sur le maintien des cinq autres membres du bureau sortant. Le maintien de ces membres, dans leurs fonctions respectives, est voté.

Le scrutin pour l'élection des membres du Comité de publication donne les noms suivants :

MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, Havet, Paris, Renan.

La séance est levée sur une allocution du président sortant, à laquelle répondent les applaudissements de la Société.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

6 Février.

De la part de l'Institut smithsonien : *Annual report of the boart regents of the Smithsonian Institution for the year 1882.* Washington, 1884 ; in-8, xx-855 pages.

6 Mars.

De la part de l'auteur : *Notice sur Émile Egger*, par Anatole Bailly; Orléans, 1886 — De la part de M. de Charencey : *Actes de la Société philologique, année 1884;* Alençon, 1885. — De la part de M. Berger : une plaquette intitulée *Amphitrite.*

20 mars.

De la part de l'auteur : *Le parfait grec, sa signification et son emploi*, par J. Delbœuf, professeur à l'Université de Liège et à l'Ecole normale des humanités. Gand, 1886; brochure in-8 de 19 pages.

3 avril.

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne. I. Helsingissæ, 1886.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes. Janvier-février-mars 1886. Gap, 1886.

Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse. Tome VI, nos 3 et 4. 1885.

Annual report of the boards of regents of the Smithsonian Institution for the year 1883. Washington, 1885.

17 Avril.

De la part de l'auteur : Ch. Ploix, *Mythologie et folklorisme. Les mythes de Kronos et de Psyché.* Paris, 1886.

29 Mai.

De la part des auteurs : Zvetaïeff, *Italyskija nadpisi.* — Haillant, *Flore populaire des Vosges.* Paris-Epinal. — *Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise.* Tome III, nº 4, 1882.

26 Juin.

De la part de l'auteur : Ch. Schœbel, *Le bandeau sacerdotal de Batna* (extrait du *Muséon*). Paris-Louvain, 1886.

6 Novembre.

M. Bréal offre, au nom de M. Guimet : le tome IX des *Annales du Musée Guimet*, relatif à l'Egypte, et au nom de M. Zvetaïeff : *Inscriptiones Italiæ inferioris dialecticæ.* Moscou, 1886.

20 Novembre.

De la part de l'auteur : N. Haillant. *Essai sur un patois vosgien. Dictionnaire phonétique et étymologique.* Epinal, 1886 ; in-8, 627 pages.

4 Décembre.

De la part de l'auteur : Philippe Berger, *Rapport sur quelques inscriptions araméennes inédites ou imparfaitement traduites du British Museum.* Paris, 1886 (extrait des comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 5 AVRIL 1887.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Ascoli.
Baudouin de Courtenay.
Berger (Ph.).
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal.
Delaire.
Derenbourg (Hartwig).
Durand-Gréville.
Ernault.
Fleury.
Gonnet.
Guimet.
Haverfield.
Havet.
Jackson.
Joret.
Kirste.
Laborde (le marquis de)

MM. Leger.
Melon.
Menagios (de).
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris.
Parmentier (le général).

S. M. dom Pedro II.

MM. Ploix.
Rhys.
Rolland.
Rosapelly.
Sayce.
Sébillot.
Storm.
Tegner.
Vogüé (le marquis de)
Wilbois.
Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine, et son premier président.

Adam (Lucien), président de chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Aniart (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Aymonier (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge). Adresser : aux soins de M. Aymonier, notaire, Chatelard (Savoie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareu, élève de l'École des hautes études, 50, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Antatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Fontanes, 20, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire depuis 1882.

10. Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), professeur au lycée, Chambéry (Savoie). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy, drogman du consulat de France, Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Baudat (Emile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Le docteur Johannes), 32, Hospital-strasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, professeur à l'École des sciences politiques, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 48, rue Copernic, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

20. Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres, 23, avenue d'Orléans, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mai 1870 ; président en 1877.

Berchem (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, professeur de langue et littérature sanscrites à la Faculté des lettres, 12, rue d'Erlanger, Auteuil, Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 ; membre perpétuel.

Bezsonov, professeur à l'Université, Kharkov (Russie). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Jean), professeur au lycée Saint-Sava et à l'Académie romaine, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 73, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 6 juin 1874; membre perpétuel.

Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Bladé, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Agen (Lot-et-Garonne). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

30. Blanc (Alphonse), professeur au collège, Uzès (Gard). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de poésie latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 79, rue Claude-Bernard, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 46, rue de la Santé, Paris. — Admis dans la Société en 1868; vice-président pour l'année 1887; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), licencié en droit, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'Académie, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite à Royan (Charente-Inférieure). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bouslaiev (Théodore), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris.— Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 63, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel.

Brieussel, professeur au petit lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 20 février 1886.

40. Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calle (Antonio de la), 16, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882.

Calloïano (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, à Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carrière (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault).— Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chaignet (*Anthelme*-Edouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Académie, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Charencey (Le comte H. de), membre du Conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

Chassang (A.), inspecteur de l'Université, 9, rue de l'Odéon, Paris. — Elu membre de la Société le 12 novembre 1870.

Chenevière (Adolphe), docteur ès-lettres, 50, rue de Bassano, Paris. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au collège de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

50. Clément, agrégé de l'Université.—Elu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Collard, professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Elu membre de la Société le 25 mai 1878.

Comte (*Marie-Camille*-Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (J.), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Autriche). — Elu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Elu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cust (Robert), 54, Saint-George square, Londres. — Elu membre de la Société le 27 mai 1876.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres, 7, place de Vaugirard, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur adjoint pour la langue zende à l'Ecole pratique des hautes études, 7, place de Vaugirard, Paris. — Elu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président pour l'année 1887.

David (René), ingénieur, 60, rue des Ecoles, Paris. — Elu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 135 boulevard Saint-Germain, Paris. — Elu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

60. Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 211, boulevard Saint-Germain, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, maître de conférences de langue arabe à l'Ecole pratique des hautes études, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; secrétaire adjoint jusqu'en 1867; membre perpétuel.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur adjoint pour l'hébreu rabbinique à l'Ecole pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Elu membre de la Société le 22 juillet 1871.

Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, 30, rue des Abbesses, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

Devic (Marcel), chargé du cours de littérature arabe à la Faculté des lettres, 3, rue de la Cavalerie, Montpellier (Hérault). — Elu membre de la Société le 19 février 1876 ; vice-président en 1878.

Dieulafoy, 2, impasse Conti, Paris. — Elu membre de la Société le 28 décembre 1884.

Dobranich, professeur de langues vivantes. — Elu membre de la Société le 29 mai 1880.

Donner (O.), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Elu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dottin (G.), licencié ès lettres, 11, rue Férou, Paris. — Elu membre de la Société le 6 décembre 1884.

70. Drème (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

Durand-Gréville (Emile-*Alix*), 5, quai Voltaire, Paris. — Elu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — Elu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Elu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Elu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

Duvau (Louis), agrégé de l'Université, 6, Gottschedstrasse, Leipzig (Saxe). — Elu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Elu membre de la Société le 29 mai 1880.

Eichthal (Gustave d'), 152, boulevard Haussmann, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Ernault (Emile-*Jean-Marie*), maître de conférences à la Faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Elu membre de la Société le 18 décembre 1865 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Carl-G.), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

80. Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault). — Elu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie). — Elu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Florent-Lefèvre, député, 23, rue Madame, Paris. — Elu membre de la Société le 29 mars 1873.

Gaidoz (Henri), directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'Ecole des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Georgian (Le professeur Dr C.-D.), 23, strada Serban-Voda, Bukarest (Roumanie). — Elu membre de la Société le 21 mars 1875.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'Ecole pratique des hautes études, 3, rue Saussier-Leroy, Paris. — Elu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Elu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Ecully (Rhône). — Elu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Goullet, 14, place de la Chapelle, Paris. — Elu membre de la Société le 7 juin 1873 ; membre perpétuel.

Grandgent, professeur à l'Université, Boston (Etats-Unis d'Amérique). — Elu membre de la Société le 29 mai 1886.

90. Guimet (Emile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône). — Elu membre de la Société le 21 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Gustafsson, professeur à l'Université, Andreeg, 1, Helsingfors (Finlande). — Elu membre de la Société le 16 mai 1885.

Haillant (Nicolas), rue du Quartier, 17, Epinal (Vosges). — Elu membre de la Société le 24 janvier 1885.

Halévy (Joseph), maître de conférences de langue éthiopienne à l'Ecole pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Elu membre de la Société le 13 janvier 1872 ; vice-président en 1886 et pour l'année 1887.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Elu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeu (Bogdano *Petriceïcu*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bukarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianu*, rue Mihaiuvoda, Bukarest (Roumanie). Elu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Elu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'Ecole pratique des hautes études, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université, 51, rue Monsieur-le-Prince, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Hauvion, Laqueux-lès-Yvelines (Seine-et-Oise). — Elu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), New College, Oxford. Adresser : aux soins de M. David Nutt, libraire, 270, Strand, Londres. — Elu membre de la Société le 18 novembre 1882 ; membre perpétuel.

100. Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, maître de conférences de philologie latine à la Faculté des lettres, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 16, place Vendôme, Paris. — Elu membre de la Société le 20 novembre 1869 ; secrétaire adjoint de 1870 à 1882 ; membre perpétuel.

Heinrich (*G. A.*), doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles, Lyon (Rhône). — Membre de la Société en 1867.

Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres, 30, rue de Bellain, Douai (Nord). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

Hingre, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Elu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (Abel), président du Conseil municipal, professeur à l'Ecole d'anthropologie, 39, rue de l'Université, Paris. — Elu membre de la Société le 4 décembre 1869.

JACKSON (James), bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Elu membre de la Société le 22 juin 1879; membre perpétuel.

JOB (Léon), professeur au lycée, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Elu membre de la Société le 21 novembre 1885.

JORET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône). — Elu membre de la Société le 10 janvier 1874; membre perpétuel.

KERN, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas). — Elu membre de la Société le 15 mars 1873.

KIRPITCHNIKOV (Alex.), station de Luban, près Saint-Pétersbourg (Russie). — Elu membre de la Société le 4 juillet 1874.

110. KIRSTE (Le docteur *Ferdinand Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Elu membre de la Société le 7 janvier 1882; membre perpétuel.

KLEFSTAD-SILLONVILLE, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Elu membre de la Société le 20 décembre 1884.

KONT, 23, rue Racine, Paris. — Elu membre de la Société le 10 janvier 1885.

LABORDE (Le marquis Joseph DE), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Elu membre de la Société le 29 décembre 1873; membre perpétuel.

LAURENT, agrégé de grammaire. — Elu membre de la Société le 14 avril 1883.

LEDRAIN (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales du Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'Ecole du Louvre, 16, passage Dulac, Paris. — Elu membre de la Société le 15 avril 1882.

LEGER (Louis-*Paul*), professeur au Collège de France et à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881; président en 1882; membre perpétuel.

LESAGE (Julien), 1, rue d'Angivilliers, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

LÉVI (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'Ecole pratique des hautes études, 17, rue Simon-Lefranc, Paris. — Elu membre de la Société le 10 janvier 1885.

LÉVY (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives*, 62, rue Rodier, Paris. — Elu membre de la Société le 18 février 1882.

120. LIÉTARD (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

LOEB (Isidore), 91, rue des Marais, Paris. — Elu membre de la Société le 19 décembre 1885.

LOTH (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Elu membre de la Société le 25 mai 1878.

LUCHAIRE (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 61, rue Claude-Bernard, Paris. — Elu membre de la Société le 2 mars 1878.

LUTOSLAWSKI (Stanislas), 14, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Paris. — Elu membre de la Société le 19 décembre 1885.

MALVOISIN (Edouard), agrégé de grammaire, des lettres et de langue anglaise, professeur de rhétorique au lycée, Guéret (Creuse). — Membre de la Société en 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

MASPERO (Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à

l'Ecole pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877, 1879 ; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur des Archives nationales, aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Melon (Paul), 59 *bis*, rue Jouffroy, Paris. — Elu membre de la Société le 19 novembre 1870 ; membre perpétuel.

130. Menagios (Le docteur Démétrios de), docteur en droit et en philosophie. — Elu membre de la Société le 16 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Merlette, au château de Laqueux (Seine-et-Oise). — Elu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Merwart (Le docteur K.), professeur au collège du XIe arrondissement, Schützengasse, 25 III, Vienne (Autriche). — Elu membre de la Société le 21 juin 1884.

Metzger (Moïse), rabbin, Belfort. — Elu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, Talence (Gironde). — Elu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'Ecole des Chartes, 26, rue Boulainvilliers, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel.

Meyer (Le docteur Wilhelm), professeur à l'Université, Zurich (Suisse). — Elu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Michel, professeur au lycée, 4, rue Nau, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Elu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), professeur à l'Université, Gand (Belgique). — Elu membre de la Société le 16 février 1878.

Möhl (Georges), 5, rue des Messageries, Paris. — Elu membre de la Société le 21 novembre 1886.

140. Monseur, 11, rue de Vaugirard, Paris. — Elu membre de la Société le 9 janvier 1886.

Morteveille (Stanislas), professeur à l'Université, 15, rue Vineuse, Paris. — Elu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Socciété depuis l'origine ; président en 1878.

Nersès (Boyadjian). — Elu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Nicole (Jules), professeur à l'Université, 16, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Elu membre de la Société le 7 mars 1874.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly, 16, rue Louis-David, Passy-Paris. — Elu membre de la Société le 13 juillet 1878.

Noel (Charles), professeur au lycée, 1, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère). — Elu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Nommès (P.-H.), 87, rue d'Assas, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse). — Elu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France,

2, rue de Sfax, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

150. Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'Ecole pratique des hautes études, 110, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), élève diplômé de l'Ecole normale supérieure de Liège, 49, rue Souverain-Pont, Liège (Belgique). — Elu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division Théodore), membre du Comité des fortifications, 5, rue du Cirque, Paris. — Elu membre de la Société le 17 mars 1883 ; membre perpétuel.

Pascal, professeur au lycée, Brest (Finistère).

Pauli (Le docteur Carl), 11, Südplatz, Leipzig (Saxe). — Elu membre de la Société le 3 mars 1883.

Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, membre de l'Institut de France. Adresser : à la légation du Brésil, 12, rue de Téhéran, Paris. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877 ; membre perpétuel.

Pelletan (*Charles*-Camille), député, 20, rue de Condé, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Plessis (Frédéric), professeur à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados). — Elu membre de la Société le 26 avril 1884.

160. Ploix (Charles), ingénieur hydrographe, 47, rue de Verneuil, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873 ; président en 1874 ; membre perpétuel.

Pognon (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie), — Elu membre de la Société le 16 février 1884.

Ponsinet (L.), licencié en droit, au Souniat, près Sainte-Menehould (Marne).— Elu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de), Trilport (Seine-et-Marne), et Paris, 18, rue de l'Université. — Membre de la Société en 1867.

Psichari (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'Ecole pratique des hautes études, 26, rue Gay-Lussac, Paris. — Elu membre de la Société le 15 février 1884 ; administrateur depuis 1885.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de), 3, rue Soufflot, Paris. — Elu membre de la Société le 4 novembre 1882.

Reinach (Salomon), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, 31, rue de Berlin, Paris. — Elu membre de la Société le 21 février 1880.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris. — Président de la Société en 1867.

Rhys (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 79, Woodstick Road, Oxford (Grande-Bretagne). — Elu membre de la Société le 9 janvier 1865 ; membre perpétuel.

Riant (Le comte Paul-*Édouard-Didier*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 51, boulevard de Courcelles, Paris. — Membre de la Société en 1867.

170. Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 5, rue Boulard, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Robiou (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

Rochemonteix (Le marquis Maxence de Chalvet de), 11, rue des Beaux-Arts, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873.

Roger (Maurice), 4, rue du Hâ, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

Rolland (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmon (Aunay-sous-Auneau), par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Jean), licencié ès lettres, 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

Royer, professeur à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 21 mars 1885.

Rudy (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sanchez Moguel (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne). — Élu membre de la Société le 5 février 1887.

180. Saussure (Ferdinand de), maître de conférences de gothique et vieux haut-allemand à l'École pratique des hautes études, 3, rue de Beaune, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire adjoint depuis 1883.

Sauvayre (Constantin), professeur de linguistique, Buenos-Ayres (République Argentine). Adresser : aux soins de M. Cosson, libraire, Buenos-Ayres. — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

Sayce (H.-A.), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; membre perpétuel.

Sayous, professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Schoebel (Ch.), 15, rue Campagne-Première, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sébillot (Paul), 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883 ; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 35, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Sepet (Marius-*Cyrille-Alphonse*), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 112, rue Saint-Dominique, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

190. Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris.— Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Edouard), 193, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Le docteur J.-S.), professeur de grammaire comparée à l'Université, 72, Stadhouderskade, Amsterdam (Pays-Bas). — Elu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiro (Jean-Henri), professeur au collège Sadiki, Tunis. — Elu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien member of the Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Elu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Elu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand duché de Luxembourg). — Elu membre de la Société le 20 février 1875.

Stussy (Henri), avocat, 12, rue du Bellay, Paris. — Elu membre de la Société le 3 mars 1883.

Sudre, professeur au Collège Stanislas, Paris. — Elu membre de la Société le 2 avril 1887.

Švrljuga (J.-Krst.), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin, Croatie (Autriche-Hongrie). — Elu membre de la Société le 17 avril 1880.

00. Taverney (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Elu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegner, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Elu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Vilh.), professeur a l'Université, 16, Lykkesholm Allee, Copenhague (Danemark). — Elu membre de la Société le 21 mai 1870.

Toubin (Edouard), archiviste, Salins (Jura). — Elu membre de la Société le 5 mars 1887.

Tournier (Edouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes études, maitre de conférences à l'Ecole normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (le baron Charles de), Valergues par Lausargues (Hérault). — Elu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris. — Admis dans la Société le 27 mars 1879: membre perpétuel.

Wackernagel (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Elu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Wall (Charles-*Henry*), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres. — Elu membre de la Société le 26 avril 1879.

Watel, professeur au lycée Fontanes, 7, rue Bapst, Asnières (Seine). — Elu membre de la Société le 13 janvier 1872.

210. Wilbois, commandant de gendarmerie, Orléans (Loiret).— Elu membre de la Société le 15 avril 1876; membre perpétuel.

WIMMER (Ludv.-F.-A.), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Elu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

ZOBEL DE ZANORONIZ, 5, via Serrano, Madrid (Espagne). — Elu membre de la Société le 7 janvier 1882.

ZVETAIEFF (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Elu membre de la Société le 16 mai 1885.

AVIS.

Nos confrères sont instamment priés de vérifier dans la liste des membres les indications qui les concernent (nom; — prénoms; — titres, grades et qualifications ; — adresse ; etc.), et d'adresser les rectifications ou additions au secrétaire adjoint.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	† EGGER.	1878.	MOWAT.
1867.	RENAN.	1879.	BERGAIGNE.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1880.	MASPERO.
1869.	† BAUDRY.	1881.	GAIDOZ.
1870-1871.	† EGGER.	1882.	LEGER.
1872.	† THUROT.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1873.	GASTON PARIS.	1884.	† GUYARD.
1874.	PLOIX.	1885.	DE CHARENCEY.
1875.	† VAÏSSE.	1886.	RUBENS DUVAL.
1876.	† EGGER.	1887.	JAMES DARMESTETER.
1877.	BENOIST.		

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ.

† BAUDRY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

† BOUCHERIE (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Elu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Elu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† De la Berge. — Elu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† Deville (Gustave), ancien membre de l'Ecole d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans. — Elu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 2? janvier 1882.

† Didot (Ambroise-Firmin).— Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† Egger (Emile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

† Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

† Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg. — Elu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† Goullet. — Elu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

† Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Elu membre de la Société le 24 avril 1869.

† Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes études, maître des conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Elu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langue arabe et persane à l'Ecole pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Elu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

† Halléguen (Le docteur). — Elu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Elu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† Le Saint, ancien officier. — Décédé en 1867 ou 1868.

† Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

† Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1881.

† Lottner (Le docteur Carl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† Moisy (Henry). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

† Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie. — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

† Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

† Rieutord, propriétaire. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

† Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

† Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

† Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† Todd (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin) et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'Ecole des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Elu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

VARIÉTÉS.

XIBALBA.

Ce terme apparaît souvent dans les plus anciennes traditions des peuples du Centre-Amérique. Chez les habitants du Guatémala (Quichés et Cakchiquels), il paraît avoir désigné à la fois un antique empire et sa métropole. Les Guatémaliens auraient entretenu d'assez fréquentes relations avec lui, subi sa domination, accepté, au moins dans une certaine mesure, son système de civilisation, et fini par le renverser. Le *Popol vuh* nous donne, sous une forme évidemment en grande partie mythique, le récit des luttes soutenues par les chefs Quichés contre les Xibalbaïdes et celui de leur triomphe définitif.

L'on a beaucoup discuté la question de savoir si Xibalba désignait un empire réel ou une région fantastique, le pays des morts, comme le *Val du Cèdre* dans le roman égyptien des deux frères.

Bon nombre d'écrivains se sont prononcés en faveur de cette dernière hypothèse. Pour Las Casas, *Xibalba* n'est autre chose que l'enfer, et Landa traduit, sans hésiter, le terme Maya *Xibalba-Okot,* litt. « Ballet de Xibalba » par « Ballet des démons » ou « de l'enfer ». Enfin, M. le Dr Brinton ne veut voir dans les récits du *Popol vuh* concernant les princes Quichés *Hunahpu* et *Xbalanqué* que ceux de leur victoire sur la mort et les puissances infernales.

A première vue, on serait porté à croire cette assimilation de Xibalba avec le royaume de la mort, ou des esprits des ténèbres, postérieure seulement à la conquête. Rien d'étonnant à ce que les Indiens convertis au catholicisme aient vu dans leurs ancêtres païens des sortes de diables ou de mauvais génies. Ils se trouvaient d'ailleurs

naturellement portés à attribuer à ces derniers l'érection des antiques monuments qui couvraient le sol de leurs débris, mais dont on ne se rappelait plus l'origine. Ne voyons-nous pas, au moyen âge, Satan en personne mentionné comme l'architecte et le constructeur d'un grand nombre de cathédrales?

Nous pensons, pour notre part, que le caractère sinistre attribué par les Quichés aux populations et spécialement aux chefs Xibalbaïdes remonte beaucoup plus haut. Dans le *Popol vuh,* ces derniers sont représentés comme occupés à frapper les hommes de maladies mortelles. Plusieurs cités des environs de Xibalba y sont données comme des maisons d'épreuves où l'on enfermait les prisonniers avant de les sacrifier. Il ne faut pas oublier l'impression à la fois terrible et profonde que devait produire sur l'esprit des tribus vaincues, ce puissant empire dont la tyrannie pesait si lourdement sur elles. Et du reste, les preuves abondent de cette tendance qu'ont les hommes à transformer en monstres malfaisants les ennemis qu'ils redoutent. Rappelons l'origine fantastique attribuée aux Huns par les Romains. On les regardait comme nés de l'union des sorcières de Scythie avec les démons du désert. Au dire de quelques érudits, c'est le Hongrois du temps des invasions qui aurait servi de prototype à l'*ogre* de nos contes de fées.

Inutile d'ajouter qu'à nos yeux, comme à ceux de l'abbé Brasseur, la ville de Xibalba a constitué une cité parfaitement réelle et dont on peut, dans une certaine limite au moins, faire revivre l'histoire et déterminer la situation géographique. L'étymologie même de ce nom vient à l'appui de notre manière de voir.

L'abbé Brasseur, disons-le en passant, ne semble point avoir été fort heureux dans ses recherches pour déterminer l'origine de ce terme. Dans un certain passage de ses œuvres, il veut l'interpréter par *Taupe peinte* ou *Taupe effrayante,* par allusion aux épreuves que l'on y faisait subir aux gens dont on voulait se débarrasser. Plus loin, il rappelle le nom de *Xembobel Moyos* donné, affirme-t-il, par les Tzendales aux ruines de Palenqué. Enfin, dans son grand

dictionnaire Maya, le docte ecclésiastique traduit *Xibalba* ou *Xibilba,* par « démon, fantôme qui inspirait une grande frayeur » et il le dérive de *Xibil,* d'où *Xibal* par corruption, litt. « mâle » et de *Ba* « taupe ». Le sens du mot entier serait donc celui de « taupe mâle » ou « homme taupe ». Toutes ces étymologies se valent, et ce n'est pas la peine, à notre avis, de les discuter sérieusement. D'abord la réalité des épreuves dont parle le livre sacré reste, à nos yeux, plus que douteuse. En outre, l'on a d'excellentes raisons, comme nous le verrons plus loin, pour repousser l'assimilation de *Xibalba* avec Palenqué. Ajoutons, par parenthèse, que c'est *Xibal* et non pas *Xibil* qui constitue la forme primordiale. Le second *i* de *Xibil* s'est substitué à un *a* plus ancien en vertu de ces lois de l'écho vocalique qui jouent un si grand rôle en Maya, où elles remplissent un peu la même fonction que l'harmonie des voyelles dans les dialectes Ongro-Finnois. C'est ainsi que *Imox,* nom du génie du premier jour du mois, devient parfois *Imix,* que le *Vinak* « homme » du Quiché est devenu *uinic* en Maya. On sait que l'écho vocalique, en vertu duquel la voyelle de la syllabe désinente devient identique à la voyelle radicale qui la précède, se produit surtout devant un *l* final et nous ne pouvons sur ce point que renvoyer le lecteur à notre travail sur *la formation des mots en langue Maya.* Enfin, Xibalba désignait sans conteste une ville et un État, c'était le nom d'une localité, nullement celui d'une race ou d'une nation. Or, je le demande, conçoit-on un pays, ou même une cité appelée *taupe peinte* ou *homme taupe?*

A notre avis, *Xibalba* n'est autre chose qu'un composé des termes Mayas *Xib* « mâle, homme par excellence » et *Baalba,* « patrimoine, domaine », litt. « pays des mâles, des hommes ». Et le nom que se donnait à elle-même la nation était celui de *Xibes* ou hommes. C'est ce que nous démontre le passage de la légende Votanide relative aux voyages du fondateur de *Nachan.* Ce prince se serait rendu quatre fois de *Valum-Votan,* litt. « la terre de Votan » à *Valum-Chivim,* « le pays de *Xibes* ou *Xibalba* ». Nous avons déjà fait ressortir dans un précédent mémoire le caractère évidemment symbolique qu'il convient d'assigner

ici au nombre quatre, et tout ce que veut dire ici le narrateur, c'est que les sujets de Votan avaient tiré leur civilisation, et, sans doute en partie du moins, leur origine de Xibalba, qu'ils appartenaient, en un mot, au système de civilisation qualifié par le savant et regretté Angrand, de *Toltèque oriental.* En tout cas, l'identité du Tzendale *Chivim* avec *Xibe,* pron. *Chib,* ne nous semble pas douteuse. Le *m* final dans cet idiome remplace régulièrement, ainsi que l'on sait, le *b* du Maya, du Quiché et du Mam comme signe de pluriel, et c'est bien à tort, suivant nous, que l'abbé Brasseur a cru pouvoir rapprocher ce terme de *Chivim,* de *ghib* qui, en Tzendale, désignerait l'*armadille* ou *Tatou,* le *Dasypus* des naturalistes.

Qu'un peuple se soit décerné à lui-même le titre d'hommes par excellence, rien d'étonnant à cela. Bien des populations, tant de l'ancien que du nouveau monde, ont agi de la sorte. Les noms indigènes d'*Illinois* et de *Lenàpes* ne signifient pas autre chose. Enfin, différentes tribus Samoyèdes seraient dans l'habitude de se désigner elles-mêmes par les appellations de *Ninetz* « hommes » ou *Khassôwo,* « mâles ». En outre, le nom des *Allemands* s'explique fort bien par *alle maenner,* « ceux qui sont tous des hommes ».

D'ailleurs, une raison plus spéciale avait pu déterminer les Xibalbaïdes à s'appeler ainsi. N'auraient-ils pas voulu constater par là leur suprématie sur les nations vassales de même origine, mais qui, elles, portaient des noms d'animaux, tels que les *Tzotzils* ou chauves-souris du Chiapas occidental, les *Chanes* ou serpents, anciens sujets de Votan, peut-être identiques aux Tzendales actuels, les *Tucures, Tucurubs* ou hiboux, antiques habitants d'une partie de la Vera Paz? L'abbé Brasseur croit voir dans le nom de *Balami-ha* « maison des tigres », désignant dans le Popol-vuh un des lieux d'épreuves où sont renfermés les princes Guatémaliens, une allusion à une cité qu'aurait occupée la tribu des *Balam* ou « tigres ». Nous souscririons d'autant plus volontiers à sa manière de voir que, dans ces contrées, les nations semblent avoir assez volontiers donné leur propre nom à leurs métropoles. Ainsi la ville principale des indiens Tzotzils s'appelait *Tzotzil-hà,* litt. « maison des chauves-souris »,

Les Mexicains ont traduit ce nom par *Cinacantlan,* qui a juste le même sens. C'est le *Cinacantan* des géographes modernes. De même, les *Chanes* ou Serpents Votanides avaient pour métropole *Na-Chan,* litt. « demeure des serpents ».

Si l'on tient compte de l'esprit éminemment hiératique des anciennes populations américaines, on ne sera nullement surpris que ces noms aient été systématiquement imposés à certaines tribus. Ce serait un développement de ces vieilles croyances nagualistes dont on retrouve, au reste, tant d'exemples même en dehors du Nouveau-Monde et qui établissaient une étroite relation entre l'homme et l'animal. Ne voyons-nous pas, au sein des peuplades du Canada et des Etats-Unis, certains clans se désigner sous le nom de bande du Loup, de la Tortue, du Castor, etc.

Caligula, on se le rappelle, prétendait que, les chèvres et les moutons étant conduits par des êtres d'une nature plus relevée, c'est-à-dire par des hommes, il fallait bien que les princes et empereurs fussent, à leur tour, d'une espèce supérieure à celle de la simple humanité, et il partait de là pour se faire adorer comme un dieu. Plus modérés, mais non moins blessants dans leurs prétentions, les Xibalbaïdes, reléguant leurs sujets dans la catégorie des animaux immondes, se seraient contentés d'être les hommes par excellence. C'est en vertu d'une inspiration analogue que les anciens Egyptiens s'intitulaient eux-mêmes *Rout-en-rom,* c'est-à-dire racine, tige des hommes, les autres peuples ne constituant, sans doute, à leurs yeux que des représentants dégénérés de notre race.

Au point de vue philologique, quelques objections peuvent, il est vrai, être dirigées contre notre interprétation du nom de Xibalba ; nous allons essayer de les résoudre.

On nous fera d'abord observer que le Maya ne forme guère ses mots composés qu'en plaçant le terme régi immédiatement après le régisseur. Il dira par exemple *Leɔkak* « flamme », litt. « langue de feu », de *Leɔ,* « lingua » et *Kak,* « ignis » — *Umpe Haab*, « cours de l'année », de *Umpe,* « cursus » et *Haab*, « annus ». — *Holbuɔ,* « cheminée », litt. « trou de la fumée », de *Hol,* « trou, entrée »

et *Buo*, « fumée ». — *Holcan,* « capitaine, chevalier, hérant d'armes » pour *Holom Can,* litt. « serpentis caput », de *Hol* ou *holom,* « tête » et *Can,* « serpent ». C'est donc *balba-xib* que l'on devrait lire et non *Xibalba.*

Nous répondrons à cela que l'on rencontre encore aujourd'hui en Maya un certain nombre de composés dans lesquels le régi précède le mot régissant : citons par exemple : *Holkan okot* ou *Holcan-okot*, nom d'une ancienne danse à la fois religieuse et guerrière ; litt. « ballet des chevaliers ».— *Xibalba-okot,* « ballet de Xibalba ». —*Akab-max,* sorte de fantôme, litt. « singe de nuit, singe nocturne », de *Akab*, « nox » et *Max,* « simius ». — *Cocché,* espèce de plante aromatique, litt. « arbre de la tortue », de *Coc,* « testudo » et *Ché,* « arbor ». — *Mayapan,* nom de l'antique métropole du Yucatan, litt. « étendard des Mayas », de *Pan*, « bannière, étendard », prob. pris au Mexicain *Pantli*. Tous les mots que nous venons de citer en dernier lieu offrent l'apparence de termes un peu archaïques et existant depuis longtemps dans la langue. Ne serait-il pas naturel de supposer que le Maya à l'origine formait ses composés en préfixant le mot régi ; plus tard seulement, il aura préféré l'ordre inverse. C'est un phénomène qui se produit fréquemment dans les idiomes à mesure qu'ils vieillissent. Citons par exemple : le bas-breton qui met d'ordinaire le nom au génitif après le sujet et dit par exemple : *Pen marc'h*, « tête de cheval », litt. « tête-cheval ». Cependant, comme le fait observer M. Pictet, il est bien certain que les vieux dialectes gaulois plaçaient d'ordinaire le sujet d'un nom composé après le terme régi.

Dira-t-on maintenant que c'est *Baalba* et non point *Balba* qui signifie « domaine, patrimoine » ? Mais l'on sait bien qu'en Maya, le doublement de la voyelle indique simplement que celle-ci doit se prononcer longue, et, fort souvent, le même mot peut s'écrire avec la voyelle double ou avec la voyelle simple ; exemples : *Báat* ou *Bat*, « hache, massue ». — *Actan* et *Actáan*, « debout, élevé en haut ». *Cóoc* et *Coc,* « tortue, calebasse ». — *Kú* et *Kúu,* « saint, sainteté », d'où le créole *Cues*, « temples ». — *Máx et Máax*, « singe ». — *Pel* ou *peel,* particule numérale. — Enfin, en Cakgi,

l'usage est de remplacer la voyelle redoublée par un *h;* le Maya *Cóc,* « tortue » y devient *Cohc.* Ce fait reste bien difficile à expliquer si l'on ne reconnait point que la seconde voyelle indique simplement un allongement phonétique, et non point un redoublement réel du son.

Il n'y a pas lieu d'ailleurs de s'étonner que la consonne finale de *Xib* soit tombée devant celle du mot suivant, qui lui est d'ailleurs identique, et que l'on ait ainsi *Xibalba* au lieu de *Xibbalba* ou *Xibbaalba.* Cette chute est due à une raison phonétique facile à comprendre et l'on en trouverait, sans doute, des exemples dans une foule d'idiomes de l'un et l'autre continent. C'est ainsi qu'en Maya, l'on dira *Mumum,* « attendri, écrasé, amolli », pour *mum-mum,* répétit. de *mum,* « mâché, ruminé », que l'écrivain indigène *Nakuk pech* emploie dans sa relation le terme *Yucastilla,* « chèvre d'Espagne », pour *Yuccastilla,* du Maya *Yuc* « chèvre ».

Enfin, nous demandera-t-on ce qui nous autorise à interpréter le nom de *Xibalba* par le Maya ? La suite de ce travail aura précisément pour but de démontrer que cette ville se trouvait dans une région où de temps immémorial on parle la langue Maya. Au reste, lors même qu'on s'en tiendrait à l'hypothèse de l'identité de Xibalba et de Palenqué, hypothèse insoutenable selon nous, il faudrait reconnaître encore que l'on y parlait le Maya, cet idiome étant incontestablement celui dans lequel se trouvent rédigées les inscriptions Palenquéennes.

La seule tentative un peu sérieuse, faite à notre connaissance pour déterminer la situation réelle de cette antique cité, l'a été par l'abbé Brasseur; aussi est-ce lui que nous prendrons pour guide. Peut-être trouvera-t-on que ses conclusions accusent un peu de timidité. Ce défaut, comme l'on sait, ne lui était pas trop familier.

Le Popol-vuh nous représente lès princes Guatémaliens se réunissant tous les quatre jours, pour jouer à la paume, ce qui faisait trembler la terre, causait un effroyable tumulte et finit par exciter l'inquiétude et la colère des princes de Xibalba. En d'autres termes, les princes Guatémaliens travaillaient soit à se rendre indépendants des princes Xibalbaïdes, soit même à se les assujettir. On sait

effectivement que chez les peuples de la Nouvelle Espagne, le jeu de paume, revêtu d'un caractère religieux, était exclusivement réservé aux rois et aux nobles. On ne s'y livrait que dans des édifices consacrés avec les mêmes rites et les mêmes cérémonies que les temples. Aussi, dans le langage figuré des anciens Américains, « jouer à la paume » était parfois regardé comme l'équivalent de nos expressions « ceindre le diadème, se revêtir de la pourpre ». Cela signifiait, en un mot, s'emparer du pouvoir royal ou y aspirer. Le *voc,* sorte d'épervier qui dévore les serpents et considéré comme le messager d'*Hurakan* (l'ouragan personnifié), venait assister aux ébats des princes.

Nous découvrons ici une allusion évidente aux croyances religieuses des populations Guatémaliennes. Elles appartenaient au système de civilisation qualifié par le savant L. Angrand, de *Toltèque occidental* et dans lequel les rapaces diurnes étaient considérés comme sacrés et spécialement comme des messagers envoyés par le ciel aux hommes. Au contraire, d'après le même auteur, ce rôle d'envoyés célestes était réservé chez les *Toltèques orientaux,* dont faisaient partie les Xibalbaïdes, aux oiseaux à brillant plumage et spécialement à l'ara[1]. La présence du *Voc* nous indiquerait que les dieux eux-mêmes se montraient favorables à la révolte des vassaux de Xibalba.

Maintenant, comment convient-il d'expliquer le passage du Popol vuh parlant des jeux auxquels se livraient les héros légendaires? Devons nous y voir une allusion aux luttes que ces princes se seraient livrées les uns aux autres pour se disputer réciproquement la suprématie? Le reproche que leur adressent les princes Xibalbaïdes: « ils ne font plus que batailler sur nos têtes »; leur prompte obéissance à l'ordre qui leur est donné de se rendre à Xibalba semblent bien favorables à cette hypothèse. D'un autre côté, le passage du Popol vuh: « Et voilà que cheminant vers Xibalba, ils jouaient à la balle », indiquerait plutôt une expédition guerrière dirigée contre la vieille métropole Toltèque. N'en serait-il pas de même, au fond, du récit du voyage à Xi-

1. L. Angrand, *notes manuscrites.*

balba? Les descendants de nos deux héros l'entreprennent également et il a pour résultat la ruine plus ou moins complète de l'Empire ennemi.

Quoi qu'il en soit, les *Ahpop-Achih* ou capitaines des gardes des princes Xibalbaïdes viennent prévenir les chefs Guatémaliens d'avoir à se rendre à la capitale. Lesdits Ahpop sont qualifiés par le Popol-vuh de *Tucurubs* ou « hiboux », c'est-à-dire qu'ils appartenaient à la nation des *Tucures* dont nous avons parlé plus haut.

Nous ne nous arrêterons pas sur les noms donnés par l'auteur aux quatre Tucures, à savoir : « flèche de hibou », « une jambe de hibou », « Ara-hibou » et « tête de hibou ». Le nombre *quatre* ne se rapporterait-il pas à celui des États faisant partie de la confédération Xibalbaïde ou composant les quatre grandes divisions de l'Empire. Ainsi que nous nous sommes efforcés de l'établir dans un précédent travail, *quatre* était, par excellence, le nombre politique chez les Toltèques orientaux, de même que le trois chez les occidentaux. Quant au nom de « une jambe de hibou », *hurakan Tucur,* donné à l'un des *Ahpop-Achih,* pour *hun r'akan* n'aurait-il pas été choisi pour faire un simple jeu de mots et à cause de son identité phonétique avec *Hurakan,* l'éclair, litt. « un serpent qui déchire ». On trouve dans le *Popol-vuh* plus d'un exemple du goût de ces peuples pour le calembour. Ajoutons, par parenthèse, que le nom de l'un des personnages mythiques de ce livre personnifiant la foudre s'appelait *Cabrakan,* probablement « double serpent qui déchire », de *cab,* « deux », *rak,* « déchirer » et *can,* « serpent ».

Quoi qu'il en soit, c'est dans la localité appelée *Nimxob Carcah* que les messagers Tucures rencontrent les princes Guatémaliens. C'est sans doute la même localité que le manuscrit Cakchiquel appelle *Nimxor Carcah.* Or, *Carcah* est, aujourd'hui encore, une localité parfaitement connue du Guatémala et située à l'extrémité de la haute Vera-Paz, non loin de Coban, en plein pays de langue Cakgi. Bien que le Popol-vuh qui nous raconte leurs exploits nous soit parvenu rédigé en langue Quichée, les chefs insurgés contre Xibalba auraient été des Indiens de race

Cakgi et parlant l'idiome Cakgi. Cela ressort d'un passage du même livre où on nous les représente saluant les princes Xibalbaïdes de l'expression *Cala,* « clair, éclatant, ouvert ». Or, ce mode de salutation serait, d'après la remarque de l'abbé Brasseur, spécial aux populations de langue Pokomame et Cakgi, habitant entre Coban, Carchah et Taktic. Nous trouvons là, ainsi qu'il sera expliqué plus loin, une preuve de l'antiquité de l'établissement des Indiens Cakgis dans le pays qu'ils habitent actuellement. Du reste, tous les détails du voyage des princes Guatémaliens s'accordent bien avec l'hypothèse de leur origine Cakgie.

Pour en revenir à la localité de *Carchah,* disons qu'elle se trouve aujourd'hui inhabitée, sa nombreuse population ayant été transportée au bourg voisin, connu sous le nom de *San Pedro Carchah,* à deux lieues est de Coban, l'ancienne capitale de la Véra-Paz. Ajoutons, par parenthèse, que la montagne appelée en Cakgi *Xibalba-tzul* ou « la montagne de Xibalba » est à quarante-cinq lieues de Coban, dans la direction d'Ococingo et de Palenqué.

C'est du reste, cette même localité de *Nimxob-Carchah* que le manuscrit Cakchiquel appelle *Nimxor-Carchah.* Ce nom de *Carchah* signifie en Quiché « poisson de cendre », de *Car* « poisson » et *chah* « cendre ». *Nim* veut dire « grand », *xor* répond à notre mot de « trou, ouverture »; *xob* équivaut à « frayeur ». Nous pourrions donc traduire le nom entier de cette localité soit par « grande frayeur du poisson de cendre » ou mieux par « grand trou foré du poisson de cendre ». Il lui aurait été donné, sans doute, à cause d'une montagne du voisinage, laquelle porte des traces d'éruptions volcaniques. Cette explication nous semble bien plus vraisemblable que celle de l'abbé Brasseur, qui veut que ce nom renferme une allusion soit aux ébats du jeu de paume, soit à la lutte contre Xibalba. D'après le Popol-vuh lui-même, la localité en question se trouvait ainsi désignée avant la prise d'armes des chefs guatémaliens.

L'itinéraire suivi par ces derniers achève de démontrer qu'ils se trouvaient bien en pays Cakgi. « Ils descendent, nous dit le Popol-vuh, par le chemin qui mène à Xibalba et dont les premiers degrés ont une déclivité fort grande.

Ils descendent avec célérité les gradins précipités de la montagne. Sept jours étaient d'ailleurs le terme assigné à leur voyage ». Or, précisément, comme le fait remarquer l'abbé Brasseur, il y a de Coban à San Pedro Carchah une route connue des seuls Indiens et par laquelle ils se rendent en fort peu de temps sur les bords de l'Uzumacinta et près d'Ococingo.

La pente, d'ailleurs, est telle en descendant de la Véra-Paz par le nord-ouest vers les régions inférieures, que l'on croirait avoir devant les yeux des escaliers gigantesques de deux à trois mille pieds de hauteur. Impossible de les descendre à cheval ou sur des mules et les Européens sont obligés, soit d'aller à pied comme les Indiens, soit de se faire porter à dos d'homme, assis sur une chaise.

Nos héros arrivent ensuite sur les bords d'une rivière rapide, encaissée de gorges profondes, appelée *Nuzivancul,* « ma ravine de gorge » et *Cuzivan,* « gorge-ravin ». Ainsi l'on exprime, nous dit l'abbé Brasseur, leur profondeur et leurs détours étroits. Ces noms, d'ailleurs, conviennent parfaitement aux sinuosités profondes du Lacandon et de l'Uzumacinta. Puis, on les voit franchir un cours d'eau désigné sous le nom d'*eau bouillonnante des calebassiers*. Là, nous dit le livre sacré, les calebassiers étaient innombrables. C'est, qu'en effet, nous arrivons avec les deux princes Cakgis dans les régions basses et chaudes, les seules où l'arbre en question puisse vivre. C'est pourquoi, précisément, les premiers colons qui portèrent la civilisation sur ces côtes prirent le nom de *Xicalancas*, lequel, en Mexicain, signifie « ceux qui demeurent auprès des calebassiers », donnant à leur capitale, celui de *Xicalanco,* litt. « dans les calebassiers », du mexicain *Xicara,* « calebasse » et, par extension « vase, écuelle ».

Ensuite, se présente une rivière de sang que traversèrent les chefs insurgés, mais en ayant soin de ne point boire de ses ondes. L'abbé Brasseur ne cherche à identifier ce cours d'eau avec aucun de ceux qui nous sont connus aujourd'hui et nous ne pouvons qu'imiter sa réserve. Il se borne à déclarer que si l'on connaissait mieux les solitudes Lacandones où passèrent nos héros, sans doute on la retrouverait.

Il ajoute que, dans le Honduras, il existe une fontaine « d'où coule une matière qui ressemble exactement à du sang et se corrompt de la même façon ». Bien entendu, cette source ne saurait être assimilée au cours d'eau en question.

C'est alors que les voyageurs se trouvent en présence de quatre chemins, chacun de couleur différente, à savoir rouge, noir, blanc et jaune (ou vert). Evidemment, il ne s'agit point de chemins réels, et toutes les teintes se rattachent à la symbolique des quatre régions de l'espace, ainsi que des *Bacabs* ou génies des points de l'horizon. C'est un sujet sur lequel nous nous sommes assez étendus dans un précédent travail pour n'avoir point à y revenir ici. Remarquons seulement que si nos princes s'engagent dans le chemin noir qui, du reste, les conduit à la mort, c'est que cette nuance était, chez les Mayas et les populations du Guatémala, la livrée de l'Occident. Précisément, le chemin qu'ils durent prendre pour se rendre des bords de la rivière des calebassiers à Xibalba, partait, nous le verrons plus loin, de l'ouest de cette ville.

Enfin, nous trouvons dans l'histoire de Hunahpu et de Xbalanqué, un dernier détail topographique encore plus circonstancié que les précédents et plus propre à nous renseigner sur la situation de la ville qu'ils veulent atteindre. Ces derniers passent à travers la rivière de fange, ou eau de boue (*Pa puh ya*). Non seulement ce nom convient au plat pays arrosé par l'Uzumacinta et ses affluents, à son issue des montagnes et après sa jonction avec le *Rio-Pedro*, près de *Palisada,* mais il est encore aujourd'hui, nous apprend l'abbé Brasseur, usité chez les indigènes et par eux appliqué à plusieurs branches du fleuve en question. C'est-à-dire que *Xibalba,* autant qu'on peut le conjecturer d'après les renseignements topographiques un peu vagues donnés par le Popol vuh, se trouvait à peu près à la même place que *Xicalanco,* la métropole des plus anciennes nations civilisées qui aient occupé ce pays. Or, il est assez peu probable que dans ces temps antiques, deux capitales d'empire aient été situées à côté l'une de l'autre ; nous avons bien quelque droit d'admettre l'identité de Xicalanco et celle de Xibalba.

Disons maintenant un mot des épreuves que subissent les

chefs Cakgis. Ainsi que le suppose l'abbé Brasseur, les noms des maisons où ils y sont soumis pourraient bien n'être que ceux des villes ou métropoles alliées des Xibalbaïdes. Notre auteur le fait observer à propos de *Balami-ha,* litt. « maison des tigres » qu'il ne cherche d'ailleurs à identifier avec aucune localité aujourd'hui connue. D'un autre côté, *Zotzi-ha*, « maison des chauves-souris » semble bien n'être autre chose que le *Cinacantan* actuel, l'antique capitale des Indiens Zotzils ou « chauves-souris ». Or, d'après l'abbé Brasseur, Cinacantan commandait l'entrée de la vallée de Gowel ou Ciudad-réal de Chiapas (la Tula Votanide) que les Guatémaliens devaient traverser pour arriver à Xibalba. Sans doute, il n'est fait mention de toutes ces épreuves qu'après l'arrivée des princes Cakgis à Xibalba, mais si, comme nous le pensons, elles ne font que symboliser les péripéties de la lutte entre les deux partis ennemis, tout s'expliquera sans trop de difficulté. La guerre des populations Guatémaliennes contre l'empire du nord-est aura sans doute duré un certain temps, et eu pour théâtre non seulement les environs mêmes de Xibalba, mais encore les régions habitées par les populations vassales. Rien n'empèche d'admettre qu'au moment où les princes Cakgis combattaient sous les murs de la métropole ennemie, certains corps de leur armée aient eu des batailles à livrer à Cinacantan ou autres localités des Chiapas et du Tabasco.

Essayons maintenant de déterminer au moins d'une façon approximative à quelle époque remontent soit la fondation, soit la chute de l'empire Xibalbaïde. Nous sommes, sans doute, sur ce point, réduits aux conjectures, mais enfin il en est qui nous semblent au moins fort plausibles. Une fois admise l'identité des Xicalancas et des Xibalbaïdes, nous savons qu'ils durent apparaître vers la deuxième moitié du 1er siècle de notre ère. En effet, leur héros Eponyme, le presonnage dont le nom symbolise leur premier établissement sur les rives du Tabasco et de l'Uzumacinta, c'est incontestablement le premier Quetzalcoatl, emblème à la fois du sacerdoce et des origines de la civilisation. Or, l'historien indigène Ixtlilxochitl reporte aux environs de notre ère, l'apparition de ce demi-dieu, et le Père Motolinia, cet an-

naliste si exact et si scrupuleux, nous fournit une date plus précise encore. Il fait remonter les débuts de l'âge actuel, c'est-à-dire ceux de la civilisation symbolisée par le premier Quetzalcoatl, en l'an 68 après J.-C.

D'un autre côté, ce par quoi débute d'ordinaire une colonie, c'est la fondation de la ville destinée à lui servir de centre de ralliement. Si les Xicalancas ont apparu en l'année 68, évidemment la cité de *Xicalanco-Xibalba* doit dater à peu près de la même époque, c'est-à-dire qu'il convient de reporter ses commencements à la deuxième moitié du 1er siècle de notre ère.

Enfin, le Popol vuh nous fait voir dans les *Tucurubs* ou « hiboux » des alliés des princes Xibalbaïdes, leur fournissant des troupes auxiliaires et chargés par eux de mander à la cour les princes Cakgis *Hunhun-ahpu* et *Vukub-hunahpu*. C'est-à-dire qu'au moment où se passaient ces événements, les *Tucures* existaient encore comme corps de nation. Or nous savons qu'ils furent détruits vers le ve siècle de notre ère par le peuple des Pokomams, d'origine guatémalienne, lesquels se substituèrent à eux dans la haute Véra-Paz, depuis les rives du Motagua et du lac d'Izabal jusqu'au grand coude formé par la rivière du Lacandon. Mais, d'un autre côté, l'empire Xibalbaïde aurait été détruit par les successeurs des deux princes dont nous venons de parler, c'est-à-dire, forcément une génération environ plus tard. La domination Xibalbaïde aurait donc duré environ quatre siècles et demi ou cinq siècles, c'est-à-dire depuis l'année 68 de notre ère jusque vers cinq cent, ce qui semble avoir été la durée normale de ces anciens États indigènes de la Nouvelle-Espagne. Peut-être même, la chute de Xibalba aurait-elle entraîné comme conséquence directe celle de la vieille Tula Votanide, la Ciudad-réal de Chiapas dont la ruine est généralement, elle aussi, reportée à la même époque. Il semble qu'il y ait eu alors une violente réaction des races du Guatémala contre leurs dominateurs d'origine septentrionale.

Les rives du Tabasco et de l'Uzumacinta nous offriraient donc, à quelques égards, un spectacle analogue à celui qu'avait offert, bien des siècles auparavant, la vallée du

Nil. Nous voyons s'y répandre une civilisation déjà toute formée et parvenue pour ainsi dire à l'état adulte, sans que l'on puisse déterminer d'une façon précise quels lieux lui avaient servi de berceau. Involontairement, je l'avoue, pour expliquer ce phénomène de races déjà policées débarquant tout d'un coup par la mer des Antilles, sur les rives de la Nouvelle-Espagne, mes yeux se reportent vers cette vallée du Mississipi où l'on rencontre ces vastes Mounds, ces terrasses à formes animales, indices certains de la présence d'une race agricole et beaucoup plus avancée que les misérables tribus de peaux-rouges qui lui succédèrent. Nous retrouverions là la justification des théories du savant et regretté M. Angrand, qui a le premier constaté l'existence d'un double courant civilisateur dans l'Amérique ancienne, celui des *Têtes droites* ou Toltèques occidentaux, qui arrivèrent du Nord par la voie de terre sur le plateau de l'Anahuac, et celui des *Floridiens*, *Têtes plates* ou Toltèques orientaux, venus par mer sur les rivages du Centre-Amérique et du sud du Mexique.

Comte de CHARENCEY.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 30

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Du 8 Janvier au 25 Juin 1887.

Séance du 8 Janvier 1887.

Présidence de M. Rubens Duval.

Présents : MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, Möhl, Dottin, Baize, Psichari, Bauer, Berger, R. Duval, de Saussure.

En l'absence du président et des vice-présidents, M. Rubens Duval occupe le fauteuil.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage par M. Louis Havet de son *Abrégé de grammaire latine,* Paris, 1886 ; in-12.

Présentation. MM. Bréal et Berger présentent pour être membre de la Société : M. Charles Baron, professeur de rhétorique au lycée de Chambéry.

Communications. M. Psichari fait un compte-rendu critique d'une brochure de M. Krumbacher (*Ein irrationaler Spirant im Griechischen*). Il s'agit de formes néo-grecques comme ἀκούγω = ἀκούω. Le γ parasite est dû, d'après l'auteur, à la répugnance contre l'hiatus qu'on observe déjà chez les

orateurs attiques. M. Psichari incline à le rattacher à des phénomènes analogiques. Il remarque que l'auteur ne tient pas compte de l'absence du γ en question dans ceux des dialectes grecs qui perdent le γ de λέγω, ὀλίγος.

M. Bréal, à propos de ὀλίος = ὀλίγος, suppose que l'abandon du γ ne s'est produit d'abord qu'au féminin ὀλίγη (*oliji, olïï*), et que dans λέω pour λέγω il a commencé par λέγει (*leji, leï*).

M. Psichari ayant parlé du dialecte mixte qui caractérise presque toujours les *centres* (villes, ports, etc.), M. Bréal exprime la conviction que la phonétique devra renoncer de plus en plus à l'idéal des dialectes parfaitement purs, alors même qu'il s'agirait du hameau le plus reculé. Une conversation s'engage sur ce sujet entre MM. Psichari, Bréal et Bauer.

M. de Saussure traite du v. h. all. *sëdal* (siège, demeure), en regard de *sizen*. Cette forme, et d'autres qui sont dans le même cas, semble prouver que le produit indo-européen de *sed + tlo, sed + tro* était *setlo, setro,* par *t* simple. Le traitement particulier observé devant la liquide se justifie par des considérations de phonétique générale. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Bréal fait une communication sur l'étymologie d'ἄγρυπνος. C'est une forme dialectale d'ἄϋπνος. Il faut constater la présence d'un ρ parasite comme celui de φρύγα = φυγή, τράφος = τάφρος. Devant ce ρ l'esprit rude qui représentait l'*s* s'est changé en γ. Des observations sont présentées par M. de Saussure.

Séance du 22 Janvier 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bonnardot, Rubens Duval, Dottin, l'abbé Rousselot, Psichari, d'Arbois de Jubainville, Nommès, Bréal, de Saussure, Bauer, Halévy.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Charles Baron.

Présentation. MM. d'Arbois de Jubainville et Dottin présentent pour être membre de la Société: M. Antonio Sanchez Moguel, membre de l'Académie royale d'histoire de Madrid.

Communications. M. Rubens Duval recherche l'origine du nom de *bar éggârâ,* proprement « fils du toit », donné, en araméen, au démon de l'épilepsie. A l'époque païenne, au temps du culte des astres sur les terrasses des maisons, on a pu désigner ainsi un génie sidéral, une hypostase de la divinité stellaire ou lunaire qui aurait hanté le toit des habitations. Plus tard l'expression grecque σεληνιάζεσθαι conduisit à faire du *bar éggârâ* le démon des épileptiques. Des observations sont faites par MM. Bréal, Bonnardot, d'Arbois de Jubainville, Halévy. M. Halévy signale dans le Talmud *Iggeret* comme nom d'un démon femelle redouté des voyageurs. D'autre part le talmudique *iggare* « toit » signifie aussi « carrefour, lieu hanté ».

M. Bréal étudie devant la Société l'histoire des significations du mot *servus,* en prenant pour point de départ le sens du grec οὖρος « gardien », qui lui correspond étymologiquement.

M. Bréal traite ensuite du grec ἀπειλέω. Ce verbe a d'abord été le terme consacré pour: « *exclure de l'assemblée du peuple* ». De là seulement: *exclure ou arrêter par des menaces,* et généralement *menacer.* Comme sens secondaires on a encore: *promettre* (avec menaces contre soi-même) et *se vanter,* mettre de la forfanterie dans ses paroles. Des observations sont faites par MM. Bonnardot, Halévy, Duval, de Saussure.

A propos de *fatum* pour *factum* relevé récemment dans un vieux texte latin, M. Bréal signale *leto* pour *lecto* dans un grafitte de Pompéï publié en 1882 (Mémoires de l'Académie des Lincei): MIXIMVS IN LIITO.... RIOR PIICAVIMVS HOSPIIS SI DICIIS QVARII NVLLA MATIILLA FVIT. (— Il n'est pas rare de trouver, comme dans cette inscription, la lettre E remplacée par un double trait vertical. M. d'Arbois de Jubainville mentionne le fait que certaines inscriptions de la Gaule ont une façon analogue de rendre l'F: un trait suivi d'un trait brisé: I^ı.)

M. Psichari présente quelques critiques sur un récent travail de M. Foy concernant l'aphérèse en grec moderne. D'après M. Foy l'abandon d'une voyelle initiale résulterait d'une fausse séparation des mots après une phase préalable de soudure avec l'article : 1. τὸ ἐλάφι ; 2. τολάφι ; 3. τὸ λάφι ; M. Psichari objecte les cas où l'aphérèse se produit par exemple sur un verbe (ντρέπουμαι = ἐντρέπουμαι) : ces cas ne comportent qu'une explication phonétique. Des observations sont faites par M. Bréal.

Séance du 7 Février 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Halévy, Berger, R. Duval, abbé Rousselot, Dottin, d'Arbois de Jubainville, Bonnardot, Baize, de Charencey, Mowat, Sanchez Moguel, Bauer, Psichari.

M. de Saussure, secrétaire-adjoint, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier est lu et adopté.

Election. M. Sanchez Moguel est élu membre de la Société.

Hommages. De la part de l'auteur : *Catechismo en lengua chuchona castellana* por El muy Reverendo Padre fray Bartholome Roldan. Publié par M. de Charencey. — *Internationale Zeitschrift für Sprachwissenschaft,* II, 2.

Communications. M. l'abbé Rousselot examine trois cas d'aphérèse dans les patois des environs d'Angoulême. 1° *cha,* particule interrogative, provient de *chcha* qui lui-même résulte de *chrecha* √ *circare*. La locution « que cha iki ? » que cherchez-vous ici ? donne naissance à cette nouvelle particule et l'aphérèse crée ainsi un sens nouveau. — 2° *se*, pronom réfléchi de la première personne pluriel, doit être identifié avec *nos* dont il dérive, et n'est pas le pronom réfléchi de la troisième personne qui se serait étendu par analogie aux autres personnes. On trouve les formes *n'se n'ze*. Peu de paysans se rappellent encore ces deux formes, surtout la première qui représente la plus ancienne étape phonétique de ce phénomène ; *se* plus moderne est dans

toutes les bouches. L'*e* est une voyelle d'appui dont la présence s'explique par les habitudes phonétiques locales. Ici aussi l'aphérèse crée un sens nouveau. — 3° Dans la locution *i kré ke ko* (ço, ce) *mouille* (je crois qu'il pleut), l'oreille populaire croit entendre i kré kek o mouille et un nouveau pronom en résulte dans : *ó mouille,* il pleut.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Bauer, Psichari.

M. d'Arbois de Jubainville examine l'opinion de M. Fustel de Coulanges au sujet des *Chamavi* que ce savant ne veut pas identifier avec les *Amavi* ni par conséquent transporter dans le *Hammaland,* à cause du peu de ressemblance que les deux formes présentent entre elles. M. d'Arbois de Jubainville rappelle l'observation de Grimm qui avait déjà vu dans le *ch* un phénomène caractéristique du dialecte des Francs Mérovingiens. A côté de l'orthographe officielle Chilpericus on trouve fréquemment la graphie Ilpericus. *Amavorum* et *Amavi* dans Frédégaire sont donc bien, comme l'a dit Gauch, des flexions de *Chamavi.* L'identification doit être maintenue. Quant à *Amavis,* c'est une corruption du scribe.

Des observations sont présentées par M. Mowat, et M. Bréal qui rapproche les mots *huit, huître, haut.* L'*h* est due à l'écriture dans les deux premiers exemples. D'autres observations sont faites par MM. Bonnardot, Psichari.

M. Bréal, analysant les divers sens du mot *robur* (chêne, arbre, force), ne s'explique pas le passage du deuxième sens au troisième sans l'intermédiaire de *robustus,* de chêne (une santé de chêne, etc.), d'où le sens de force attaché à *robur.* Des observations sont présentées par MM. d'Arbois de Jubainville et Baize, qui propose le sens arbre avant le sens chêne.

M. Bréal fait remarquer que *ridiculus* est un diminutif *sui generis.* On a bien *masculus* et *vernaculus,* mais dans ces formes le suffixe se joint aux radicaux *mas, verna.* Ici le suffixe se joint à un verbe : *ridere.* C'est que *ridiculus* est postérieur au neutre *ridiculum,* objet de risée, formé comme *periculum, cubiculum.*

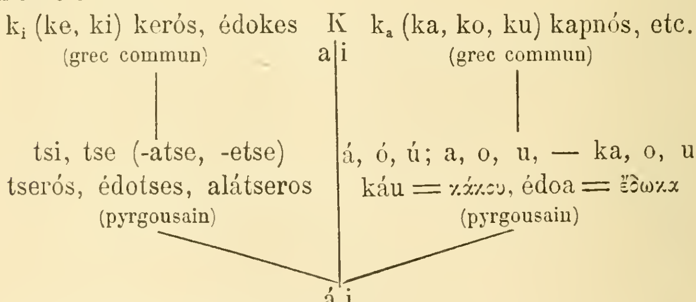
Le suffixe *-ber* dans *october* n'est pas le même suffixe que

celui de *funebris* = *funes-ri-s*. Le *b* de *october* est euphonique à l'origine et dû à l'analogie de *september* pour *septemris*, cf. μεσημβρία. Des observations sont présentées par MM. Baize, Bonnardot.

M. Bréal, rapprochant *herī* de χθές fait observer que *herī* au premier abord a l'air plus complet. Mais l'ī de *herī* est simplement dû à l'analogie de *die septimi, die posteri,* d'où *die heri*. On n'a pas eu de même *crasi,* parce que *crari* a dû être évité comme étant trop dur à l'oreille.

M. Bréal remarque que μᾶλλον n'a pas de masculin. Mais ce comparatif masculin nous est donné dans ἀμείνων, où nous avons un α en plus : pour ν cf. le dorien βέντιστος, etc. M. Bréal rapproche donc μελιον de ἀμενιων.

M. Psichari rappelle qu'en grec commun *k* diffère de qualité suivant qu'il précède *a, o, u,* ou bien *e, i.* Nous avons dans le premier cas un son vélaire k_a, dans le second un son palatal k_i. A Pyrgi (Chio) k_i se palatalise en *ts,* quelle que soit la voyelle précédente ; k_a intervocalique ne se prononce pas, que la voyelle précédente soit atone ou accentuée. Dans le cas où k_i est précédé d'un *a, o, u,* accentué, il est traité comme un k_a, par une sorte de sytème de compensation entre ces deux lois amené par l'accent. Nous obtenons ainsi le schema :



La séance est levée à 10 heures.

Séance du 19 Février 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. A. Sanchez Moguel, Bréal, Mowat, Bon-

nardot, Bauer, Psichari, l'abbé Rousselot, Dottin, Halévy, d'Arbois de Jubainville, Berger, de Saussure, Möhl, de Charencey, de Rochemonteix.

Hommage. De la part du ministère de l'Instruction publique : 6 nouveaux fascicules du *Dictionnaire de l'ancienne langue française* par F. Godefroy (L-MON).

Présentation. MM. Bréal et Berger présentent pour être membre de la Société : M. Edouard Toubin, archiviste à Salins (Jura).

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville lit un mémoire de M. Sanchez Moguel sur le grammairien espagnol Lebrija qui, le premier (1492), avait reconnu la présence de l'auxiliaire *avoir* dans la formation du futur des langues romanes.

M. Halévy signale diverses formes verbales du dialecte espagnol parlé par les Juifs de Turquie, ainsi *amarsean* = *se amaran*.

M. Sanchez Moguel répond qu'il fait grand cas de la littérature espagnole israélite, où l'on retrouve bien des formes populaires qui se sont perdues ailleurs. Exemple : *fruciguar* = *fructificar*. M. Halévy répondant à diverses questions, donne de nouveaux détails sur la langue espagnole d'Orient. Elle remonte aux émigrations juives du XVIe siècle. Les chants populaires (dont M. Halévy a recueilli un certain nombre) ont le caractère des vieux romanceros.

M. de Charencey présente plusieurs étymologies de mots français. *Arlequin* diminutif du nom du harle, oiseau dont le plumage est noir et blanc. *Galimatias* contiendrait le vieux français *tyois*, tudesque, avec un élément *gali* de sens péjoratif qu'on retrouve dans *galimafrée, galvauder*. *Faribole* serait formé du vieux français *failli* au sens de « perdu, flambé, ou exécrable » (mauvaise parabole), ainsi que *faridondaine,* autrefois le nom d'un instrument de musique. M. Bonnardot fait observer que *faridondaine* et *dondet* ne sont autre chose que des refrains, où se cache *Dominus Deus* (cf. *pardaine*, *pardine* = pardieu, *mordaine* = mordieu).

M. Mowat étudie devant la Société une inscription gau-

loise récemment découverte (musée d'Avignon) : ΟΥΗ-ΒΡΟΥΜΑΡΟϹ | ΔΕΔΕΤΑΡΑΝΟΟΥ | ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑΝ-ΤΕΜ. Nous avons dans *Taranou* le datif du nom d'un dieu *Taranus* (thème en -*u*), déjà connu par des dérivés comme *Taranucnus*. Lucain le nomme *Taranis*, mais M. Mowat a relevé dans les manuscrits de Paris la variante *Tharanus* et la variante *Taramis*, sous laquelle on peut soupçonner *Taranus* sans changer le nombre des jambages de l'*m* et de l'*i*.

A la demande de M. Bréal, M. Mowat donne le texte d'une autre inscription, trouvée à Nîmes, et finissant à peu près de même (... ΒΡΑΤΟΥΔΕ ΚΑ). Ce mot *bratude,* dit M. Mowat, est peut-être parent de βρατωμ, et autres formes voisines, qu'on lit sur les inscriptions osques. M. d'Arbois de Jubainville répond qu'à moins de supposer un emprunt, un tel rapprochement ne lui paraît pas légitime.

M. Mowat traite ensuite d'une inscription osque commençant par *Minnieis Kaisellieis Minateis ner*. Il n'est pas habituel que le même personnage porte trois noms. *Minateis* est le nom du père, au génitif. *Ner* qu'on a traduit par *vir fortis* n'est probablement qu'une abréviation de *Neretinus,* indiquant le lieu d'origine de l'individu.

Hommage. H. de Charencey, *Fragments sur la langue chanabal* (Extrait du Muséon).

Séance du 5 Mars 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents: MM. Ploix, Leger, Rubens Duval, Sanchez Moguel, l'abbé Rousselot, Nommès, Bréal, Dottin, Psichari, d'Arbois de Jubainville, Berger, Kont, Halévy, Bauer, de Saussure, de Charencey.

Assistant étranger : M. Sutterlin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Toubin.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville donne lecture d'une note de M. Havet sur *saeta* = χαίτη, et sur le roman *muttus* « mot », qui vient du grec μῦθος. Des observations sont faites par MM. Ploix et Bréal.

M. Sanchez Moguel traite de quelques formes dialectales des pronoms personnels espagnols, particulièrement de l'andalou *mus* ou *mos* (et *mosotros*) « nous » qui paraît avoir été extrait de la finale verbale qui est dans *amamos*.

M. Bréal rappelle *mir* pour *wir* dans certains dialectes allemands ; l'*m* de *mos*, comme celui de *mir*, pourrait être attribué simplement à l'influence des formes du singulier commençant par *m*. M. Leger constate que le même fait s'est produit dans le pronom slave *my* « nous ». D'autre part M. d'Arbois de Jubainville fait remarquer qu'il y a en celtique des exemples certains de désinences personnelles détachées du verbe et passées à l'état de pronom, de la façon que suppose M. Moguel.

M. S. Moguel traite ensuite de l'asturien *babla* « langue » (*fabula*) qui prouve la possibilité du changement de *f* initial en *b*, niée par Diez. — Un changement de *g* en *b* se rencontre dans la forme populaire *abur* pour *agur* (*augurium*, formule de salut). M. Moguel compare le phénomène inverse *gueno* pour *bueno*.

A la demande de M. S. Moguel, M. Bréal fait part à la Société d'une lettre de notre éminent confrère où il expose le projet d'un Institut linguistique espagnol, projet qu'il soumettra au ministre à son retour à Madrid. M. Moguel étant désireux de connaître l'avis de la Société sur ce projet, M. Bréal dit que la Société de linguistique de Paris sera heureuse de voir naître son émule de Madrid. L'Institut projeté ne doit pas craindre de commencer sur une petite échelle. Il s'agrandira par un développement naturel à mesure qu'il aura formé quelques générations scientifiques, et il ne faut pas oublier que les générations scientifiques se succèdent très vite ; entre le maître et l'élève il suffit souvent d'un intervalle de trois ou quatre ans. La linguistique, du reste, peut se promettre les plus beaux fruits de l'activité d'une école qui aura devant elle un champ de travail aussi vaste et aussi peu exploré que celui des idiomes de la péninsule.

M. Bréal entretient la Société d'une inscription osco-latine gravée sur une agrafe : *Manios. med. fhe. fhaked. Numasioi.* La notation de l'*f* par *fh* vient confirmer le passage

de Quintilien sur la prononciation de cette lettre, qui aurait été accompagnée, en latin, d'un souffle très rude, étranger au ϙ grec. M. Bréal considère que *facere* dans cette inscription doit être pris au sens de *sacrifier, offrir,* et que *Numasios* est le nom d'une divinité (cf. la finale de *Lebasius,* nom sabin du dieu Liber). Des observations sont faites par M. de Charencey.

M. Berger, à propos du groupe FH, fait une remarque sur la diversité des notations grecques et italiques auxquelles a donné lieu le *vau* sémitique. Il semble qu'on ait été embarrassé de préciser le son de cette lettre.

M. Ploix traite du nom de la déesse Hécate. On ne peut se résoudre à séparer ce nom de diverses épithètes d'Apollon telles que ἑκάεργος, ἑκατηβόλος. D'autre part M. Ploix met en fait que l'idée de lumière est la seule qu'il faille chercher dans les noms des divinités solaires et lunaires. Il est à supposer que ἑκατηβόλος signifie : « qui lance la lumière ». La racine ἑκ- est la même que celle de l'allemand *sehen*.

M. Berger dit que le dieu *Rešeph,* un Apollon sémite adoré dans l'île de Chypre, porte entre autres attributs une grande lance qui s'appelle *hets* en phénicien. Dans les épithètes d'Apollon commençant par ἑκατο-, n'est-il pas permis d'apercevoir ce *hets* sous une forme hellénisée? M. Halévy objecte que *hets* n'est probablement qu'un nom de lieu (Ἴσσος en grec).

Nouvelles. M. Bréal communique une circulaire du ministre annonçant que le congrès des Sociétés savantes de France aura lieu cette année à la Pentecôte au lieu de Pâques.

Séance du 19 Mars 1887

Présidence de M. Halévy

Présents : MM. Bonnardot, Mowat, de Charencey, Bréal, Möhl, Dottin, de Rochemonteix, Halévy, l'abbé Rousselot, Berger, Nommès, de Saussure.

M. Psichari s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Présentation. MM. Bréal et Berger présentent pour être membre de la Société : M. Sudre, professeur au Collège Stanislas.

Hommages. M. Bréal dépose de la part de l'Institut Smithsonien : *Report of the Commissionner of education* for the year 1883-84 ; Washington, 1885. — *Circulars of information of the bureau of education,* n° 6 de 1884 et n°s 3, 4, 5 de 1875. — *Building for the children in the South.* Washington, 1884.

Communication. M. de Rochemonteix fait part à la Société de ses observations sur la prononciation du copte, et traite aussi de la relation des sons coptes avec les sons du vieil égyptien.

M. de Rochemonteix commence par relever les défauts de prononciation qui caractérisent l'arabe parlé dans la Haute-Egypte. Le fellah de la Haute-Egypte est de race égyptienne pure, et l'impossibilité où il est de prononcer certains sons arabes peut servir à le prouver. Son organe est rebelle : 1° aux consonnes interdentales ; 2° aux lettres emphatiques ; 3° au *aïn* et au *'aïn*. Ces articulations devaient être inconnues à l'égyptien antique.

En ce qui concerne la prononciation du copte lui-même, M. de Rochemonteix rectifie diverses erreurs qui ont cours. Il constate entre autres que *v* (Stern : *w*) est comparable au *b* espagnol (*v* bilabial pas très fermé). Le η se prononce *i* ou *e* à la fin des syllabes, *a* au commencement ; sa caractéristique est la quantité longue. Dans la Haute-Egypte, le π se prononce toujours *b* ; le τ se prononce toujours *d*, excepté, semble-t-il, devant *i*, ce qui explique peut-être la présence d'une lettre spéciale pour *di* à la fin de l'alphabet. Le υ à la fin d'une syllabe vaut *u* (*ou*) ; au commencement d'une syllabe, il se lit *e* ou *i*. Les lettres φ et χ n'ont pas une valeur distincte de celle de π et κ.

M. de Rochemonteix parle ensuite des lettres additionnelles qui sont d'origine hiéroglyphique.

M. Mowat pose une question relativement à la prononciation du mot *Copte*. — M. Halévy rappelle que les lettres

additionnelles de l'alphabet copte ont été apportées aux Arméniens par les missionnaires et qu'il y aurait lieu de tenir compte de la prononciation arménienne de ces lettres en cherchant à fixer leur valeur primitive.

Séance du 2 Avril 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. de Charencey, R. David, l'abbé Rousselot, Bréal, Kont, de Rochemonteix, Psichari, R. Duval, Halévy, de Saussure.

Assistants étrangers : MM. de la Grasserie, Castonnet des Fosses, l'émir Chehab.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. Sudre.

Communications. Dans les glossaires syriaques composés à Bagdad au ɪxᵉ siècle, M. R. Duval a relevé le mot *segoustaré, sekoustaré* ou *sekoutari* au sens de « banquiers, changeurs ». Ce mot vient de *scutarius,* σκουτάριος, titre d'un officier du palais portant le bouclier du prince (voir Du Cange). Le sens postérieur de *banquier* s'expliquerait par le fait que le *scutarius,* dans certaines de ses fonctions, pouvait avoir à s'occuper d'opérations de trésorerie. C'est ainsi que le nom du questeur ou κουαιστάριος a pris de son côté le sens de banquier dans le syriaque *koustare*, arabe *kastar*.

M. de Rochemonteix continue sa communication sur l'alphabet copte.

M. de Charencey traite de plusieurs mots basques empruntés au français ou à l'espagnol. Le mot *aroumès* « bas, vil » serait le fr. *romace,* nom donné aux catholiques par les huguenots.

M. de Saussure ajoute quelques mots à une communication précédente : le grec φιτρός « bûche » pour **bhid-trós* serait un nouvel exemple de la réduction d'une double dentale devant liquide. Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Bréal traite du mot FIFELTARES qu'on lit dans l'inscription du temple de Furfo. Il est dit d'un tribunal mentionné dans l'inscription qu'il doit « se composer de *fifel-*

tares ». D'après Mommsen, on distingue au-dessous de l'*i* une lettre ressemblant à B ou R. M. Bréal fait remarquer qu'en lisant *firfeltares,* on obtient une forme qui rappelle le nom même de la localité de Furfo ; le tribunal en question devait être composé d'*habitants de Furfo*.

M. Halévy cherche à fixer la synonymie des deux mots sémitiques signifiant « livre » *ketab* et *sepher*. Un auteur syriaque dit quelque part : « sur le *sepher* du *ketab* », d'où l'on voit que *sepher* signifie proprement *bord, marge* et qu'il est identique avec *sephar* « frontière ». *Ketab* est le texte ; *sepher* est l'annotation à la marge, le commentaire. Un autre mot désignant le livre ou le parchemin est le syriaque *gewīl,* qui coïncide lui aussi avec un mot signifiant *limite* (*gabal* limite, terme, montagne). M. Halévy rappelle toutefois l'étymologie de *gewīl* qu'il avait proposée autrefois (voir page lxxiv du présent volume).

Hommages. De la part de l'Institut Smithsonien : *Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year 1884.* Washington, 1885.

De la part de l'Université impériale de Tokyo : *Memoirs of the literature College, Imperial University of Japan.* N° I. M. le président signale dans ce volume la première grammaire complète que nous possédions de la langue aïno.

Séance du 16 Avril 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Joret, de Charencey, Nommès, l'abbé Rousselot, Berger, Bauer, Halévy, de Saussure.

Assistant étranger : M. Castonnet des Fosses.

M. Psichari s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications. M. Berger revient, pour les compléter, sur ses précédentes observations touchant le *vav* sémitique et l'adaptation de cette lettre aux sons du grec et du latin. Les Grecs en tirèrent à la fois leur digamma et leur ypsilon, comme s'ils avaient été embarrassés de fixer la véritable

valeur de ce signe. Une conversation s'engage à ce propos sur la manière dont les Grecs durent procéder dans l'adaptation d'un alphabet étranger, qui ne répondait que très imparfaitement aux besoins de leur langue.

M. l'abbé Rousselot, ayant eu récemment l'occasion d'entendre un Canadien français, donne quelques détails sur les particularités de sa prononciation. *Oi* prononcé *ouè* (*mouè, histouère*) ; *e* ouvert à la fin du mot prononcé *a* (*França*) ; *a* fermé changé en un son intermédiaire entre *a* et *o*. *J* prononcé à la manière d'une *h* aspirée (*hour* pour *jour*). Les gutturales et dentales palatalisées. Le groupe *dy* réduit à *y* (*Canayen*). *L* mouillé également réduit à *y* comme à Paris. M. Joret cite des faits analogues dans divers dialectes de France ; ainsi l'*a* pour *e* ouvert final se retrouve dans une partie du Maine.

M. de Charencey entretient la Société de la langue des Aïnos. Physiologiquement ce peuple ne ressemble nullement à ceux qui l'entourent. C'est une race velue, au type caucasien. M. de Charencey regarde l'idiome aïno comme étant de même souche que les dialectes coréens, ce qui apparaît surtout dans les noms de nombre. D'autre part ces dialectes rappellent ceux de l'Yenisséi, qui ont été étudiés par Castren.

Séance du 30 Avril 1887.

Présidence de M. R. Duval.

Présents : MM. Bréal, Baize, Bauer, d'Arbois de Jubainville, Duvau, Dottin, R. Duval, l'abbé Rousselot, Psichari, de Saussure.

M. Halévy se fait excuser de ne pouvoir venir à la séance.

Présentations. MM. Bréal et Psichari présentent pour être membre de la Société : M. Dosson, professeur à la Faculté des lettres de Clermont. — MM. Bréal et V. Henry présentent : M. Hilaire Vandaele, professeur au Collège de Dunkerque. — MM. de Charencey et Rubens Duval présentent : M. R. de la Grasserie, 1, rue Bourbon, Rennes.

Hommages. *Special Report by the Bureau of education. Educational exhibits and conventions at the world's indus-*

trial and cotton centennial Exposition New Orléans 1884-85. Part 1. Washington, 1886.

Communications. M. Bréal fait une communication sur les mots français à double forme, comme *chantre* et *chanteur*. Il faut remarquer que ce ne sont pas des mots désignant des objets inanimés, mais des noms s'appliquant à des personnes : c'est qu'en effet ces derniers seuls comportaient un emploi fréquent de la forme du nominatif-vocatif. On avait souvent à faire usage au vocatif des mots *seigneur, baron, compagnon* (*sir, ber, compain*) ou de certains termes d'injure (*lairre* larron, *fel* félon). D'autre part le nominatif de certains noms de profession tenait une place importante dans les actes, les épitaphes, etc. De là *abes* et *abbé, chantre* et *chanteur*, etc. Des observations sont faites par MM. Duvau et de Saussure.

Il est donné lecture d'une note grammaticale de M. Victor Henry sur l'*a* bref de *terra*. Des observations sont faites par M. Duvau.

M. Rubens Duval présente une observation relative au mot *ḥatla* dans une inscription araméenne du vi^e^ ou viie siècle avant notre ère. Il est dit que 21 palmiers « d'un champ » (*ḥatla*), dont 5 du trésor royal, sont donnés par les dieux de Taïma au nouveau dieu *Šalm*. Le mot *ḥatla* doit être pris au sens de territoire et non de champ particulier. Le territoire est regardé comme étant la propriété de la divinité.

M. d'Arbois de Jubainville communique des étymologies latines de M. Havet : *pons* de *pendo*, *peccare* de **peccus* « boiteux », tiré de *pes* comme *mancus* de *manus*.

Séance du 14 Mai 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Philippe Berger, d'Arbois de Jubainville, de Charencey, Nommès, Duvau, Dottin, abbé Rousselot, Möhl, Psichari, Sayous, Laurent, Sudre, Bréal, Bauer, de Rochemonteix.

M. de Saussure, empêché, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Hommage. M. de Charencey fait hommage à la Société de son mémoire intitulé Xibalba (tirage à part du Bulletin).

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. de la Grasserie, magistrat à Rennes, 1, rue Bourbon ; Dosson, professeur à la Faculté des lettres de Clermont ; Hilaire Vandaele, professeur au Collège de Dunkerque.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville donne lecture de trois communications de M. Louis Havet sur *Mantele*. — *Omnis, amnis*. — Βλαισός = *blaesus*.

Des observations sont faites sur *omnis, amnis*, par MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville.

M. Bréal fait une communication sur le sens du mot allemand *krieg ;* le sens de guerre est récent et ne remonte pas au delà du XVIe siècle ; au lieu de *krieg* on disait *streit* ou *kampf* et plus anciennement *wehr*. — Le mot *krieg* avait à cette époque un sens abstrait et signifiait *contention, effort*. Il y a une bifurcation de sens au XVIe siècle ; d'une part, *krieg* prend l'acception de guerre ; de l'autre, il reste comme terme technique et désigne une machine servant à élever des poids ou des pierres ; ce sens disparaît et ne subsiste que dans le verbe *kriegen, obtenir avec effort, obtenir,* et, par affaiblissement, simplement aujourd'hui : *recevoir*. *Krieg* est resté et l'a emporté dans le sens de guerre. *Krieg*, nom de machine, a voyagé avec la machine et a donné : *cric*.

Des observations sont faites par MM. Bauer, Psichari.

M. de Rochemonteix fait une communication sur des étymologies arabes : il explique par un radical égyptien antique les mots (Na Ba Ri), NiBR de l'arabe moderne et divers noms de localité de la Basse-Egypte. Il donne également l'étymologie du mot arabe BéTM.

Des observations sont faites par M. Halévy.

M. Halévy fait une communication sur le mot *papyrus*. Il fait remarquer que Byblos était dans l'antiquité un grand centre commercial. De même que Byblos avait exporté le marbre, elle se mit à exporter le papyrus. On finit par ne plus désigner le papyrus que par le nom même de la ville qui le fournissait ; ainsi Byblos signifia tout simplement à un certain moment papyrus. Les Egyptiens, n'ayant pas de

l ni de *b*, prononcèrent pypros qui, repris par les Grecs, donna papyrus.

Des observations sont faites par M. Sayous et par M. de Rochemonteix. M. de Rochemonteix fait observer que l'Egypte elle-même était un centre d'industrie trop important pour ne pas se contenter de la fabrication de papyrus qui se faisait chez elle et pour le faire venir de Byblos. Il demande, en outre, quels sont les textes qui nous permettent de constater une fabrication de papyrus à Byblos. M. Halévy fait observer que le fait du commerce de papyrus à Byblos résulte du nom même de cette ville.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 28 Mai 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Halévy, d'Arbois de Jubainville, de Charencey, Dottin, Nommès, Duvau, Ploix, Bauer, le prince Alexandre Bibesco, J. Psichari.

M. de Saussure, absent de Paris, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Communications. M. Duvau fait une communication sur le groupe *n̥s* en ombrien.

M. d'Arbois de Jubainville donne lecture de quelques communications de M. Havet sur : *Pinguis*. — Οἴκοι. — *Enim*. — *Olim*. — Sujet et attribut.

Des observations sont faites par MM. Duvau, Ploix, Bauer.

M. Ploix traite du nom de la Grande-Ourse et se demande ce que signifiait ἄρκτος à l'origine. En sanscrit *r̥ksha* veut dire *ours* et *étoile*. On ne voyait certainement pas d'ours dans le nom de la constellation : il faut aussi remarquer que le vocabulaire populaire de cette constellation ne connaît pas le nom d'ours, qui paraîtrait être un nom savant. Selon M. Müller, ἄρκτος voudrait dire « la lumineuse », de scr. *ark briller*. Mais peut-on rattacher l'un à l'autre ? M. Ploix incline à croire que ἄρκτος signifia tout d'abord blanc, d'où brillant, lumineux ; ce mot aurait été dès lors

tout naturellement appliqué à l'ours blanc. Ainsi se trouverait expliqué le double sens de ἄρκτος, *ours* et *brillant*. La constellation aurait d'abord été appelée la lumineuse ; le nom d'*ourse* ne viendrait là que par confusion.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 11 Juin 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Philippe Berger, Duvau, Psichari, Louis Leger, Dottin, Halévy, de Saussure.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, ainsi que le procès-verbal du 30 avril, dont la lecture avait été omise.

Présentation. MM. Leger et de Saussure présentent pour être membre de la Société : M. Jean Hanusz, professeur agrégé à l'Université de Vienne.

Election. Est admise comme membre de la Société : la Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand.

Communications. M. Leger soumet à la Société une conjecture sur le mot français *dame* au sens de hie, instrument pour enfoncer les pavés : ce mot a peut-être une relation avec l'allemand *damm* « digue », *dammen* « faire les travaux de terrassement nécessaires pour une digue ». *Demoiselle*, qui est encore plus employé que *dame* pour désigner l'instrument en question, reposerait sur une confusion. Des observations sont faites par MM. Berger, Duvau, de Saussure.

M. Berger fait connaître, d'après un estampage communiqué par M. Sachau, le texte sémitique d'une inscription bilingue (gréco-araméenne) trouvée à Limyra par Fellows. Le lieu de provenance de cette inscription est très digne de remarque : il prouve une fois de plus que l'araméen était la langue généralement répandue parmi les fonctionnaires de l'empire perse et cela dans toutes les provinces.

M. Halévy traite de l'emplacement de Chalcis ad Libanum, principauté que les Romains avaient donnée à un prince de la famille d'Hérode. Chalcis était située dans la vallée

qui sépare le Liban de l'Antiliban, mais la position exacte de cette ville est un sujet de controverse. Pour une raison linguistique, M. Halévy se décide en faveur de l'opinion qui identifie Chalcis avec le *Zaḥlé* d'aujourd'hui : les noms donnés par les Grecs aux villes sémitiques sont souvent la traduction du nom original ; or χαλκίς signifie *caillou, grès*, etc., et *zaḥlé* est attesté avec le même sens, si ce n'est en araméen (dont nous ne connaissons pas tout le vocabulaire), du moins dans la langue parente des Assyriens. Des observations sont faites par M. Berger.

M. Dottin donne lecture de deux notes de M. Havet sur *indulgeo* et sur *coturnix*. Des observations sont présentées par M. de Saussure.

Séance du 25 Juin 1887.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Hanusz, Berger, Duvau, Kont, Halévy, de Saussure, Bauer.

Assistant étranger : M. le dr Wotke.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Psichari s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Election. Est élu membre de la Société : M. J. Hanusz.

Présentation. MM. Duvau et Havet présentent pour être membre de la Société : M. le dr Wotke, 29, Franz-Josephs-Strasse, Brunn (Autriche).

Nécrologie. M. le président annonce la double perte que la Société a faite dans la personne de M. Benoist, membre de l'Institut, l'un de nos anciens présidents, et de M. Heinrich, doyen de la Faculté de Lyon.

Communication. M. de Saussure traite de quelques gloses d'Hésychius, et de l'étymologie du mot φρυκτός « signal par le feu » qui ne dériverait pas de φρύγω. Des observations sont faites par M. Berger.

Nouvelles. M. Duvau transmet au bureau les communications suivantes de M. d'Arbois de Jubainville :

« Notre confrère, M. Antonio Sanchez Moguel, par lettre « du 16 de ce mois, a prévenu M. d'Arbois de Jubainville

« que l'Université de Madrid, en une assemblée des profes-
« seurs, tenue le samedi 11 courant, a définitivement arrêté
« la création de l'Institut linguistique. M. Moguel exprime
« le désir que cette décision soit portée à la connaissance
« de la Société de Linguistique de Paris. C'est elle et c'est
« notre savant confrère, M. Bréal qui ont eu les premiers
« connaissance de ce projet. » (Voir plus haut, page cxxxv).

— « Notre confrère, M. Whitley Stokes, a fait dans l'*Aca-*
« *demy* du 24 juin un compte-rendu très intéressant de la
« portion du dernier Bulletin où il est question de langues
« indo-européennes : 1° grec ; 2° langues italiques ; 3° langues
« romanes ; 4° celtique ; 5° sanscrit. La Société de Linguis-
« tique ne peut qu'être reconnaissante de cette publicité
« qu'elle n'a pas cherchée, puisque son *Bulletin* n'est pas
« mis dans le commerce. »

Communication. M. Halévy traite d'un passage obscur de l'inscription du sarcophage de Tabnit, père d'Eshmounazar II. Il croit retrouver dans *'dln* le mot grec εἴδωλον, ce qui serait de nature à rabaisser l'antiquité du monument. Quelques objections sont présentées par M. Berger.

La séance étant la dernière de l'année, le procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

Sur la proposition de M. Berger, la Société décide de procéder immédiatement à l'élection du candidat présenté au début de la séance, élection qui autrement se trouverait différée jusqu'au mois de novembre.

Election. M. Wotke est élu membre de la Société.

VARIÉTÉS.

ETYMOLOGIES FRANÇAISES

GALIMATHIAS — GALIMAFRÉE — GALVAUDER — GALVARDINE — CALEMBREDAINE — CALEBOTIN — CALEMBOURG — FARIBOLE — FARIDONDAINE — HARLE — ARLEQUIN.

L'on a signalé, depuis assez longtemps déjà, l'existence en français, d'un préfixe péjoratif qui se présente sous les formes *gali, cal, cali, coli, cha, chari,* p. ex: dans *galimathias, colimaçon, caliborgnon, califourchon, charivari, chamoisir, cahutte,* et peut-être même *galop, galopin.* En général, Littré est assez peu affirmatif dans les étymologies à donner aux mots commençant de la sorte. Nous sera-t-il permis du moins de glaner après lui et de présenter à ce sujet les hypothèses qui nous semblent les plus acceptables?

Galimathias signifie, on le sait, un langage dépourvu de sens, quelque chose d'inintelligible, et il est assez vraisemblable que l'étymologie de ce mot se trouve en rapport avec sa signification. Nous y reconnaîtrons donc le préfixe *gali,* déjà mentionné. Quant à la syllabe *ma,* ne serait-ce pas une abréviation pour *mal,* comme dans *galimafrée?* Reste la finale *thias* dans laquelle nous verrions volontiers une corruption de *thiois* qui en français du moyen âge voulait dire *tudesque*, *allemand.* Ainsi, *galimathias* équivaudrait à « très mauvais allemand, jargon incompréhensible ». Remarquons que par une métaphore analogue, on disait en vieux français, *latinier,* non pas pour « homme qui sait et parle le latin », mais bien pour « interprète » en n'importe quelle langue.

Galimafrée (archaïque, *calimafrée*) ne diffère du terme précédent que par sa finale dans laquelle on pourrait voir soit une corruption des mots *frit, fricassée*, soit un emprunt à l'allemand *fressen*. Nous rendrons donc *galimafrée* par « très mauvaise friture, très mauvaise fricassée ».

On a cru reconnaître dans la finale *Mathias* un dérivé de *Mathieu*, nom auquel s'attachait une nuance de ridicule, aussi bien qu'à Nicodème ou à Blaise. Dans ce cas, *galimathias* aurait la même origine au fond que *galimafrée*, ou plutôt ce dernier mot ne serait que la forme italienne du précédent, puisqu'en italien on a *Maffei* pour *Matthei*. Quelque séduisante que semble, à première vue, cette explication, une objection importante peut, à notre avis, lui être faite. Notre expression *fesse-Mathieu* pour « ladre, avare » s'explique à la rigueur, grammaticalement, mais concevrait-on la tournure « Mauvais mathieu » pour signifier un langage incompréhensible ou un ragoût manqué?

Galvauder: Littré déclare l'étymologie de ce mot inconnue et affirme seulement qu'il ne peut venir du bas-latin *caballicare*, comme l'ont soutenu quelques-uns, ce terme n'ayant dû donner en français que *chevaucher*. Notre auteur admettrait, en désespoir de cause, une certaine parenté entre *galvauder* et le vieux français *galvardine* désignant une sorte de cape, spécialement portée en temps de pluie. La légitimité d'un tel rapprochement nous semble, à dire vrai, fort douteuse. Ne vaudrait-il pas mieux reconnaître, dans la syllabe *gal* ce préfixe péjoratif dont nous venons de parler et dans les deux syllabes suivantes, une corruption de « valider ». Inutile de rappeler ici la tendance du *l* français à se changer en *u* après un *a*; ex: *chaud*, du lat. *calidus* ou plutôt de la forme populaire *caldus*; — *épeautre*, du lat. *spalta*; — *haut* de *altus*; *faux* de *falsus*; *chaux* de *calcem*, etc., etc. On s'expliquerait d'autant plus facilement la chute de la voyelle brève *i* que le latin lui-même nous offre la forme *valdè* à côté de *validè*, *validus*. Il conviendra donc de rendre *galvauder* par « mal valider, invalider » et par suite « perdre, dissiper ».

Galvardine offrirait plus de difficulté à expliquer. Nous serions bien tentés d'y reconnaître, à côté du *gal* péjoratif,

le vieux haut allemand *warten*. Dans cette hypothèse, *galvardine* désignera le vêtement qui protège médiocrement contre les intempéries. Le peu de cas qu'en faisaient nos aïeux explique pourquoi cet objet, aussi bien que le nom qui le désigne, a cessé d'être en usage depuis longtemps.

Peut-être nous objectera-t-on qu'en français classique, le *w* germanique initial correspond d'ordinaire à un *g* et non à un *v*; ex: *guêpe* de l'allem. *Wespe*, — *Guillaume* de *Wilhelm*, etc. N'oublions pas les formes dialectiques *warder*, « garder, regarder » du picard; *wârdé* du wallon. Enfin le verbe *warter* se rencontre dans le normand du XI° siècle. Ne pourrait-on pas admettre qu'ici nous nous trouvons en présence d'un mot venu de l'allemand dans la langue d'oil par l'intermédiaire des patois du Nord ou du Nord-Est et ayant conservé sa physionomie provinciale ?

Calebotin, prononcé aussi *caillebotin*, nom dont se servent les cordonniers pour désigner la boîte dans laquelle ils mettent leur fil et autres instruments de travail, semble identique à « mauvaise botte, mauvaise bottine ». Faisons observer que c'est souvent une vieille botte usée qui leur sert à cet usage.

Calembourg n'est aux yeux de Littré qu'une corruption du nom de l'abbé de *Kalemberg*, personnage comique des contes allemands. C'est ainsi qu'*Eulenspiegel*, héros d'un poëme grotesque d'outre-Rhin, a donné naissance à notre terme *espiègle*. Il nous semble difficile de partager l'opinion du docte lexicographe. *Kalemberg* aurait dû donner en français quelque chose comme *calembergette*, *calembergeade*. Voyons-y plutôt l'équivalent de « mauvaise bourde » du *cal* ou *cali* péjoratif et de *bourg*, altération de bourde. Il ne faut pas s'attendre à trouver l'orthographe ni même les lois ordinaires de la phonétique trop respectés dans ces termes ayant un caractère essentiellement populaire, nous pourrions même dire un peu populacier. Le *m* aura été amené ici par euphonie, à cause du *b* qui suit.

Calembredaine est pour une forme primitive *calemberdaine* conservée en picard. Littré hésite beaucoup à assigner une étymologie à ce mot. Il rappelle seulement que dans ce dialecte, *calemberdaine* signe spéc. une sorte de cotillon ou

jupe qui couvre la *berdaine* ou ventre. Toutefois, il ne donne point l'étymologie de ce mot *berdaine*. Si l'on admet qu'à l'origine la place du *b* était remplie par un *m*, le terme s'expliquerait si aisément de lui-même que nous n'avons pas besoin de nous étendre sur ce sujet. En tout cas, il serait fort possible que le sens de vêtement, pièce de vestiaire, attribué à *calemberdaine* aussi bien qu'à *fichu*, ne soit que secondaire et dérivé. Dès l'origine, ce terme aura signifié un discours ennuyeux, embêtant. Les hommes du peuple dans tout le nord de la France se serviraient même d'une épithète plus énergique.

Faribole, tout aussi bien sans doute que *faridondaine*, nous présente un autre préfixe péjoratif, *fari*, dans lequel nous reconnaîtrions volontiers une altération du vocable *failli*. En vieux français, il répondait assez exatement à « fichu ». On disait au XVIIe siècle, « homme failli de cœur et de courage » pour « lâche, misérable ». Aujourd'hui encore, dans nos patois de l'Ouest, un *failli gars*, c'est un « mauvais drôle » ; *faribole* répondra donc exactement suivant nous à parole inepte, parabole insensée ». Il y aurait ici une de ces élisions dont le langage populaire présente plus d'un exemple. Nous trouvons dans Littré *faribourde*, qui possède juste le même sens.

Faridondaine semble bien signifier « fichue musique », puisque dans la langue du moyen âge, *dondaine* désignait parfois un instrument de musique. Maintenant, M. Darmesteter explique le mot *dondaine* comme ayant été primitivement un juron *Don Dié*, « Seigneur Dieu ». Pour lui enlever son caractère blasphématoire, on aura modifié la désinence. C'est ainsi que de *Pardieu*, on a fait *pardine*. En tout cas, l'étymologie proposée par le savant philologue ne renverse pas la nôtre, puisque *faridondaine* est évidemment un simple composé.

Inutile de rappeler ici le mot *faridondon*. Le changement de désinence n'a sans doute été amené ici que par les exigences de la rime et pour former un refrain.

Harle que l'on trouve parfois écrit *herle* est indiqué expressément par Littré comme n'ayant point d'étymologie connue. On sait que c'est le nom d'un genre de palmipèdes

marins, fréquentant surtout les rivages de l'Europe septentrionale. L'espèce la plus grande, connue dans le monde scientifique sous le nom de *Mergus merganser* s'appelle vulgairement « vautour d'Islande ». La première idée qui nous était venue à l'esprit, c'est que ce nom de *harle* devait se retrouver sans doute dans les dialectes germaniques du Nord, mais un savant scandinaviste, M. E. Beauvois, nous a démontré qu'il n'en était rien. Ainsi, en islandais, le *harle* s'appelle *gull-œnd* « canard jaune », en suédois *vrak-faogel* « oiseau des débris de naufrage », en danois *dykker-and* ou » canard plongeur ». D'un autre côté, il serait superflu de chercher une origine latine au nom porté chez nous par cet oiseau. C'est qu'effectivement, s'il n'appartient pas sous sa forme complète aux dialectes du Nord, il n'en apparaît pas moins composé d'éléments scandinaves, et son sens véritable ne saurait être autre que celui de « petit héron ». En effet, le héron est appelé *haeger* en suédois, *hegri* en islandais, *heigero* en anc. haut allemand. L'anglo-saxon le désigne du nom de *higora* qui devient *hejre* ou *heire* en danois. Sans doute, la gutturale est tombée en français classique, mais on a *aigueron, aigron*, en patois berrichon, en génevois, patois du Perche et vieux provençal, *aigron*. D'un autre côté, l'Espagnol prononcera *agro*, et l'Italien *aghirone*.

Reste maintenant la finale *le*. C'est elle précisément qui constitue le plus ordinairement le signe du diminutif dans les dialectes scandinaves. Elle ne constitue elle-même qu'une forme syncopée de l'adjectif *little* de l'anglais, *lille* du danois. Remarquons, par parenthèse, que ce *lille* s'ajoute volontiers à un certain nombre de mots tels que. *faerlille* (petit père), de *fader; moerlille* (petite mère), de *moder ; broerlille* (petit frère), de *broder; baernlille* (petits enfants), de *baern* (plur. de *barn*) ; *Gretkehlle* (petite Marguerite) ; *Karenlille* (Catherinette). En islandais, le mot correspondant *litil* se trouve placé avant le substantif; ex: *litil-menni* (petit homme).

Ce diminutif reparaît dans la forme allemande *lein ;* ex : *mannlein*, *freundlein*, *fräulein*. Du reste la désinence *le* devait déjà exister dans les dialectes du Nord dès une épo-

que assez ancienne, puisque Ducange traduit le nom de *Heruli* par *dominuli* (les petits seigneurs).

Harle serait donc synonyme de « petit héron ». Quant au nom de ce dernier oiseau, M. Beauvois estime qu'il dérive d'un adjectif signifiant haut, soit à cause de la longueur de ses échasses, soit à cause de la puissance de son vol.

Arlequin, jadis écrit *Harlequin* par un H, nous paraît bien se rattacher au nom de *harle;* nous y retrouverions seulement la désinence flamande et germanique *quin* qui existe dans plusieurs mots français de même origine, tels que : *baldaquin, troussequin, mannequin* (littéralement *petit homme*). Cette étymologie nous paraît à coup sûr bien plus acceptable que toutes celles que nous avons vu proposer jusqu'à ce jour. Littré, du reste, les déclare toutes difficilement admissibles. N'a-t-on pas été jusqu'à rattacher le nom d'Arlequin aux légendes relatives à la chasse infernale *Hennequin* et à prétendre y découvrir une déformation de l'allemand *Helle Koenig* (roi de l'enfer)?

Nous ne voyons pas trop cependant quelle ressemblance peut exister entre le prince des mauvais esprits et une personne burlesque, mais inoffensive, comme l'Arlequin du théâtre forain, et le rapprochement nous semble, comme l'on dit, un peu trop tiré par les cheveux. Au contraire la comparaison avec le harle s'explique sans peine si l'on tient compte de la démarche grotesque de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre et surtout de son plumage bizarrement mi-parti de blanc et de noir. Peut-être même est-ce lui qui aura servi de patron au costume porté plus tard par Arlequin. Ce ne serait pas la première fois que nous verrions, en tout cas, des volatiles donner leur nom soit à un vêtement, soit à ceux qui le portent. Ne dit-on pas un *pierrot*, une *pierrette*, un costume de *pierrot?* Du reste le nom breton du harle vient à l'appui de notre hypothèse: on l'appelle en cette langue, *herligon* ou *herlikon,* qui nous ferait bien l'effet d'être une corruption du français Arlequin.

Nous objectera-t-on enfin la disparution du *h* initial dans ce dernier mot? Mais nous avons vu qu'il existait à l'origine et sa chute n'offre rien que de fort naturel ! On sait les modifications insolites qu'éprouvent souvent les mots popu-

laires ou d'origine étrangère. Rappellerons-nous à ce propos le nom de notre département du *Calvados,* qui vient de l'espagnol *Salvador*, jadis écrit par un *ç*? C'est ainsi que s'appelait un navire espagnol, lequel fit naufrage sur les rochers de la côte normande ; même observation au sujet de cacatoës qui ne devrait pas prendre de *s* final, puisque ce mot vient du malais *caca* (vieux, blanchi par l'âge) et *toua* (corbeau).

Ferait-on valoir enfin que ce nom de « *petit harle* » ne conviendrait guère à l'Arlequin dont la taille est bien certainement supérieure à celle du volatile en question ? Mais combien de fois n'avons-nous pas entendu traiter de *petits serins* des gens plus grands que n'importe quel canari ? Enfin y aurait-il un lien de parenté à établir entre le nom du harle et l'anglais *harlot* (femme de mauvaise vie) lequel tient évidemment de très près à l'espagnol *arlote* (débauché), d'où le basque *arlota* (s'amuser dans les cabarets ou les mauvais lieux, faire le paresseux), et *arlote* (bandit), terme employé par Axular? C'est une question que nous nous bornons à indiquer ici, craignant de nous lancer dans les hypothèses.

de Charencey.

ÉTYMOLOGIES BASSES-NAVARRAISES

Le *F* n'étant point un son primitif en basque, presque tous les mots euskariens (on pourrait dire tous) qui le possèdent comme initial sont des mots d'emprunt, introduits dans la langue à une époque relativement récente. Il est curieux toutefois de constater que certains vocables basques commencent par un *f*, qui, dans l'idiome auquel ils ont été pris, commençaient par une autre consonne.

Fabla, « fable » (esp. *fabula)*, prob. pris au français.

Fabrika, « fabriquer » ; prob. pris à l'espagnol *fabricar*. On dit *fabregar* en prov. et dans le dict. de Littré, on ne trouve point d'exemples de l'emploi du verbe *fabriquer,* remontant plus haut que le XVI[e] siècle. Un emprunt directement fait au français du Nord avant cette époque semble assez difficile à admettre.

Fabrika, « fabrique d'église ». Le mot pris dans ce sens pourrait bien être emprunté au français, ou tout au moins au béarnais par l'intermédiaire du français. Le mot *fabrique* ainsi employé semble constituer un véritable gallicisme.

Fagore, « faveur » et comme doublet *favore,* « faveur » et *favora,* « favoriser ». Au premier abord, on serait tenté de rattacher directement *fagora* et *favore* au bas-latin, à cause de la présence du *e* final. Mais il ne faut pas oublier que parfois cette voyelle semble purement adventice, p. ex. dans *arbole,* « arbre », de l'esp. *arbol.* On pourra donc hésiter entre les provenances purement latine, espagnole ou provençale, puisque tous ces idiomes possèdent également le terme *favor.* Quant au *g,* il remplace quelquefois une labiale primitive ; ex. *adoga,* « secourir » (cf. l'esp. *adobar*) — *froganza,* « preuve », de l'esp. *probanza.* Enfin, le *a* sert souvent de voyelle de liaison, devant la désinence verbale, tandis que le *e* resterait comme marque du substantif, ex. *arlote,* « bandit » et *arlota,* « faire la débauche » — *arhe,* « herse » et *arha,* « herser » — *aire,* « air » et *airha,* « s'envoler, s'enfuir dans les airs » — *ainzina,* « avancer, s'avancer » et *ainzine,* « façade, devanture ».

Falkoin, « faucon ». On peut hésiter entre l'étymologie latine *falconem* et esp. *halcon,* anciennement *falcon.* Cette dernière semblerait même la plus probable, car le *e* de l'accusatif aurait bien pu rester, si le mot venait directement du latin. On ne saurait à cause du *n* final sónger au vieux provençal *falc* (cas direct) et *falco* (cas oblique). Il ne saurait davantage être question d'une origine française, car, dès le XIII[e] siècle, nous voyons dans nos vieux auteurs la forme *faucon, faucons* se substituer au *falçon, falcuns* des périodes antérieures. Or, à cette époque, l'influence de la langue d'oil sur le basque devait être à peu près nulle. Quant à *i* précédant le *n* final, c'est une lettre euphonique que

nous retrouvons p. ex. dans *botoin,* « bouton » — *fazoin,* « façon », etc. — *chorroin,* « poignée de lin destiné à être broyée » de l'esp. *chorron,* « lin peigné deux fois ».

Falta, « faute, manquer à un engagement », esp. *falta* et *faltar.* Déjà dans Joinville, nous trouvons employer le mot « faute ». Il est vrai que Montaigne écrit « faulte ».

Falxu, « faux, dissimulé », du lat. *falsus* ou de l'esp. *falso.* Le *u* final ne correspond pas toujours directement à un *u* latin et peut fort bien tenir la place d'un *o* esp. Ex.: *abachu,* « défaut », esp. *abajo* — *atrebitu,* « brave », esp. *atrevido,* etc. On a en prov. *fals* et en béarn. mod. *faus.* Enfin le *s* précédé d'un *l* ou même d'un *n* semble parfois, bien qu'assez rarement, se transformer en *x;* ex. *folxu* « pouls » — *deskanxa,* « s'amuser, se récréer » et *deskanzu,* « repos, jouissance », de l'esp. *descansar, descanso.*

Fama, « réputation, renommée »; cf. le latin et l'esp. *fama* (même sens) ainsi que le béarnais mod. *fame.* Le vieux français *fâme* que l'on trouve dans Marot s'éloigne un peu davantage de la forme primitive. Nous avons conservé l'accent dans le composé *infâme.*

Famatu, « célèbre », du prov. *famat,* prob. pour une forme archaïque ou basse-latine *famato, famatus.*

Familia, cf. esp. et lat. *idem.* Le provençal *familla,* tout comme le français *famille,* sont moins rapprochés de la forme originelle.

Fani, « ternir », prob. du fr. *faner,* et, par suite, d'introduction récente. On a en prov. *fenar,* « faire le foin ». Dans les patois de Genève, du Berry et de Normandie, *fener* « retourner l'herbe ».

Fantesi, « orgueil, vanité », prob. moderne et pris au français. On remarquera toutefois que pour le sens, le basque *fantesi* se rapproche plus de l'espagnol *fantasia,* qui signifie quelquefois *orgueil,* que du français auquel il est cependant à peu près identique pour la forme. Au XVI[e] siècle nos auteurs écrivaient encore parfois *phantasie.*

Faralla, « verrou en fer ou en bois », signifiait sans doute à l'origine une serrure ou écrou en fer; dérive prob. du béarn. *heralhe,* « ferraille » qui autrefois devait avoir gardé le *f* initial. On pourrait le rattacher directement à

notre mot *ferraille*. Le *e* des dialectes néo-latins dans la première ou seconde syllabe d'un mot devient volontiers *a* en basque; ex.: *adin*, « âge », du lat. *aetas* ou de l'esp. et vieux prov. *edad;* v. fr. *eded* — *athamenda,* « demander » — *althara,* « altérer » — *arrapika,* « carillonner «, de l'esp. *repicar*.

Fardillo, « moût, vin nouveau », de l'esp. *fardillo,* « petit ballot ». La ressemblance extérieure de ces mots est telle que l'on ne peut douter de leur identité. Il est cependant, nous l'avouons, assez difficile de se rendre compte de la façon dont l'on a pu passer de l'idée de *petit ballot* à celle de *vin nouveau*. Il convient toutefois de rappeler ici les changements de sens fréquents qu'éprouvent les mots étrangers en passant dans la langue basque. Ainsi *baldres,* « rustre, malotru » n'est autre chose que l'espagnol *baldès, baldrès,* » « peau passée en mégie ». *Frango,* « abondant » doit, sans aucun doute, être rattaché à l'esp. *franco,* « libéral, franc; — *bagant,* « journalier », a tout l'air de dériver du fr. *vagant,* « rôdeur qui pille les épaves des naufrages ». De pareilles singularités se rencontrent dans toutes les langues; si l'histoire ne nous renseignait à cet égard, soupçonnerions-nous la parenté de notre mot *cravate* avec le terme ethnique désignant les Serbes de la Croatie, jadis appelés *Cravates* ou *Chrobates?* Maintenant, nous le reconnaissons volontiers, ce fait pour les Basques d'appartenir à une famille linguistique tout autre que les peuples voisins a bien pu contribuer à rendre fréquentes ces singulières transformations d'idées.

Farrasta, « frottement par le balai, dépouiller les tiges de maïs de leurs feuilles ». La désinence *sta* purement basque répond à notre idée « garni de, muni de »; ex.: *urhesta,* « doré », de *urhe,* « or » — *zilharsta,* « argenté », de *zilhar,* « argent » — *ezko,* « cire » et *ezkosta,* « ciré ». Reste la racine *farra,* laquelle serait probablement pour *barra,* le *b* initial devenant *f* comme dans *firla* « quille à jeu, roue de charrette », de l'esp. *birla,* « boule » et *birlar,* « rabattre au jeu de quilles » — *foltchika,* « petite poche », de l'esp. *bolsica,* « petite bourse ». Or *barra,* d'où notre mot « barre », existe à la fois en bas-latin, en provençal et

en espagnol. Nous n'entreprendrons pas de décider à laquelle de ces trois langues le basque l'a empruntée. Ajoutons que d'après Littré, ce mot *barra* aurait lui-même une origine celtique et il le rapproche du kymrique *bar,* « branche ». Devrions-nous en faire dériver le basque *abar,* « branche propre à faire du feu », au moyen d'un *a* préfixe comme dans *athun,* « thon » — *athamenda,* « demander »? En tout cas, l'on conçoit facilement le rapport qu'il y a entre l'idée de tirer des barres et celle de frotter au balai ou d'enlever les feuilles d'une tige de maïs.

Farsa, « plaisanterie »; cf. fr. *farce;* esp. *farsa.*

Fazoin, « façon », prob. pris au français. On a en prov. *faisso.* Le *i* précédant le *n* final est purement euphonique; voy. *falkoin.*

Fede, « foi », rappelle à la fois l'esp. *fé;* le béarn. *fée,* mais sous une forme plus archaïque, puisque le basque a conservé le *d* du lat. *fidem.* Pour expliquer ce *fede,* il faut admettre une forme basse-latine *fedes, fedem.*

Fermo, « ferme, constant ». Le basque tient ici le milieu entre l'espagnol *firmo,* du lat. *firmus* et le provençal *ferm.* On doit le rattacher à une vieille forme béarnaise ou basse-latine *fermo.* Au moyen de la désinence adverbiale *ki,* nous obtenons *fermoki* « avec fermeté ». Il est assez remarquable que les formes euskariennes *fede, fermo* se retrouvent identiques dans l'italien moderne.

Ferreta, « sceau ». On a en espagnol *ferrete,* « cuivre, laiton brillant » et en fr. *ferret,* « petit fer, morceau de métal terminant une aiguillette ou un lacet ». L'absence d'un *e* précédant l'article final *a* nous porterait à rattacher plutôt le mot basque au français qu'à l'espagnol.

Fiadore, « caution »; cf. l'esp. *fiador*, « même sens ». Le *e* final serait ici euphonique comme dans *arbole.*

Fiat, « fermeté ». On peut hésiter entre l'étymologie lat., l'étymologie esp. puisque dans cette langue *fiat* signifie « consentement donné », ou l'étymologie française; *fiat* signifiant dans notre idiome *résolution, décision.*

Ficho, « gras, corpulent, prendre de l'embonpoint ». Probablement de l'esp. *fijo,* « stable, ferme ». Ne serait-ce pas de cet idiome que nous aurions pris notre terme fami-

lier *fichu,* lequel ne saurait passer pour le participe régulier du verbe *ficher* et que l'on ne pourrait guère rattacher directement, comme le fait observer Littré, au latin *fixus?* Nous verrions ici le *ch* basque correspondre au *j* esp. comme dans *abachu, achincho.*

Fida, « se fier ». Peut-être pris directement au latin ; on a en esp. et prov. *fiar* et dans le fr. du XIe siècle, *feid* pour *foi.* Remarquons que l'*i* ne s'est pas transformé en *e,* dans *fida*, comme dans *fede.*

Fidanza, « confiance ». On a en béarnais *fidance*, « caution » ; cf. l'esp. *fianza.*

Fidel, « fidèle » du fr. ou du béarn *fidèl.* On a *fidel* en catalan et *fiel* en esp.

Fier, « fier, ferme, hautain » ; fr. *idem;* Béarn. *fièr*, « beau » ; esp. *fiero,* « cruel, difforme, énorme. »

Fifait, « à l'instant, sans réflexion ». Etym. inc. Serait-ce pour le fr. *vite fait?*

Fin, « délié, fin » ; prov. et fr. *fin.* On a en esp. *fino.*

Finezia, « finesse, astuce » ; fr. *finesse*, esp. *fineza.* Le *i* final est ici évidemment euphonique, ainsi qu'il arrive quelquefois lorsque la lettre qui précède le *a* article est un *z* ; ex. *alienzia*, « alliance » — *aparanzia,* « apparence ».

Fini, « finir, achever » pris prob. au lat. On a en esp. *fenecer*, en prov. *fenir,* en v. fr. *fenir.*

Finka, « s'appuyer sur, s'appliquer sans relâche » ; cf. esp. *hincar*, « ficher », qui primitivement avait un *f* initial. On pourrait, à la rigueur, admettre l'étymologie espagnole, seulement pour *finka,* pris dans le sens de « s'appuyer sur ». Au contraire, *finka* signifiant « s'appliquer sans relâche » aurait une origine différente et viendrait de *fin* ou *fini* « achever », muni du suffixe *ka,* « après, à la recherche de », litt. « à la recherche de l'achèvement. »

Fiola, « fiole », cf. le pr. *fiola* et le fr. *fiole.*

Firla, « quille à jeu, roue de charrette », de l'esp. *birla,* « boule » et *birlar;* « rabattre au jeu de quilles » ; *f.* init = *b:* voy. *farrasta.*

Firrinta, « mouvement violent » et **firrintaka** ; « se mouvoir avec violence », étym. assez douteuse. Le terme dont on pourrait le plus aisément le rapprocher est l'esp. *ferrion,*

« mouvement de colère ». Le *i* basq. en effet tient quelquefois la place d'un *e* primitif; cf. *frii,* « frire » de l'esp. *freir;* prov. *fregir.* — *achincho,* « absinthe », de l'esp. *ajenjo.* — *Errezebi,* « recevoir », de l'esp. *recibir.* La présence du double *r* de *firrinta* ne permet guère de le rattacher à l'adj. fr. *férin,* au lat. *ferinus.*

Fite, du fr. *vite;* c'est le seul exemple certain que nous ayons de la transformation du *v* fr. en un *f* basque.

Flaka, « affaiblir » et **flako,** « faible ». La forme verbale pourrait bien être rattachée au b. moderne *flaca,* « faiblir, manquer de courage » et la forme adjective à l'esp. *flaco,* « maigre, faible, débile ». Cf. le b. *flac,* « mou, sans énergie ». Le pr. du XIIIe siècle disait *flac* au lieu de *flasque;* du lat. *flaccus.*

Flakeza, « faiblesse »; esp. *flaquesa,* « maigreur, faiblesse ».

Flasko, « bouteille » et *flasketa,* « flacon, petite bouteille ». Cf. b. mod. *flascou,* « flacon » et *flasquete,* « poire à poudre ». On a en esp. *flasko,* ou *frasco,* « flacon, poire à poudre » et *frasqueta,* « petit flacon ». En fr. on dit parfois *flasque* pour « poire à poudre ».

Floch, « qui n'a pas de consistance », cf. le b. *flouch,* « lâche, sans fermeté », l'esp. *flojo,* « flexible, lâche », le v. prov. *floc,* du lat. *floccus,* « flocon ». La transformation d'un *o* ou *ou* primitif en *u* n'est pas fréquente en basque.

Foltchika, « pochette, petite poche », de l'esp. *bolsica,* voy. *farrasta.*

Folxu, « pouls », cf. esp. *pulso;* pr. *pols.* Le basque semblerait se rattacher à une forme basse-latine ou prov. archaïque *polso.* Comme exemple de la transform. du *p* en *f,* on peut citer *froganza,* « preuve » de l'esp. *probanza.* Pour celle de *s* en *x,* voy. *falxu, fonx.*

Fondar, « fonder », prob. du v. prov. *fondar;* cf. l'esp. *fundar.*

Fondamen, « fondement. » Le prov. a une forme *fundamen* qui devait primitivement s'écrire par un *o;* cf. esp. *fundamento.*

Fonx, « consistance, souci » et **funx,** « consistance d'un fait, exactitude à remplir son devoir ». Ces deux mots, mal-

gré une légère différence de forme et de sens, nous font bien l'effet d'être de simples doublets l'un de l'autre, seulement ils auront été introduits dans la langue à des époques différentes. *Fonx* nous a l'air de n'être autre chose que le v. pr. *fons,* notre mot *fond,* l'esp. *fondo, fundo.* Quant à *funx*, il serait de formation plus récente et le basque l'aurait adopté à un moment où déjà la substitution du *ou* au *o* primitif était un fait accompli, et nous le rattacherions volontiers au b. mod. *foundz.* Nous avons déjà parlé de la transformation du *s* final en *x* chez les Basques ; cf. *falxu, folxu.*

Forma, « forme, former », à rapprocher de l'esp. et prov. *forma, formar,* aussi bien que des termes latins et français.

Fraide, « moine » ; esp. *fraile* ; pr. *fraire.* La forme basque nous semble se rattacher plus spécialement à la forme provençale, à cause de la mutat. du *r* en *d,* en euskara ; cf. *amodio* et *amorio,* « amour ».

Fragil, se retrouve à la fois en esp. en prov. et en fr.

Frango, « abondant », prob. de l'esp. *franco,* « libéral, franc » ; cf. le fr. et le prov. *franc.* On voit que le mot en passant en basque a subi une certaine déviation de sens, phénomène qui d'ailleurs se produit assez souvent. Nous avons précédemment parlé de la mut. du *c* ou *q* en *g.*

Frankeza, « abondance », soit de l'esp. *franquesa,* « franchise, libéralité », soit du b. *franquesse* « affranchissement. »

Franzes, « français », esp. *francès.*

Freska, « rafraichir » et **fresko,** « frais », prob. de l'esp. *fresco.* Cf. le b. *fresc.* On a en fr. *frisque* (du vieil haut allemand *frisc.*) Nous avons déjà parlé du *a* voyelle de liaison de la rac. verbale par opposit. au *o* final du nom ou de l'adjectif.

Frikazai, « fricassée », prob. pris au fr. On a en bourguignon *fricaissie,* en esp. *fricasea.*

Frii, « frire », prob. de l'esp. *freir.* On a en pr. *frire* et *fregir.* Pour la mut. de l'*e* en *i,* voy. *firrinta.*

Friko, « repas de gourmets », prob. du fr. *fricot.* Le *t* final sera, contre l'usage, tombé en basque, parce qu'il ne se prononce pas en français.

Froga et **froganza**, « preuve ». C'est l'esp. *probar* et *probanza.* Pour la mutat. du *p* en *f*, voy. *folxu ;* pour celle du *b* ou *v* en *g*, voy. *fagore* et *favore ; guraso* et *buraso,* « aïeul », — *adoga,* de l'esp. *adobar* — *Elzagor* et *elzabor,* instrument de musique. Cf. b. mod. *probe,* « preuve » et *prouba* (archaïq. *proba*), prouver ; v. pr. *prova, proa,* « preuve » et *proar,* « prouver » — catalan, *proba,* « preuve ».

Frutu, « fruit », prob. de l'esp. *fruto.* Le *o* final devient volontiers, nous l'avons déjà vu, *u* en basq. cf. le pr. *fruz, frut,* le b. *fruut.*

Fuchos, « fougueux », prob. pris au b. bien que nous n'ayons pas rencontré ce mot dans le vocab. de M. Lespy. Cf. esp. *fogoso.*

Fuin, « fouine » ; prob. de l'esp. *fuin.* On a en v. fr. *faïne, fayne.* Les formes *foine* et *fouine* qui ne paraissent pas antérieures au xv° siècle auraient-elles été prises à l'esp. ?

Fundi, « détruire, anéantir », prob. de l'esp. *Fundir* « fondre » où le *o* tenait peut-être à l'origine la place du *u.* Cf. le v. pr. *fondre,* le b. mod. *houne.*

Furia, « furie » ; esp. *id.*

Furios, « furieux », pr. *furios* — b. *furious,* primit. *furios,* « qui a de l'embonpoint, puissant. » C'est par une métaphore analogue que dans le patois du Perche, le mot *naturel* a pris l'acception de *bon, de caractère aimable ; fils naturel* y voudrait dire, non un bâtard, mais un bon fils, cf. esp. *furioso.*

Fusil, fr. et esp. *id.*

Futut, « foutriquet », de la même rac. que le mot français. Cf. le lat. *futuatus.*

Gabe, « sans ». Cette postposition semble formée d'une façon assez étrange. Nous y reconaissons deux éléments, d'abord *gain,* « sommité, partie supérieure d'un corps », qui, dans la déclinaison et devant une désinence laquelle, se réduit à *ga,* ex : *zure gatik,* « malgré vous », litt. « pardessus vous » et *be* ou *pe* « sous, dessous, partie inférieure ». Ce monosyllabe, en vertu d'une loi phonétique dont l'application semble assez fréquente en basque se transforme quelquefois en *me,* p. ex. dans *zume,* « osier » litt. « petit bois,

sous bois », de *zur,* « bois » et de *pe* final. — *Humé, umé,* « petit enfant » de *haur,* « infans » et de la même désinence *pe.* Ne disons-nous pas en français, par une métaphore analogue « un *sous*-préfet, une *sous*-maîtresse, un *sous*-inspecteur? ». *Gabe* signifierait donc litt. « sous la partie supérieure, sous le dessus ». J'avoue que ce mode de formation paraît à première vue passablement extraordinaire. En étudiant la postp. *gain,* nous verrons qu'il est tout à fait dans le goût basque. N'avons-nous pas en français des façons de parler aussi singulières, par ex. lorsque nous employons les substantifs *goutte, pas* pour renforcer l'idée de négation.

Gachur, « petit lait ». Deux étymologies, assez voisines l'une de l'autre, peuvent être proposées pour ce mot. On pourrait le faire dériver simplement de *gatz* « sel » et *ur* « eau ». Le sens du mot serait donc simplement celui de « eau salée ». La substitution du *ch* à un *tz* plus ancien serait susceptible elle-même de deux explications différentes. L'on pourrait admettre qu'ici le *tz* final, ainsi qu'il arrive fort souvent en basque est pour un *z* ou *s* primitif; citons par ex. *laphitz* « pierre », du latin « lapis » — *borthitz,* « fort », du latin « fortis » — *aizkorr,* « hache », litt. « pierre levée » au bout d'un manche (ce qui, par parenthèse, accuserait un souvenir bien accentué de l'âge de pierre), de *aitz,* « pierre » et *gor,* « en haut ». Maintenant, la mutation de *s* en *z* et réciproquement est un fait si fréquent en basque que nous croyons superflu d'en donner ici des exemples. D'un autre côté, l'on voit bien souvent la sifflante devenir chuintante, spéc. au commencement d'un mot ou devant un *t*; ex. *choil,* « seul », cf. le lat. « solus » — *chotil,* « subtil » — *chuku,* « sec » — *chorthe,* « sort » — *bichta,* « vue »; cf. esp. « vista » — *ichtant,* « instant » — *ichtinto,* « instinct », etc.

Il serait également permis de voir dans *gachur,* une contraction de *gazna* ou *gasna* « fromage » et de *ur,* eau. Le mot signifierait « eau de fromage » et nous n'avons pas besoin d'ajouter que c'est cette étymologie que nous adopterions de préférence, comme étant la plus satisfaisante, sous le rapport du sens. *Gazna,* nous le verrons tout à l'heure, semble formé lui-même de *gatz* « sel » et *esne,*

« lait » et signifie litt. « lait salé ». Cette étymologie tendrait même à prouver que les montagnards pyrénéens ne font pas grand usage de fromage frais. Il faudrait admettre, dans notre hypothèse, que le *n* de *esne* ou plutôt le mot entier a lui-même disparu en composition. Ce procédé bizarre n'offre, somme toute, rien de parfaitement conforme au génie de la langue basque, laquelle rappelle un peu les dialectes de l'Amérique du Nord, par sa méthode d'élimination d'une partie plus ou moins considérable des éléments du mot composant : citons, par ex., *umerri* « nouveau-né » pour *umé berri,* litt. « enfant nouveau » — *mintzoa,* « parole » pour *mihi otza,* litt. « bruit de la langue » — *sagarnoa,* « cidre » pour *sagar arnoa,* litt. « vin de pomme » etc., etc. Il est vrai que nous n'avons guère rencontré d'exemple bien certain d'un *n* tombant ainsi au milieu d'un mot devant une voyelle, et de ce fait, il se présente ici une difficulté étymologique que nous n'entreprendrons pas de résoudre. Maintenant l'on doit faire remarquer qu'une raison spéciale a pu entraîner ici la transformation de la sifflante en chuintante. C'est qu'en basque, cette dernière se substitue volontiers au *z,* pour marquer le diminutif ; ainsi *zakhurra,* « chien de grande taille » et *chakurra,* « petit chien » — *gizon,* « homme en général » et *gichon,* « petit homme ». Un dialecte euskarien forme même le traitement enfantin du verbe, par l'emploi de la chuintante. Les montagnards pyrénéens ayant peut-être entendu dire qu'en français, l'on appelait « petit lait », le liquide qui se sépare du fromage, n'en auront été que plus enclins à voir dans ce produit une sorte de diminutif du lait véritable.

Gai, « propre à, destiné à, qui doit devenir » ; par ex. *emaztegai,* « future, fiancée », de *emazte,* « femme, épouse, » — *aphezgai,* « qui se destine à être ordonné prêtre », etc. En basque, ainsi que dans certains idiomes du Nouveau Monde, le nom prend les marques de temps tout comme le verbe.

Gai semble formé de la particule *ka* ou *ga*, « à la recherche de, par » et de la désinence passive *i*, que nous retrouvons par ex. dans *igorri,* « envoyé, » de *igor ;* « envoyer » — *hasi,* « commencé, » de *has,* « commencer » et qui, par-

fois, s'emploie comme voyelle de liaison devant la désinence verbale, ex. *gazitzea,* « saler », de *gatz,* « sel ».

Gaitz, « méchant, mal, maladie ». L'explication de ce mot nous a longtemps embarrassé; celle qui nous satisferait le mieux consisterait à le dériver du vieux fr. *gaste* (d'où gâter, autrefois gaster), employé par ex. dans les tournures suivantes : *gaste manage,* « maison ruinée » — *gaste tour,* « tour démolie ». Le *i* paraît ici euphonique comme il l'est dans *aingira,* « anguille » — *ainguru,* « ange » — *choil,* « seul » — *falkoin,* « faucon ». Le *tz* final nous embarrasserait davantage. Nous n'avons guère trouvé, dans les dialectes par nous étudiés en ce moment, d'exemple d'un pareil phénomène phonétique, si ce n'est pour le nom de nombre *bost,* « cinq », prononcé dans certains cantons *bortz ;* mais ici la mutation en question se paraît devoir expliquer par la présence d'un *r* adventice. On peut supposer, il est vrai, que le mot français est passé en euskarien sous la forme *gas, gaz* et avec chute du *t* final. Dès lors, tout s'expliquerait sans peine, et le *tz* terminatif tiendrait tout simplement, comme il arrive fort souvent, la place d'une sifflante primitive. Au reste, la présence de radicaux basques provenant de mots romans terminés en *st*, *zt* n'est pas très fréquente et il ne nous semblerait pas trop prudent d'établir de règles précises à leur sujet. Quant au *e* final de *gaste,* il devait être muet; rien d'étonnant, par suite, à ce qu'il ne soit pas conservé.

De *gaitz* dérive d'une façon directe *gaitzex* « trouver mauvais, désespérer », au moyen de la finale *ex* que nous rencontrons dans *onex,* « trouver bon », de *on,* « bon » — *ederrex,* « tenir pour beau », de *eder,* « beau » — *berantex,* « s'impatienter, juger que l'on est en retard », de *berant,* « tard. » *Ex* ajoute donc au verbe le sens de « juger, trouver, estimer ».

Même origine pour *gaitzi,* « offensé, s'offenser, rancune. » Nous y retrouvons le *i* final passif et voyelle de liaison, dont nous venons de parler tout à l'heure. De là le qualificatif *gaitzikor,* « susceptible, » la désinence *kor* servant d'ordinaire à former des adjectifs marquant coutume, habitude.

Dans *gaizki*, « reproche », le *t* précédant la désinence est

tombé et ce fait tendrait à prouver qu'il y a eu simplement ici reprise ou maintien d'une forme primitive *gaz, gas,* car la chute du *t* de *tz* n'est pas constante devant la finale *ki;* citons par ex. *garratzki,* « sévèrement », de *garratz,* « dur, sévère ». Le maintien de la forme ancienne dans *gaizki*, la transformation du *z* en *tz* dans *gaitz* pourrait bien tenir à ce que ces deux formes, tout en ayant une commune origine, ne dérivent pas cependant l'une de l'autre. C'est ce que permettrait de supposer à *priori* la différence assez marquée de signification qui existe entre elles.

La finale *ki* indique que l'objet est de telle ou telle espèce, de telle ou telle nature. Par suite, elle est parfois employée à former des adverbes ; ex : *idiki,* « morceau de bœuf, viande de bœuf », de *idi,* « bœuf » — *epherki* » chair de perdrix «, de *epher,* « perdrix » — *serioski,* « sérieusement » — *egiaski,* « véritablement », litt. « per verum modum », de *egi,* » vrai, vérité », etc., etc.

Gaizo, « digne de pitié, misérable » nous offre la même racine que *gaizki,* mais avec la désinence *o* que nous rencontrons dans un certain nombre de mots tels, p. ex., que *alzo,* sorte de panier que forment les femmes en relevant leur tablier ; cf. esp. *alzar,* « lever, relever » — *choro,* « allégresse, enchantement », de *chori,* « charmer, enchanter ». En vertu des règles établies plus haut pour la transformation de la sifflante en chuintante, on dit *gaicho,* en parlant d'individus chétifs ou de petite taille.

Gaichto, « méchant » en raison même de la signification du mot nous semble plutôt devoir se rattacher à *gaitz* sous sa forme primitive *gaiz* qu'à *gaizo* ou *gaicho*. La finale *to* a, du reste, une valeur péjorative. *Gizonto hori* voudra dire « ce quidam, ce ridicule personnage ». Cette même désinence se trouve faire corps avec le radical dans *asto*, « âne » ; cf. le prov. *aze*. A la même racine, nous rattacherons *gaichta* « devenir méchant », seulement la désinence *ta* s'y trouve substituée à *to*. Le sens original de *ta* semble avoir été celui d'une sorte de datif ou ablatif, bien qu'on ne le retrouve plus dans la déclinaison sous sa forme isolée. Il sert aussi assez souvent à former des racines verbales, p. ex., *solasta* « converser », de *solas,* « amusement, divertissement », etc.

De la racine que nous étudions en ce moment, dérive *gaitchtagin,* « malfaiteur », au moyen de la finale *gin* ou *khin,* prob. dérivée de *egin* « faire, fait «, Nous retrouvons cette dernière p. ex.: dans *zurgin* « charpentier », de *zur,* « bois » — *okhin,* « boulanger », de *ogi,* « pain », etc.

Gahamu, petit crochet dont on se sert surtout pour la pêche de nuit, serait formé, d'après M. l'abbé Inchauspe, de *gau,* « nuit » et *hamu,* « hameçon », que Salaberry ne donne pas comme mot isolé. *Hamu* semble pris directement au latin *hamus* ; cf. le béarn *ham.*

Gain, « sommité, partie supérieure d'un corps », probable *gai,* déjà vu auquel s'ajoute le *n* soit comme désinence inessive, soit comme simple dénominative, litt. *in futuro, in eo quod est antè.* Il semble que les Basques se soient plu à tirer de l'idée de distance, d'éloignement celle d'élévation ou d'infériorité. Pour eux, ce qui se trouve en avant soit dans le temps, soit dans l'espace, c'est ce qui est au-dessus, domine. *Gaindi,* avec le *di* signe de l'ablatif, litt. *ex superiore parte,* signifiera à la fois « dépasser, outrepasser » et « passer par ». Le point où l'on arrive, c'est la sommité et lorsqu'on le quitte, on est censé descendre.

Gakho, « clef, fermer à clef », nous ferait tout l'effet d'être formé de notre mot fr. gâche, avec chute du *ch* finale et de la finale *kho* ou *ko,* « pour », litt. « ce qui est pour la gâche » ; de même que *burukoa,* « bonnet », signifie « quod pro capite », de *buru,* « caput ». On sait que surtout dans l'intérieur des mots, *k* se change volontiers en *kh* ; ex.: *bekhatu,* « péché » — *arkha,* « arche » — *galkha,* « combler, emplir », pour *galka,* voy. *gal.*

Gal, « perdre ». Nous rapprocherions volontiers ce terme de notre mot fr. *caler,* puisque très souvent la gutturale douce des dialectes romans devient forte lorsqu'elle est initiale et placée devant un *a.* C'est là un phénomène phonétique dont nous allons, dans la suite de ce travail, donner de nombreux exemples. Le sens primitif de *caler* était celui de « baisser, enfoncer, s'enfoncer ». De là, on passa à celui de « céder, souffrir », p. ex. dans les phrases « il a calé doux » — « J'en ai calé de dures ». La transition de l'idée de *céder* à celle de *perdre* se conçoit sans peine et la méta-

phore n'est certes pas aussi forte que celle qui, dans l'anglais des Etats-Unis, a fait assigner au verbe *to realize* le sens de « voler, dérober ». De cette racine *gal* dérive l'adjectif *galgarri* « pernicieux ». C'est la même désinence *garri* que nous retrouvons dans *dolugarri,* « digne de pitié », de *dolu,* « regret, deuil, repentir » — *izigarri* ou *izitgarri,* « effrayant, effroyable », de *izit,* « s'effrayer, effrayé » — *harrigarri,* « effroyable, susceptible de pétrifier », de *harri,* « pierre » — *enganagarri,* « capable de tromper », de *engana,* « tromper » — *erdiragarri,* « qui fait fendre le cœur », de *erdira,* « fendre » — *espantagarri,* « étonnant, admirable », de *espanta,* « s'étonner » — *irrigarri,* « ridicule », de *irri,* « rire » — *altchagarri,* « levain », de *altcha,* « lever »,

Galda, « demander » se rattacherait peut-être à cette racine *gal, cal.* La désinence *da* est pour *ta* déjà étudié. On sait que les fortes ont, en basque, une tendance à s'adoucir, lorsqu'elles sont précédées d'une liquide. C'est un point que nous aurons à étudier tout à l'heure. *Galdatzea* signifierait donc litt. « faire en se perdant, faire ce qu'on l'on fait quand on s'enfonce », c'est-à-dire demander, implorer du secours.

Galga, « mesure comparative d'égalité, *dans le langage des maçons* », n'est autre chose que l'esp. *galga,* « barre pour lever l'ancre. »

Galkha, « combler en pressant », de *gal,* dans le sens de « caler, enfoncer », et de la finale *ka* ou *kha,* « en, après, à la recherche de », voy. *gal.*

Galopa, « galoper » et **Galopan,** « au galop » ; cf. esp. *galopar* (pr. *galaupar*) et *galope,* « galop ». L'on dirait que le verbe a été pris à l'esp. et le subst. au français. Il est vrai que le *e* final a fort bien pu tomber devant le *a* de la finale inessive.

Galza, « bas » ; pr. *calsa,* « chaussure, bas » ; esp. *calza.* Nous voyons ici la transform. du *c* initial en *g* devant un *a.*

Ganderallu, « chandelier ». On a en esp. *candelero* ; en prov. *candelier,* tous les deux du lat. *candelabrum.* Nous reconnaissons dans le mot basque, d'abord la racine *gan-*

dera, déjà vue auquel s'ajoute la désinence néo-latine *llu.* Est-elle prise à la finale espagnole ou à la provençale? Nous n'avons guère d'exemple de la transform. de la désinence esp. *ero* ni de la terminative provençale *ier* en *llu;* la présence du *u* final nous déciderait plutôt à pencher pour l'origine espagnole. Il ne faut pas perdre de vue que *ganderallu* constituant une sorte de mot à demi hybride échappe plus facilement qu'un autre à l'action des lois phonétiques ordinaires.

Garizuma, « carême », du prov. *caresma,* avec adoucissement du *c* et intercal. d'un *u* euphonique. On a en esp. *cuaresma.*

Gambera, « chambre », du prov. *cambra,* avec mut. du *c* en *g* dev. *a* et intercalation d'*e* euphonique, comme dans *pherechil* « persil » — *phereka,* « fricare » — *phederika,* « praedicare » etc. Cf. esp. *camara,* « chambre, salle ».

Gancho, « fer à pointe recourbée, croc, » esp. *gancho,* « croc, crochet ».

Gandera; « chandelle »; esp. et prov. *candela*; il y a ici mutat. du *c* en *g* et du *l* en *r*, qui est fréquente entre deux voyelles; cf. *hiri,* « ville » de l'anc. ibérien *ili* — *debru,* « diable » — *ainguru,* « ange » — *dithari,* « dé »; esp. *dedal;* béarn. *didau,* forme archaïque « *didal* ».

Garkharasta, « enfumer, s'enfumer », paraît formé de *gar,* « flamme », *khe* « fumée », de la désinence allative *ra* et de la finale *sta,* « pourvu de, muni de », comme dans *urhesta,* « muni d'or, doré » — *zilharsta,* « muni d'argent, argenté ». Le *e* de *khe* sera devenu un *a* par une sorte d'écho vocalique, comme dans *arrapika* de l'esp. *repicar.* Le sens entier du mot serait donc *rendre muni de la fumée de la flamme.*

Garkhora, « muque », litt. « Au-dessus de la gorge », de l'esp. *garganta,* « gorge, gosier » et de *gor,* « sur, au-dessus ». Quant à la chute des deux dernières syllabes de *garganta,* le basque nous offrirait quelques exemples d'abréviations analogues, p. ex. *deskauzi,* « désoler » de l'esp. *desconsolar, desconsolado* — *aipha,* « mentionner », de l'esp. *apalabrar.* Enfin, nous aurions des exemples de la mutation de *g* en *kh,* dans *bekhain,* « sourcil », pour *begi-*

gain, litt. « au dessus de l'œil » — *ekharri,* « porter », de l'esp. *acarrear.*

Garailla, « gravier ». Cf. le fr. *graillon* parfois pris dans le sens de « rognure de pierre ou de marbre »; du v, fr. *graille*, « un gril ». Le premier *a* de *garailla* est évidemment euphonique comme dans plusieurs mots que nous allons étudier tout à l'heure, p. ex. *garratz*, *garhinna*, *garaiti*: Peut-être le basque aura t-il laissé tomber la finale de *graillon*, comme celle de *garganta*; peut-être aussi aura t-il confondu ce mot avec sa racine *graille.*

Ganibet, « grand couteau, coutelas ». Ce mot, bien que non donné par Salaberry, semble en usage dans tout le pays basque. On a en béarn. *ganibete*, « couteau à longue lame, très aigu »; en esp. *gañivete, cañavete* « petit couteau »; cf. le fr. *canif,* l'anglais *knife*, etc.

Gano, « disposition pour le travail », mot dont l'étymologie n'est pas certaine. Cf. l'esp. *ganar,* « gagner », *gana,* « désir, état de santé » et *ganoso,* « désireux ». Nous avons en fr. aussi le mot *gano* que prononce au jeu d'hombre celui qui a le roi, pour demander qu'on lui laisse venir la main. C'est le mot qui en esp. veut dire « je gagne ».

Ganzola; « morceau de cuir à la partie supérieure des sabots »; cf. béarn. *gansole.*

Garaiti, « avantage, victoire » et *garhait,* « vaincre », prob. du béarn. et prov. *grat,* « gré »; cf. esp. *grato,* « agréable ». On a en très vieux français *grad*, « de plein gré ». Le premier *a* de *garaiti* aura été intercalé par euphonie; le premier *i* semble également euphonique comme dans *gaitz, aitz*, etc. Le *i* final est soit affixe passif, comme nous l'avons déjà vu plus haut, soit une abréviation pour *tik* ou *dik.* signe de l'ablatif. Quant au *k* final, nous le voyons souvent disparaître p. ex. dans *gaindi,* « dépasser, de *gain,* « sommité, sur » — *harendi,* « par là, du côté le plus éloigné » — *hunendi,* « par ici, du côté le plus rapproché », etc. Enfin le *rh* et le *r* permutent assez souvent sans que l'on puisse établir de règles bien fixes à ce sujet; ex: *arhan,* « prune », mot d'origine celtique; cf. le gaëlique *airneag* — *garhinna,* « cri de désespoir », cf. le v. fr. *graigner,* pour *grogner,* etc. *Garaititzea* au *garhaitzea*, signifie donc. litt. « faire à

son gré, à sa volonté ». Avec la finale *ko,* « pour, à », on obtient *garaitiko,* « surplus ».

Garbi, « propre, sans tache, nettoyer », se rattache peut-être au v. fr. *grabe* « physionomie, grâce » d'où le fr. moderne *galbe,* étym. incertaine.

Gardox, « enveloppe de la châtaigne », de l'esp. et prov. *cardo,* « chardon, tête de chardon à carder », avec adoucissement du *c* init. dev. *a*. Le *x* final n'est qu'une abréviation de la désinence *ex* déjà vue dans *onex*, *gaitzex* et qui indique similitude, ressemblance. *Gardox* est donc l'objet que l'on trouve ressembler à un chardon, sans doute à cause de ses piquants. Inutile de faire ressortir tout ce qu'offre de logique une pareille dénomination.

Garhinna, « cri de désespoir », nous paraît se rapprocher du fr. du XII[e] siècle *graigner,* « grogner ». On a en espag. *gruñir,* en fr. du XII[e] siècle *grunir, gronir.* Conf. l'anglais *groan,* le vieux haut allemand *grunni,* en kimriq. *grwn.* Il ne faut pas oublier que le double *n* en basque = le *gn* fr. Le *a* de la première syllabe est évidemment euphonique, comme dans *garailla, garaitia.* Le *rh* entre deux voyelles = souvent un *r* primitif ; cf. *arhan, garhait.*

Garho, « anse d'un instrument sonnant », étym. inc. Cf. esp. *garo* « écrevisse de mer ». Nous ne nous rendons pas bien compte du motif pour lequel on aurait comparé un anse à un crustacé. Serait-ce parce qu'elle permet de saisir l'instrument comme une patte de crabe ?

Garlanda, « cercle en fer ou en bois dont on se sert pour faire cuire la *mesture* ou pain de maïs ; cf. Béarn et v. fr. *garlande* « guirlande. »

Garlopa, « varlope », esp. et limousin, *idem.*

Garrasi, « cri de détresse », étymol. obscure ; cf. esp. *crescitar* « croasser » et *graznido,* « croassement ». Après une gutturale initiale, le *r* semble quelquefois se doubler ; voy. *garratz.*

Garrathoin, « rat », de l'esp. *raton* ; cf. béarn. *arrat.* Le *r* init. se redouble suivant la règle ordinaire et prend une voyelle prosthétique. Par ex. la présence d'un *g* prosthétique devant ladite voyelle constitue un fait dont nous n'avons pas à citer d'autre exemple. Il a déjà été question plus haut

de la transform. du *t* primitif en *th* et de l'adjonction d'un *i* euphonique à la désinence.

Garratz, « sévère », pourrait bien se rattacher à l'esp. *craso*, « gros, grossier ». La transformation du *r* en double *r* se retrouve encore dans *garrasi*, déjà vu.

Garrota, « serrer avec une corde ou un tourniquet, fouetter avec une branche d'arbre » et **Garrote** « fouet de branche, tourniquet de bois ». Il semble que ce mot ait en quelque sorte une double origine. Dans le sens de « tourniquet », on pourrait le rapprocher de l'esp. *garrote,* « sorte de supplice ». Dans celui fouet de bois, il se rapprocherait un peu, du moins pour le sens de notre mot fr. *garrot,* « sorte de dard, bâton pour tordre le linge ». La désinence *a* de *garrota,* est, comme l'on sait, d'ordinaire verbale en basque. Nous n'avons pas rencontré en esp. de verbe formé de *garrote.*

Gartha-dembora, « les quatre-temps ». L'esp. emploi le mot *tempora* comme synonyme de « quatre-temps ». Le *p* sera devenu *b* après une liquide, comme il arrive parfois en basque ; cf. *bolbor*, « poudre ». Quant à *gartha* dans le sens de « quatre », il serait difficile de le rattacher directement à l'esp. *cuatro* et il rappellerait davantage le prov. *Catre.* Il est vrai que l'on a en béarnais *quoate.* Du reste, l'on conçoit que dans un mot composé de la sorte, les lois phonétiques ordinaires n'aient point été observées dans toute leur rigueur.

Gazna ou **Gasna,** « lait », prob. de *gatz* « sel » et *esne,* « lait », litt. « lait salé ». Cette dénomination tendrait à prouver que dans leur alimentation les montagnards pyrénéens font peu usage de fromage frais. La première partie du mot *esne* serait tombée en composition, ce qui serait tout à fait conforme au génie de la langue basque.

Gasta, « gâter, dépenser » et **Gastu**, « dépense, frais ». On a en esp. et prov. *gastar,* pris dans le même sens. La forme *gastu* nous ferait songer à une étymologie espagnole. Car on a dans cette langue *gasto;* le *o* final esp. correspondant souvent à un *u* basque.

Gathibu, « captif », prob. de l'esp. *cautivo,* archaïq. *captivo.* Il arrive souvent en basque qu'une consonne médiale tombe lorsqu'elle se trouve à côté d'une autre ; cf.

efetu, « effet » — *frutu,* « fruit » — *defuntu,* « défunt », « *defunctus* ». — *tei* (en compos.) et *tegi,* « demeure, gîte » — *elisa,* « église » — *Akobi,* « accomplir » — *errekontra* « rencontre ». Nous avons suffisamment parlé de la mutation du *t* en *th.*

Gathu, « chat » ; esp. *gato ;* béarn. *gat.*

Gathulu, « jatte » et **Gathulutra,** « jattée » ; peut-être bien d'une forme provençale ou béarnaise que n'indiquent ni Littré ni M. Lespy. On a en esp. *gabáta* ; en picard, *gatte,* du bas-lat. *gabata.* Nous avons déjà rencontré la finale *ulu,* dans *deatulu,* « terrière », de l'esp. *taladro.*

Gauerdi, « minuit », de *gau,* « nuit » et *erdi,* « moitié, demi ».

Gausa, « chose ». Pour la forme, ce mot se rattache à l'esp. *causa,* « cause », ainsi qu'à notre mot français. Pour le sens il est plus voisin de l'esp. et prov. *cosa,* « chose », Littré nous donne les exemples de *causa* pris en latin dans le sens de « chose ». C'est donc à l'étymologie latine que nous aurions ici le plus volontiers recours.

Gaztain, « châtaigne »; esp. *castaña ;* prov. *castanha, castagna ;* béarn. *casthane.* Le *i* suivi du *n* ne serait-il pas le remplaçant du son *gn ?* Il est vrai que nous n'avons pas d'autre exemple à citer d'une pareille mutation.

Gaztaindoi, « châtaigneraie », de *doi,* « apte, appropriée à ».

Gaztainhaga, « gaule, longue perche », de **haga,** « gaule, perche », litt. « perche à châtaignes ».

Gaztainkolore, « couleur châtain ».

Gazte, « jeune », étym. assez obscure. Ce mot ne viendrait-il pas du prov. *cast,* « chaste »; esp. *casto ?* Le *e* final serait-il ici simplement euphonique, comme dans *arbole, bothere ?* Serait-il pour *te* augmentatif; litt. « *castissimus ?* » Nous verrions là une métaphore analogue à celle dont se sert le Delaware, par ex. dans le mot *pilàpé,* « jeune homme », de *pilsitt,* « castus » et *lenàpé,* « homo ».

Gaztelu, « château, prison »; esp. *castello* ou *castillo;* béar. *castelh.* Le fait que dans le mot basque, le *l* est simple et non mouillé nous obligerait peut-être à croire que le mot a été introduit dans la langue à une époque où cette lettre ne

se mouillait pas encore dans la prononciation et à rattacher par suite, directement, *gastella* à *castellum ;* la chute de l'un des deux *l* n'aurait rien que de normal, cf. *balezta* de l'esp. *ballesta.*

Gaztiga, « châtier » et **Gaztigu** « châtiment »; cf. esp. *castigar* et *castigo*, prov. castiar, chastiar et béarn. *castig,* « reproche, châtiment ».

Mestura, « espèce de pain de maïs » ; béarn. *mesture,* id. — esp. *mestura,* méteil.

Molxa, béarn.; E. *bolsa* (cf. béarn. *borsa*). Pour la transf. du *s* en *x*, voy. *falxu.* Le *b* init. devient volontiers, comme l'on sait, *m* en basque; cf. *merxika* « pêche », du lat. Persicum (malum) — *makhila,* « bâton », de *baculum,* etc.

Gatzunzi, « salière » de *gatz,* « sel » et *unzi* pris du b. l. *uncia,* qui avait parfois le sens de « vase, vaisseau, embarcation ».

Gatztei, « saloir », de *tei* ou *tegi,* « gîte, demeure », litt. « endroit où il y a du sel ».

De Charencey.

Chartres. — Imp. Durand, rue Fulbert.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 31

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 5 NOVEMBRE 1887 AU 28 JANVIER 1888

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1887.

Présidence de M. HALÉVY, vice-président.

Présents : MM. Halévy, Bauer, Psichari, Berger, Leger, Sudre, Laurent, R. Duval.

En l'absence de M. James Darmesteter, président, en mission à l'étranger, M. J. Halévy, vice-président, prend place au fauteuil et déclare la séance ouverte.

Hommages. Voir p. clxxxiv.

Présentation. MM. Bréal et Bergaigne présentent pour être membre de la Société : M. l'abbé Louis Hériot, professeur à l'école libre de l'Immaculée-Conception, 391, rue de Vaugirard, à Paris.

Communications. M. Philippe Berger signale à la Société deux inscriptions phéniciennes trouvées à Thamassus, dans l'île de Chypre. Des observations sont présentées par M. Halévy.

M. Halévy traite ensuite de la formation du pluriel ex-

terne dans les langues sémitiques et combat quelques objections soulevées par M. R. Duval.

L'ordre du jour se trouvant épuisé, la séance est levée dès neuf heures et demie.

Séance du 19 Novembre 1887.

Présidence de M. James Darmesteter.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Möhl, Halévy, James Darmesteter, Bonnardot, de Rochemonteix, Schœbel.

Assistant étranger : M. Ssaineano.

M. Psichari se fait excuser par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. clxxxv.

Election. M. l'abbé Louis Hériot est élu membre de la Société.

Communications. M. Bréal lit un travail sur les verbes βούλομαι, λάω et θέλω, que l'on peut ramener tous trois à une même racine * *vol*, * *vl*, * *vel*. Il traite ensuite du mot φόνος « meurtre », qu'il rattache à θνήσκω « mourir ». M. Darmesteter compare le zend *bañta*. M. Bréal termine par une étymologie du mot νίκη.

M. Halévy fait une communication sur des mots bouddhiques qui se retrouvent en hongrois : *érdem* = *artham* « mérite », *szak* « ère », du nom propre *Çaka*. Ces mots auraient été apportés de l'Inde chez les Mongols. Il entretient également la Société du mot *digiru* « dieu », qui se rencontre sur les inscriptions de la Chaldée et qu'on a voulu expliquer par les langues touraniennes : ce mot n'est que la représentation cryptographique de deux signes idéographiques figurant le mot « dieu » et reposant sur un terme assyrien réel, p. ex. *ilibu*.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 3 Décembre 1887.

Présidence de M. James Darmesteter.

Présents : MM. Ploix, Dottin, Baize, Möhl, Bréal, Berger, Psichari, J. Darmesteter, Bauer, Halévy, de Saussure.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. clxxxv.

Communications. M. Psichari traite de quelques formes néo-grecques où l'ancien υ semble être rendu par ου : μουστάκι « moustache », cf. μύσταξ. Le ου est loin de venir directement de υ. Celui-ci a dû d'abord se transformer comme à l'ordinaire en ι, *μιστάκι. Mais souvent l'ι atone se supprime dans la prononciation, p. ex. σμερνός, *sĭmerĭnós* = σημερινός « hodiernus ». De là une forme *μστάκι. L'ου de μουστάκι est une voyelle d'appui, introduite au moment où la voyelle primitive était sur le point de disparaître (μ'στάκι). Des observations sont faites par MM. Bréal et Baize.

M. Bréal fait une communication sur l'origine du français *changer*, bas-latin *cambiare*. Il faut renoncer à établir une relation avec le grec κάμπτω « courber ». *Cambiare* vient d'un mot signifiant la *caisse* du banquier ou du changeur. Ce mot, ou du moins une des formes de ce mot, nous apparaît dans le grec κάμψα « caisse ». qui passe en latin et donne *campsaria* « boutique de revendeur », *campsor* « banquier ». Des observations sont faites par MM. Ploix, Halévy.

M. Bréal traite ensuite de l'homérique γνωτός au sens de *frère* et le rattache à la même racine que -γνητος, -γνήσιος. Comparer les sens successifs du latin *germanus* « né, frère né, propre frère, frère ». Des observations sont faites par MM. de Saussure, Ploix.

M. Ploix discute devant la Société l'étymologie de deux noms de dieux hottentots cités par M. Hahn, *Heitsi-eibib* et *Tsui-goab*.

M. Halévy présente quelques observations sur l'assyrien *digiru*, constaté aujourd'hui sur les inscriptions au sens de

« dieu », conformément à l'interprétation qu'il en avait donnée lui-même récemment par simple conjecture.

M. Halévy traite ensuite du hongrois *törvény* « loi ». Ce mot aurait été importé chez les Magyars par des apôtres bouddhistes de l'Inde méridionale : il représente en effet le tamoul *taruman* « loi », emprunté lui-même au scr. *dharma*. M. Darmesteter fait remarquer que, dans l'hypothèse de M. Halévy, on attendrait plutôt la forme prâcrite *dhamma*.

M. Halévy traite en dernier lieu de Nimrod dans les monuments babyloniens. On connaissait un personnage appelé *Namra-ṣit*. Ce nom signifie « lumière du lever du soleil ». Or un synonyme de *Namra-ṣit* serait *Namra-udu* qui répond bien à l'hébreu *Nimrōd;* M. Halévy en conclut que le héros *Namra-ṣit* n'est autre que le Nimrod biblique. Des observations sont faites par M. Darmesteter.

Commission. Sont désignés comme membres de la Commission des fonds : MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, de Saussure.

Séance du 17 Décembre 1887.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Dottin, Bréal, l'abbé Rousselot, Bonnardot, de Rochemonteix, Baize, Berger, Bauer, Rubens Duval, de Saussure.

M. Psichari se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Communications. M. de Saussure soumet à la Société un rapprochement entre le vieil all. *holz* « forêt » et *callis* (pour * *caldis*), mot que notre confrère, M. Toubin, a montré dans la signification de « pâturage dans les bois ». Des observations sont faites par M. Bonnardot.

M. Bréal traite de la formation du mot *noverca*. Un père qui n'était pas un père véritable se disait *patricus* ou *patercus*, car toute idée péjorative s'exprime volontiers par un adjectif (littéralement; *espèce de père*). Par une imitation hardie, le langage, pour désigner « la nouvelle épouse », créa

la forme *noverca*, qui contient ainsi dans sa finale *-erca* un élément *-er-* arraché au mot *pater*.

Rapport. Il est donné lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes.

Messieurs,

La commission de vérification des comptes s'est réunie le jeudi 15 décembre, à 4 heures, chez le trésorier, et elle a approuvé ses comptes. Les recettes et les dépenses pour l'exercice 1887 se répartissent de la manière suivante :

RECETTES.

Reliquat de l'exercice 1886	2.442 fr. 49
Allocation du ministère	1.200 »
Intérêts des rentes	600 »
Cotisations	1.759 56
	6.002 fr. 05

DÉPENSES.

Frais d'administration	42 fr. 30	
Entretien de la salle, chauffage, éclairage et gages du concierge	145 »	
Timbres à factures	15 »	
Frais de correspondance	22 »	
Frais de recouvrement	26 40	
Note du libraire	724 10	
Notes diverses	25 50	
Achat de 50 fr. de rentes 3 0/0	1.384 fr. 15	
	2.384 fr. 45	2.384 fr. 45
En caisse		3.617 fr. 60

Dans les recettes, les cotisations entrent pour la somme de 1,759 fr. 56, se décomposant de la manière suivante : cotisations perpétuelles : 2 ; cotisations annuelles : 126, dont 22 arriérées.

Malgré l'achat de 50 fr. de rentes 3 0/0 autorisé l'année dernière par la Société, l'excédent des recettes sur les dépenses est encore de 3,617 fr. 60. Ce reliquat, très considérable

en apparence, provient en partie de ce que le 3e fascicule du tome VI de nos Mémoires n'a pu être publié à temps pour entrer dans l'exercice courant ; mais il paraît aujourd'hui même et va absorber une partie de l'encaisse.

La commission vous propose d'autoriser votre trésorier à acheter, sur la somme qui restera disponible, un nouveau titre de 50 francs de rentes 3 0/0. La Société se trouvera ainsi posséder 700 francs de rentes sur l'Etat à 3 0/0.

Non compris le titre déposé à l'Imprimerie Nationale et le titre qui va être acheté, la Société possède donc 600 fr. de rentes sur l'Etat. Les deux titres mentionnés, joints à l'encaisse, nous semblent constituer une réserve suffisante pour les besoins imprévus. En conséquence, la commission vous propose de rendre nominatifs les titres de 600 francs de rentes au porteur qui sont entre les mains de M. le trésorier.

Signé : H. d'Arbois de Jubainville,
Bauer, Saussure.

Ci-joints les numéros des titres de rentes sur l'Etat 3 0/0 que possède la Société de linguistique, vérifiés, sur la demande de M. le Trésorier, par un membre de la Commission :

10 fr..................	0.325.335
20 fr..................	0.552.581
30 fr..................	0.396.178
30 fr..................	0.431.463
30 fr..................	0.432.298
30 fr..................	0.542.356
50 fr..................	0.392.507
50 fr..................	0.437.793
50 fr..................	0.462.102
50 fr..................	0.505.445
50 fr..................	0.507.311
200 fr..................	0.170.122
600 fr.	

En plus : un titre de 50 francs de rentes 3 0/0 déposé à titre de garantie à l'Imprimerie Nationale.

Arrêté le 16 décembre 1887.

Signé : H. d'Arbois de Jubainville.

Des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

La question de la conversion en titres nominatifs de nos titres de rentes au porteur est renvoyée au bureau.

Motion. M. Bréal propose à la Société de voter la disposition d'une somme annuelle, au maximum 500 francs, destinée à s'assurer les services d'une personne qui se chargerait de tous les soins matériels relatifs à l'administration des affaires de la Société, par exemple : accélérer autant que possible l'impression des Mémoires et du Bulletin, veiller à l'expédition exacte des publications à tous les sociétaires, tenir à jour la liste des membres, vérifier la rentrée régulière des périodiques que nous recevons en échange de nos Mémoires. En l'état actuel, et malgré tout le zèle des membres du bureau, cette disposition serait extrêmement profitable à la Société.

Au vote, la proposition de M. Bréal est adoptée. Le bureau est chargé de prendre les mesures nécessaires.

Election du bureau. M. Louis Baize, en remerciant la Société de lui avoir confié durant plusieurs années les fonctions de bibliothécaire, la prie de porter cette année ses suffrages sur le nom de M. Georges Dottin.

Le scrutin est ouvert pour l'élection du bureau de 1888. Sont élus :

Président : M. J. Halévy.
1er Vice-Président : M. F. Bonnardot.
2e Vice-Président : M. Ch. Ploix.
Secrétaire : M. Michel Bréal.
Secrétaire-adjoint : M. F. de Saussure.
Administrateur : M. J. Psichari.
Trésorier : M. Ph. Berger.
Bibliothécaire : M. G. Dottin.

Membres du comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, Paris, Renan.

Séance du 14 Janvier 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bonnardot, Berger, Bauer, Möhl, l'abbé Rousselot, Psichari, Dottin, Halévy, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. Psichari explique le néo-grec φοῦχτα « poignée », dans son rapport avec (χεὶρ) πυκτή. La spirante χ, nécessitée par le τ, a entraîné avec elle le changement du π initial en la spirante correspondante, comme dans χάφτω « j'avale », pour * κάφτω = κάπτω. On n'avait pas encore d'exemple de ce fait pour le π. Les anomalies apparentes du vocalisme se résolvent également d'une manière satisfaisante. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Psichari traite ensuite de στ, σκ pour σθ, σχ, et de ρτ. ρκ pour ρθ, ρχ comme dans ὀρτός = ὀρθός. Ce τ et ce κ, quoi qu'on en ait dit, résultent simplement d'une dissimilation secondaire normale des spirantes θ et χ après ς ou ρ ; c'est ce qu'on voit clairement dans Κόρτο, nom populaire de la ville de Corinthe, pour * Κόρθο, * Κόριθο, Κόρινθος.

M. Dottin donne lecture d'une note de M. Louis Havet sur la présence, en différentes langues, de consonnes initiales *doubles*. Le commencement du mot diffère selon la position du mot dans la phrase. Ce fait peut expliquer la différence entre ζυγόν = * *jjugom* et ὑμεῖς = * *jusme-*.

M. de Saussure fait une communication sur le gérondif latin, dont le rôle comme participe présent du verbe passif, conjecturé récemment par M. Louis Havet, se trouve spécialement confirmé par *secundus, oriundus, lābundus,* des déponents *sequor, orior, lābor*. Des observations sont faites par M. Berger.

Séance du 28 Janvier.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bréal, Berger, Halévy, de Rochemonteix, Möhl, Rubens Duval, Bauer, Psichari, Dottin, Mowat, Nommès, de Saussure.

Assistants étrangers : MM. Socrate D. Phalthavos, Georges Guieysse.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentation. MM. Bréal et de Saussure présentent pour être membre de la Société : M. Georges Guieysse, 1, rue Le Goff, à Paris.

Nécrologie. M. le président annonce la mort de M. Gustave de Ponton d'Amécourt. C'est une perte sensible pour notre Société, dont M. d'Amécourt était l'un des membres les plus anciens et les plus fidèles.

Hommages. M. Bréal dépose un certain nombre d'ouvrages de la part des auteurs. Voir p. clxxxv.

Communications. M. Berger lit quelques notes sur l'hébreu *dōr*, dont l'histoire serait identique à celle du latin *sæculum*, telle que M. Bréal l'a retracée dans le temps. Des observations sont faites par MM. Halévy et Bréal. M. Halévy conteste que le mot *dōr*, dans la Bible, signifie autre chose que *ævum* et s'applique à un âge d'une durée fixe, comme trente ou quarante ans, ou plus tard cent ans.

M. Berger présente ensuite une photographie de l'inscription bilingue, phénicienne et grecque, découverte récemment au Pirée et acquise par le Musée du Louvre. Ce monument contient le texte d'un décret honorifique de la communauté phénicienne du Pirée (τὸ κοινὸν τῶν Σιδώνων), daté de l'an XV du peuple de Sidon, ère qui part de 111 av. J.-Ch.; par ce décret il est décerné une couronne d'or à *Šema^cba^cal*, dans le texte grec *Diopeithès*, pour les services qu'il a rendus à la communauté. C'est le premier

décret phénicien que nous connaissions : jusqu'ici on ne possédait que des textes funéraires, votifs ou de rituel. M. Berger donne une analyse détaillée de cette inscription dont il commente plusieurs passages. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure, Mowat.

M. Psichari traite de la persistance du κ vélaire devant ε dans certaines régions du domaine néo-grec. Dans les mêmes districts, on remarque l'absence du son *jod*.

M. Psichari reprend ensuite une étymologie, donnée jadis, du néo-grec ἄσπρος « blanc », qui désigna d'abord une petite pièce de monnaie blanche, ainsi nommée du latin *asperum* « rugueux », par suite *neuf*, par suite *blanc*. Il cite à l'appui une série de passages latins et grecs. M. Halévy rappelle une observation qu'il a déjà présentée au sujet du même mot : dès le premier siècle de notre ère, les Talmudistes connaissaient une monnaie appelée ἄσπρον, et cette même monnaie, sous le nom d'*aspĕrĕna*, figure dans l'*Avesta* : observation importante pour la date de ce monument. (Voir plus haut, p. 6, lxxv).

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

5 Novembre 1887.

Langue internationale néo-latine, par E. Courtonne, Nice-Paris-Rouen, 1875-1881-1885 ; in-8, 14 p.

Manuel de la langue néo-latine usuelle et commerciale, par E. Courtonne Troisième édition, Nice-Paris-Rouen, 1887.

Grammaire théorique et pratique de la langue anglaise, par Frederick Bryon Norman et Mme Henriette Norman, née Gérard, Paris-Londres-Vienne, 1887 ; in-8, vii-263. De la part de M. Bréal.

Circulars of information of the bureau of education. N° 1. 1886. Washington, 1886 ; in-8, 78 p.— N° II, 1886 ; p. 79-169.

Report of the commissioner of education for the year 1884-85. Washington, 1886 : in-8, cccxvii-848 p.

Recueil de mots et expressions qui, employés par Rabelais, sont encore en usage dans le Berry. (Extrait de la *Revue du Centre*.) Châteauroux, 1885 ; in-8, 19 p.

Supplement a la premiere edition du Manuel lexique ou Dictionnaire portatif des mots françois dont la signification n'est pas familiere a tout le monde.... On y a joint les Noms et les Proprietés de la plûpart des Animaux et des Plantes. A Paris, M.DCC.LV ; in-12, 294-10 p. Offert par M. Ph. Berger de la part de M. James Jackson.

19 Novembre.

Kuhn's Zeitschrift, nouvelle série, t. IX, 3 et 4.

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne. II. Helsingfors, 1887.

3 Décembre.

Esquisses Morphologiques, par V. Henry. — Fascicule 4 : *Le nominatif-accusatif pluriel neutre dans les langues indo-européennes.*

La Grande Ourse, par M. Ch. Ploix. — Extrait de la *Revue des Traditions Populaires.*

Annales du musée Guimet, t. X. Remis par M. Bréal.

28 Janvier 1888.

Rasmus Kristian Rask, af Vilh. Thomsen. Biographie du philologue Rask. Kjöbenhavn, 1887.

Fragments d'une traduction de la Bible en vers français, par Fr. Bonnardot. Mâcon, 1887.

Fariboles Saintong'heaises, par Lemarié. Nos 7-30.

Bibliographie des Sociétés savantes de la France, par E. Lefèvre-Pontalis. (Comité des travaux historiques et scientifiques.) Paris, Imp. Nat., 1887.

Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution, to july 1885. Part I. Washington, 1886.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

REVUE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE, fondée et publiée par F. Techmer ; Leipzig, chez J. A. Barth. — Tome III, fasc. 1; année 1886 : H. Derenbourg : *Sylvestre de Sacy, esquisse biographique;* — M. Müller : *On the Dhātupātha;* — F. Misteli : *Studien über die Chinesische Sprache;* — G. von der Gabelentz : *Zur Chinesischen Sprache und allgemeinen Grammatik;* — A. F. Pott : *Einleitung in die allgemeine Sprachwiszenschaft;* — J.-A. Schmeller : *Ueber Schrift und Schriftunterricht;* — N. Kruszewski : *Prinzipien der Sprachentwickelung;* — O. Jespersen : *Zur Lautgesetzfrage;* — E. Martin : *W. Scherer.*

JOURNAL DE KUHN, nouvelle série, t. VIII, fasc. 4-6; année 1887 : H. Zimmer : *Keltische Studien;* — W. M. Ramsay : *Phrygian Inscriptions of the roman period;* — K. Geldner : *Zur Erklärung des Avestā;* — Th. Zachariae : *Wurzel nī in prākrit;* — H. Zimmer : *Keltische Studien: Ueber den kompilatorischen Charakter der irischen Sagentexte im sogenannten* Lebor na huidre.

JOURNAL DE KUHN, nouvelle série, t. IX, fasc. 1-4; année 1887 : R. Lenz : *Zur Physiologie und Geschichte der Palatalen;* — F. Solmsen : *Sigma in Verbindung mit Nasalen und Liquiden;* — J. Wackernagel : *Miscellen zur griechischen Grammatik;* — P. Kretschmer : *Die Korinthischen Vaseninschriften;* — Fr. Burg : *Ueber das Verhältnisz der Schrift zur Sprache;* — L. von Schrœder : *Apollōn-Agni;* — W. Schulze : *Zwei verkannte Aoriste;* — Chr. Bartholomæ : *Arica* — F. Solmsen : *Sigma in Verbindung mit Nasalen und Liquiden* (suite); — Fr. Burg : *Avestisch* hisiδjāθ; — Wh. Stokes : *Irish Glosses and Notes on Chalcidius; Irish stems in* s.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 15 FÉVRIER 1888.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

M. ASCOLI, MEMBRE DONATEUR.

MM. Beaudouin de Courtenay.
Berger (Ph.).
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal.
Delaire.
Derenbourg (Hartwig).
Durand-Gréville.
Ernault.
Fleury.
Gonnet.
Guimet.
Haverfield.
Havet (Louis).
Hériot (l'abbé).
Jackson.
Joret.
Kirste.
Laborde (le marquis de).
Leger.
MM. Melon.
Menagios (de).
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris.
Parmentier (le général).
S. M. dom Pedro II.
MM. Ploix.
Rhys.
Rolland.
Rosapelly.
Sayce.
Sébillot.
Storm.
Sudre.
Tegner.
Vogüé (le marquis de).
Wilbois.
Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Aniart (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Aymonier (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine, en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareŭ, ancien élève de l'École des hautes études, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 20, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

10. Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy, drogman du consulat de France, Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Baudat (Emile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse).— Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Le docteur Johannes), 32, Hospital-strasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, professeur à l'École libre des sciences politiques, 29, rue de Condé, Paris.— Membre de la Société en 1867.

Benloew (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

20. Berchem (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, professeur de langue et littérature sanscrites à la Faculté des lettres, 12, rue d'Erlanger, Paris-Auteuil. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 ; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianŭ (Jean), professeur au lycée Saint-Sava et à l'Académie roumaine, Bucarest (Roumanie).— Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 73, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; membre perpétuel.

Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand. — Admise comme membre de la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Bladé, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Agen (Lot-et-Garonne). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

30. Blanc (Alphonse), professeur au collège, Uzès (Gard). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de poésie latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 79, rue Claude-Bernard, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 46, rue de la Santé, Paris. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1887 et 1888 ; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), licencié en droit, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'Académie, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, Royan (Charente-Inférieure). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bouslaiev (Théodore), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 15, rue Soufflot, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel.

Brieussel, professeur au petit lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 20 février 1886.

40. Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calle (Antonio de la). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882.

Calloiano (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, à Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carrière (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873 ; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chaignet (*Anthelme*-Edouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Académie, Poitiers (Vienne).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Charencey (Le comte H. de), membre du Conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; vice-président en 1874, 1883 et 1884 ; président en 1885.

Chassang (A.), inspecteur de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870.

Chenevière (Adolphe), docteur ès lettres, 50, rue de Bassano, Paris. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au collège de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine.

50. Clément, agrégé de l'Université. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Collard, professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Comte (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (J.), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Autriche). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen-âge à la Faculté des lettres, 7, place de Vaugirard, Paris.— Était membre de la Société le 1er février 1870.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur adjoint pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 192, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873 ; vice-président en 1884, 1885 et 1886 ; président en 1887.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 135, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876 ; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

60. Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, maître de conférences de langue arabe à l'École pratique des hautes études, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; secrétaire adjoint jusqu'en 1867 ; membre perpétuel.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur adjoint pour l'hébreu rabbinique à l'École pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871.

Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

Devic (Marcel), chargé du cours de littérature arabe à la Faculté des lettres, 3, rue de la Cavalerie, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876 ; vice-président en 1878.

Dieulafoy, 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

Donner (O.), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Dottin (Georges), licencié ès lettres, 11, rue Férou, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Drême (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

70. Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 5, quai Voltaire, Paris. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

Duvau (Louis), membre de l'École Française, Rome (Italie). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), maître de conférences à la Faculté des lettres, 2, rue Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1865 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

80. Florent-Lefèvre, député, 23, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873.

Gaidoz (Henri), directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Georgian (Professeur Dr C.-D.), 23, strada Sêrban-Vodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 21 mars 1875.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École

pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*. 3, rue Saussier-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.— Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Grandgent, professeur à l'Université, Boston (États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), magistrat, 1, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine).— Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Guieysse (Georges), 1, rue Le Goff, Paris. — Élu membre de la Société le 11 février 1888.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

90. Gustafsson, professeur à l'Université, Andreeg, 1, Helsingfors (Finlande).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Haillant (Nicolas), rue du Quartier, 17, Épinal (Vosges). — Élu membre de la Société le 24 janvier 1885.

Halévy (Joseph), maître de conférences de langues éthiopienne et himyarite et de langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872 ; vice-président en 1886 et 1887 ; président pour l'année 1888.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique).— Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna luĭ Traĭanŭ*, rue Mihaĭuvodă, Bucarest (Roumanie). A Paris : 140, boul. Saint-Germain. — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (A.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université, 51, rue Monsieur-le-Prince, Paris.—Était membre de la Société le 1er février 1870.

Hauvion, Laqueux-lès-Yvelines (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), New College, Oxford. Adresser : aux soins de M. David Nutt, libraire, 270, Strand, Londres.— Élu membre de la Société le 18 novembre 1882 ; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, maître de conférences de philologie latine à la Faculté des lettres, 16, place Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869 ; secrétaire adjoint de 1870 à 1882 ; membre perpétuel.

100. Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Lille, 30, rue de Bellain, Douai (Nord).— Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

Hériot (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), professeur à l'École libre de l'Immaculée-Conception, 391, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887 ; membre perpétuel.

Hingre, chanoine de la cathédrale Saint-Dié, (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (Abel), président du Conseil municipal, professeur à l'École d'anthropologie, 39, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Jackson (James), bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre perpétuel.

Job (Léon), professeur au lycée, Nancy (Meurthe-et-Moselle).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirpitchnikov (Alex.).— Élu membre de la Société le 4 juillet 1874.

Kirste (Docteur *Ferdinand-Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

110. Klefstad-Sillonville, professeur à l'École des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1884.

Kont, professeur agrégé au lycée, Lorient (Morbihan). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Ledrain (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales au Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'École du Louvre, 16, passage Dulac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

Leger (Louis-*Paul*), professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lévi (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 17, rue Simon-Lefranc, Paris.— Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Lévi (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives*, 62, rue Rodier, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Liétard (Docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loeb (Isidore), 91, rue des Marais, Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

120. Loth (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Luchaire (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 61, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

Lutoslawski (Stanislas), élève de l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

Malvoisin (Édouard), professeur de rhétorique au lycée, Guéret (Creuse).— Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspéro (Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 : vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, ancien directeur des Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris. — Membre de la Société en 1868.

Melon (Paul), 59 *bis*, rue Jouffroy, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870 ; membre perpétuel.

Menagios (Docteur Démétrios de), docteur en droit et en philosophie.—Élu membre de la Société le 16 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Merlette, au château de Laqueux (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

130. Merwart (Docteur K.), professeur au collège du IIe arrondissement, III, Barichgasse, 5, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Metzger (Moïse), rabbin, Belfort .— Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 26, rue de Boulainvilliers, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel.

Meyer (Docteur Wilhelm), professeur à l'Université, 2, Spitzweidenweg, Iéna (Saxe). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Michel, professeur au lycée, 4, rue Nau, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 2, rue de Nassau, Gand (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Möhl (*F.*-George), 68 *bis*, avenue de Châtillon, Paris. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Monseur, élève de l'Université, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Morteveille (Stanislas), professeur à l'Université, 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

140. Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1878.

Nersès (Boyadjian).— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Nicole (Jules), professeur à l'Université, 16, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly, 16, rue Louis-David, Paris-Passy. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878.

Noel (Charles), professeur au lycée, 1, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Nommès (P.-H.), 68, rue Saint-André-des-Arts, Paris.— Membre de la Société en 1867.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France, 2, rue de Sfax, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen-âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 110, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), élève diplômé de l'École normale supérieure de Liège, 49, rue Souverain-Pont, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

150. Parmentier (Le général de division Théodore), 5, rue du Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883 ; membre perpétuel.

Pascal, professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en 1886.

Pauli (Docteur Karl), 11, Zeitzergasse, 53, Leipzig (Saxe).— Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, membre de l'Institut de France. Adresser : à la légation du Brésil, 12, rue de Téhéran, Paris. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877 ; membre perpétuel.

Pelletan (*Charles*-Camille), député, 20, rue de Condé, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Plessis (Frédéric), professeur à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados).— Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Ploix (Charles), ingénieur hydrographe, 47, rue de Verneuil, Paris. — membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873 ; président en 1874 ; vice-président pour l'année 1888 ; membre perpétuel.

Pognon (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

160. Ponsinet (L.), licencié en droit, Hôtel de Valparaiso, passage du Pont-Neuf, 45, rue de Seine, Paris.— Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Psichari (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'École pratique des hautes études, 26, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884 ; administrateur depuis 1885.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de), 3, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882.

Reinach (Salomon), 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris.— Président de la Société en 1867.

Rhys (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Baubury road, Oxford (Grande-Bretagne).— Élu membre de la Société le 9 janvier 1865 ; membre perpétuel.

Riant (Le comte Paul), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 51, boulevard de Courcelles, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 5, rue Méchain, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Robiou (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

Rochemonteix (Le marquis Maxence de Chalvet de), 11, rue des Beaux-Arts, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873.

170. Roger (Maurice), professeur au lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

Rolland (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de Grantmont (Aunay-sous-Auneau), par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Jean), l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

Royer, professeur à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or).— Élu membre de la Société le 21 mars 1885.

Rudy (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sanchez Moguel (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

Saussure (Ferdinand de), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 3, rue de Beaune, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876 ; secrétaire adjoint depuis 1883.

Sauvayre (Constantin). — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

Sayce (H.-A.), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; membre perpétuel.

180. Sayous, professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881.

Schœbel (Ch.), 15, rue Campagne-Première, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883 ; membre perpétuel.

Senart (Emile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard.— Admis dans la Société en 1868.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 35, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Sépet (Marius), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 5, rue Gueydan, Sèvres (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Edouard), 193, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Docteur J.-S.), professeur de grammaire comparée à l'Université, 72, Stadhouderskade, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

190. Spiro (Jean-Henri), professeur au collège Sadiki, Tunis. — Élu membre de Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872 ; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg).— Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Stussy (Henri).— Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), professeur au Collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris.— Élu membre de la Société le 2 avril 1887 ; membre perpétuel.

Svrljuga (J.-Krst.), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin, Croatie (Autriche-Hongrie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegner, professeur à l'Université, Lund (Suède).— Élu membre de la Société le 17 avril 1875 ; membre perpétuel.

Thomsen (Vilh.), professeur à l'Université, 16, Lykkesholms Allee, Copenhague (Danemark).— Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

200. Toubin (Edouard), archiviste, Salins (Jura). — Élu membre de la Société le 5 mars 1887.

Tournier (Edouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; vice-président en 1872.

TOURTOULON (Le baron Charles DE), Valergues, par Lausargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

VANDAELE (Hilaire), professeur au collège, Dunkerque (Nord). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

VOGÜÉ (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris.— Membre de la Société depuis le 27 mars 1879 : membre perpétuel.

WACKERNAGEL (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

WALL (Charles-*Henry*), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres.— Élu membre de la Société le 26 avril 1879.

WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

WILBOIS, commandant de gendarmerie, Orléans (Loiret). — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

WIMMER (Ludv.-*F*-*A*.), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

210. WOTKE (Le docteur), 29, Franz-Josefsstrasse Brünn (Autriche).— Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

ZOBEL DE ZANGRONIZ. — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.

ZVETAIEV (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie).— Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier dans la liste des membres les indications qui les concernent (nom : — prénoms ; — titres, grades et qualifications : — adresse ; etc.), et d'adresser les rectifications ou additions au secrétaire adjoint.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	† EGGER.	1878.	MOWAT.
1867.	RENAN.	1879.	BERGAIGNE.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1880.	MASPERO.
1869.	† BAUDRY.	1881.	GAIDOZ.
1870-1871.	† EGGER.	1882.	LEGER.
1872.	† THUROT.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1873.	GASTON PARIS.	1884.	† GUYARD.
1874.	PLOIX.	1885.	DE CHARENCEY.
1875.	† VAÏSSE.	1886.	RUBENS DUVAL.
1876.	† EGGER.	1887.	JAMES DARMESTETER.
1877.	† BENOIST.	1888.	HALÉVY.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

† BAUDRY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 : vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

† BENOIST (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

† BOUCHERIE (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier.— Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 : président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† CHASLES (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† DE LA BERGE. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans. — Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

† Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

† Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

† Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

† Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg. — Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† Goullet. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

† Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

† Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langue arabe et persane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

† Halléguen (Le docteur). — Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé en juillet de la même année.

† Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon (Rhône). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

† Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† Le Saint, ancien officier.— Décédé en 1867.

† Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

† Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

† Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† Moisy (Henry).— Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

† Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie. Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

† Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

† Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

† Rieutord, propriétaire. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

† Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

† Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

† Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maitre de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et*

d'histoire anciennes.—Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† TODD (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† VAÏSSE (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† VALLENTIN (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 32

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 11 FÉVRIER AU 30 JUIN 1888

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1888.

Présidence de M. HALÉVY.

Présents : MM. Berger, Dottin, de Charencey, Psichari, Guieysse, Bréal, Bonnardot, Möhl, R. Duval, Halévy, de Rochemonteix, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. Voir p. ccxviij.

Election. Est élu membre de la Société : M. Georges Guieysse.

Nouvelles. M. Bréal donne lecture d'une lettre de M. Ascoli par laquelle l'illustre linguiste italien, notre confrère, annonce qu'il fait don à la Société de Linguistique de Paris, du montant du prix de 1,500 fr. (prix Volney) décerné l'an dernier par l'Institut de France à ses *Lettere glottologiche*.

M. le Président dit que la Société reçoit cette donation avec la plus vive reconnaissance. Elle a le devoir de cher-

cher à en faire un emploi qui soit digne d'elle et du donateur.

Une première délibération s'engage sur l'affectation qui sera faite de la somme due à la générosité de M. Ascoli. Après avoir entendu plusieurs propositions, la Société décide de maintenir la question à l'ordre du jour.

Communications. M. de Rochemonteix fait une communication sur le somali, langue qui n'est connue jusqu'ici que par l'ouvrage d'un Français, M. Ferrand, et celui du capitaine Hunter, consul d'Angleterre à Aden. Le somali a les caractères d'un idiome chamitique. Le verbe, très compliqué en apparence, se réduit, examiné de plus près, à deux temps. M. de Rochemonteix expose plus particulièrement le rôle des pronoms dans la conjugaison. Des observations sont faites par MM. de Charencey, Halévy.

M. Berger revient sur quelques détails de l'inscription phénicienne du Pirée. La date fixée (95 av. J.-C.) reposait sur la détermination de l'ère du peuple de Sidon faite par M. de Saulcy d'après les monnaies. Cette date est confirmée par la forme particulière du Π dans le texte grec, forme qui ne se rencontre que dans la période de 118 à 60 avant notre ère.

M. Bréal fait l'étymologie de *Volumnus,* un nom de l'année, qui se rattache à *volvo*. Il signale ensuite l'expression *cuncta ratio* « le total », employée par Pline le jeune, et qui peut servir à appuyer l'étymologie de *cunctus* par **co-junctus*.

Séance du 25 Février 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bréal, de Charencey, de Rochemonteix, Guieysse, Möhl, l'abbé Rousselot, Berger, Psichari, R. Duval, Bauer, Halévy.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2.

Hommages. Voir p. ccxviij.

Donation. La Société procède à la discussion sur l'emploi de la donation Ascoli. Divers avis sont successivement

proposés par MM. Halévy, de Charencey, Bréal, de Rochemonteix. La Société décide de nommer une Commission chargée d'examiner la question.

Sont élus membres de la Commission : MM. Bréal, de Rochemonteix, Halévy, de Saussure, Berger, Psichari.

Communications. M. Psichari donne lecture de quelques passages d'un mémoire intitulé : *Quelques observations sur la phonétique des patois et leur influence sur les langues communes.* — Des observations sont faites par MM. Bréal, Halévy, Bauer.

M. Bréal fait une communication sur le pronom réfléchi ἕ en regard de σφέ. La double forme est due à un phénomène de phonétique syntactique. Quand le mot précédent finissait par ς, par exemple λόγους σφετέρους, le σ de **sve,* σφέ était maintenu. Cf. le pamphylien μνᾶς φίκατι. — Dans σφῆξ, en regard de *vespa,* nous voyons σφ comme représentant du latin *v.* — La forme ἑέ suppose une forme ἑϜέ. Ψέ n'est qu'une variété de prononciation dialectale du même pronom.

Des observations sont faites par M. Halévy.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 10 Mars 1888.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Sudre, Bréal, Berger, Laurent, Dottin, de Charencey, Bauer, Guieysse, Bonnardot, de Saussure.

M. Psichari se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Echange de publications. M. de Charencey demande à la Société d'entrer en échange de publications avec la Société philologique. La proposition est adoptée.

Hommages. Voir p. ccxviij.

Communication. M. de Charencey fait un résumé des principales modifications phonétiques que le basque a fait subir aux mots empruntés. Dans les mots empruntés dès

une époque ancienne, un groupe de consonnes initial se résout par le moyen d'une voyelle intercalaire, par ex. *fricare* = *pereca*. On remarque qu'une voyelle se développe aussi devant *r* initial, sauf dans un seul dialecte (ce trait est peut-être béarnais). Les fortes sont volontiers remplacées par des douces. M. de Charencey termine en relevant certaines analogies du basque avec les langues américaines.

Nouvelles. M. Bréal dépose une circulaire du ministre informant que le 26e congrès des Sociétés savantes s'ouvrira le 22 mai prochain. Il n'y aura pas cette année à nommer de délégués.

M. de Saussure annonce que notre confrère M. Duvau vient de découvrir à Rome des gloses allemandes inédites du xie siècle. Plusieurs membres expriment le vœu de les voir publier dans nos Mémoires.

Communications. M. Bréal entretient la Société de deux nouvelles inscriptions osques des environs de Capoue. Ces inscriptions, publiées par Fiorelli et par Bücheler, se rapportent toutes deux à la dédicace d'un même objet qui s'appelle *iovila*.

En exergue, sur l'une des inscriptions, on lit *Sepieìs Heleviieìs som.*, ce qui signifie probablement « par l'autorité de Sepius Helvius », car Sepius Helvius, sur la seconde inscription, est nommé comme un des dédicateurs, et visiblement comme le plus important des deux.

Dans tous les cas, ces mots offrent cet intérêt négatif de prouver que *Herentateìs som.*, sur une autre inscription bien connue, ne saurait avoir le sens de *Veneris sum*, généralement supposé, et contre lequel M. Bréal s'était inscrit en faux depuis longtemps.

M. Bréal fait part ensuite de diverses observations sur ce qui détermine, dans les dénominatifs latins, la conjugaison en *-io*, en *-ao* ou en *-eo*. Le seul verbe *sitio* (de *sitis*) a entraîné à sa suite toute une série de désidératifs, tels que *saevio*, *insānio*, *ēsurio*. Les intransitifs en *-eo* ont leur origine dans la 5e déclinaison : *tepeo* d'un ancien **tepēs, -ēī*. Cf. *tepēfacio*. Les verbes de l'ancienne langue en *-asso*, *deargentassere*, etc., sont partis des subjonctifs parfaits tels que *servassis*, fréquents dans les invocations.

Séance du 24 Mars 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Berger, R. Duval, Möhl, Bauer, Psichari, Dottin, Halévy.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Le procès-verbal de la séance du 11 février, qu'on avait omis de lire, est également lu et adopté.

Communications. La parole est donnée à M. Berger qui achève la communication qu'il avait commencée dans la séance du 28 janvier (voir p. clxxxiij) relativement à l'inscription phénicienne découverte récemment au Pirée. Une discussion s'engage entre MM. Berger, Halévy et R. Duval; plusieurs hypothèses sont proposées en vue de l'établissement et de l'interprétation de ce texte.

M. Möhl entretient la Société de la prononciation des diphtongues grecques ευ et αυ à une époque assez récente. Dans les textes slavons, notamment dans les écrits glagolitiques, on trouve le nom propre Εὔα transcrit ЕВГА, *Evga*, ce qui dénote une prononciation *Ew̆a*, avec *w̆* fricatif bilabial, analogue au *w* néerlandais ou au *b* espagnol. — La conversion des Slaves remontant à l'année 850 environ, il faut conclure qu'au ixe siècle, et vraisemblablement encore au xe, le groupe ευ n'avait pas encore pris en grec la valeur *ev* qu'il a dans la langue moderne. Il en est de même pour αυ. Des observations sont faites par tous les membres présents.

La séance est levée à 10 heures un quart.

Séance du 7 Avril 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Sayous, Wilhelm Meyer, Bréal, Berger, Charles Michel, Möhl, Joret, Bauer, Halévy, Psichari, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. Bréal présente une explication nouvelle du redoublement irrégulier de ἵπταμαι (au lieu de *πίπταμαι). C'est d'après ἔστην, στήσομαι, ἵσταμαι, que l'analogie a donné à ἔπτην, πτήσομαι, un présent ἵπταμαι. Des observations sont faites par MM. Halévy, Joret.

M. Bréal étudie ensuite les applications du suffixe secondaire *-nu-s* en latin, entre autres dans *dominus* qui doit être interprété comme l'*homme de la maison, le maître de la maison*. Observations de MM. Psichari, Halévy. Une conversation s'engage entre MM. Berger et Halévy sur l'origine du nom de *Julia Domna* qu'ils s'accordent à regarder comme sémitique.

M. Bréal pose enfin une question sur le rapport qui peut exister entre le nom de la rose, ῥόδον, et la racine d'ἐρυθρός. M. Halévy dit que, dans les langues sémitiques, le nom de la couleur rouge ne rappelle que le nom du *sang* ou celui du *cuivre*.

M. Joret entretient la Société de l'adverbe français *anui*, où la présence du mot *nuit* a paru douteuse à M. Bréal (*Mémoires*, VI, p. 164), vu le sens « aujourd'hui » qui indique plutôt *in-hodie*. M. Joret rappelle l'orthographe primitive *anuit*, et cite des exemples anciens pour le sens de « cette nuit », d'ailleurs conservé localement. Phonétiquement, *in-odio* donne *ennui*, de sorte que *anui* ne peut se rapporter à **in-(h)odie*, mais s'accorde en revanche avec **ad-nocte*.

Répondant à la communication de M. Joret, M. Bréal fait d'abord ses réserves sur la portée de l'argument phonétique tiré de la nasale, rappelant les exemples comme *hennir* et *femme*. Quant au sens, celui d'*aujourd'hui* domine tellement que le dictionnaire de Mistral, après avoir donné à *anué* l'étymologie *ad noctem*, revient dans le Supplément à *in hodie*. D'ailleurs on n'a jamais dit en français *à jour, à nuit*, si ce n'est pour *jusqu'au jour, jusqu'à la nuit*. Mais en considération de l'ancienne orthographe *anuit*, il faut concéder peut-être que les deux locutions *in hodie* et *ad noctem* ont pu se mêler dans ce mot.

M. W. Meyer remarque que, phonétiquement, la plupart

des patois répugnent à l'étymologie *in-hodie*. D'autre part, au lieu de *ad noctem,* il faut poser probablement *hāc nocte,* ou *hā nocte*. M. Meyer et M. Halévy rappellent l'ancien espagnol *anoche* qui atteste la présence du mot *nuit.*

M. Joret ajoute une observation au sujet du haguais *eniei,* posé par M. Fleury, dans nos Mémoires. La forme exacte est *aniei.*

M. Möhl traite de la conjonction serbe *kao* « comme », considérée comme un doublet de *kako*. M. Möhl établit que la chute du *k* est inadmissible ; qu'en revanche *kao* peut représenter **kal* = **kalĭ* = lat. *quāle*. Une observation est faite par M. Bréal, qui ne croit pas à la grande ancienneté de *quālis*, non plus que de *quantus*.

M. Halévy présente une conjecture sur l'*r* qui figure dans le nom roumain du Danube, *Dúnere*. Cet *r* proviendrait de l'*l* d'une forme slave **Dunaljĭ,* pour *Dunajĭ*. Des observations sont faites par MM. Möhl et Sayous.

M. Halévy, dans une seconde communication, montre que les mesures de longueur et de capacité, chez les Babyloniens, ont pour base *le grain d'orge*. Au reste, dans toutes les langues sémitiques, le nom de l'orge, *šeʿora*, se rattache à *šaʿar* « mesurer ». On retrouve, par emprunt, le même usage dans l'Inde. Des observations sont faites par M. Berger.

Séance du 21 Avril 1888.

Présidence de M. Ploix, vice-président.

Présents : MM. Bréal, Guieysse, Berger, Ploix, Dottin, Nommès, Möhl, Halévy, de Charencey, Bauer, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages. Voir p. ccxviij.

Communications. M. Bréal traite de l'étymologie de la préposition ἕνεκα qu'il rapproche du verbe ἐνεγκεῖν ; en second lieu, de la formation de *vīcīmus* qui repose sur un locatif *vīcī* = οἴκοι. M. Bréal étudie ensuite le subjonctif latin en *-am*. Ce subjonctif a son point de départ dans les verbes de la première conjugaison, précisément celle où il est

aboli plus tard. Le subjonctif **amās* engendre par analogie *legās*, mais comme, dans sa conjugaison, il coïncide avec la forme de l'indicatif *amās*, on l'y remplace par *amēs*, qui est un optatif. Des observations sont faites par MM. Berger, Ploix, de Saussure.

M. Möhl communique une inscription latine trouvée à Nisch, en Serbie. Au sujet de l'abréviation DESET, lue par M. Möhl DESETO, *dēsĭto*, qu'il faudrait entendre comme une expression équivalente de *defuncto*, M. Bréal exprime quelque doute relativement à la lecture DESET. L'inscription ne porterait-elle pas par exemple DILECT = *dilectissimo?*

M. Möhl, dans une seconde communication, explique le traitement particulier des mots *knjęzĭ* « prince » et *knjiga* « livre » en polonais, où ils apparaissent sous les formes *ksiądz* = **kjendzĭ* = **knjędzĭ*; — *księga* = **kjinga* = *knjiga*.

M. Berger signale une curieuse erreur de Gesenius. Dans son recueil d'inscriptions carthaginoises, ce savant a publié deux fois la même inscription en croyant avoir affaire à des monuments distincts. L'inscription dont il s'agit est celle qui fut trouvée par Falbe en 1838. L'année d'après, sir Granville Temple donnait de son côté une inscription qui aurait existé à cette époque au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, et qui concorde presque littéralement avec la première.

Comme en réalité le monument dont parle sir Granville n'existe pas à la Bibliothèque Nationale et, d'après les registres, n'y a jamais existé, il faut conclure que le second texte n'était qu'une copie du premier. La seule divergence qui les sépare se réduit en effet à une faute de lecture très facile à expliquer.

Sur une question de M. de Charencey relativement à l'épithète de *phenēbaᶜal* « face de Baal », donnée à Tanit dans cette inscription, une discussion s'engage entre MM. Berger et Halévy, le premier considérant cette qualification comme ayant trait à la personne même de la déesse ou à un de ses attributs ; le second émettant la théorie que les épithètes des divinités carthaginoises sont simplement et constamment des épithètes géographiques, et que, dans

le cas particulier, il s'agit de « Tanit du cap Phenēba^cal », cap mentionné par les Grecs sous le nom de Πρόσωπον τοῦ Θεοῦ.

Séance du 5 Mai 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. R. Duval, Guieysse, Bréal, de Rochemonteix, Ploix, Halévy, Dottin, Psichari, Möhl, Bauer, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Nouvelles. M. Psichari signale une analyse de notre dernier *Bulletin* parue dans le numéro du 28 avril de l'*Academy*.

Nécrologie. M. le Président annonce la mort de notre confrère M. Marcel Devic et exprime les sentiments de regret qu'inspire cette perte. Entre autres travaux, M. Devic, on le sait, a collaboré au supplément du dictionnaire de Littré. A la fois arabisant et romaniste, il était plus à même que personne d'élucider l'histoire des mots qui nous sont venus de l'Orient. — M. Bréal complète la bibliographie des publications de M. Devic; il rappelle que notre confrère appartint d'abord aux sciences et qu'il est l'auteur d'un manuel de physique.

Hommage. Voir p. ccxviij.

Communications. M. de Saussure présente une étymologie du gotique *wilwan*, et en second lieu du verbe grec τετίημαι. Des observations sont faites par M. Halévy.

M. Halévy fait une communication sur l'inscription en langue inconnue trouvée dans l'île de Lemnos, inscription où il croit lire les noms de plusieurs villes de l'Ionie. Des observations sont faites par M. Ploix.

M. Bréal expose une conjecture sur l'énigmatique *Tervagan* qui figure, dans la Chanson de Roland, avec Jupin, Apollin et Mahom, comme un des faux dieux adorés des Sarrasins. Ce nom se retrouve jusque dans Shakespeare (*Termagant*) et encore de nos jours, dans des chansons populaires et marionnettes anglaises, où il est celui d'un

type de méchante femme. La forme *Termagant* permet peut-être, dit M. Bréal, de rattacher ce nom à celui d'Hermès Trismégiste qui joua un si grand rôle dans les derniers temps du paganisme. La même hypothèse, comme M. Bréal s'en est aperçu après coup, a été émise par Grimm.

Séance du 19 Mai 1888.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. de Rochemonteix, Möhl, Guieysse, Bréal, Psichari, Bauer, de Charencey, de Saussure.

En l'absence du président et des vice-présidents, M. de Charencey occupe le fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation. MM. Bréal et de Saussure présentent pour être membre de la Société : M. René Basset, professeur d'arabe à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger.

Communications. M. de Saussure traite de quelques mots latins où *s* initiale peut être regardée comme sortie de *ks* : *sipāre* « jeter » (dans *dis-sipāre* etc.), cf. sanscrit *kṣipati* « il jette » ; — le participe *situs* = *mortuus* que nous connaissons par un passage d'Aulu-Gelle, cf. sanscrit *kṣitas*, gr. φθιτός ; — de la même racine, le subst. *situs*, *-ūs* « décomposition, destruction lente » ; —*super*, s'il faut le ramener avec M. Osthoff à **ks-uper*, cf. ἐξυπέρ.

Des observations sont faites par M. Bréal. A propos de *super*, M. Bréal traite d'un composé de cette préposition, *superbus*, qu'il ne considère plus comme une formation latine, mais comme un emprunt plus ou moins exact de quelque forme grecque se rattachant à ὑπερβαίνω « transgresser ». En adoptant la forme étrangère, les Latins ont reconnu d'instinct dans le premier élément un mot qui dans leur langue devait commencer par *s*.

M. de Rochemonteix continue sa communication sur le verbe somali. Les éléments du parfait sémitique (par suffixion) s'y retrouvent avec évidence. La formation d'aoriste (par préfixion) semble faire défaut à première vue, mais elle

se manifeste dans la classe des verbes irréguliers. M. de Rochemonteix indique les rapports à établir d'autre part avec le berbère et l'ancien égyptien.

Des observations sont faites par M. de Charencey. M. Bréal pose une question concernant le point de vue adopté par M. de Rochemonteix. Considère-t-il les langues du nord-est de l'Afrique comme ayant participé de toute antiquité à la structure grammaticale sémitique ? M. de Rochemonteix répond que ce point de vue est en effet celui où il se place pour ses démonstrations, quoiqu'il constitue une pétition de principe. La vérification finale de l'idée qui sert de point de départ ne se dégagera qu'à la longue de la multitude des détails observés.

SÉANCE DU 2 JUIN 1888.

Présidence de M. BONNARDOT, vice-président.

Présents : MM. Ploix, Bonnardot, Bréal, Berger, Dottin, Guieysse, Halévy, Bauer, Möhl.

En prenant place au fauteuil, M. Bonnardot informe la Société qu'il rapporte d'un récent voyage dans l'Est un certain nombre de textes wallons inédits.

M. Möhl, au nom de M. le Secrétaire adjoint, empêché, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Election. M. René Basset, professeur d'arabe à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, est élu membre de la Société.

Hommage. Voir p. ccxviij.

Nouvelles. M. le Trésorier informe la Société qu'il a achevé, auprès de la Société générale, la transformation en titres nominatifs des titres au porteur déposés entre ses mains.

Communications. La parole est donnée à M. Bréal qui, s'inspirant de l'explication proposée récemment dans nos Mémoires (VI, 231) par M. L. Havet au sujet des participes latins en *-ndus* (*ferundus* = φερόμενος), signale en latin un

certain nombre de formes en *-nd-* où le *d* n'a pas de valeur étymologique : *tendo*, *fendo*, *pando*, dans Plaute *distenno, dispenno ;* SECVNNVS, VERECVNNVS, formes épigraphiques. De même, en osque, *upsannam* est plus près du primitif **opesam(e)nam* que le latin *operandam*.

M. Bonnardot cite, à titre d'hypothèse, le roman **andare* = *annare*. D'autres observations sont faites par M. Halévy et par M. Dottin, qui signale dans les langues celtiques un traitement semblable de *-nn-* devenu *-nd-*. M. Berger demande quelques explications sur le développement de ce *d*.

M. Bréal, dans une seconde communication, cite un passage de Cyrano de Bergerac, qui montre nettement que les expressions familières *on dirait voir, on croirait voir,* contiennent en réalité l'adverbe *voire* = *vēra, vērum*. — M. Bonnardot rappelle que l'on dit même dans le peuple *voyez voir(e)*.

M. Möhl donne lecture à la Société de quelques étymologies grecques et latines de M. V. Henry. Au sujet de *vix*, interprété comme nominatif singulier des formes *vice, vices*, M. Bréal remarque qu'il est rare dans nos langues qu'un nominatif arrive à fonctionner comme adverbe.

M. V. Henry traite en dernier lieu, dans son article, de la négation grecque οὐ, rapportée aux particules inversives du sanscrit (*ava*) et du latin (*au-*, dans *au-fero*). — M. Bréal élève une objection en ce qui concerne le latin *au-*, dans lequel il préfère voir une transformation de *ab*, s'en tenant sur ce point au témoignage même de Cicéron.

M. Möhl, en confirmation de l'hypothèse de M. Henry, rappelle dans les langues slaves le préfixe *u* (correspondant phonétiquement au grec οὐ) qui, à côté du sens inversif qu'il a conservé par exemple dans *u-ložiti* « déplacer », *u-rodŭ* « difforme », etc., présente le sens nettement et purement négatif dans *u-bogŭ* « malheureux » et quelques autres. — Sur une observation de M. Bréal, M. Möhl fait remarquer qu'il ne faut pas voir dans cette particule *u*, au sens négatif, le représentant de *n̥* privatif indo-européen, lequel aboutirait en slave à **vŭ*. Cf. *vŭ* = **n̥*, au lieu de **en*, préposition.

D'autres observations au sujet de l'article de M. V. Henry

sont faites par M. Ploix et par M. Bonnardot, qui compare, dans le patois messin, *décaché* = non couvert.

M. Ploix entretient la Société des mots scientifiques *aphasie* et *aphémie* et appelle l'attention sur la spécialisation de sens que ces mots ont prise.

M. Halévy signale la découverte faite récemment en Egypte d'un certain nombre de tablettes contenant des documents officiels rédigés en babylonien et relatifs pour la plupart à l'administration de la Syrie. Ces tablettes, dont l'antiquité remonte au xve siècle avant J.-C., attestent la prépondérance de la civilisation babylonienne à cette époque et éclaircissent de nombreux faits historiques. Elles confirment notamment certaines données de la Genèse, que l'on rapportait généralement à la tradition populaire et que M. Halévy avait toujours considérées comme reposant sur des documents écrits. — Des observations sont présentées par M. Ploix.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 16 juin 1888.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Ploix, Berger, de Charencey, Dottin, Bonnardot, Guieysse, Möhl, Bauer, Psichari, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. Voir p. ccxviij.

Communications. M. de Charencey expose les arguments qui peuvent être tirés de la langue pour déterminer l'état de civilisation de la race basque au moment où elle s'établit dans l'Occident de l'Europe. Les noms des métaux sont empruntés à d'autres idiomes : ainsi *silara* « argent » que M. de Charencey compare au got. *silubr*, au lituanien *sidabras* ; — et *berun* « plomb » qui peut reposer sur *plumbum*. D'autre part les mots pour « couteau » et « hache » sont des dérivés du mot basque qui signifie « pierre ». Les noms des animaux domestiques sont également étrangers, excepté, semble-t-il, celui du *chien*. D'après ces indices, le

basque nous reporterait à une période de civilisation antérieure à l'âge de la pierre polie, qui est aussi celui de l'apparition des animaux domestiques.

M. de Charencey parle ensuite des affinités possibles du basque avec diverses familles de langues, et croit devoir signaler la ressemblance des pronoms *moi* et *toi* (partiellement aussi *lui*) en basque, en berbère du Maroc, et dans les dialectes des Peaux-Rouges canadiens. Des observations sont faites par MM. Ploix, Bonnardot, de Saussure.

M. de Saussure entretient la Société de quelques-uns des résultats du livre sur l'*Ecriture runique* de notre éminent confrère M. Wimmer (paru en 2e édition en langue allemande), ouvrage dont l'auteur a tenu à adresser un exemplaire à la Société de Linguistique de Paris.

Des observations sont faites par MM. Berger, Bonnardot, Psichari.

Séance du 30 Juin 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bonnardot, Berger, l'abbé Rousselot, Nommès, Möhl, Guieysse, Ploix, Halévy, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Nécrologie. M. le Président annonce la perte regrettable que la Société vient de faire dans la personne de M. Hauvette-Besnault, connu par ses travaux de philologie sanscrite. M. Hauvette-Besnault était membre de la Société depuis 1870.

M. le Président consacre ensuite quelques paroles de souvenir à M. F. Vieweg qui a été depuis l'origine l'éditeur de nos *Mémoires,* ainsi que de beaucoup de travaux de linguistique dont les auteurs appartiennent à notre Société. Il y a quelque temps, M. Vieweg nous avait fait savoir que son fils, M. E. Vieweg, lui succédait, avec M. Bouillon, dans la direction de sa maison.

Communications. M. Guieysse fait une communication sur un certain nombre de mots présentant en pâli un *ph* initial en regard d'un simple *p* du sanscrit; ainsi *pharuso,*

scr. *paruṣa* « noueux, grossier, rude »; — *pharasu,* scr. *paraçu* « hache ». Régulièrement ce *ph* ne peut s'expliquer que par un *sp* primitif inconnu au sanscrit. Ce serait une nouvelle preuve de la valeur indépendante à reconnaître aux langues prâcrites comme documents sur l'idiome le plus ancien de l'Inde. Des observations sont faites par MM. Möhl et de Saussure.

M. Möhl traite des formes françaises où *l* est devenu *r* sans que la présence d'un second *l* dans le même mot vienne justifier ce changement : *orme* de *ulmus, arme* « âme », de **alma* = *anima,* etc. La forme par *l* subsiste souvent en concurrence de l'autre : on a *alme* et *olme, oume.* En parcourant un manuscrit d'une époque à la vérité assez récente, le ms. français 1288 de la Bibliothèque Nationale (xive siècle), M. Möhl a remarqué que le mot *ulcere* y possédait un doublet *urcere,* et que cette dernière forme n'était jamais employée qu'après l'article élidé : *l'urcere,* mais *les ulceres*. La raison phonétique du changement en *r* apparaît ici avec évidence. Il n'est peut-être pas téméraire de supposer qu'elle a été la même, à une date plus ancienne, pour *l'orme* alternant avec *les olmes.* Des observations diverses sont faites par tous les membres présents.

M. Ploix lit un travail sur les verbes latins en *-sco,* et montre qu'ils servent toujours à marquer la marche lente et progressive d'un phénomène (phénomène physique, chimique, biologique, moral, intellectuel). Le nom d'*inchoatifs* qu'ils ont reçu est impropre. M. Ploix cherche à écarter les exceptions : par exemple *nascor* se rapporterait plutôt à la période tout entière de la gestation qu'à l'instant précis de la venue au monde. C'est à la nature de l'idée contenue dans *-sco* que M. Ploix attribue le fait de son absence au parfait.

Sans vouloir émettre d'opinion sur le sens à attacher à *-sco,* M. de Saussure fait remarquer que ce suffixe avait aussi peu de droit que tout autre suffixe du présent à figurer au parfait.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

11 Février 1888.

H. de Charencey, *Etymologies françaises ; Etymologies basses-navarraises* (extrait du *Bulletin de la Société de Linguistique*). De la part de l'auteur.

25 Février.

H. de Charencey, *Confessionnaire en langue chañabal*, in-8, 8 p. De la part de l'auteur.

Actes de la Société philologique, t. XV, année 1885. Alençon, 1887. De la part de M. de Charencey.

Dr. O. Donner, *Vergleichendes Wörterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen*, t. III. Helsingfors, 1888. Déposé par M. Bréal.

10 Mars.

Bulletin des séances de la Société philologique, 1880-82. De la part de M. de Charencey.

21 Avril.

L. F. Wimmer, *Döbefonten i Aakirkeby Kirke*. Kjöbenhavn, 1887.

L. F. Wimmer, *Die Runenschrift* (traduction allemande de F. Holthausen, revue par l'auteur). Berlin, 1887.

L. F. Wimmer, *Rasmus Kristian Rask*. Kjöbenhavn, 1887.

Ces trois ouvrages sont déposés de la part de l'auteur par M. Bréal.

Dr. K. Wotke, *Glossæ spiritales secundum Eucherium episcopum*. Vienne, 1888. Déposé de la part de l'auteur par M. Dottin.

I. M. Rabbinowicz, *Vergleichende Grammatik der polnischen Sprache, verglichen mit der deutschen und hebräischen*. Paris, 1877. De la part de M. de Charencey.

5 Mai.

C. A. Piètrement, *Le patois briard du canton d'Esternay*. Paris, 1888. Déposé de la part de l'auteur par M. Ploix.

2 Juin.

Annales du Musée Guimet, tome XIV : M. E. Amélineau, *Essai sur le Gnosticisme égyptien, ses développements et son origine égyptienne*. Paris, 1887, 328 p. Déposé par M. Bréal, de la part du Ministère de l'Instruction publique.

16 juin.

M. Mahn, *Ueber die Entstehung, Bedeutung, Zwecke und Ziele der romanischen Philologie*. Berlin, 1863, 24 pages. Déposé par M. Berger, de la part de M. Jackson.

VARIÉTÉS

UNE INSCRIPTION LATINE DE MÉSIE[1]

La ville de Nisch, que le traité de Berlin a rendue à la Serbie en 1878, était au pouvoir des Turcs depuis 1385. Ces cinq siècles d'abandon et de troubles, après les invasions des Huns et des Goths, n'ont pas suffi à effacer complètement les souvenirs que les Romains y ont laissés de leur domination ; beaucoup d'endroits, digues le long des rivières, passages dans les montagnes, vestiges de travaux militaires, témoignent de leur industrie et gardent même des appellations anciennes. Une voie romaine conduisant de Nisch à Bela Palanka subsiste en partie, et sur une colline qui la surplombe, près du village de Donja Studena, se dressent quelques pans de murs noircis, ruines d'une forteresse qui porte encore dans le pays le nom de *Latinski grad.* Ailleurs, c'est le diminutif *Latinski gradić* qui désigne parmi les paysans un autre *castellum* dont les restes dominent le village de Knez-Selo.

Ces exemples montrent que les Romains, pendant le court séjour qu'ils ont fait dans cette partie reculée de la Mésie, avaient su reconnaître toute l'importance stratégique de *Naissus* et qu'ils en avaient fait un centre militaire de premier ordre. Il est d'ailleurs probable, il est même certain que Constance Chlore et Constantin le Grand ont dû favoriser l'introduction des mœurs et de la culture romaines, l'un dans sa résidence de prédilection, l'autre dans sa ville natale. Il serait à désirer que l'on allât étudier plus à fond les traces de l'occupation romaine dans cette ville antique qui vient d'être rouverte à l'Europe ; il y aurait à recueillir là-bas une riche et intéressante moisson de faits où certainement

1. Cette note a été communiquée à la Société de Linguistique dans la séance du 21 avril 1888.

la philologie trouverait son compte. Les monastères anciens par exemple, si nombreux dans cette région, notamment celui de Gabrovac, à une lieue de Nisch, doivent renfermer, à défaut de manuscrits latins, du moins des médailles, des armes antiques, des poteries, des œuvres d'art peut-être, des inscriptions murales comme à Pompei, des tombeaux enfouis, tout ce qui reste d'une cité brusquement abandonnée dans un désastre.

La ville elle-même a fourni déjà, d'après le hasard des découvertes, quelques documents épigraphiques qui ont été déposés pour la plupart dans les bâtiments de la Chancellerie de l'Etat-Major. Quelques particuliers conservent également, dans leurs propriétés, des fragments antiques plus ou moins considérables ; l'un d'eux, M. Alexis Cvetković, a découvert, dans une métairie qu'il possède rue de Leskovac, une pierre tombale qui doit se trouver aujourd'hui au Musée national, à Belgrade ; du moins, il y a quelques années, M. Cvetković annonçait l'intention d'en faire don à la nation.

M. M. Dj. Milićević a inséré une reproduction de cette épitaphe dans sa *Description du Royaume de Serbie*[1], mais en se bornant à publier le texte (p. 30), sans l'accompagner d'un commentaire qui eût été déplacé dans son ouvrage ; l'auteur n'a même pas cru devoir fixer la date du monument. Je dois avertir tout de suite que ce texte, d'ailleurs très court, n'offre pas par lui-même un bien grand intérêt au point de vue archéologique ; il nous apprend seulement que, sous l'administration impériale, la ville de Naissus jouissait des franchises municipales, ce qui était à supposer, mais ce qui, si je ne me trompe, n'avait pas encore été formellement établi ; le style d'ailleurs est tout ce qu'il y a de plus banal. Néanmoins, il m'a paru que la rédaction différait en quelques endroits des formules que nous sommes habitués à rencontrer sur ce genre d'inscriptions ; en outre, il y a là deux ou trois formes qui peuvent intéresser la philologie latine, particulièrement comme documents du latin en usage dans

1. *Kraljevina Srbija dj novi krajevi*, Belgrade, imprimerie royale, 1884.

cette partie de l'empire. C'est ce qui m'a engagé à présenter cette inscription à la Société de Linguistique, espérant qu'elle voudra bien m'éclairer sur la valeur de certains termes dont le sens m'échappe, mais que sans doute les latinistes déchiffreront aisément.

Après ce préambule, trop long assurément pour un texte aussi court, essayons tout d'abord de reproduire l'aspect de l'épitaphe :

· D ❦ M ·
M · C O C C E İ V S ·
S E X Ti L L İ A N V S ·
D E C · M V N Í C İ P İ ·
M A R C İ · V İ X · A N N ·
X X V I · ME S · V ·
VA L E R İ A · L İ C İ N İ A ·
C O Í V X · M A R İ T O ·
D E S E T · C O C C E İ E ·
C O L E N DÆ F Í L · D V L C ·
E T · S İ B Í · S E Q V İ T V ·
R E · V Í VA · F A C İ · C V ·
R A V Í T · M ·

Le frontispice dénote suffisamment, je pense, une origine chrétienne : ce qui peut nous aider à déterminer la date approximative du monument. En effet, la religion chrétienne n'a été reconnue dans l'Empire Romain qu'en l'année 313 ; d'autre part, la ville de Naissus doit avoir été évacuée par les Romains déjà dans la seconde moitié du IVe siècle. On ne se trompera donc pas de beaucoup en faisant remonter l'inscription aux environs de l'année 350[1].

1. Des inscriptions païennes ont également été recueillies à Nisch. témoin la pierre votive publiée à titre de spécimen par M. M. Dj. Milićević (p. 29) en même temps que l'épitaphe qui nous occupe :

DEAEIVNON
ATIL · FELICIA
NVS · V P

Ce fragment offre du moins un intérêt : il nous autorise à compter sur des découvertes plus considérables.

Au point de vue paléographique, nous pouvons remarquer le soin qu'a pris le graveur de ponctuer scrupuleusement tous les *i* du texte; il n'y a manqué qu'une fois, dans le nom de nombre XXVI, ce qui semble prouver que dès cette époque l'origine littérale des chiffres romains n'était plus sentie; l'habitude de les considérer dans leurs groupements numériques les faisait regarder inconsciemment comme des signes *sui generis* dont la valeur alphabétique n'attirait plus l'attention.

Quant à l'interprétation, le sens général est clair:

« M. Cocceius Sextilianus, décurion du municipe *de*
« *Naissus,* fils de Marcus, vécut vingt-six ans et cinq mois.
« Valéria Licinia, sa femme, a fait construire ce tombeau
« de son vivant pour son mari...., pour Cocceia, sa fille
« tendrement aimée, et pour elle-même quand elle les
« suivra. »

Passons aux détails et, pour commencer ὕστερον πρότερον, signalons d'abord, à la ligne 12, la forme FACI. On peut naturellement y voir une abréviation pour *faciendum;* tout alors est pour le mieux, et dans le plus pur latin. Il est permis néanmoins de se demander si l'expression *faciendum curavit,* bien que formule consacrée, n'est pas précisément un peu trop cicéronienne, étant donnés le lieu, l'époque et le caractère général du monument; pour ma part, j'aimerais mieux chercher ici une tournure déjà plus conforme à la syntaxe romane et, en lisant purement et simplement *faci curavit,* attribuer au graveur un barbarisme fort intéressant pour nous et qui d'ailleurs ferait le plus grand honneur à son sentiment de l'analogie verbale. Nonius Marcellus prête à l'historien Nigidius Figulus (edit. Merceri, p. 507) la forme *facitur;* Vitruve (V, 10) écrit *cale faciuntur*: au IVe siècle, parmi les colons italiens de la Mésie, il ne devait y avoir aucun déshonneur à dire *faci* au lieu de *fieri* ou de *faciendum.* — Du reste, le défaut de place ne justifierait toujours pas l'abréviation, puisque la ligne suivante est à peine à moitié remplie. En outre, à la ligne 10, le graveur ne se contente pas d'écrire COLEND; il se ravise et rajoute, en caractères plus petits, la désinence *æ,* qui n'importait

guère cependant à la clarté. C'est une preuve, ce me semble, qu'il répugnait aux abréviations même innocentes.

Un mot d'une lecture plus sûre, ligne 11, est SEQVITVRE au lieu de *secuturae*. Il est d'autant plus étonnant de rencontrer une formation de ce genre que ce sont précisément les participes en-*utus* qui ont reçu dans le latin populaire, et dans celui de la Dacie plus qu'ailleurs, la plus grande extension. Rappelons seulement en roumain *facut, vedut*, *cădut*, *vrut* (=* *volutŭ*) etc. — La forme *sequitus, secuitus* s'explique néanmoins. Déjà dans Salluste on trouve *arguĭtus* pour *argūtus;* dans le Nouveau Testament (Codex Fuldensis) on lit: *Induiti luricam justitiæ,* Ephes. VI, 14. *Secuĭtus* pour *secūtus* n'est qu'un exemple de plus à ajouter aux précédents.

Il faut conclure de là qu'une double tendance s'est exercée sur le latin populaire : la première qui transforme en -*uĭtus* le suffixe -*ūtus* partout où il est ancien; la seconde, par un renversement assez bizarre, qui cherche au contraire à l'introduire dans les formes nouvelles.

A la ligne 3, je me demande comment il faut expliquer le double *l* dans SEXT*i*LLIANVS. Nous savons que le premier *i* est bref; la gémination de la consonne ne peut donc servir à indiquer une quantité longue. Peut-être est-ce déjà une notation pour *l* mouillée qui, comme on sait, était arrivée à son complet développement dès le latin populaire. Les graphies connues FIIVS = *filius*, MVIER = *mulier,* expriment un autre développement du même groupe.

M. Rönsch (*Itala und Vulg.*, p. 460) constate d'ailleurs dans les textes bas-latins une tendance à redoubler *l,* mais seulement après voyelle longue : *camellus, loqvella*, *qverella, svadella.* Citons aussi *bellua,* à côté de *bēlua,* et l'étymologie donnée par M. Louis Havet (*Mémoires,* t. VI, p. 33). — Une inscription (Corpus de Gruter, 672, 1) porte *vellit,* probablement par analogie de *vellet*. Dans notre texte, le premier *i* de *Sextillianus* avait probablement été omis tout d'abord : c'est pourquoi il est écrit plus petit et presque sous le T.

J'ai réservé pour la fin la forme qui m'a paru la plus

curieuse et la plus difficile. Que représentent, à la ligne 9, les syllabes DESET? Le sens exigerait un mot tel que *dilecto, dilectissimo* ou quelque autre semblable. On pourrait supposer que le texte est ici mal ponctué et lire : MARITO.DES. ET.COCCEIE..... ET.SIBI.SEQVITVRE. Cette ponctuation aurait l'avantage de nous mettre en présence d'une abréviation DES devant laquelle les interprétations seraient à l'aise; on lirait *marito desiderato* ou toute autre chose, et il n'y aurait pas à insister. Par malheur, ce point, le graveur ne l'a pas mis; et il ne l'a même pas ajouté quand il s'est relu, comme il a ajouté un *i* à SEXT*i*LLIANVS et un *æ* à COLEND*æ*. C'eût été pourtant le cas ou jamais d'être précis : car on conviendra que par elle-même l'abréviation DES est déjà suffisamment ambiguë et peu conforme, ce me semble, aux habitudes de notre texte.

D'autre part, que faire de DESET(*o*)? Serait-il légitime d'interpréter *deseto* comme une forme populaire pour *desĭto,* du verbe *desino* « finir, s'éteindre »? La phonétique serait satisfaite, puisque *ĭ* devient *e* dans les langues romanes, en particulier dans le roumain; quant au sens, *marito desito* correspondrait à peu de chose près au grec ἀνδρὶ τετελευτηκότι, et mot pour mot à l'expression slave *saprągou okonĭčenououmou*, que les colons romains de Nisch entendaient peut-être prononcer autour d'eux. Dans le latin lui-même, le verbe *desino* s'emploie quelquefois pour *finire vitam,* comme dans cette phrase de Pline (*Ep.* II, 10, 4) : « Cetera, fragilia et caduca, non minus qvam ipsi homines occīdunt *desinunt*qve ».

M. de Saussure me signale également le mot *situs,* dont lui-même a entretenu récemment la Société[1], et qui est glosé par « mortuus » dans un passage d'Aulu-Gelle (XX, 2) expliquant l'expression *siticines,* de Caton. De quelque façon que l'on interprète cette forme *situs,* elle mérite tout au moins d'être citée à côté de notre DESET.

Il est inutile de faire remarquer combien en revanche l'épithète *desito* = defuncto serait faible et insuffisante.

1. Voir plus haut, p. ccxij.

Aussi, je suis loin d'être satisfait de mon explication et je serais désolé qu'on ne m'en donnât une meilleure : à moins qu'il ne faille admettre que Valéria Licinia avait plus de tendresse pour sa fille, à qui elle accorde *colenda* et *dulcis,* que pour son mari dont elle se borne à constater le décès[1].

F. Geo. Möhl.

1. M. Bréal (voir plus haut. p. ccx) supposait que peut-être la forme D E S E T résultait d'une faute de lecture et que l'inscription pouvait fort bien porter en réalité quelque chose comme D E L E T, D I L E T ou D I L E C T, *dīlecto, dīlectissimo,* avec ou sans la réduction du groupe *ct* à *t* signalée par exemple dans les *Mémoires,* t. VI, p. 261. — Un de mes amis. qui a eu connaissance de l'inscription, m'écrit : *Znak* S *se čita na kamenu kao što štamparovan.* « le caractère S se lit sur la pierre avec la netteté de l'impression. » Il ne nous reste donc que l'éternelle ressource des épigraphistes dans l'embarras, l'ignorance ou la bévue du graveur.

Je ne veux pas terminer sans prévenir une objection. On peut se demander en effet si, à la ligne 5, les syllabes M A R C I désignent bien réellement le père de M. Cocceius, ainsi que nous l'avons admis; l'absence du signe F(*ilius*), et surtout la place que le mot occupe *après* la mention de la fonction, doivent nous inspirer quelque doute à cet égard. Il serait assez tentant, et en tout cas intéressant au point de vue historique, de reconnaître ici une désignation de la ville romaine de *Marcianopolis,* mentionnée sur la Table de Peutinger et qui fut fondée sous Trajan. Il s'agirait dès lors d'un décurion du municipe de Marcianopolis. Cependant, soit que l'on identifie Marcianopolis avec *Prějaslavĭ* ou *Trĭnova,* soit que l'on préfère y reconnaître la ville actuelle de *Šumla* (signalons aux environs de cette dernière le village de *Markovča*), la colonie de Naïsse en était suffisamment éloignée pour rendre cette interprétation problématique. — D'autre part. la tournure MARCVS · MARCI, sans F*ilius*, comme en grec Δημοσθένης Δημοσθένους, sans être fréquente, n'est pas du moins inconnue à l'épigraphie latine. Quelques inscriptions même désignent. comme dans notre texte. la qualité du personnage avant de donner le nom du père ; on trouvera notamment un exemple de cette rédaction au Corpus de Gruter, 431, 5.

NÉCROLOGIE

MARCEL DEVIC

La Société de Linguistique a perdu en M. Marcel Devic un de ses membres les plus estimés et les plus aimés. Éloigné depuis dix ans, il n'a pas cessé de rester en rapport avec nous par ses communications écrites, et toutes les fois qu'il revenait à Paris il ne manquait pas de reprendre sa place à nos séances. Il était sur le point d'être nommé président de la Société, quand une nomination ministérielle, en 1878, l'appela aux fonctions qu'il a occupées jusqu'à sa mort.

Marcel Devic est né à Peyrusse, dans l'Aveyron, en 1832. Après avoir achevé ses études au collège de Cahors, il semble avoir hésité quelque temps sur sa vocation. Comme l'a dit sur sa tombe un de ses collègues[1], il aimait la science sous toutes ses formes, mais bien plus pour le plaisir d'apprendre que pour la satisfaction de savoir et d'enseigner. Il s'adonna d'abord à l'étude des sciences physiques et naturelles : il publia dans le *Manuel général de l'Instruction primaire* une série de leçons familières sur les principales questions de la physique, qu'il a plus tard réunies en un volume. Il fut, à cette époque, nommé professeur de physique à l'École normale d'Auteuil.

Mais déjà un autre genre de curiosité s'était éveillé en lui. Les langues de l'Orient l'attiraient par une sorte de charme irrésistible. Il eut pour maître Caussin de Perceval, au souvenir duquel il est toujours resté fidèlement attaché.

1. M. Maurice Croiset, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier.

Grâce à une aptitude remarquable, il apprit tour à tour l'arabe, l'hébreu, le persan, le turc, le malais. Il publia alors sa traduction des *Aventures d'Antar*, ses *Légendes et traditions historiques de l'Archipel indien*, ses *Merveilles de l'Inde*. Cette dernière interprétation fut si appréciée des hommes compétents, que le sixième congrès des Orientalistes, tenu à Leyde en 1878, décida de la rééditer à ses frais en face du texte publié par M. van der Lith.

Pendant la dernière période de sa vie, son esprit souple et actif se tourna surtout vers les études de philologie comparée. Nommé maître de conférences pour l'arabe à la Faculté des Lettres de Montpellier, il joignit à son cours des leçons de grammaire comparée des langues indo-européennes. Déjà en 1876, il avait publié, à la suite du grand Dictionnaire de Littré, un *Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale*. En même temps, il donnait des étymologies françaises dans nos Mémoires et dans notre Bulletin; il devenait collaborateur de la *Revue des langues romanes*. Cependant ses recherches sur l'Orient n'étaient pas abandonnées: il publia en 1885 un volume de géographie orientale sur le *Pays des Zendjs*, auquel l'Académie des Inscriptions accorda un de ses prix. Venu tard dans l'enseignement officiel, Marcel Devic s'y était fait sa place, et avait conquis à Montpellier, où il apportait un enseignement nouveau, l'amitié de ses collègues. Il y formait, avec nos deux confrères Boucherie et Chabaneau, un trio philologique non moins touchant par son union que respectable pour son savoir et son indépendance.

Je n'aurais pas tout dit sur notre confrère si je n'ajoutais un mot sur l'élévation de son caractère et l'ardeur de ses convictions. Compatriote et ami d'enfance de Gambetta, il partageait ses opinions et ses sentiments: en 1870, à l'heure du danger, il se mit à la disposition du gouvernement de la Défense nationale et fut envoyé, avec des pouvoirs presque illimités, dans le département du Lot. Devic fit ce qui dépendait de lui pour organiser la résistance et prolonger la lutte: mais aussitôt que la paix fut signée, il se dépouilla volontairement de ses fonctions et retourna prendre sa vie libre d'étudiant et de savant. Telle était cette nature mo-

deste et généreuse, qui ne demandait à la vie que ses jouissances les plus hautes et qui a trouvé sa principale récompense dans le sentiment du devoir accompli.

Michel Bréal.

ABEL BERGAIGNE

Sur la demande de plusieurs de nos confrères, nous reproduisons le discours prononcé aux obsèques de M. Bergaigne, par M. Michel Bréal. Nous y ajoutons seulement quelques courtes indications.

Abel-Henri-Joseph Bergaigne était né le 31 août 1838, à Vimy (Pas-de-Calais). Son père, attaché au service de l'enregistrement, voulut lui faire suivre la même carrière. Mais bientôt le goût pour des occupations plus littéraires l'emporta. Bergaigne vint à Paris, se fit recevoir d'abord au baccalauréat, puis à la licence. Par une heureuse chance, il eut pour préparateur notre confrère, M. Louis Leger, qui n'était pas encore professeur au Collège de France, mais donnait tout simplement des leçons de latin et de grec. Ce fut M. Léger aussi qui le présenta à la Société de Linguistique, récemment fondée.

A partir du second volume de nos Mémoires, nous trouvons la preuve de sa collaboration. Il a publié au tome III son importante étude sur la construction grammaticale dans les langues indo-européennes, qui est un des premiers essais de syntaxe comparée. Au tome IV, il a donné son travail sur les figures de rhétorique dans le Rig-Véda, où l'on trouve des vues toutes nouvelles sur la langue et le style des compositions védiques.

M. Bergaigne a été président de la Société de Linguistique en 1879. Tous nos confrères se rappellent le charme des relations avec ce savant, qui était en même temps un homme de cœur.

M. Bergaigne est mort par accident dans une excursion à La Grave (Hautes-Alpes), le 6 août 1888.

Voici le discours de M. Bréal :

Messieurs,

Après l'Institut et la Sorbonne, l'Ecole des hautes études adresse un dernier adieu au noble esprit que la mort la plus imprévue vient d'enlever à notre amitié. Celui que nous pleurons aimait à dire que nulle part il ne se sentait chez lui comme à l'Ecole des hautes études : c'est là en effet qu'il s'est vu naître à la vie scientifique, c'est là qu'il a enseigné pendant dix-huit ans dans toute la plénitude de la force et avec toute l'ardeur de sa généreuse nature, c'est là qu'il a formé des élèves qu'il nourrissait de sa science, qu'il remplissait de son feu et qu'il entourait de sa paternelle affection. Dans nos réunions, où il ne manquait jamais, il était l'un des membres les plus aimés et les plus écoutés. Aussi l'Ecole, en apprenant la disparition d'Abel Bergaigne, s'est-elle sentie frappée dans ce qu'elle avait de plus élevé et de plus précieux ; en l'absence de son président, elle a été chercher un de ses plus anciens membres, uni avec Bergaigne par de vieux et chers souvenirs, et elle l'a chargé d'exprimer publiquement tout ce que nous perdions en lui.

Est-il nécessaire de dire le sentiment que j'éprouve en prenant la parole ? Depuis plus de vingt ans, je voyais Abel Bergaigne à mes côtés, je prenais plaisir à voir s'étendre sa réputation, les honneurs et les distinctions venir à lui. Je me sentais vivre et grandir en sa personne. L'idée qu'il pouvait nous manquer ne s'était jamais présentée à mon esprit. Il y a quinze jours, il prenait congé de moi, plein d'entrain et de gaieté, heureux de retrouver ces Alpes dont il ne pouvait plus se passer, et qui l'attiraient d'un charme irrésistible; car l'ascension des hauts sommets, qui satisfaisait chez lui un goût physique, répondait en même temps à ses instincts poétiques. Cette fois c'était un plaisir de plus : il allait dans les Alpes françaises. « Vive la France ! » écrivait-il après quelques jours. « J'entends parler français sur la montagne. Je vois passer des régiments français. Nous avons tout en France, même la Suisse ! » Au moment où cette lettre arrivait à destination, notre ami n'existait

déjà plus. Il avait été la victime de cette audace qui l'entraînait sur les hauteurs et qui était une des formes de son enthousiasme.

Bergaigne était encore un étudiant incertain de la voie qu'il suivrait, candidat fraîchement reçu à la licence, auditeur au Collège de France, quand un ensemble de circonstances favorables, en 1868, mit fin à ses hésitations et décida de son avenir. L'Ecole des hautes études venait d'être fondée et n'avait pas encore fini d'organiser ses premiers cadres : Bergaigne reçut le titre de répétiteur adjoint. Dans le même temps, la Société de Linguistique, dont il fut l'un des premiers membres, commençait à tenir des séances régulières. Bergaigne profita de ces créations récentes. Il eut à ce moment le bonheur de rencontrer un maître qui devina ses aptitudes et qui mit au service de cet élève si bien doué un zèle et un dévouement extraordinaires. Si Abel Bergaigne pouvait m'entendre, il m'approuverait assurément de rappeler ici ce qu'il dut aux leçons de M. Hauvette-Besnault, dont la mort, survenue il y a peu de mois, a été pour lui comme un deuil de famille. Ce ne sont pas des heures, mais des journées qu'ils passaient ensemble, lisant sans interruption des livres sanscrits, collationnant des manuscrits, préparant des textes pour l'impression. Quand Bergaigne eut des élèves à son tour, ce qui ne tarda pas longtemps, il usa envers eux de la même méthode, donnant sans compter son temps et sa peine. En une matière aussi ardue, il ne faut pas moins qu'un dévouement de ce genre : il le faut surtout pour communiquer, en même temps que le savoir, l'amour de la science. Les élèves de Bergaigne sont répandus aujourd'hui un peu partout : on en a fait le dénombrement, qui ne va pas à moins de 80 ; plusieurs enseignent dans nos Facultés de province ou dans des Universités étrangères ; quelques-uns, qui sont aujourd'hui inconsolables de sa perte, avaient mérité d'être associés par lui à ses travaux. Grâce à Bergaigne, Paris est redevenu ce qu'il avait été par excellence autrefois : un centre pour les études sanscrites.

L'apprentissage du jeune maître marchait d'un pas rapide, quand la guerre vint y apporter une subite interruption. Bergaigne fit son devoir avec cette résolution tranquille qui

s'alliait chez lui à la flamme intérieure. Il fit partie des bataillons de marche, bivouaqua aux avant-postes, et quand la garde nationale fut appelée à nommer ses chefs, il reçut du libre choix de ses compagnons d'armes, lesquels avaient subi l'ascendant qui était en lui, le grade de lieutenant. Je l'ai vu alors sous l'uniforme, encore tout plein des sentiments qui grondaient dans tous les cœurs. Cependant, plus tard, il parlait à peine de cet épisode de sa vie, que la plupart de ses collègues ont toujours ignoré.

Aussitôt après la paix, il reprit ses travaux avec un redoublement d'ardeur. En 1872, comme coup d'essai, il publia un texte sanscrit : c'était un de ces traités moraux, à la fois élégiaques, philosophiques et mystiques, où la sagesse indienne est condensée en stances singulièrement compliquées et subtiles. Cette publication attira sur lui l'attention d'un juge des plus compétents, qui, par une curieuse coïncidence, se révélait alors lui-même pour la première fois. M. Auguste Barth envoya de Genève, où il s'était retiré après la guerre, un article à la *Revue critique* sur le *Bhâminî-vilâsa :* « publication, disait-il, qui fait le plus grand honneur à son auteur, ainsi qu'à l'Ecole des hautes études dont elle est sortie ». Elle ne peut qu'encourager, ajoutait-il, ceux qui n'ont jamais désespéré des études sanscrites en France. La prédiction s'est vérifiée au delà même de la pensée de l'auteur. Cet article fut le commencement d'une amitié qui s'est constamment resserrée avec les années. Bergaigne devait, un jour, se trouver uni, ainsi que M. Senart, à M. Barth pour une grande publication entreprise de concert, l'édition des inscriptions sanscrites du Cambodge.

Dès lors les travaux se succèdent chez Bergaigne, de plus en plus importants et originaux. Ce n'est pas ici, vous le comprenez, le lieu ni le moment de les apprécier ; mais je ne puis me dispenser de dire un mot pour en montrer au moins l'esprit général. Ces travaux se rapportent presque tous, d'une façon plus ou moins étroite, aux Védas.

Les recherches védiques, dont Eugène Burnouf avait pressenti et proclamé l'importance, mais dont il avait seulement pu entrevoir les premiers commencements, s'étaient,

durant les vingt dernières années, développées avec un rare éclat en Allemagne et en Angleterre. Des indianistes de premier ordre y avaient appliqué leurs facultés. Mais ces recherches, qui rendirent célèbres les noms de Roth, de Benfey, de Weber, de Max Müller, s'engageaient peu à peu dans une voie où l'imagination avait autant de part que la vérité. Soit par un tour spécial de leur esprit, soit par un désir inconscient d'ajouter à l'intérêt du sujet, ces savants s'étaient attachés à un seul côté des hymnes védiques, qui leur permettait d'y voir comme les premières effusions de la poésie lyrique et les premiers essais de la réflexion humaine. De belles pages ont été écrites en Angleterre et en Allemagne sur cette donnée. Mais en se laissant aller à ce système on avait fini par perdre de vue la réalité. Dès ses premiers essais, Bergaigne réagit contre cette sorte de parti pris : avec autant de modération que de sagacité, il montre que les Védas contiennent, non pas les premiers tâtonnements de la raison humaine, mais les idées souvent bizarres et paradoxales d'une cosmogonie déjà fort raffinée et mise au service du rituel. Il développa cette vue dans son ouvrage sur la religion védique. Au premier moment, une conception si différente du thème généralement admis fut accueillie avec surprise et presque avec scandale. Mais les preuves se succédèrent, de plus en plus nombreuses et convaincantes. Aujourd'hui il n'y a plus que les indianistes dont les yeux ont été prévenus d'ancienne date, qui se refusent à la lumière de l'évidence. Un changement de direction s'est fait dans les études védiques. La révolution ainsi opérée peut être citée comme une des plus belles applications de la *Critique* au sens que, depuis Frédéric-Auguste Wolf et David Strauss, le mot a pris en histoire et en philologie.

Je m'arrête sur cette brève indication. Mais tous les travaux qu'entreprenait Bergaigne n'étaient qu'une préparation et un préambule au livre qu'il considérait comme devant être l'œuvre capitale de sa vie : une traduction du Rig-Véda. Il en avait longuement préparé les matériaux, ayant dépouillé à plusieurs reprises, et d'un bout à l'autre, tout le vocabulaire védique. Nul doute que cette traduction n'eût été un

monument dont la science française se fût enorgueillie à juste titre. Ce devait être l'occupation des dix prochaines années. Bergaigne était arrivé à la pleine maturité de son esprit : il était parvenu à ces frontières de la science où chaque pas en avant représente une découverte. L'ardeur au travail, loin de se ralentir, avait augmenté : il s'était retiré à l'une des extrémités de Paris, pour échapper aux distractions, ne donnant pas moins de quatorze heures par jour à l'étude. Un tour d'esprit vraiment original lui faisait apercevoir ce qui restait caché à d'autres. Que ne pouvait-on attendre de lui? L'accident où il a trouvé la mort nous a privés d'une œuvre dont il parlait déjà comme arrêtée en ses contours généraux dans sa tête.

Mais ce n'est pas seulement la science qui est atteinte. Bergaigne était un cœur d'élite. Rien de mesquin ni de bas n'avait accès dans son âme! Il voyait, au contraire, les hommes et les choses à travers un idéalisme qui transfigurait pour lui le monde, dont il se cachait d'habitude, mais que révélait parfois l'éclat singulier de son regard. La douleur qui l'avait frappé dans sa plus vive affection, et qui, avec le temps, s'était changée en un doux souvenir, l'avait enlevé au-dessus de toutes les préoccupations vulgaires. Même alors qu'il traitait, avec la conscience la plus scrupuleuse, les questions qui lui étaient soumises, on sentait qu'une partie de son être restait au-dessus des préoccupations ordinaires. A travers ses doutes philosophiques, la croyance à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme n'avait jamais été ébranlée : de lui on peut bien dire que *l'amour a été plus fort que la mort*. Il vient d'achever pour la dernière fois ce pèlerinage au cimetière Montparnasse qu'il était habitué à faire toutes les semaines. D'autres que lui cultiveront les fleurs dont cette tombe a toujours été couverte. Mais la piété dont son âme était pleine s'est étendue à ses proches, à ses élèves, et il sera lui-même honoré comme il honorait ses morts.

TABLE DU TOME VI DU BULLETIN

NÉCROLOGIE

ARTICLES

COMMUNICATIONS *

* Ne figurent pas dans cette table : 1° les communications sur lesquelles le procès-verbal ne donne aucun détail; 2° celles qui ont paru en original dans les *Mémoires* ou le *Bulletin*, à moins que les auteurs ne les aient complétées verbalement ou que leur lecture en séance n'ait donné lieu à des observations détaillées au procès-verbal. Dans ce cas, les communications sont précédées ici d'un astérisque placé entre parenthèses.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME SEPTIÈME

(1888-1892)

(*Ce bulletin est publié* exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*)

PARIS

1892

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 33

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 10 NOVEMBRE 1888 AU 25 MAI 1889

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1888.

Présidence de M. BONNARDOT, vice-président.

Présents : MM. le prince Alexandre Bibesco, Bonnardot, Sudre, Ploix, R. Duval, Bréal, Berger, Bauer, Möhl.

Assistant étranger : M. A. Malmstedt.

En l'absence de M. de Saussure, M. Möhl occupe au bureau la place du Secrétaire adjoint.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Nécrologie. M. le Président annonce en termes émus la perte douloureuse que la Société a faite durant les vacances en la personne de M. Abel Bergaigne, arraché par un accident tragique aux grands ouvrages de philologie et de critique védiques qu'il préparait depuis de longues années ; la Société remercie M. Bréal d'avoir bien voulu reproduire dans notre Bulletin le discours prononcé par lui aux obsèques de l'illustre savant. — M. Bréal insiste sur l'intérêt qu'Abel Bergaigne prenait aux travaux de la Société, dont il avait été président en 1879.

Présentation. M. Bréal présente, avec M. V. Henry, pour être membre de la Société: M. Richard T. Elliott, New Inn Hall street, 23, à Oxford.

Échange de publications. Le bureau communique une lettre de la Société royale des Sciences, de Naples, qui demande à entrer en échange de publications avec la Société de Linguistique. Celle-ci, considérant que les études de la Société des Sciences sont trop étrangères à la linguistique, se décide à refuser l'échange.

Nouvelles. Il est donné lecture d'une circulaire du Ministère de l'Instruction publique invitant la Société à prendre part au prochain Congrès des Sociétés savantes, dont le programme renferme un certain nombre de questions concernant la linguistique.

Hommages. Voir p. xxx.

M. le Secrétaire lit une lettre de M. Léon Douay qui offre à la Société une étude manuscrite sur les *Affinités lexicographiques du qechua et du maya,* lue par l'auteur au Congrès des Américanistes réuni à Berlin.

Communications. M. Bréal présente quelques observations sur l'origine de la désinence verbale *-ons* en français, que l'on s'accorde généralement, depuis les travaux de M. Thurneysen, à rapporter à l'analogie de *sumus* = *somes, sommes* (*sons*), d'où *amomes, aimons*. Tout en reconnaissant le rôle important que l'analogie joue dans la vie du langage, M. Bréal doute qu'un verbe isolé et d'un mécanisme aussi délicat que le verbe *sum* ait pu exercer sur la conjugaison entière l'influence considérable qu'on lui prête ; nous voyons au contraire que le verbe « être », dans les langues romanes comme ailleurs, tend plutôt à faire rentrer ses formes dans les cadres réguliers. Il faudrait admettre en outre, dans l'hypothèse qu'on nous propose, que cette influence se serait exercée à une époque particulièrement récente, puisque le fait est étranger à tous les autres membres de la famille et même au provençal. En conséquence, c'est peut-être agir avec sagesse que d'écarter l'explication analogique et de reconnaître simplement ici un traitement spécial de la désinence *-āmus,* dont les recherches à venir détermineront sans doute avec précision les conditions phonétiques. — MM. Bibesco,

Duval et Bonnardot constatent qu'effectivement les voyelles devant nasales sont sujettes à une foule de perturbations encore mal élucidées et qu'en outre leur traitement varie de dialecte à dialecte.

M. Möhl expose une conjecture sur le pluriel μέσαι νύκτες qui est, en grec, l'expression classique pour dire « minuit » et qui conserve peut-être le souvenir de la locution primitive *μέσαι νυκτί, au locatif singulier. L'emploi du pluriel, en tout cas, est ancien : on en trouve déjà un exemple dans Sappho (fragm. 52, Bergk).

M. Möhl communique ensuite un passage d'un manuscrit inédit du XIVe siècle, destiné à confirmer, par la forme *ruire*, l'étymologie du français *bruire* = lat. *rugire*. — Le même texte dit *racher* au lieu de *cracher*. Dans l'un et l'autre cas, la langue du manuscrit ne permet pas de considérer ces formes comme mutilées. — Des observations sont faites par MM. Bauer, Bréal et Bonnardot.

M. Möhl termine en soumettant à la Société les conclusions auxquelles l'a conduit une étude historique du génitif singulier en *-ago* des adjectifs déterminés dans la langue russe. Cette désinence, calquée sur celle du slavon, n'aurait qu'une valeur orthographique. D'après les exemples recueillis par M. Möhl dans les textes du moyen âge, la véritable forme, dans l'ancien russe, est *-ogo,* flexion empruntée au pronom. Dans la langue moderne, l'orthographe *-ago* couvre en réalité une prononciation *-ova, -eva,* introduite d'après les génitifs des adjectifs possessifs en *-ov, -ev*. C'est là un exemple remarquable d'un suffixe de dérivation utilisé comme flexion casuelle. — M. Bréal rappelle que, dans beaucoup de langues indo-européennes, le pronom personnel s'est refait un génitif à peu près de la même façon, à l'aide de l'adjectif possessif, par exemple en gotique *meina,* en latin *mei,* etc.

A propos de la même communication, M. Ploix pose une question sur la valeur du slavon russe comme idiome usuel. Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. Ploix, Bauer et Möhl ; il s'agit de déterminer dans quelle mesure le terme de *langue vivante* peut s'appliquer à un idiome plus ou moins conventionnel et parlé seulement par les clercs. — D'autres observations sont faites par M. Bréal.

M. Bréal fait l'étymologie du latin *invītare* qui dériverait de *invītus*. — Des observations sont faites par MM. Duval et Bauer. Répondant à une question de M. Ploix, M. Bréal ajoute que *invītus* lui-même a été interprété par **in-vicitus*; cf. grec ἀ-Ϝέκων.

Au moment de lever la séance, la Société décide d'adresser des remerciements à M. O. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, qui a bien voulu mettre dès aujourd'hui à la disposition de la Société la salle de l'ancienne Faculté de Théologie, à la Sorbonne. Les travaux de reconstruction de la Sorbonne ayant nécessité la démolition des bâtiments Gerson, c'est en effet dans cette salle (Sorbonne, escalier 3, au premier étage) que se tiendront dorénavant les séances.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 24 Novembre 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bonnardot, Psichari, Bréal, Halévy, de Berchem, Guieysse, Bauer, Möhl, de Saussure, Ploix, prince Bibesco, Berger.

Assistant étranger : M. Boyer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Élection. Est élu membre de la Société : M. Elliott.

Présentation. MM. Bréal et Havet présentent pour être membre de la Société : M. Boyer, 85, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Hommages. Voir p. xxx.

Nécrologie. M. le Président annonce la mort de M. Arsène Darmesteter et se fait l'interprète des sentiments qu'inspire à la Société la perte de ce savant de haute valeur enlevé à la fleur de l'âge aux études romanes.

Communications. M. Bréal traite de l'origine de la distinction du féminin et du masculin dans la grammaire indo-européenne, s'attachant particulièrement à réfuter la conjecture de M. Brugmann, d'après laquelle la finale *-ā* serait devenue le signe, et aurait engendré l'idée d'un genre opposé au masculin simplement par accident et par analogie

de quelques mots typiques, tels que *gnā* « femme », *māmā* « maman ». M. Bréal pense que la distinction des genres masculin et féminin a ses premières origines dans le pronom, où elle est naturelle et presque indispensable.

Des observations sont présentées par M. Halévy, qui regarde soit le pronom soit l'adjectif comme appartenant à une période du langage déjà très avancée, la parole ayant probablement commencé par de simples impositions de noms aux objets, et non par la dénomination des qualités qu'on pouvait abstraire de ces objets.

M. Bréal présente l'idée opposée. Tout semble nous enseigner que l'adjectif a précédé le substantif, au moins quand on s'en tient à la période des langues à grammaire, la seule accessible à notre investigation.

M. Berger fait une communication relative à une habitude de l'écriture sémitique, qui est d'écrire simple une consonne double. On ne pensait pas que cette règle fût applicable au cas où la consonne double se répartit sur deux mots. Mais M. Berger trouve, dans les inscriptions carthaginoises, qu'après *nadra'*, forme féminine du verbe, on a un seul aleph au lieu de deux si le mot suivant commence lui-même par aleph, — sans qu'on ait le droit cependant de lire *nadar,* qui serait la forme masculine correspondante.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Ploix, Halévy. M. Halévy objecte que l'aleph n'apparaît que dans la période punique ; primitivement les voyelles ne sont aucunement exprimées, ce qui empêche toute distinction entre *nadra'* et *nadar*. M. Berger répond que cette circonstance est indifférente, puisque, dans des inscriptions contemporaines, *nadra'* est constamment muni de son aleph dans les cas décisifs, c'est-à-dire quand le mot suivant commence par une consonne.

M. Halévy fait une communication sur un mot assyrien, *pilaku*, qui désigne une sorte de hache portée par les dieux. C'est de là que serait venu le grec πέλεκυς, peut-être par l'intermédiaire des Phéniciens. — M. Bréal dit qu'on ne saurait oublier le sanscrit *paraçu*. Il faut vraisemblablement admettre que l'objet a voyagé, en gardant son nom, dans toute la région comprise entre l'Inde et la Grèce.

M. Halévy mentionne ensuite l'assyrien *pilegeš* « concubine » comme un mot probablement emprunté au grec πάλλαξ, et indiquant un très ancien commerce d'esclaves entre les deux pays. Des observations sont faites par MM. Bréal, Ploix.

M. Halévy identifie enfin le *Tarsis* biblique avec la ville de *Tarrha* en Crète, la première ville grecque où devaient aborder les navigateurs phéniciens venant de la Cyrénaïque.

Séance du 8 Décembre 1888.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Bréal, Berger, Boyer, Bonnardot, Bauer, Dottin, Möhl, Guieysse, Psichari, Ploix, de Saussure.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. M. Boyer est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. xxx.

Nécrologie. M. Bréal annonce la mort de notre confrère M. Schœbel. Il s'occupait de philologie sanscrite et spécialement de philosophie indienne. Ses mémoires ont été plusieurs fois récompensés par l'Institut.

Communications. M. Psichari communique les observations qu'il a faites au sujet de la suppression connue d'un *r* ou d'un *l* final dans le parler français actuel, et qui fait que *quatre jours,* par exemple, se prononce *kat žur*. M. Psichari fait remarquer que de là naissent des groupes de consonnes insolites, ainsi *p-p* dans *exemp(le) probant*. Il cherche à fixer d'autre part sous quelles influences le sujet parlant restitue de temps en temps la forme pleine pour la forme écourtée.

Une conversation s'engage à ce sujet entre plusieurs membres. M. Ploix et M. de Saussure disent que la chute de *l r* n'est qu'un contre-coup de la non-prononciation d'*e* muet, et que la question devient ainsi beaucoup plus vaste.

M. Bréal présente une étymologie du grec ἁμαρτάνω, où l'esprit rude n'a pas de valeur étymologique, et que l'on peut rapprocher de ἀμπλακίσκω, parent lui-même de μαλακός. L'idée première de ἁμαρτάνω « manquer le but » est celle de la flèche qui s'aplatit au lieu de pénétrer. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Guieysse fait une communication sur le patois anglais des nègres du Missouri, tel qu'il a été recueilli par M. Twaine. Un certain nombre de faits phonétiques d'une grande constance peuvent y être relevés. Le *th* doux devient *d*; le *th* dur intérieur devient *f*; les groupes *ld*, *nd* à la fin du mot perdent la seconde consonne : *en*=*and*, *chile*=*child*, etc. Des observations sont faites par MM. Ploix, de Saussure, Bonnardot.

Commission. Sont désignés comme membres de la Commission de vérification des comptes : MM. Bauer, Dottin, Möhl.

Séance du 22 Décembre 1888.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. de Rochemonteix, R. Duval, Halévy, Bréal, Bauer, Berger, Bonnardot, Dottin, Guieysse, Möhl.

Assistant étranger : M. Ssaineano.

La séance est ouverte à neuf heures.

M. Möhl remplace au bureau M. le Secrétaire adjoint, absent de Paris, et donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Motions. M. Möhl, au nom de M. James Jackson, appelle l'attention de la Société sur l'état des tomes III et IV de notre *Bulletin*, qui sont dépourvus de titres, et propose de faire imprimer ces titres afin de satisfaire aux demandes de nos confrères.

Cette première proposition est adoptée. Une seconde proposition, tendant à abandonner les chiffres romains pour les chiffres arabes dans la pagination du *Bulletin*, ne saurait être accueillie sans enfreindre l'article 42 des Statuts, qui prescrit une pagination différente pour les *Mémoires* et le *Bulletin*.

Hommages. Voir p. xxx.

Nécrologie. M. le Président annonce trois pertes nouvelles que la Société vient de faire et qui seront douloureusement ressenties. La Société, encore toute pleine des sentiments de regret que lui ont causés les morts si soudaines de MM. Bergaigne, A. Darmesteter et Schœbel, est

en effet de nouveau atteinte par celles de MM. le comte Riant, Nigoles et Georgian. M. Halévy rappelle les travaux de nos confrères et l'intérêt qu'ils prenaient tous à l'œuvre commune de la Société. Leur perte laisse dans nos rangs des vides pénibles et termine l'année de la façon la plus douloureuse.

Nouvelles. M. Bréal annonce que notre confrère, M. Monseur, vient d'être nommé professeur de sanscrit à l'Université libre de Bruxelles. M. le Président se fait l'interprète des sentiments sympathiques que cette nomination inspire à la Société.

M. Halévy ajoute qu'au moment de quitter le fauteuil de président, il tient à remercier la Société de la marque d'estime qu'elle lui a donnée en l'appelant à présider cette année ses discussions scientifiques.

Quoique porté plus particulièrement par ses travaux personnels vers l'étude des idiomes sémitiques, il se réjouit d'avoir pu présider des démonstrations où la philologie indo-européenne, plus avancée, devait avoir la plus grande part, et il veut voir surtout dans le choix de la Société un encouragement adressé à la philologie sémitique. M. Halévy termine en félicitant ses confrères de la précision et de la méthode de plus en plus rigoureuse qu'ils ont su apporter à des études d'un caractère si élevé et si désintéressé.

Rapport. M. Bauer donne lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes :

Messieurs,

La Commission de vérification des comptes s'est réunie le vendredi 21 décembre, à cinq heures et demie, chez votre trésorier ; elle a examiné la tenue des livres et vérifié les comptes.

Les recettes se sont élevées, pour l'exercice 1888, à la somme de 8,923 fr. 21, qui se décomposent de la manière suivante :

Reliquat de l'exercice 1887.....	3.617 fr.	60
Legs Ascoli..................	1.500	»
Allocation du ministère........	1.200	»
Intérêts et rentes..............	600	60
Vente de publications..........	61	45
61 cotisations arriérées.........	731	56
101 cotisations de l'exercice courant.........................	1.212	»
	8.923 fr.	21

D'autre part, les dépenses ont été de 4,466 fr. 10 ; soit :

Frais de publication...........	2.308 fr.	05
Achat de 50 fr. de rentes 3 0/0..	1.376	45
Indemnité à l'Administrateur adjoint.........................	400	»
Frais d'administration.........	120	40
Entretien de la salle, chauffage, éclairage, gages du concierge et étrennes.........................	161	60
Frais de garde et d'échange de titres.........................	11	»
Envois de publications.........	5	25
Frais de poste et de recouvrement.	83	35
	4.466 fr.	10

Recettes..............	8.923 fr.	21
Dépenses.............	4.466	10
En caisse.............	4.457 fr.	11

La Commission a donc arrêté les comptes à la somme de 4,457 fr. 11 en caisse. Si de cette somme on déduit les 1,500 fr. du legs Ascoli, qui ont une destination spéciale, il reste en caisse une somme disponible de 2,957 fr. 11, sur laquelle la Commission vous demande d'autoriser le trésorier à acheter un titre de 50 fr. de rentes 3 0/0 au porteur, ce qui portera les rentes que possède la Société à 750 fr., dont 600 fr. en un titre nominatif, 50 fr. en un titre au porteur

déposé à l'Imprimerie Nationale, et 100 fr. de rentes 3 0/0 au porteur déposés à la Société Générale.

Signé : Bauer, Dottin, Mohl.

M. Berger prend ensuite la parole :

« Messieurs, le rapport que vous venez d'entendre réclame quelques explications que je demande la permission de présenter à la Société.

« Deux faits ont marqué, cette année, l'existence financière de la Société : le legs Ascoli, dont M. le Secrétaire vous a entretenus, et le placement des fonds de la Société à la Société Générale. Conformément à la résolution prise par la Société de Linguistique, il y a bientôt un an, votre trésorier a déposé les titres de rentes qu'il avait entre les mains à la Société Générale ; puis il s'est mis en mesure de faire convertir les 600 fr. de rentes au porteur qui étaient disponibles en un titre nominatif. Après des négociations qui ont duré un certain temps, cette opération a abouti, et je puis vous annoncer aujourd'hui que la Société possède un titre nominatif de 600 fr. de rentes 3 0/0. D'autre part, j'ai acheté cette année 50 fr. de rentes au porteur qui ont également été déposés à la Société Générale ; j'y ai enfin aussi déposé les 1,500 fr. provenant du legs Ascoli, ainsi que diverses autres sommes dont le détail se trouve sur le carnet de comptes visé par la Société Générale. Les titres de rentes de la Société se trouvent ainsi placés à l'abri des accidents qui peuvent atteindre les individus. Il sera facile, si on le désire, de généraliser cette mesure et de déposer à la Société Générale la totalité ou la presque totalité des sommes qui forment la caisse de la Société.

« D'autre part, grâce au recouvrement des cotisations par la poste, le nombre des cotisations touchées s'est sensiblement accru. Des 200 membres dont se compose la Société de Linguistique, 40 sont membres perpétuels, 160 seulement paient des cotisations annuelles. Sur ces 160 membres ordinaires, il a été perçu cette année 162 cotisations, dont 61 cotisations arriérées et 101 pour l'exercice courant. Ce nombre, qui pourra encore être dépassé par l'extension, à

l'étranger, des recouvrements postaux, est supérieur à celui des années précédentes. On remarquera en particulier le grand nombre des cotisations arriérées qui sont rentrées cette année. Ce résultat, dont il faut se réjouir, a eu pour contre-partie la radiation de quatre ou cinq membres de la Société, dont on avait perdu la trace ou qui ne payaient plus depuis longtemps leurs cotisations. Nous avons eu en outre à enregistrer trois démissions ; enfin la mort nous a atteints cette année plus cruellement qu'aucune des années précédentes ; elle nous a enlevé sept de nos confrères depuis la clôture du dernier exercice : MM. Marcel Devic, Chassang, Darmesteter, Georgian, Nigoles, Schœbel et le comte Riant. Nous nous trouvons ainsi ramenés momentanément au nombre de 200 que nous avions dépassé depuis deux ou trois ans. Malgré cette diminution qui nous est doublement sensible, je crois que la situation financière de la Société peut être envisagée sans crainte.

« En remerciant la Société de la confiance qu'elle m'a toujours témoignée, je viens la prier aujourd'hui de vouloir bien me décharger des fonctions de trésorier. Il y a quinze ans qu'elle me les a confiées ; quand je les ai acceptées, je ne pensais pas les conserver aussi longtemps. Je crois qu'il est bon que d'autres prennent aussi leur part de la tâche commune. D'ailleurs, le développement qu'ont pris les finances de la Société, et qui est dû, je n'ai pas besoin de le rappeler, à d'autres qu'à moi, exige des aptitudes qui me manquent et un temps dont il m'est de plus en plus difficile de disposer. Les mesures financières qui ont été prises cette année faciliteront la transmission des fonctions de trésorier et me permettront de les quitter avec plus de tranquillité.

« J'emporterai un souvenir profondément reconnaissant de l'honneur que m'ont fait mes confrères et plus encore de leur affection, et je ne cesserai d'être trésorier que pour participer, plus activement que par le passé, je l'espère, aux travaux de la Société. »

M. Halévy et M. Bréal, sans chercher à faire revenir M. le Trésorier sur sa détermination, expriment les sentiments de profond regret que sa démission inspire à la So-

ciété, qui trouvait en lui un auxiliaire puissant et qui, depuis tant d'années, admirait l'activité et le zèle qu'il déployait dans ses difficiles fonctions. M. Bréal insiste sur les grands services que M. Berger a rendus à la Société qui lui est redevable, pour une large part, de l'état de prospérité qu'elle a atteint aujourd'hui ; il espère du moins que M. Berger voudra bien continuer quelques semaines encore à s'occuper des intérêts de la Société jusqu'à ce qu'elle ait pu lui trouver un successeur. M. Berger répond qu'il est profondément touché des sentiments de ses confrères à son égard et qu'il ne saurait abandonner son poste qu'après avoir remis ses livres entre les mains du nouveau Trésorier.

L'achat d'un titre de 50 fr. de rentes 3/0 au porteur, proposé par la Commission, est adopté.

Bibliothèque. M. Dottin, bibliothécaire, signale à la Société les conditions désavantageuses où se trouve notre bibliothèque qui, prenant de jour en jour du développement, est de plus en plus à l'étroit dans la salle de l'École libre des Sciences politiques où nos volumes sont déposés.

La Société répond que l'observation de M. le Bibliothécaire sera prise en considération et qu'on s'efforcera d'adopter d'autres dispositions. Le bureau est chargé d'examiner la question et de prendre des mesures en conséquence.

Election du bureau. M. Bonnardot, vice-président, tout en remerciant la Société de l'avoir appelé aux fonctions qu'il a occupées cette année, décline toute candidature à la Présidence pour l'année 1889.

Le scrutin est ouvert pour l'élection du bureau de 1889. Sont élus :

Président : M. Ch. Ploix.

1er Vice-Président : M. F. Bonnardot.

2e Vice-Président : M. M. de Rochemonteix.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Secrétaire adjoint : M. F. de Saussure.

Administrateur : M. Jean Psichari.

Trésorier : M. N...

Bibliothécaire : M. G. Dottin.

Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de

Jubainville, Rubens Duval, Louis Havet, Louis Léger, G. Paris, Renan.

M. Ph. Berger remplira provisoirement les fonctions de trésorier.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 12 Janvier 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. de Rochemonteix, Baize, prince Bibesco, Bréal, Berger, Bonnardot, Bauer, Boyer, Dottin, Möhl.

Assistant étranger : M. Ssaineano.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Möhl donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Présentation. M. Bréal présente, avec M. V. Henry, pour être membre de la Société: M. Jean-Baptiste Dutilleul, 23, rue Leverrier, à Paris.

Nouvelles. M. le Secrétaire annonce que notre confrère, M. Victor Henry, vient d'être nommé professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des Lettres de Paris, en remplacement du regretté Abel Bergaigne. — En même temps, notre confrère, M. Louis Duvau, succède à M. Henry auprès de la Faculté de Lille.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de satisfaction que cause à la Société cette double nomination.

Hommages. Voir p. xxx.

Communications. Il est donné lecture de deux communications de M. Duvau : la première touchant le vieil irlandais *cúach* « coupe » = **cōcos* ou **concos,* identifié avec le grec κόγχος, sanscrit *çaṅkha* ; — la seconde sur le latin *crūdus* = **crovĭdos,* **crevidos,* tiré d'un mot correspondant au sanscrit *kravis*, au grec κρέας.

En ce qui concerne le vieil irlandais *cúach,* M. Dottin remarque que la diphtongaison de *ō* en *úa* est douteuse, s'il faut supposer la perte d'une nasale.

M. Bréal fait également certaines réserves au sujet du développement de *crūdus* en latin. L'analogie de *caleo:*

calidus, tumeo: tumidus, etc., montre en effet que les adjectifs de cette formation proviennent plutôt de verbes que de substantifs ; ainsi, *crūdus* remonterait directement à **crueo, cruēre*, de la même racine que *cruor* et que *crus, cruris* « la partie charnue de la jambe ».

M. Berger entretient la Société des difficultés nombreuses que présente l'interprétation des inscriptions phéniciennes découvertes en Algérie sur des urnes funéraires. Ces inscriptions sont précieuses à plus d'un titre et leur déchiffrement fournira certainement d'importants documents à l'épigraphie sémitique. Dès maintenant, on peut y reconnaître çà et là des formules curieuses, par exemple les mots *maḥašan ozamīm*, placés en tête d'un certain nombre de ces monuments et que M. Berger croit pouvoir traduire par « boîte à ossements ». Ailleurs, on lit le mot *bĕhajjō'* qui représente sans doute *bĕχajjō'* « pendant sa vie » et qui atteste la confusion des gutturales dans l'orthographe de ces textes.

Ces inscriptions présentent encore un autre intérêt : en effet, elles montrent une écriture intermédiaire entre le paléo-punique et le néo-punique qui apparaissent seuls sur les monuments de Carthage. Il faut en conclure que, contrairement à l'opinion de quelques savants, les inscriptions paléo-puniques de Carthage sont bien réellement antérieures à sa destruction par les Romains et que sa restauration n'a commencé qu'avec le néo-punique, puisque ses monuments sont muets sur l'époque intermédiaire.

M. Bréal fait l'étymologie du latin *caelum* « ciel », qui semble tiré du verbe *caedo* « couper » et qui s'employa d'abord comme terme d'architecture pour désigner une « voûte ». L'histoire est à peu près la même pour les mots germaniques qui désignent le « ciel » et pour le zend *asman* qui signifie à la fois « pierre » et « ciel ». — M. Berger compare en hébreu le mot *raqia'* « firmamentum », du verbe *rāqa'* « repousser au marteau ».

M. Bréal traite ensuite de l'*irradiation grammaticale,* phénomène par lequel un suffixe adopte dans la langue une signification spéciale due aux radicaux avec lesquels il fut tout d'abord employé. C'est ainsi qu'en grec les verbes en -ιάζω,

comme χειριάω « avoir mal à la main », μολυβδιάω « avoir le teint plombé », ἐλλεβοριάω « avoir besoin d'hellébore », etc., se sont étendus dans le vocabulaire médical grâce à quelques termes primitifs tels que μανία, βουλιμία, ναυτία, etc. De même les verbes en -ιάζω, employés dans le langage religieux, par exemple θυσιάζω « offrir un sacrifice », ἰσθμιάζω, ἐνθουσιάζω, etc., doivent leur origine à des primitifs comme πυθιάζω, de πυθιάς. Ainsi encore, en latin, les verbes en *sco*, qui ont reçu leur développement d'après *adolesco*, *senesco*.

Séance du 26 Janvier 1889.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Bréal, Boyer, Dottin, de Charencey, de Saussure, Möhl, prince Bibesco, Bauer, Dutilleul.

Assistants étrangers : MM. Ssaineano, Meillet.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages. Voir p. xxxj.

Élection. Est élu membre de la Société : M. Dutilleul.

Présentations. MM. Bréal et Maspéro présentent pour être membre de la Société : M. Terrien de Lacouperie, 54, Bishop's Terrace, Walham Green, Londres. — MM. Bréal et Guieysse présentent : M. Marcel Schwob, 1, rue de Seine, Paris.

Communications. M. Boyer traite du vieil irlandais *brí* « montagne ». On indique comme accusatif *brigh* et *breg*, comme gén. sing. *breg*, etc. Mais les textes très anciens ne connaissent pas de *g*; on trouve accusatif *bri*. M. Boyer suppose, en conséquence, que *bri* est le mot correspondant au scr. *giri* « montagne », slavon *gora*, et que son *b* représente *g* vélaire primitif. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure, Dottin. M. Dottin élève une objection au nom du gaulois *briga*, où le *g* est manifeste, et qu'on s'accorde à comparer au germanique *burg* (hauteur fortifiée). M. Boyer insiste à nouveau sur le fait que les premiers textes irlandais ne montrent pas le *g*.

M. Bréal développe devant la Société cette thèse qu'une forme grammaticale, ainsi que l'a affirmé M. Schuchardt, peut fort bien s'emprunter d'une langue à l'autre. Sur ce

principe, il est permis de voir dans les féminins du vieux haut allemand en *-în* désignant des personnes, *cuningin* « reine », etc., une imitation du lat. *regina, gallina.* — Il est possible aussi d'interpréter le passif celtique en *-r* comme un emprunt fait aux langues italiques, à une époque où les deux domaines linguistiques se reliaient entre eux par une série de transitions insensibles. Des observations sont faites par MM. de Charencey, de Saussure, Dottin. M. Dottin dit que le passif en *-r* irlandais n'est au fond qu'un verbe impersonnel, où le sens passif même est douteux.

M. de Saussure fait une communication sur certains détails de la versification homérique. En dehors de la *césure,* qu'il n'examine pas, il faudrait selon lui reconnaître une valeur à la *fin de mot.* En effet, le troisième pied contient une *fin de mot* 99 fois sur 100, ce qui ne peut être dû au hasard; mais, de l'aveu même des théoriciens de la *césure,* celle-ci ne saurait expliquer le fait, puisqu'ils la placent continuellement ailleurs qu'au troisième pied. Ainsi le vers homérique ne réclame pas évidemment une *césure,* mais réclame évidemment une *fin de mot* au troisième pied, et il devient légitime d'opérer, d'une manière générale, avec le principe de la *fin de mot,* que cette fin de mot constitue ou non une césure selon l'appréciation toute personnelle et précaire des métriciens. Ce principe posé, il devient intéressant de constater que le premier pied doit autant que possible finir avec une fin de mot (ὣς φάτο, etc.), ce qui arrive en moyenne 55 fois sur 100; le chant A est unique à cet égard avec 46 0/0 et presque comparable à la Batrachomyomachie qui tombe à 44 0/0. — D'autre part, on constate ce fait bizarre que le nombre des vers où le premier pied finit avec un mot est dans chaque chant *en raison inverse* de ceux où le quatrième pied finit ainsi. Quand le premier chiffre dépasse 52 1/2 0/0, l'autre tombe au-dessous de 61 1/2 0/0, et réciproquement sans exception.

Des observations sont faites par M. Bréal.

Séance du 9 Février 1889.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. Psichari, Dottin, Bréal, Möhl, de Charencey, Guieysse, Boyer, prince Bibesco, Berger, Nommès, R. Duval, Bauer, de Saussure, Schwob.

Assistants étrangers : MM. Meillet, Ssaineano.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommage. Voir p. xxxj.

Élections. Sont élus membres de la Société : MM. Terrien de Lacouperie et Marcel Schwob.

Présentations. MM. Michel Bréal et Louis Havet présentent pour être membre de la Société : M. Meillet, 24, boulevard Saint-Michel, à Paris. — MM. Bréal et Loth présentent : M. Audouin, professeur au lycée de Rennes.

Nouvelles et vote. M. Psichari annonce que notre confrère, M. l'abbé Rousselot, s'occupe en ce moment de jeter les bases d'une Société qui prendra le nom de *Société des Parlers de France*. Le but de cette association est défini dans un prospectus auquel M. Psichari demande à la Société d'accorder la publicité de son *Bulletin*. La proposition est adoptée par vote à main levée.

Communications. M. Bréal fait une communication sur le latin *rabies* qui lui paraît être un terme médical d'importation grecque. Il faut probablement chercher le mot qui a pu servir de modèle dans la famille de ῥέμβω « tourner sur soi-même ». M. Berger fait remarquer toutefois que la course du chien enragé ressemble plutôt à un zig-zag désordonné qu'à un mouvement circulaire.

M. Bréal étudie ensuite dans sa formation le grec προνωπής et montre qu'il repose sur une simple imitation d'ἐνωπής. Pollux dit qu'on distingue au théâtre trois sortes d'objets : τὰ ἐνώπια les objets en vue, c'est-à-dire placés sur la scène, τὰ ἀνώπια ceux qui sont dans la coulisse, et τὰ προνώπια ce qui entre en scène. Ce sont les emplois de ce genre qui ont pu conduire à affubler προνωπής d'un ν que l'étymologie n'explique pas.

En dernier lieu, M. Bréal traite du nom romain *Sallustius* ou *Sallustus*; c'est une formation semblable à *onustus,* et qui indique un ancien neutre **sallus* « santé ». — Parlant à ce propos de *tellus,* M. Bréal dit que le masculin *Tellumo,* avec la même finale que dans *Lucumo,* doit faire soupçonner une origine étrurienne au culte si archaïque de Tellus.

M. de Charencey, cédant le fauteuil à M. Rubens Duval, communique une nouvelle série d'étymologies basques, montrant à nouveau que le lexique de cet idiome est en grande partie composé d'emprunts aux langues romanes.

M. Guieysse entretient la Société du pronom *īdem,* dont les éléments ne sont pas, selon lui, à l'origine *is* + *dem,* mais *is* + *em.* Le *d* serait parti de quelques formes comme l'ablatif *eōd-em eād-em,* et le nomin.-acc. sing. neutre *ĭd-em,* ce dernier identique au sanscrit *id-am.* Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. de Saussure présente quelques remarques sur le grec πολλός alternant avec πολύς. Notre confrère, M. Wackernagel, a montré qu'il était phonétiquement impossible de ramener cette forme à *πολϝός, et proposé comme remède un primitif *πολνός = scr. *pūrṇás* « plein ». Mais à son tour le groupe λν n'est pas ordinairement traité de cette façon, et la seule solution satisfaisante est en réalité de poser *πολ-*j*ός. Au point de vue morphologique, il y a lieu peut-être de rapprocher la flexion des adjectifs en *-u* lituaniens : *gražùs,* dat. *gražiám,* et gotiques : *hardus,* dat. *hardjamma.*

M. Möhl pose une question à M. Psichari sur le néo-grec φοῦχτα « le poing » = πυκτή (χείρ), d'après l'étymologie proposée dans les *Mémoires,* t. VI, p. 303. Au point de vue de la voyelle finale aussi bien qu'au point de vue de l'accent, il y aurait peut-être lieu de comparer l'attique ἡ πρύμνα « la poupe » en regard de l'homérique πρυμνὴ νηῦς, — ou encore γῦρος « cercle », substantif, à côté de γυρός « rond », adjectif, etc.

La question est discutée entre MM. Psichari et Möhl et divers membres.

Séance du 23 Février 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Nommès, Dutilleul, de Charencey, Bonnardot, Bréal, Bauer, de Rochemonteix, Boyer, Schwob, Meillet, Möhl.

La séance est ouverte à huit heures trois quarts. M. Möhl occupe au bureau le fauteuil de M. le Secrétaire adjoint, qui se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. MM. Audouin et Meillet sont élus membres de la Société.

Présentation. M. Möhl présente, au nom de MM. de Saussure et Psichari : M. Gasc-Desfossés, élève de l'Ecole des Hautes-Etudes, 76, rue de la Pompe, à Paris.

Hommage. Voir p. xxxj.

Correspondance. M. Bréal donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Pasteur interroge notre confrère sur la possibilité de substituer au mot *bactériologie* un terme plus avantageux, par exemple *microbie*. La Société, consultée par M. Bréal, examine les droits que l'expression nouvelle peut avoir à l'existence, en tant que signifiant « science des microbes ». Malgré l'analogie de *pharmacie* et de *chimie*, M. Möhl fait remarquer que le suffixe *-ie* a perdu aujourd'hui la faculté de désigner une science ; il paraît mort dans cette signification. M. de Charencey, appuyé par plusieurs voix, propose *microbique*, d'après *botanique*, *obstétrique*, etc. D'autre part, M. Boyer constate qu'un mot *microbiologie* n'aurait guère chance de supplanter *bactériologie* qui, bien que peu exact et d'une compréhension trop restreinte, semble déjà s'être complètement acclimaté dans l'usage courant de la médecine.

Communication. M. Schwob entretient la Société des méthodes erronées qui ont été suivies jusqu'ici dans l'étude de l'argot par la plupart des personnes qui s'en sont occupées, notamment par M. Francisque-Michel. Généralement, on néglige complètement l'histoire des formes

argotiques que, par une tendance fâcheuse, on s'efforce d'expliquer systématiquement par des métaphores plus ou moins imagées. En réalité, depuis les premiers monuments que nous possédons du « jargon » français, par exemple les ballades bien connues de Villon, jusqu'à nos jours, la langue verte a eu, comme toute espèce de langage, un développement historique dont il faut tenir compte ; à côté des déformations volontaires et conscientes des mots, dans lesquelles l'anagramme joue le principal rôle, il y a donc dans l'argot une série de faits phonétiques, analogiques, sémantiques ou de dérivation, qu'il faut séparer des formations artificielles. Enfin, les formations artificielles elles-mêmes prennent dans la langue un rôle spécial toutes les fois que, pour une raison ou pour une autre, on vient à en perdre la clé et que leur origine n'apparait plus avec clarté.

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Bréal, Bonnardot.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 9 Mars 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Zvetaïev, V. Henry, de Charencey, Nommès, Bréal, Bauer, Bonnardot, R. Duval, Gasc-Desfossés, Boyer, Psichari, Dutilleul, Meillet, Guieysse, Schwob, Möhl.

Assistant étranger : M. Auguste Bréal.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Möhl remplace au bureau M. le Secrétaire adjoint, empêché, et donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Correspondance. M. Bréal lit une lettre par laquelle notre Président, M. Ploix, en ce moment absent de Paris, annonce qu'il vient d'être informé de son élévation à la présidence et envoie ses remerciements à la Société.

Élection. M. Gasc-Desfossés est élu membre de la Société.

Hommage. Voir p. xxxj.

Communications. M. Schwob, continuant ses observations sur l'argot, lit un travail qu'il a rédigé en collaboration avec M. Guieysse sur les suffixes argotiques considérés spécialement comme éléments de déformation. Ce caractère particulier explique les fréquentes substitutions de suffixes qu'on remarque dans l'argot, ainsi que les altérations profondes que subissent les racines, réduites parfois à la lettre initiale, par ex. *m-oche,* de *mal; fr-usquin,* de *froc;* etc. — M. Schwob passe ensuite en revue un certain nombre de mots et de locutions qui ont passé de l'argot dans la langue ordinaire : *chiquenaude,* de *chiquer = choquer;* — *emmitoufler,* de *mitoufle* « gant », et *mitaine,* d'un mot *mitte* qu'on retrouve peut-être dans la locution : *faire chatte mitte;* tirés probablement l'un et l'autre du mot *main.* — M. Schwob termine par l'étymologie du mot *argot* qui désigna d'abord une des trois tribus des truands : Egypte, Bohême et *Argot,* c'est-à-dire *Arabie.*

Des observations sont faites par MM. Bréal, R. Duval, Dutilleul, de Charencey, Bonnardot.

M. Bréal communique deux nouvelles inscriptions osques ; sur l'une d'elles se trouve l'expression *postreí iokleí* « le lendemain », variante intéressante du *zicolom* (= * *dieculum*) « jour » de la Table de Bantia.

Des observations sont faites par M. Zvetaïev.

M. Bréal fait ensuite l'étymologie des mots latins *mūnus,* dont le sens primitif est « fondation, institution » et qui se rattache à *mūnia, moenia,* et *mūrus;* — *studeo,* emprunté au grec σπεύδω ; — *forda* ou *horda* « vache pleine », doublet de *gravida* et de *gurda, gurdus,* français *gourd, dégourdir.*

Des observations sont faites par M. de Charencey.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 23 Mars 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Zvetaïev, V. Henry, Nommès, Bonnardot, Dutilleul, Boyer, Schwob, Bauer, Gasc-Desfossés, Meillet, Guieysse, Möhl.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle notre confrère, M. Guimet, invite la Société à venir visiter, avant l'ouverture au public, le Musée des Religions dont il est le fondateur.

La Société, acceptant l'invitation de notre confrère, décide de se rendre en corps au Musée Guimet ; après une courte discussion, la visite est fixée au dimanche 7 avril, à 2 heures de relevée. Le bureau est chargé d'exprimer à M. Guimet les remerciements de la Société et de l'informer de la décision prise.

Communications. M. V. Henry donne lecture d'un article de notre confrère, M. Audouin, sur la prothèse de ο dans le grec ὄνομα ; la voyelle prothétique aurait été amenée par la nasale sonnante des cas obliques, p. ex. **nmn-ós* ou **nmn̥t-ós* = **enmn-os*, **enmn̥t-os*, ὀνόματος. — Le mot ὄνυξ doit son ο à la même cause, soit génitif **ngh-ós*, **engh-os*, ὄνυχος ; mais ici la forme avec prothèse vocalique apparaît aussi en latin (*ungvis*) et en v. irl. (*inga*), en regard du sanscrit *nakha*, du v. slave *nogŭtĭ*, etc.

M. Henry communique en second lieu une note de M. Duvau sur la latin *vimmulus* « doux, flexible », dérivé de **vimmus*, qui est proprement un ancien participe passé de *vieo* « courber l'osier ».

M. Meillet fait une communication sur la nature des gutturales indo-européennes après *u*. L'arménien, se comportant sur ce point comme les idiomes du groupe européen, dénonce plutôt en cette position une gutturale non vélaire. — En sanscrit, du reste, on constate quelques hésitations entre les deux classes de gutturales après *u*; ainsi *vahāmi*, lat. *veho*, avec g_1, en regard de *ogha*, avec g_2; — *ruç* en regard de *ruč*, etc. Ces exemples doivent nous faire conclure, ce semble, que les gutturales de l'indo-européen se rapprochaient après *u* de la série palatale plutôt que de la série vélaire et que, en cette position, k_2, g_2, gh_2, dans les idiomes du groupe oriental, sont simplement développés de k_1, g_1, gh_1.

Des observations sont faites par M. Dutilleul.

M. Bonnardot pose une question à M. Schwob sur l'origine argotique de l'expression *à tire-larigot;* l'étymologie en paraît décidément obscure. M. Nommès signale, à ce sujet, le grand nombre de mots allemands qui, à l'heure actuelle, semblent vouloir s'introduire dans l'argot de Paris.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 6 Avril 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents: MM. Baize, Berger, Bréal, Bonnardot, Bauer, R. Duval, Halévy, Nommès, Möhl.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. Möhl donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Correspondance. M. le Président lit une lettre dans laquelle MM. Schwob et Guieysse, répondant à une question qui leur avait été posée dans la précédente séance, font l'historique de l'expression *à tire-larigot*. L'argot du XVIIe siècle donne le mot *le rigo* « le gosier », qui suppose un simple **got, *go,* se rattachant à *gouailler, bagout* et *rigoler*. Cf. *rire à gorge déployée*.

M. Bréal communique une lettre de M. Céloron de Blainville, directeur du service local de la Cochinchine française, qui annonce l'ouverture prochaine à Saïgon d'une bibliothèque coloniale et demande pour elle l'échange des publications de la Société avec les *Excursions et Reconnaissances,* publiées par l'administration de la Cochinchine, et avec le *Journal Officiel* de la colonie. — Le bureau est chargé d'examiner les avantages que cet échange peut offrir pour la Société.

Hommage. Voir p. xxxj.

Communication. M. Berger entretient la Société d'une importante inscription en hébreu carré découverte à Palmyre et contenant deux passages du Deutéronome. Le premier a déjà été publié; le second (VII, 15) est inédit; M. Berger en met un estampage sous les yeux de la Société. L'inscription devait surmonter la porte d'une très vaste synagogue; d'après M. Berger, elle remonterait à l'époque

de la grande prospérité de Palmyre ; elle ne lui paraît pas en tout cas postérieure au xᵉ siècle.— Cette inscription est intéressante au point de vue philologique par la multiplication des lettres de direction *jod* et *vav,* notamment dans le mot *Adonai*, où l'usage du *vav* n'est pas ordinaire et qui du reste, comme on sait, est généralement remplacé dans l'écriture par son synonyme *Jehovah.*

M. Halévy pense que l'emploi des lettres de direction, ainsi que les formes relativement modernes du *tav,* du *he* et du *hheth,* dénoncent une époque assez récente ; il ne croit pas en conséquence que l'inscription soit antérieure aux premiers khalifes. Peut-être même est-elle d'origine caraïte et non talmudique.

D'autres observations sont faites par MM. R. Duval et Bréal.

M. Bréal traite du latin *tergorare* « mettre une cuirasse », formé de *tergum* comme *armare* de *armus,* — et de *strenae* « les étrennes », qui nous présente peut-être une prononciation populaire pour **saturnuae (feriae)*, les Saturnales coïncidant primitivement avec le commencement de l'année. De même, *strenuus* ne signifie peut-être pas autre chose à l'origine que « né sous les auspices de Saturne ».

Des observations sont faites par MM. Bonnardot et Berger.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 27 Avril 1889.

Présidence de M. Ploix.

Présents : MM. Ploix, Bréal, V. Henry, Bonnardot, Möhl, de Charencey, Halévy, de Saussure, Nommès, Bauer, de Rochemonteix, Psichari, Berger, Joret.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président prononce une courte allocution, où il exprime le regret d'avoir été jusqu'à présent retenu loin de nos séances par un séjour en province.

Hommage. Voir p. xxxj.

Nouvelles. M. Bréal annonce que notre confrère, M. Speijer, est nommé professeur à l'Université de Groningue.

M. Bréal donne lecture d'une lettre du Ministère de l'Instruction publique invitant la Société à nommer des délégués pour le Congrès annuel des Sociétés savantes. Sont désignés : MM. Berger, Bonnardot, V. Henry, Möhl.

Présentation. MM. Bréal et Schwob présentent pour être membre de la Société : M. le docteur Antonio Peñafiel, membre de l'Académie de médecine de Mexico.

Communications. M. de Rochemonteix lit la préface d'un travail qu'il vient d'entreprendre sur la langue des tribus Bedah répandues à l'orient de l'Egypte, entre le 30° et le 16° degré de latitude nord. Il fait l'analyse de la conjugaison bichari, dont les affixes présentent une analogie remarquable avec ceux du sémitique : 1e pers. *-an, -a, -n* ; 2° pers. *-ta* (fém. *-ti*) ; 3° pers. *-i* (fém. *-t*) ; plur. *-na*. Ces affixes, dans certains verbes, sont placés devant le radical au lieu de lui être ajoutés par la fin.

M. Bréal présente une observation touchant le caractère de fixité extraordinaire que M. de Rochemonteix vient de revendiquer pour les idiomes en question ainsi que pour les idiomes berbères : à ce point qu'il ne considère pas comme impossible que les soldats de Jugurtha, s'ils revivaient, fussent compris à l'heure qu'il est de certaines peuplades africaines. Le renouvellement continuel du vocabulaire que nous observons dans nos langues (comparer le fr. *tomber, aller* aux verbes synonymes du latin) n'existerait donc pas chez ces peuples. — M. de Rochemonteix fait observer que, la détérioration phonétique des mots étant très faible dans ces idiomes, le lien étymologique qui relie entre eux tous les vocables de même famille reste vivant et visible, ce qui est une première garantie de leur intégrité; mais à cela s'ajoute sans doute que le cercle d'idées où se meut l'individu dans les tribus en question est éternellement le même, très restreint et très précis. Enfin, quelle que puisse être l'explication définitive, il est de fait que les gens d'Assouan et de Dongola, séparés depuis le règne de Dioclétien, se comprennent aujourd'hui très facilement. D'autres observations sont faites par MM. Ploix, de Charencey.

Il est donné lecture de deux notes de M. Louis Havet concernant le latin *canaba* = καλύβη, et *curculio*, *gurgulio*, formes redoublées pour * *culculio*, * *gulgulio*. Des observations sont faites par M. Bauer.

M. Bréal traite de l'étymologie de *cervix*. C'est un mot composé, où entre *cer-* = κάρα, et *-vīx* parent de *vincio*. C'est ce qui explique qu'on emploie le mot de préférence au pluriel : *cer-vīces* « les attaches de la tête ». Des observations sont faites par MM. Halévy, Bonnardot.

M. Halévy fait une communication destinée à fixer soit le nom, soit la position géographique, jusqu'à présent également douteux, de la localité chananéenne appelée dans la Bible *Qaṭṭâṭ* et *Qiṭrôn*. Le nom de *Qaṭṭâṭ* s'accordant avec celui des Septante Καθτανάθ, et celui du Talmud *Qiṭinat*, il devient certain que *Qiṭrôn* est une forme défigurée de *Qaṭṭâṭ-on* (le second *tav* ayant été lu comme *resh* plus *vav*). La ville s'appelait donc *Qaṭṭâṭ* (pour *Qaṭṭanat*) ou *Qaṭṭâṭ-on* (pour *Qaṭṭanat-on*). Nul doute que la ville chananéenne mentionnée à propos du meurtre d'un ambassadeur sous le nom de *Qiḫinatuna*, dans la correspondance en langue babylonienne du roi d'Egypte Aménophis IV (xve siècle avant notre ère), ne soit précisément cette localité de *Qaṭṭanaton* ; car le signe qu'on a lu *ḫi* peut également se lire *ti*. Et comme il est dit que cette ville est située dans le voisinage d'Acca, il ne reste plus qu'à constater l'existence actuelle, près d'Acca, d'un village arabe *Quṭeina*, pour avoir le droit de considérer la question comme vidée.

Séance du 11 Mai 1889.

Présidence de M. Ploix.

Présents : MM. Antonio Peñafiel, Nommès, Halévy, Ploix, de Rochemonteix, V. Henry, de Charencey, Bréal, Bauer, Schwob, Möhl.

Élection. M. le docteur Antonio Peñafiel est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. xxxj.

Communications. M. Bréal communique une inscription

grecque boustrophédon, récemment découverte. — Il fait ensuite l'étymologie du grec ἑορτή « fête », dont le sens primitif paraît être celui de « réjouissance » et qui se rattache ainsi au verbe ἀείρω, αἴρω « exalter, enthousiasmer ».

M. de Rochemonteix continue la lecture de son mémoire sur les origines du verbe bichari. Il étudie la formation des temps et examine le jeu des divers affixes flexionnels qui se placent tantôt à la fin, tantôt au début de la racine, ce qui semble prouver que dans l'état primitif de la langue ces éléments jouissaient encore d'une certaine indépendance vis-à-vis du thème verbal. — Répondant à une observation de M. Bréal, notre confrère fait remarquer qu'à l'heure actuelle la signification temporelle des trois temps simples du bichari n'est pas encore absolument fixée et que souvent le présent, le passé et le futur sont employés l'un pour l'autre. — En terminant, M. de Rochemonteix résume ses observations sur le verbe bichari comparé avec l'égyptien antique où le système verbal paraît avoir eu à l'origine la même structure. On y retrouve les indices personnels *t* et *k*, qui servent d'ailleurs également de flexions personnelles dans le verbe sémitique. M. de Rochemonteix conclut à une parenté primitive entre le bichari, le berbère et l'égyptien d'une part, entre ces langues et les langues sémitiques d'autre part.

M. Halévy souscrit à la première partie de l'hypothèse, mais fait ses réserves par rapport à la seconde, bien que lui-même, dans le temps, ait cru à la parenté directe des idiomes chamitiques et sémitiques. Il lui paraît aujourd'hui que les indices *t* et *k* diffèrent essentiellement de nature dans le chamitique, où on ne saurait les considérer que comme de simples affixes et comme des éléments primitifs, — et dans le sémitique où ce ne sont que des débris de pronoms parfaitement reconnaissables et où la formation se dénonce comme relativement récente ; il n'y a donc entre les langues chamitiques et sémitiques d'autre analogie que celle d'une homophonie partielle et purement fortuite.

M. de Rochemonteix objecte que précisément le caractère récent du parfait sémitique est un fait à démontrer : dans

les chapitres suivants de son mémoire, il s'attache au contraire à prouver l'ancienneté des indices *t* et *k* en sémitique comme en chamitique.

Séance du 25 Mai 1889.

Présidence de M. Ploix.

Présents : MM. Bréal, Halévy, de Charencey, Bauer, V. Henry, Boyer, Schwob, Möhl, Ploix, de Saussure, Nommès, Dutilleul, Meillet.

M. Berger s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Il est donné lecture des procès-verbaux des 27 avril et 11 mai, qui sont adoptés.

Nécrologie. M. Bréal annonce deux pertes sensibles que la Société vient de faire dans la personne de M. Merlette et dans celle de M. Georges Guieysse.

M. Merlette, un des deux auteurs qui signaient *Larive et Fleury*, a rendu de grands services à l'instruction primaire par des publications où il ne craignait pas de semer çà et là, toujours avec art et mesure, quelques indications de grammaire historique. Son *Dictionnaire des mots et des choses* est un livre utile et très exact, qu'il ne lui a pas été donné d'achever.

La Société a perdu en M. Georges Guieysse un jeune linguiste dont l'avenir était plein de promesses. Un goût déclaré le portait dès l'âge de quatorze ans vers les études linguistiques : c'était chez lui une véritable vocation. Il avait le don particulier de s'assimiler très facilement par l'usage les langues vivantes et d'y saisir les moindres détails de la prononciation. Un premier travail de lui, sur l'argot, fait en collaboration avec M. Schwob, paraîtra comme œuvre posthume dans le prochain fascicule de nos Mémoires. Assidu à nos séances, il emporte les sympathies de tous ceux qui l'y ont connu.

Présentations. La Bibliothèque de l'Ecole française de Rome demande à être reçue au nombre des membres de la

Société. M. Bréal transmet cette demande, sur laquelle il sera voté à la prochaine séance. — MM. Möhl et de la Grasserie présentent : M. l'abbé Grégoire-Henri Schils, curé de Torgny (Belgique).

Communications. M. Bréal traite de l'allemand *wahr* « vrai », qu'il soupçonne d'être emprunté au latin, de même que l'est le terme opposé *falsch*. Le gotique ne connait pas le mot en question. Des observations sont faites par MM. de Saussure, Möhl.

M. Bréal développe ensuite une nouvelle étymologie de *suesco*, tendant à rattacher ce mot à *suus* « sien ». — M. Henry formule une objection portant sur l'*u* consonne de *svesco* en regard de l'*u* voyelle de *suus*. M. Bréal rappelle que *suas* se trouve comme monosyllabe (*svas* à la fin d'un vers d'Ennius.

M. de Charencey traite de la conjugaison dans les langues maya et quiché, où l'on remarque la structure tout à fait différente du verbe transitif et du verbe intransitif. En phonétique, le groupe maya se distingue du groupe quiché notamment par la substitution de *n* à *k* final, à laquelle participe la langue mam, autrement intermédiaire entre les deux groupes. Des observations sont faites par M. Halévy.

M. Henry fait une communication relative à l'*s* inorganique de ἤκου-σ-ται, γνω-σ-τός et autres formations grecques de ce genre. Le point de départ de ces formations peut être cherché dans les racines en *s* et à dentale : γνωστός, d'après σχιστός, par suite de l'apparente conformité entre σχίσω : γνώσω. M. Henry découvre toutefois un autre foyer de l'*s* beaucoup plus rapproché, dans l'hypothèse qu'il développe de l'existence d'un aoriste passif grec en -σ-θην jusqu'ici méconnu, et concurrent à l'aoriste en -θην. La théorie de l'aoriste en -σ-θην est liée intimement à l'explication nouvelle de l'aoriste en -θην, dans laquelle M. Henry s'est rencontré avec M. Wackernagel, et qu'il faut supposer connue au préalable pour voir ensuite sans difficulté comment ἐγνώσθης peut logiquement s'identifier avec l'indien *a-ǵñā-s-thās*. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Halévy traite de la formation de la 2e personne du parfait en sémitique, montrant que l'affixe *-k* des idiomes

méridionaux et l'affixe *-t* des idiomes du nord procèdent tous les deux d'un pronom *ka-tu* « toi ». Des observations sont faites par MM. Schwob, de Charencey, Henry.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

10 Novembre 1888.

Suomalais-Ugrilaisen Seuran Aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne ; t. III, fasc. 5. Helsingfors, 1888.

Kuhn's Zeitschrift. Nouvelle série, t. VIII, fasc. 4 — t. X, fasc. 1-3. Gütersloh, 1887-88.

Les Affinités lexicographiques du Qechua et du Maya, par M. L. Douay. Etude manuscrite présentée au Congrès des Américanistes, à Berlin, et offerte par l'auteur à la Société.

24 Novembre.

Annual Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution. Juillet 1885. Partie II. Washington, 1886.

Revue de l'Histoire des Religions, publiée par le Musée Guimet. Neuvième année, t. XVIII, fasc. 2. — De la part de M. Emile Guimet.

8 Décembre.

La Nature des Dieux, étude de mythologie gréco-latine, par Ch. Ploix. Paris, Vieweg, 1888. — Offert par l'auteur.

Internationale Zeitschrift für Sprachwissenschaft, publiée par F. Techmer ; t. IV, fasc. 1. Leipzig, Barth, 1888.

Dictionnaire de l'ancienne langue française, par F. Godefroy. Livraisons 31-51. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

22 Décembre.

Annales du Musée Guimet, t. XIII : *Le Rāmāyana au point de vue religieux, philosophique et moral*, par Ch. Schœbel, P. O. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Leroux, 1888. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

12 Janvier 1889.

Discursos leídos ante la Real Academia de la Historia, por D. A. Sanchez Moguel (8 décembre 1888). Madrid, 1888. — Offert par l'auteur.

Rasmus Kristian Rask, von Wilhelm Thomsen. Traduction allemande. — Offert par l'auteur.

26 Janvier.

Substituty oldĕlĭnyh zvukov i zvukovyh soĉetanii normalĭnoĭ russkoĭ rĕĉi, par A. Aleksandrov. Varsovie, 1884. — Offert par l'auteur.

Rapport sur une mission à Luxembourg et à Clairvaux d'Ardennes, par Fr. Bonnardot. Paris, Leroux, 1888. — Offert par l'auteur.

Actes de la Société Philologique, t. XVI-XVII. Alençon, 1888.

Vocabulaire des Indiens de la Vallée de Napa et du Clear-Lake, en Californie, par F. Berton. — Offert par M. de Saussure.

9 Février.

L'Œuvre d'Abel Bergaigne, par Victor Henry. Leçon d'ouverture du Cours de sanscrit et grammaire comparée à la Faculté des Lettres de Paris. Extrait des Annales de la Faculté des Lettres de Lille, 1889. — Offert par l'auteur.

23 Février.

Deux ans de séjour en Abyssinie, par le R. P. Dimothéos, légat de Sa Béatitude le Patriarche Arménien auprès de Théodore, roi d'Abyssinie. Jérusalem, au Couvent de St-Jacques, 1871. — Déposé par M. de Charencey de la part de la Société philotechnique arménienne de Paris.

9 Mars.

University Studies, published by the University of Nebraska. Vol. I, fasc. 2. Octobre 1888. Lincoln, 1888. — Déposé par M. Bréal de la part de l'Université de Lincoln.

6 Avril.

Excursions et Reconnaissances, publiées par le service local de la Cochinchine Française, t. XIII, n° 30. Janvier-fév. 1887. Saïgon. Impr. Coloniale, 1887. — De la part de la Direction du service local de la Cochinchine.

27 Avril.

Esquisses morphologiques, par V. Henry. Cinquième fascicule : *Les infinitifs latins*. Paris, 1889. — Offert par l'auteur.

11 Mai.

Catálogo alfabético de los nombres de lugar pertenecientes al idioma nahuatl. Estudio jeroglífico, por el Dr Antonio Peñafiel. Méjico, 1885. Avec album. — Offert par l'auteur.

Suomalais-Ugrilaisen Seuran Aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne; t. VI. Helsingfors, 1889.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ.

Journal de Kuhn, nouvelle série, t. X, fasc. 1-3 ; année 1888 :

H. Zimmer : *Keltische Studien* (6. *Zum mittelirischen Wortschatz ;* 7. *Schicksale des indogermanischen* s-*Aorits im Irischen;* 8. *Ueber das italokeltische Passivum und Deponens*) ; — J. Wackernagel : *Miscellen zur griechischen Grammatik ;* — W. Meyer : *Quantität und Qualität der lateinischen Vokale ;* — K. F. Johansson : *Etymologische Beiträge ;* — R. Thurneysen : *Vocalisches* z *im Indogermanischen.*

Revue Internationale de Linguistique, fondée et publiée par F. Techmer ; tome IV, fasc. 1-2.

F. Bopp : *Analytical comparison of the sanskrit, greek, latin and teutonic languages, shaving the original identity of their grammatical structure* (1820) ; W. v. Humboldt : *Brief an F. Bopp über die « Analytical comparison »* (1821) ; — A.-F. Pott : *Zur Litteratur der Sprachenkunde Amerikas ;* — F. Müller : *Die Entstehung eines Wortes aus einem Suffixe ;* — K. Brugmann : *Das Nominalgeschlecht in den idg. Sprachen ;* — F. Techmer : *Zur Lautschrift mittels lateinischer Buchstaben und artikulatorischen Nebenzeichen ;* — J. Balassa : *Phonetik der ungarischen Sprache.*

VARIÉTÉ

TIRE-LARIGOT.

Le *Bulletin* a inséré en juillet 1885 une explication de cette locution par M. Jean Fleury. Si nous revenons sur *tire-larigot,* c'est que la question a été soulevée de nouveau à la Société de linguistique. On verra d'ailleurs que, sur l'interprétation du sens, nous nous accordons avec M. Jean Fleury.

Nous avons montré ailleurs que l'argot se sert d'un suffixe de déformation *go* (*Parisien, Parigo ; sergent, sergot*). La langue populaire a interprété « tire-larigot », comme s'il fallait y reconnaître ce suffixe, puisqu'on a le doublet « tire-lari*rette* ». Mais diverses considérations amènent au contraire à considérer *go* comme la partie essentielle du mot.

Au XVIe s. *tire-larigot* existait sous sa forme actuelle. « Et, pour l'appaiser, luy donnerent à boire à tyrelarigot... » (Rabelais, *Garg.*, I. c. 7.)

Mais dans un opuscule intitulé « Response et complaincte au grand Coesre sur le Jargon de l'Argot reforme... Paris, Jean Martin, 1630 » on trouve une expression qui doit être rapprochée de *tire larigot.* « L'Archisuppost : Ne veux-tu point te resjouyr et *chanter le rigo...?* »

Le mot *rigo*[1] existait donc séparément. Nous pourrons dès lors écrire « tire-la-rigo ». La prononciation parisienne a dû développer l'*a ;* de sorte qu'on a « tire-le-rigo ».

1. Il ne s'agit pas ici d'une *danse* (*Rigaudon*, autrefois *rigo*), mais bien d'un chant. Les deux mots *rigaudon* et *rigo* sont d'origine différente, selon toute probabilité.

Qu'est-ceque le mot *rigo ?* M. Bijvanck, qui s'occupe en ce moment d'un ouvrage sur les langues secrètes chez les peuples romans au xve siècle, nous a communiqué dans une lettre particulière diverses observations relatives à la prothèse de certaines syllabes en argot. « *Re*bigner » et « bigner », « *re*bonne » et « bonne », « remoucher » et « moucher » présentent la syllabe *re*. C'est précisément cette prothèse que nous rencontrons dans *rigo* (**rego*). L'affaiblissement de *re* en *ri* se retrouve dans *ritournelle* (cf. *retourner*).

Rego présente donc une syllabe prothétique. Le mot *go* dont *rego* est le doublet signifiait *gueule, gosier*. Une pièce du théâtre burlesque (1747-1754) porte le titre de « Madame *Engueule* ou les accords poissards ». Il faut reconnaître ici le nom de Madame Angot. Cette Madame Angot est « forte *en gueule* ». Le *Catéchisme poissard* de Baudot (Troyes, s. d.) contient les dernières volontés de *Fort-en-gueule* et un discours du même à « *une* mère Angot ». Le *Nouveau Catéchisme poissard* (Noblet, s. d.) contient « l'Aimable conversation de mam'zelle *Gotot* la mal-chiquée ». C'est une poissarde : il faut traduire *Gueuleteau* ou *Gueule-tôt*. Le mot *go* se prononçant aussi *gou*, l'argot traduit « dé*goû*tant » par « dé*bec*quetant » et « dé*gueu*lasse ». Ces traductions partielles de mots sont fréquentes en argot. Le *Jargon de l'Argot réformé* donne *démorfier* (démanger). En effet *manger* = *morfier*.

Le sens de **go, *rego, *rigo* bien établi, on voit que l'expression « boire, chanter à tire-le-rigo », dérive de la même idée que l'expression « chanter à gorge déployée ».

Si maintenant nous considérons les mots **go, *gou* et **rego* au point de vue sémantique, nous verrons qu'ils ont donné naissance à un grand nombre d'expressions. La bouche sert à manger, à avaler gloutonnement; à rire ; à sourire ; à railler ; à chantonner ; à chanter ; à parler ; elle exprime l'étonnement et le dédain ; enfin, comme l'a reconnu M. Bijvanck en étudiant le mot *baffe*, elle exprime « une attitude de l'inférieur envers le supérieur, soit qu'il se fasse plus niais qu'il ne l'est en réalité, soit qu'il ruse quand il voit la force de l'autre côté, soit qu'il se montre inconvenant ».

Le mot *gogo*, d'abord, a été faussement interprété par

gaudium. « Boire à *plein* guoguo » (Rab., *Pantagruel*) ne peut s'expliquer que par le sens *gosier*[1]. Au radical *go* s'est ajouté le suffixe artificiel déjà mentionné. — Le sens de *jobard* est justement la garantie de cette étymologie. Le *gogo* est celui qui écoute, bouche bée, les *boniments.* La métaphore n'est pas particulière à la langue française. Dans la parabase des *Acharniens,* Aristophane appelle les Athéniens χαυνοπολίτας (χαίνω, être bouche bée) parce qu'ils « font tout quand ils écoutent les ambassadeurs étrangers qui les bernent ». Ce sont proprement des *gogos.* Les doublets de *gogo, gogue, goguette, gogaille*[2], nous ramènent au premier sens, tandis que *goguenard* montre la bouche railleuse.

Rigo donne *rigoler* et **rigougner, rigolo* et *rigougnard.* Rabelais écrit d'ailleurs *rigouller.* Le mot *regou* avec le suffixe *bille* (trinque*biller,* etc.) avait donné déjà *reguoubillonner,* avec le sens de *manger.* L'inverse de *reguoubillonner,* c'est *dégobiller.*

Avec le suffixe argotique *berge* (*ni* et *niberge* = *flamme* et *flamberge*) *go* a donné le verbe *goberger.*

Go-infre présente le suffixe *infe, inve* ou *invre* sur le modèle *sinfe, sinve* ou *sinvre.* Dans l'édition Pellerin (1836) du *Jargon,* ce mot signifie *chanteur,* ce qui démontre son origine.

Goualer (chanter) est un doublet de *gouailler* (railler). C'est ainsi que *escale* donne *écaille.* On disait au XVIIIe s. « ficher la gouaille » pour *gouailler* (*Cat. poiss.,* Baudot). Le même mot sert ainsi à représenter deux mouvements différents de la bouche.

Bagout (parole), *bagouler* (parler, nommer), offrent la syllabe *ba* prothétique en argot (cf. *babigner*). C'est à un mot de cette famille **bagou-iner* qu'on peut rattacher *baragouiner.* Le même phénomène d'adjonction de la syllabe *ra* s'est produit dans *tarabuster,* doublet de *tabuster* (Rabelais). — *Balagoinfre* (H. de Balzac, *Corr.,* I, 22) que nous signale

1. *Gogo* (Villon, *Ballade Margot*) doit être une formation double sur un autre radical.

2. *Gargot* (gargote) présente un redoublement initial suivi du développement *ar.* M. Bijvanck nous a communiqué de curieuses études au sujet de ce phénomène.

M. Bijvanck, présente sous le rapport de la forme une analogie complète avec *baragouiner*. Le développement prothétique *ba* se retrouve sans doute avec des modifications vocales dans *bigot,* équivalent désormais à *bégueule.*

Nous arrêtons ici la famille de mots qui remontent à *go, gou, rego, regou, rigo, rigou* et *bagou.* Il y a d'autres expressions qui se rattachent à cette famille[1]. Mais il serait trop long d'énumérer ici tous les dérivés et sous-dérivés. Le fait intéressant qui paraît ressortir de cette courte étude, au point de vue sémantique, c'est que, suivant l'expression de M. Bijvanck « le *bec* ou la *tête* a servi souvent de symbole aux sentiments » et que les différents mouvements de la bouche se sont pour ainsi dire personnifiés dans le langage.

Marcel Schwob et Georges Guieysse.

1. M. Bijvanck rapproche *jobelin* (*go-belin,* parler inintelligible), *jargon* (*gargon,* cf. *gargote*), etc. *Jobard* (*gobard, gobeur*) doit s'ajouter à cette liste.

NÉCROLOGIE

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. GASTON PARIS

AUX OBSÈQUES

D'ARSÈNE DARMESTETER

(18 NOVEMBRE 1888)

[C'est en 1870 qu'Arsène Darmesteter, à peine âgé de vingt-quatre ans, devint membre de la Société de Linguistique. Les *Bulletins* publiés à cette époque mentionnent fréquemment son nom et attestent la part active qu'il prit tout de suite à l'œuvre commune. Son ardeur scientifique, ce besoin d'étudier et de méditer qui l'occupa toute sa vie, trouvèrent dans les discussions à la fois savantes et familières de la Salle Gerson leur premier champ d'exercice. Depuis, des entreprises plus vastes le contraignirent peu à peu à espacer ses apparitions aux séances et même il dut y renoncer tout à fait : mais, jusqu'à la fin de sa vie et au milieu de ses grands travaux, il ne cessa de s'intéresser aux études de ses confrères ; on était toujours sûr de trouver découpés sur sa table les fascicules de nos *Mémoires* et les numéros de nos *Bulletins* dès le jour de leur distribution. De son côté, la Société, qui avait vu se former et grandir sa renommée scientifique, suivait le développement de son œuvre avec un intérêt d'autant plus vif que des liens étroits, presque des attaches de famille, l'unissaient au savant romaniste. C'est en effet parmi nos confrères qu'Arsène Darmesteter comptait ses amis les plus chers, ses élèves préférés, tous les intimes confidents et les conseillers de ses travaux : son frère, M. James Darmesteter, a été notre Président

en 1887 ; MM. Gaston Paris et Paul Meyer, après avoir été ses maîtres, étaient restés les familiers de sa maison ; M. Hatzfeld, dans une collaboration de seize années, partagea ses labeurs et ses succès. D'autres de nos confrères avaient été associés à ses études, notamment M. Möhl et M. Baize, qui s'étaient faits ses auxiliaires dans ses recherches lexicographiques. Aussi la Société de Linguistique était-elle largement représentée à ses obsèques ; notre confrère M. Gaston Paris, parlant au nom de l'Ecole des Hautes Etudes, a retracé dans le discours suivant la vie d'Arsène Darmesteter :]

Messieurs,

Arsène Darmesteter a trop longtemps appartenu à l'École des Hautes Études, il en a trop bien représenté l'esprit, il l'a trop aimée, il lui a fait trop d'honneur, pour qu'elle puisse le laisser partir si tôt et si soudainement sans lui adresser un suprême adieu. Si je m'acquitte avec douleur de ce pieux devoir, que je ne pensais guère avoir à remplir envers lui, je puis du moins me dire que l'amitié et l'attention avec lesquelles j'ai suivi Darmesteter pendant toute sa carrière me désignaient pour parler de lui. J'ai vu, il y a vingt ans, notre cher ami venir s'asseoir à la table des élèves dans les premières conférences ouvertes dans nos petites salles, conférences si vivantes, si joyeusement menées et suivies, et où, dès son entrée, il prenait la première place ; j'ai eu le plaisir, quatre ans après, de l'installer moi-même à la table du maître, d'où, pendant douze ans, avec le charme sympathique de sa parole et l'autorité de son savoir, il a entretenu, dirigé, fécondé la vocation d'élites successives ; j'ai partagé avec lui, avec nous tous, il y a quatre ans, le regret de le voir quitter ce laboratoire où il avait tant travaillé pour lui d'abord, puis pour les autres, et où l'on ne passe guère sans y attacher pour toujours beaucoup de sa pensée et un peu de son cœur. Dans les premiers temps de son enseignement, sur sa demande et pour rassurer sa défiance de lui-même, j'assistai souvent à ses conférences : je n'en entendis pas une sans y recueillir des faits nouveaux, des suggestions précieuses, des vues ou des coordinations importantes. Que de fois, au sortir d'une de ces leçons familières pour lesquelles il puisait à pleines

mains dans le trésor de ses connaissances et de ses idées, nous avons arpenté longuement la cour de la Sorbonne ou les trottoirs des rues voisines, discutant quelques-uns de ces aperçus à la fois larges et ingénieux, hardis et circonspects, qu'il émettait avec réserve devant son auditoire et qu'il se plaisait alors à développer librement! Heures inoubliables et chères entre toutes, que donne seul le commerce de l'intelligence uni aux épanchements de l'amitié, et qui mêlent à la plus noble des jouissances, la poursuite de la vérité entrevue et devinée, la douceur de l'aimer ensemble et de s'aimer en elle! Dans ces controverses amicales, comme dans l'appréciation des livres qu'il eut souvent à juger, Arsène Darmesteter portait autant d'aménité que d'ardeur et sa sincérité n'était dépassée que par sa modestie. Toujours émerveillé des découvertes des autres, toujours hésitant sur les siennes, bien souvent, pour mettre en lumière ce qu'il avait trouvé de nouveau dans une idée ou dans un ouvrage, il ajoutait du sien plus que n'avait mis l'auteur, et sa généreuse incubation développait et faisait éclore un germe à peine doué de vie.

Ce n'est pas à l'École que je l'ai vu pour la première fois. En 1867, je faisais à la salle Gerson un de ces cours libres qu'avait inaugurés M. Duruy, comme il fonda l'année d'après notre École. Je vis un jour venir à moi un de mes plus jeunes auditeurs : il me raconta qu'il suivait ces leçons avec un dessein tout particulier et pour l'accomplissement d'une tâche, à ce qu'il croyait, passagère. Il avait étudié la théologie rabbinique et il se proposait de pénétrer autant que possible, avec une science à la fois profondément sympathique et hautement indépendante, les mystères à peine explorés du Talmud et de ses appendices. Il avait même écrit un exposé sommaire du sujet, destiné au grand public, dont il me donna connaissance et qui me fit voir tout de suite la force et la clarté de cet esprit encore aux débuts de son activité : il ramenait à une logique secrète et rigoureuse les épanouissements les plus étranges d'une fantaisie qui au premier abord déroute tous les calculs et déconcerte tous les raisonnements. La théologie critique est la meilleure des gymnastiques intellectuelles, la préparation la plus fé-

conde au travail purement scientifique. Par la nature même des problèmes qu'elle agite, par l'effort qu'il faut faire pour y être à la fois libre et respectueux, par le tremblement pieux qui retient la main de l'opérateur au moment d'attaquer les fibres les plus sensibles et les plus sacrées de l'âme humaine, par le contrôle sévère auquel on se sent soumis en touchant à des questions toujours brûlantes, par la portée considérable que prennent les recherches les plus minutieuses et par l'importance que tous attachent aux moindres détails, elle enseigne à l'esprit la hardiesse et la réserve, la précision et en même temps ce juste degré d'indécision où il faut souvent savoir s'arrêter ; elle apprend à donner de l'attention aux plus petits faits et à les rattacher toujours à une vue générale. Darmesteter fut un exemple de plus de l'heureuse influence que ces études peuvent exercer sur une pensée bien organisée pour la science. Par une singulière rencontre, ce fut la théologie même qui le mit, sans qu'il s'en doutât, sur sa vraie voie. Dans le célèbre commentaire que Rashi de Troyes, à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, écrivit sur la Bible et le Talmud, se trouvent en grand nombre des gloses françaises, altérées de la façon la plus étrange dans les éditions et déjà dans les manuscrits. Darmesteter voulut les comprendre, puis essaya de les restituer, et, s'apercevant qu'il lui fallait pour y réussir une connaissance plus intime de l'ancien français, il vint à la rue Gerson, puis à l'École des Hautes Études, pour se préparer à cette tâche. Mais insensiblement ce qui n'avait été pour lui qu'un moyen devint un but, le but de toute sa vie. Il s'attacha avec un intérêt toujours plus vif à la philologie française et abandonna le Talmud. Les gloses de Rashi n'en restèrent pas moins l'objet constant de son étude et de ses recherches : c'était leur publication qu'il regardait comme devant être son meilleur titre scientifique et il n'attendait que l'achèvement de son *Dictionnaire* pour s'y consacrer tout entier. L'inexécution de ce grand projet est un véritable malheur pour la science. Du monument si longtemps rêvé, notre ami ne laisse que les matériaux, et Dieu sait si, lui parti, quelqu'un sera capable de les mettre en œuvre !

C'était par une recherche lexicographique que Darmesteter avait abordé la philologie française : cet ordre d'études fut toujours celui qui l'attira le plus et il avait à un rare degré tout ce qu'il faut pour y exceller. Tandis que beaucoup de philologues ne s'intéressent qu'aux langues mortes et ne se sentent pour ainsi dire à leur aise que devant le cadavre, un scalpel et un microscope en main, il avait le goût et le sens du vivant. Son esprit philosophique lui faisait parfaitement comprendre l'identité des phénomènes des époques passées et de ceux de l'époque présente, et il trouvait aux seconds l'avantage de pouvoir être observés directement dans leur jeu complexe et changeant. Il ne percevait pas moins nettement l'évolution constante du langage, faite d'imitation et de création, et la solidarité qui rattache indissolublement ce qui a été, ce qui est et ce qui sera. Profondément versé dans les études phonétiques, c'est cependant l'histoire des idées qu'il cherchait surtout dans l'histoire des mots, et c'est là que trouvait à s'exercer sa logique serrée et pénétrante, affinée par un long commerce avec les plus subtils des scolastiques. Il se plaisait à suivre le lexique français depuis ses origines jusqu'à son état actuel, ramenant à des lois les écarts en apparence les plus capricieux, épiant les infinies variétés de forme et de sens de chaque mot, rattachant les faits épars à des causes générales, jouissant en penseur, en artiste et souvent en poète, de la fécondité, de l'invention, parfois de l'*humour* que déploie à travers les siècles ce qu'on appelle à si juste titre le génie de la langue. Ses deux beaux livres sur les *Mots composés* et sur la *Formation des mots nouveaux en français* montrèrent avec quelle étonnante rapidité le débutant avait passé maître. Je n'en dirai pas ici les mérites : je n'ai voulu que mettre en relief ce qu'on peut appeler la physionomie scientifique de notre ami, qui fut un philologue érudit, un phonéticien profond, et peut-être avant tout un psychologue.

Avec ce goût particulier pour la lexicographie historique, on conçoit qu'il accepta sans hésitation la proposition si honorable que lui fit M. Hatzfeld de collaborer à la rédaction d'un *Dictionnaire* qui devait être, avec celui de Littré, le plus digne hommage rendu par la science française du

XIXe siècle à la langue française, notre vraie patrie. Depuis lors, depuis seize ans, les deux collaborateurs n'ont pas cessé un jour de travailler à cette grande œuvre, qu'ils avaient cru d'abord pouvoir terminer en trois années. Ils y ont apporté chacun, avec la même ardeur, la contribution de leurs recherches, de leur critique, de leurs méditations solitaires, de leurs longues et fructueuses discussions. Enfin l'œuvre est terminée ; l'introduction, ouvrage capital à elle seule, est écrite ; déjà on passe à l'exécution, de nombreuses feuilles sont imprimées et ont à peu près subi la longue série de corrections que leur impose une conscience toujours inquiète ; dans quelques semaines, le dictionnaire tant attendu va commencer à paraître... Pauvre ami ! si la mort, par la seule grâce qu'elle lui ait faite, n'avait pas en le frappant enveloppé son âme de son voile, à côté du déchirement qu'il aurait éprouvé en quittant ceux qu'il aimait, ses amis, ce frère si chéri, cette épouse qui lui avait donné pendant onze années un bonheur sans mélange, l'idée de ne pas voir paraître ce livre, auquel il avait donné une si large part de sa vie, auquel il avait fait tant de sacrifices, aurait été celle à laquelle il aurait pu le plus difficilement se résigner ! Heureusement l'œuvre est là, prête à voir le jour, sous la surveillance fidèle de celui qui en a partagé la longue et laborieuse préparation, et grâce à cette œuvre capitale, le nom d'Arsène Darmesteter sera mentionné avec admiration et reconnaissance par tous ceux qui s'occuperont après lui de l'histoire externe et intime de notre langue.

J'ai dit qu'il avait fait à cette œuvre des sacrifices ; il s'est en effet interdit pour y travailler bien des recherches qui l'attiraient et qu'il se promettait toujours de reprendre quand elle serait achevee. Il lui donnait tout le temps que lui laissait son enseignement, auquel il apportait une conscience et un soin incomparables. C'est ainsi qu'il a laissé de côté, pensant y revenir plus tard, ses études sur la curieuse littérature judéo-française du moyen âge, non sans avoir donné dans quelques notices préliminaires une idée des richesses qu'il avait accumulées sur ce sujet dans divers voyages en Angleterre et en Italie, et sans avoir publié un admirable et unique monument, le « regret » funèbre, écrit

en français, mais en caractères hébreux, à l'occasion du martyre de quelques Juifs brûlés à Troyes au XIIIe siècle. Fort versé dans la littérature du moyen âge, il ne l'a cependant abordée qu'une fois, dans sa thèse latine sur *Floovent,* où, appliquant dans un autre domaine la rigueur de sa méthode et la finesse de son goût, il a marqué une trace profonde dans l'histoire des études sur notre épopée nationale. Il a trouvé encore le temps de donner, en collaboration avec M. Hatzfeld, cet excellent *Manuel de la langue et de la littérature du* XVIe *siècle,* qui mérite de servir de modèle à tous les travaux du même genre. Mais en général tout ce qu'il écrivait se rapportait au *Dictionnaire :* c'est pour éclaircir une des données fondamentales de la lexicographie française, la distinction entre les mots traditionnels et les mots empruntés, qu'il a fait sur le système et l'évolution du vocalisme français cette petite dissertation, célèbre dès son apparition, où il a découvert et établi ce qu'on appelle à juste titre la *loi de Darmesteter*. C'est à l'aide des observations faites au cours de son grand travail qu'il a écrit une magistrale étude sur le lexique de l'ancien français. Enfin, c'est presque un simple fragment détaché de l'introduction du *Dictionnaire* que le charmant et profond volume sur *la Vie des Mots*, où une imagination si aimable est guidée par une logique si précise et éclairée par une si riche érudition. Il a sacrifié à cette œuvre maîtresse ses œuvres accessoires ; hélas ! il lui a peut-être sacrifié plus encore. Sans cesse hanté par l'appel de cette fournaise qui chauffait toujours et réclamait sans relâche de nouveaux matériaux, il y jetait toutes ses heures de loisir, toutes celles où il aurait pu se reposer, se délasser, se renouveler, et celles du jour, dérobées entre deux leçons, et celles de la nuit, arrachées au sommeil, toutes ses pensées, toutes ses forces, toute sa vie, et au moment où la fournaise était enfin comble, où la statue allait sortir du moule ardent et se dresser sur la place publique, il est tombé, vaincu, épuisé, mort, sans l'avoir vue !

Depuis trois ans sa santé donnait aux siens des inquiétudes. Une affection du cœur l'avait obligé de consulter les médecins, de prendre, bien malgré lui, des précautions, de mettre à son activité quelque mesure. Grâce aux soins d'une

tendresse toujours en éveil, il semblait avoir pris le dessus ; il était revenu de vacances plein de courage et d'entrain, voyant avec confiance s'ouvrir une nouvelle campagne de travail. Un accident, un refroidissement auquel il avait à peine fait attention et qui pendant plusieurs jours sembla peu grave même aux yeux les plus anxieusement attentifs, prit soudain un caractère funeste : le mal se porta sur l'organe depuis longtemps atteint qui ne pouvait supporter le choc. Le péril ne se manifesta que lundi soir (12 novembre), mais aussitôt il fut extrême. A partir de mercredi, notre ami perdit à peu près toute conscience et, dans la nuit du jeudi au vendredi, il expira au milieu de sa famille atterrée. Ses amis les plus chers avaient à peine eu le temps d'apprendre sa maladie : ils accoururent auprès de lui pour recevoir la foudroyante nouvelle de son agonie et de sa mort. Je ne veux rien dire du deuil ineffaçable où sont plongés ceux qui vivaient dans son intimité quotidienne ; mais les regrets qu'il laisse à tous ceux qui l'ont approché seront aussi durables qu'ils sont profonds. Une exquise bonté, une douceur constante, une droiture ignorante de tout détour, une modestie qu'aucun succès ne diminuait, une simplicité de cœur et de manières qui, jointe à une telle supériorité d'esprit, donnait à son commerce un charme indicible, un dévouement absolu à la science, au devoir, à l'amitié, une obligeance toujours prête, une charité aussi active que délicate, telles étaient les principales qualités qui le faisaient chérir de ses amis anciens et nouveaux, de ses collègues et de ses élèves. L'École des Hautes Études le pleure comme elle a pleuré Bergaigne, qu'elle avait donné en même temps que lui à la Sorbonne. Tous deux y avaient apporté l'esprit du milieu scientifique où ils s'étaient formés ; tous deux avaient allumé dans cet illustre et antique foyer de lumière de nouveaux et brillants flambeaux ; tous deux joignaient aux mérites les plus éminents de l'intelligence les dons les plus rares du cœur. En quelques mois notre École et la Faculté des lettres ont deux fois à porter un deuil commun. Si quelque chose peut alléger notre douleur, c'est de penser que Darmesteter, comme Bergaigne, a vaillamment rempli sa tâche aussi longtemps qu'il l'a pu, qu'il a fait beaucoup de

bien pendant son trop court passage parmi nous, qu'il laisse après lui un monument impérissable, que, par son exemple autant que par son enseignement, il a exercé sur la jeunesse française une action salutaire et féconde, qu'il a honoré son temps et son pays.

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. MICHEL BRÉAL

AUX OBSÈQUES DE

GEORGES GUIEYSSE[1]

(20 MAI 1889)

Messieurs,

Il y a huit mois, quand nous étions réunis à cette même place pour rendre les derniers devoirs à M. Eugène Guieysse, qui de nous aurait pensé que nous devions nous y retrouver si tôt pour un deuil plus cruel encore et plus poignant? Au père il avait été donné du moins de remplir une partie de sa destinée : mais comment exprimer notre douleur, quand c'est le fils, à peine âgé de vingt ans, que nous mettons aujourd'hui au tombeau? Avec lui, sont emportées les plus belles, les plus chères espérances : une vie dont on croyait entrevoir déjà la direction et les étapes principales disparaît subitement, ne laissant après elle qu'affliction et regrets.

La nature et le sort semblaient avoir comblé Georges Guieysse de leurs dons. Il était né dans la famille la plus honorable, où il avait sous les yeux les exemples les plus fortifiants et les meilleurs : dans cette famille d'élite,

1. Sur la demande de quelques confrères, nous reproduisons ce discours *in extenso,* quoiqu'il contienne des faits étrangers à la Société.

chacun cherchait son bonheur dans celui des autres. Le devoir accompli était la règle de tous. Sa mère l'adorait : elle épiait ses goûts pour les diriger vers le bien ; elle voyait avec joie se développer ses rares facultés, prête à tout subordonner aux études et à la carrière de cet enfant. Sa sœur, son jeune frère, ne songeaient qu'à lui rendre l'existence plus heureuse et plus douce. Son père, M. Eugène Guieysse, lui a montré, jusqu'à la dernière heure, le modèle d'une vie de travail et de dévouement. La mort du chef de famille n'avait fait que resserrer les liens d'affection : les grands-parents s'étaient réunis aux parents pour mieux veiller sur leurs chers enfants.

Tel est le milieu où a grandi et vécu Georges Guieysse. Il avait fait de brillantes études au collège Rollin et au lycée Henri IV. Une vocation particulière, qui se révéla de bonne heure, semblait le destiner à l'étude des langues. Il ne pouvait qu'y être encouragé par l'exemple d'un oncle qui, après être sorti de l'Ecole polytechnique et tout en suivant avec honneur sa carrière d'ingénieur, s'est fait une place éminente dans l'égyptologie.

Dès l'âge de quatorze ans, Georges Guieysse, poussé par son désir d'apprendre, avait suivi quelques cours de l'enseignement supérieur. Une fois bachelier, et après avoir songé d'abord à l'Ecole normale, il se tourna de plus en plus vers les études de linguistique. Les occasions de s'instruire ne manquaient pas : il en profita largement, et partagea son temps entre le Collège de France, la Sorbonne, l'Ecole des hautes études. Par une nomination en date du 8 août 1887, il devint à cette dernière école élève titulaire de la section des sciences philologiques et historiques. En janvier 1889, il y joignit le titre d'élève de la section des sciences religieuses. A la conférence de sanscrit dirigée par M. Bergaigne et M. Sylvain Lévi, il fit des progrès si rapides, qu'il se trouva bientôt en état d'expliquer des textes difficiles à livre ouvert, et qu'il fut chargé d'une façon officieuse d'un cours supplémentaire de sanscrit. Tout le monde s'accordait à reconnaître en lui un esprit fécond et inventif servi par une mémoire excellente et le don des combinaisons. M. de Saussure et moi, nous l'avions fait entrer à la Société de Lin-

guistique[1] : à peine entré, et cédant à l'invitation de ses patrons, il se fit remarquer par des communications intéressantes et curieuses, sur la langue pali, sur le patois nègre du Missouri, sur divers points de la grammaire latine. Un travail plus étendu, fait en collaboration avec un de ses amis, mérita d'être inséré aux Mémoires de la Société. Cette publication, qui (il est triste de le penser) sera posthume, conservera toujours le souvenir de ce jeune confrère accueilli avec tant d'empressement, et qui, amenant après lui ses amis, avait apporté à la Société comme un nouveau rayon de jeunesse et de joie.

C'est surtout à l'étude vivante et instantanée des langues que semblaient le préparer ses aptitudes naturelles. Il avait un talent particulier pour saisir les mots au passage dans la conversation parlée et pour en reproduire exactement jusqu'aux plus délicates inflexions. Non seulement il parlait et écrivait l'anglais comme une seconde langue maternelle, mais un court voyage avait suffi pour le familiariser avec deux patois de l'Angleterre. L'Exposition universelle lui avait suggéré l'idée de converser avec quelques-uns des hôtes asiatiques qui campent à l'Esplanade des Invalides et il avait fait venir dans cette intention des grammaires et des manuels.

Cette aptitude, jointe au goût des voyages, lui fit concevoir un projet dont on pouvait se promettre les résultats les plus importants pour la science. Dans ces dernières années, la découverte d'une civilisation indienne au Cambodge a amené l'attention des savants sur une question presque intacte encore et où tout reste à faire. La civilisation brahmanique n'est pas restée enfermée dans l'Inde, mais elle s'est répandue, à une époque encore mal déterminée, sur les pays circonvoisins et sur les îles de l'Océan Indien. Non seulement le Cambodge, mais Sumatra, Java, Bornéo, contiennent des monuments et présentent des traces de la culture indienne. C'est à l'exploration de ce monde nouveau que notre ami se préparait avec ardeur. Nous le voyions déjà, comme un nouveau Csoma de Körös, s'établissant en hôte

1. Le 11 février 1888.

au milieu des populations asiatiques, pour nous rapporter leurs livres sacrés, leurs usages, leurs idées, leurs langues...

Comment toutes ces espérances, tous ces projets se sont-ils écroulés en un moment? Hélas! il s'est trouvé une heure où cette tète toujours en travail n'a pu résister à la pression de tant d'idées. Il était quelquefois en proie à une surexcitation nerveuse dont la première cause doit être cherchée dans une chute faite à l'âge de treize ans, et après laquelle il est demeuré pendant cinq à six heures sans connaissance et pendant plusieurs semaines partiellement privé de mémoire. Il en était resté une faiblesse du système nerveux incapable de résister à l'impulsion du moment. La mort de son maître chéri, M. Bergaigne, l'avait plongé il y a un an dans un désespoir qui effraya sa famille. C'est par une abolition momentanée de la conscience que s'explique cette mort tragique, survenue en plein bonheur, six semaines après que le seul obstacle qui se trouvait sur sa route, la licence, avait été heureusement franchi, au retour d'un voyage en Angleterre où il avait reçu partout le plus affectueux accueil, quand tout l'invitait à prendre possession du genre de vie qu'il avait toujours désiré et rêvé.

Pour moi, pour les miens, qui, demeurant dans la même maison, le voyions tous les jours, cette perte est comme la perte d'un membre de la famille. Mon fils perd en lui son ami le plus cher. Après la mort de Bergaigne, qui représentait la science dans toute sa force et sa maturité, ce coup nouveau frappe la moisson de l'avenir. Mais je ne veux pas me laisser aller à mes impressions personnelles, et j'aime mieux, pour finir, vous citer les paroles d'un autre de ses maîtres, M. James Darmesteter :

« Votre pauvre enfant, écrit-il à la mère, était une de nos espérances les plus chères. Je l'aimais pour sa générosité, sa franchise, sa grâce, pour tout ce qu'il promettait à la science de son pays. Il y a deux jours à peine, nous nous entretenions ensemble de ses projets d'avenir; ils étaient grands et nobles et l'on sentait qu'il avait l'âme et le talent qu'il fallait pour les réaliser. Nous comptions sur lui pour réparer tant de pertes cruelles qui ont éclairci nos rangs ; et à présent, de tant de jeunesse, d'espérance et

d'avenir, il ne nous reste qu'un souvenir douloureux. La place qu'il laissera éternellement vide à votre foyer, reste aussi vide dans nos rangs. »

N. MERLETTE

Le nom de Merlette est sans doute inconnu à la plupart de nos confrères : mais ils reconnaîtront l'homme studieux et l'auteur fécond que nous avons perdu, quand ils sauront le pseudonyme sous lequel il a publié ses écrits.

Auguste-Nicolas Merlette, né à Saint Gervais-de-Pontpoint (Oise), le 4 août 1827, entra le premier en 1843 à l'école normale de Versailles.

Pendant son séjour à l'Ecole, il fut mis, par le Ministre, à la disposition de M. Domingo Sarmiento [1]. Celui-ci était envoyé par le gouvernement chilien pour étudier l'organisation de l'enseignement en France. M. Merlette fut sur le point d'aller au Chili comme directeur de l'Ecole normale quele gouvernement de ce pays allait fonder ; mais son père s'y opposa. Il rédigea alors pour M. Sarmiento un livre sur l'*Enseignement populaire* qui fut imprimé en Amérique. Son temps d'étude terminé, il resta à l'Ecole normale comme professeur.

En 1848, il est nommé Directeur de l'Ecole primaire supérieure annexée au Collège de Provins (Seine-et-Marne). C'est là qu'il s'unit d'amitié avec un jeune homme qui fut d'abord son élève, puis son collaborateur, et dont la vie est toujours restée inséparable de la sienne. Nous voulons parler de notre confrère, M. Hauvion.

En 1856, M. Merlette prend un congé pour venir étudier à Paris. Il apprend à la fois, et d'une façon approfondie, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, les antiquités préhistoriques, l'histoire des arts, la linguistique.

1. M. Sarmiento fut plus tard président de la République Argentine.

Une rare capacité de travail lui permet de pousser de front ces études diverses, en même temps qu'il fait un cours de chimie à l'Association philotechnique et qu'il dirige un journal d'enseignement : *L'Encyclopédie des écoles.*

En 1865, il commence, avec son ami et collaborateur Hauvion, cette série de livres signés : *Larive et Fleury,* qui sont aujourd'hui répandus aussi loin qu'il y a des écoles françaises. Une parfaite clarté de l'exposition, le choix judicieux des exemples, l'emploi dans une juste mesure des méthodes nouvelles, ont fait le succès de ces ouvrages[1]. Les deux auteurs, ayant au même degré le don de l'enseignement et possédant une égale connaissance de ce qui convient à la jeunesse, ont toujours confondu leur travail : l'association était si étroite et l'habitude de penser ensemble si grande, que quand l'un était malade l'autre ne travaillait pas.

En 1887, ils commencent à publier leur grand *Dictionnaire des mots et des choses* (3 vol. in-4°), fruit du travail de quinze ans, sorte d'encyclopédie où l'on trouve exposés en un langage claire et simple, à côté des notions usuelles les plus exactes, les résultats les plus récents de la science. La linguistique, en particulier, est traitée avec autant de sûreté que de sobriété.

La fortune, qui était venue récompenser les efforts de notre confrère, ne changea rien à sa vie laborieuse. Etabli à vingt lieues de Paris, à la campagne, il faisait deux fois par semaine le voyage à Paris pour suivre le cours de grammaire comparée au Collège de France : c'était sa principale distraction, qui n'a pas duré moins de vingt-deux ans. La mort est venue le prendre le 13 mai 1889, au milieu de ses livres.

Notre Société, si elle a peu vu M. Merlette, ne lui en doit pas moins un bon et fidèle souvenir : c'est grâce aux ouvrages de *Larive et Fleury,* qu'une parcelle de la méthode historique appliquée aux langues a pénétré jusque dans l'école primaire.

Michel Bréal.

1. *Cours de Grammaire et de Langue française en trois années. — Histoire de France. — Géographie*, etc.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 34

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 8 JUIN 1889 AU 28 JUIN 1890

SÉANCE DU 8 JUIN 1889.

Présidence de M. PLOIX.

Présents : MM. de Charencey, Möhl, Nommès, V. Henry, Schwob, Dutilleul, Boyer, Meillet, de Saussure, de Rochemonteix, Ploix.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. M. l'abbé Schils est élu membre de la Société. Est également reçue au nombre des membres de la Société : la Bibliothèque de l'École française de Rome.

Communications. M. de Saussure fait une communication sur l'accent lituanien, dans laquelle il cherche à montrer que les deux formes du ton, distinguées par Kurschat sous les noms de *gestossen* et *geschliffen,* sont en relation avec de très anciennes différences, non d'accent, mais de quantité principalement.

M. V. Henry donne lecture d'une note de M. Audouin, relative à l'interprétation phonétique des formes comme ἔνσμα,

got. *namô;* ἀμφί, scr. *abhi,* où il n'y a pas concordance exacte entre les idiomes pour le groupe nasal initial.

M. Ploix, traitant du nom de *Vulcanus,* s'inscrit en faux contre les étymologies qui supposent dans ce mot l'idée de « lumière » et de « clarté » comme le rapprochement avec scr. *varcas* « splendeur ». Le feu céleste seul pourrait être ainsi désigné, le feu terrestre personnifié dans Vulcain étant au contraire selon l'idée antique un feu éminemment impur à cause de sa fumée. M. Ploix appuie cette opinion de divers arguments, comme le nom de *Caeculus,* fils de Vulcain, et la description virgilienne de l'antre de Vulcain, où sont accumulés tous les mots qui désignent la nuit, l'obscurité, les ténèbres. Sans vouloir comparer directement l'allemand *wolke* « nuage », M. Ploix croit pouvoir admettre pour *Vulcanus* une racine *vel-* « couvrir, cacher ». — Des observations sont faites par divers membres. M. de Rochemonteix, interrogé sur la parenté possible du nom de Ἥφαιστος avec le *Phtah* égyptien, la rejette, en montrant que *Phtah* n'est point à l'origine un dieu du feu.

Séance du 22 Juin 1889.

Présidence de M. Bréal, secrétaire.

Présents : MM. Bréal, V. Henry, Dutilleul, Nommès, Berger, Bauer, Schwob, Gasc-Desfossés, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. V. Henry étudie devant la Société les adverbes grecs πάγχυ et πάνυ, deux mots qu'il est porté à regarder comme étymologiquement sans lien avec πᾶς. Il faut reprendre pour πάγχυ le vieux rapprochement avec παχύς, en expliquant la nasale par les formes fortes comme *πέγχιστος. Quant à πάνυ, M. Henry est tenté d'y retrouver le védique *panvā* « merveilleusement », rac. *pan-* « admirer ». Dans plusieurs de ses emplois πάνυ doit se traduire par « beaucoup, à merveille » plutôt que par « tout à fait ». — Des observations sont faites par M. de Saussure et par

M. Bréal qui se demande si πάνυ ne contiendrait point la particule enclitique νύ.

M. Schwob traite de quelques familles de mots de l'argot français. *Tricher* est parent de *trique :* l'association des idées de « battre » et de « tromper » se vérifie dans une série de verbes ; *trinquer* « choquer le verre » serait le même mot que *tricher ;* — d'autre part, ces verbes ont une variante par *o* dans *troquer* et dans *trocher*, qui, au XIVe siècle, signifie « trinquer ». — *Guigner,* que Littré renonce à rapprocher de l'allemand *winken* à cause du vieux français *femme guignée* (femme fardée), peut s'expliquer par le mot *guigne* « cerise » d'où, par le même développement que dans *prunelle,* le sens d' « *œil* », qui est à la base du mot *guigne, guignon* « la mauvaise chance, le mauvais œil ». *Guigner* serait donc « jouer de l'œil », proprement « de la prunelle ». — Le mot *guignol,* qu'on sait être venu de Lyon en 1795, a sans doute d'abord signifié « spectacle, théâtre ».

M. Schwob cite ensuite, en confirmation du radical *go* « gueule, bouche » qu'il avait précédemment invoqué pour expliquer l'expression *à tire-larigot,* le nom de Madame *Angot* qui n'est pas autre chose que Madame *Engueule.* Il admet le même élément dans *bagout* (cf. *bagouler, débagouler*), d'où par un intermédiaire **bagouiner* on serait arrivé à *baragouiner*, comme *tarabuster,* dans Rabelais *tabuster* — contre l'étymologie connue, breton *bara gwin* « du pain et du vin ». — Diverses observations sont faites par tous les membres présents.

Séance du 16 Novembre 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Baize, Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Dottin, R. Duval, Halévy, V. Henry, Meillet, Ploix, Psichari, Schwob.

Présentations. MM. Bréal et Möhl présentent pour

être membre de la Société : M. le chevalier Charles Schlemmer de Bányavölgy, directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, à Fiume (Hongrie).

MM. Bréal et Rudy présentent : M. Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique).

MM. V. Henry et R. de la Grasserie présentent : M. le Dr Henri Winkler, Neudorfstrasze, Gartenhaus 34, à Breslau (Prusse).

Hommages. Voir p. lxxv.

Communications. M. Psichari fait une communication sur le mot *Taïn* qu'il a vu, dans le parler enfantin, remplacer le nom de *Clarisse*. Il montre la régularité de cette substitution.

M. Halévy fait connaître les dernières découvertes épigraphiques faites en Arabie, au nord de l'Hedjaz et en Égypte.

M. Bréal donne l'explication de la métaphore contenue dans le mot grec τύχη « la fortune », métaphore empruntée aux armes de jet, telles que le javelot ou la flèche. Le verbe est τυγχάνω « atteindre ».

La séance est levée à dix heures.

Séance du 30 Novembre 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Bonnardot, Bauer, Bréal, Dottin, V. Henry, Meillet, Schwob.

Assistant étranger : M. Grammont.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections. MM. Ch. Schlemmer de Bányavölgy, Montague et Winkler sont élus membres de la Société.

Présentation. MM. Bréal et Meillet présentent pour être membre de la Société : M. Grammont, 24, rue Bonaparte, à Paris.

Nécrologie. M. le Président annonce la perte que la Société vient de faire dans la personne de M. de Queux de Saint-Hilaire. Il fait l'éloge de ce confrère, qui, parmi beaucoup d'autres connaissances, touchait à la linguistique par ses études sur le grec moderne et sur le français du moyen âge.

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Bonnardot fait une communication sur le nom de *Malmédy*, dont les anciennes formes sont *Malmundarium, Malmendier, Malmendie, Malmédy*, et en patois *Mâmdi*.

Il explique également les noms comme *Lambin, Robin*, par d'anciennes formes *Lambier, Robier*, qui se sont réduites à *Lamby, Roby*, et ensuite nasalisées.

M. Meillet signale des racines indo-européennes, identiques ou analogues par la forme et par le sens, mais commençant les unes par g_2 ou gh_2, les autres par *w*, par exemple gh_2er- et *wer-* « chauffer » ; — g_2erd- et *werd-* « dire, célébrer », ce qui suppose pour le g_2 indo-européen une prononciation *gw*.

M. Schwob propose une explication nouvelle des mots français : *travail* (cf. angl. *travel ; trimer* est à la fois « travailler » et « voyager ») ; — *biffin*, et *Tartuffe* (cf. *tuffe*, lat. *tuber*). — Des observations sont présentées par MM. Bréal, V. Henry, Grammont.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 14 Décembre 1889.

Présidence de M. de Rochemonteix, vice-président.

Présents : MM. Bauer, Bonnardot, Bréal, V. Henry, Meillet, Schwob, Grammont.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. M. Grammont est élu membre de la Société. M. O. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Académie française, devient membre de la Société.

Présentations. MM. Bréal et de Rochemonteix présentent pour être membre de la Société : M. Imbert, receveur de l'enregistrement à Tence (Haute-Loire), et M[lle] Hélène Webster, 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique).

MM. Bréal et Meillet présentent : M. Horace Micheli, licencié ès lettres, 50, rue Jacob, Paris.

MM. Schwob et Bonnardot présentent : M. Bijvanck, docteur ès lettres, 37[a], Laarderweg, Hilversum, près Amsterdam (Pays-Bas).

MM. V. Henry et Meillet présentent : M. Sabbathier, agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.

Communications. M. Bonnardot complète sa communication sur le nom de *Malmédy*.

M. V. Henry donne une explication de la correspondance sanscrit *ā* = indo-eur. *ŏ*. L'*ŏ* indo-européen est la forme de *ĕ* quand *ĕ* se trouve après la syllabe tonique ; or, l'accent sanscrit de la syllabe posttonique est le *svarita,* dont la prononciation semble s'accommoder mieux d'une longue que d'une brève.

Quelques faits de prosodie védique semblent justifier cette théorie. — Des observations sont présentées par MM. Bauer, Meillet, de Rochemonteix.

M. Bréal communique à la Société une inscription latine en caractères grecs découverte récemment dans un tombeau, en Tunisie. Cette inscription renferme des formules magiques en égyptien. — M. de Rochemonteix présente quelques observations.

M. Schwob cite un nouveau cas de dérivation synonymique.

Commission. Sont élus membres de la Commission de vérification des comptes : MM. V. Henry, Meillet, Schwob.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 28 Décembre 1889.

Présidence de M. Bonnardot, vice-président.

Présents : MM. Bauer, Bréal, Berger, de Rochemonteix, Meillet, Grammont.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections. Mlle Webster et MM. Imbert, Micheli, Sabbathier et Bijvanck sont élus membres de la Société.

Élection du bureau. Le scrutin est ouvert pour l'élection du bureau de 1890. Sont élus :

Président : M. F. Bonnardot.
1er Vice-Président : M. M. de Rochemonteix.
2e Vice-Président : M. Ph. Berger.
Secrétaire : M. Michel Bréal.
Secrétaire-adjoint : M. F. de Saussure.
Administrateur : M. F. George Möhl.
Trésorier : M. N...
Bibliothécaire : M. G. Dottin.

Membres du Comité de publication : MM. H. d'Arbois de Jubainville, Rubens Duval, Louis Havet, Louis Leger, Gaston Paris, Renan.

L'élection du trésorier est renvoyée à une prochaine séance. M. Ph. Berger continuera provisoirement à remplir ces fonctions auprès de la Société.

Rapport. La Commission de vérification des comptes, nommée dans la dernière séance, n'ayant pu se réunir, remettra son rapport dans la prochaine séance.

M. Ph. Berger expose brièvement la situation financière de la Société et se réjouit de la prospérité où elle se maintient.

Communications. M. Meillet fait l'historique de l'indo-européen **mēns* « lune » et « mois ». — Il montre ensuite que les datifs arméniens *inj* « à moi », *mez* « à nous », etc., présentent la même désinence que le sanscrit *mahyam* et que le latin *mihi*. — Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Bréal justifie l'opinion ancienne que Θρινακία « la Sicile » signifie « les trois pointes ». — M. Bréal indique, dans une seconde communication, que c'est le latiniste Döderlein qui a, le premier, reconnu que l'italique *subocau* est une forme du parfait ; il rappelle à ce propos que l'helléniste Buttmann s'était rendu compte de la parenté du grec et du sanscrit longtemps avant la publication de la grammaire de Bopp. — Notre confrère termine par une rectification au *Dictionnaire étymologique* de Kluge : l'allemand *Zelter* « haquenée », reproduit le latin *tolutarius*.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 11 Janvier 1890.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Halévy, Grammont, Bréal, Schwob, R. Duval.

M. Bréal donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 décembre 1889. Le procès-verbal est adopté.

Rapport. M. Schwob, au nom de la Commission de vérification des comptes, donne lecture du rapport sur la gestion des finances de la Société pendant l'exercice 1888-1889 :

Messieurs :

La Commission de vérification des comptes devait déposer le présent rapport dans la dernière séance de l'année 1889. La maladie d'un de ses membres, l'absence d'un autre, s'étant opposées à sa réunion, votre trésorier, M. Philippe Berger, a donné les chiffres d'arrêt de comptes dans le cours de la séance du 28 décembre 1889.

Ces chiffres étaient :

Recettes : 7,688 fr. 26.
Dépenses : 5,071 fr. 45.

La Commission de vérification, composée de MM. Victor

Henry, Meillet, Schwob, s'est réunie le 10 janvier chez M. Philippe Berger, où elle a opéré l'arrêt définitif des comptes pour l'année 1889. Des rentrées de fonds s'étant produites depuis le 28 décembre, ainsi que quelques dépenses, la Commission a l'honneur de présenter à la Société les chiffres suivants qui sont définitifs :

Recettes : 8,144 fr. 20, soit une augmentation de 455 fr. 94 sur le chiffre du 28 décembre, représentant 38 cotisations et 4 francs rentrés en surplus ;

Dépenses : 5,083 fr. 50, soit une augmentation de 12 fr. 05, dépenses effectuées depuis le 28 décembre.

L'excédent des recettes sur les dépenses est donc de 3,060 fr. 70, chiffre qui doit être porté à l'actif de la Société à la date du 10 janvier 1890.

Pour la Commission,

Le Rapporteur,

M. Schwob.

Correspondance. M. Bréal donne lecture d'une lettre de M. V. Henry, déclinant les fonctions de trésorier, qui lui avaient été proposées par la Société.

Communications. M. Bréal se propose de montrer les rapports de l'alphabet étrusque et de l'alphabet latin. L'alphabet étrusque aurait dominé à une certaine époque dans toute l'Italie et son influence se serait étendue sur la notation des langues italiotes ; diverses particularités des alphabets osque et ombrien seraient ainsi expliquées. C'est à l'alphabet étrusque qu'il faut attribuer l'incertitude qui existe aux origines latines entre le *c* et le *g* par exemple ; l'incertitude a existé aussi entre le *d* et le *t :* on en trouve la preuve dans diverses notations osques. Une autre preuve que l'osque a emprunté son alphabet à l'alphabet étrusque, c'est ce qui s'est passé pour le son *o*. Le son *o* a été représenté par un V muni d'un point diacritique, preuve que l'*omicron* grec était inconnu en Italie à cette époque. — Des observations sont présentées par MM. Rubens Duval et Halévy.

M. Halévy attire l'attention sur un fait signalé par M. Clermont-Ganneau dans une inscription grecque de Sidon, qui porte le nom de *Baal-Markod ;* le dieu en question est le Baal du deuil, analogue à Adonis. — M. Halévy signale ensuite une erreur commise dans l'interprétation de l'épisode de la fille de Jephté. On a traduit : « Ce qui sortira de mes portes, je l'offrirai à Jahveh *et* je le sacrifierai en holocauste », exemple unique d'un sacrifice humain à Jahveh. La conjonction est *séparative,* au contraire ; elle a le sens de *ou,* double sens fréquent en hébreu. L'une des alternatives s'appliquait à un être humain, qui appartiendrait au temple ; l'autre, à un animal. Les larmes des compagnes de la fille de Jephté sont répandues sur sa virginité. — Des observations sont faites par MM. R. Duval et Schwob.

Séance du 25 Janvier 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Grammont, V. Henry, Meillet, Schwob.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation. MM. Bréal et V. Henry présentent pour être membre de la Société : M. Georges Cousin, maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Meillet montre que *n̥ m̥* ne sont devenus *en, em* en latin, qu'après l'affaiblissement des voyelles en syllabe finale. — M. Meillet signale ensuite, dans une période ancienne du latin, une crise dans la prononciation des sonores. Il explique par là la prononciation du *d* voisin de *l*, qui a laissé sa trace notamment dans certaines dissimilations : *meridies, grando* (= **glando*), etc.

M. Schwob rattache le mot *bourde* à l'ancien verbe *behourder* « heurter » ; la suite des sens est : « heurter — rencontrer un obstacle — hésiter — mentir — tromper ». —

Il explique aussi les expressions *arpion, uile-sermentine,* etc. — Il cite enfin des mots composés argotiques, formés d'une phrase entière.

M. Berger entretient la Société d'ex-votos néo-puniques. Les auteurs de ces ex-votos portent des noms latins. M. Berger indique les lois de la transcription de ces noms dans les inscriptions en question et en signale diverses particularités.

Séance du 8 Février 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Berger, Bonnardot, Bréal, Grammont, Halévy, V. Henry, Meillet, Sabbathier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election. M. Cousin, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, est élu membre de la Société.

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Bréal signale dans une *tabula devotionis* en grec, trouvée en Tunisie, le mot μᾶλλον avec le sens du français « mais ». — M. Bréal indique ensuite comment *ūber,* autrefois substantif, est devenu adjectif : *uber* est à *ubertas* ce que *liber* est à *libertas.*

M. Berger lit sur une inscription punique *roš Melkarth,* au lieu de *bēth Melkarth ;* on trouve ainsi, dans un texte sémitique, un *caput Herculis* depuis longtemps supposé. — MM. Halévy et de Rochemonteix présentent à ce sujet diverses observations.

M. de Rochemonteix s'appuie sur des faits tirés de la langue copte pour montrer que l'υ et l'η grecs n'avaient pas encore, au IVe siècle, la prononciation *i.* L'iotacisme ne s'est répandu que tard en Egypte. — M. Halévy présente des observations.

Séance du 22 Février 1890.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bréal, Dutilleul, Grammont, Halévy, V. Henry, Sabbathier, Schwob.

Assistant étranger : M. Mélèse.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentations. MM. Bréal et V. Henry présentent pour être membres de la Société : M. W. Thomas, professeur au lycée de Dijon ; M. Mathieu, traducteur juré aux établissements Schneider, au Creusot, et M. Mélèse, professeur de l'Université, 30, rue de Vaugirard, Paris.

MM. Berger et Halévy présentent : M. l'abbé R. Graffin, 47, rue d'Assas, Paris.

Communications. M. Halévy fait diverses remarques sur les noms des pierres précieuses dans les langues sémitiques et dans les langues européennes : ces mots ont passé des unes aux autres par voie d'emprunt. L'émeraude, le jaspe, le saphir portent des noms sémitiques ; au contraire le *sardonyx*, du grec a passé en sémitique. — M. Halévy fait aussi remarquer que, dans toutes les langues sémitiques, il y a association étroite entre le nom de la « perle » et l'idée de « substance ».

M. Bréal critique la théorie ordinairement enseignée que le *k* latin est resté pur devant *jod* et devant *i* jusqu'à une date assez basse. L'ombrien et aussi l'osque avaient certainement altéré le *k* devant *i* et *j* au Ier siècle avant J-C. ; dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, on trouve sur les inscriptions latines des confusions entre *ci* et *ti ;* pour que la confusion fût possible, il fallait que l'altération eût commencé depuis longtemps. On oppose les transcriptions étrangères présentant *k* pur : mais ce peuvent être des transcriptions d'après des textes écrits, non d'après la prononciation. — Des observations sont présentées par MM. Henry et Halévy.

M. Meillet indique que la loi généralement admise : indo-européen $k_2 i =$ grec πι est incertaine.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 8 Mars 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Bonnardot, Bréal, Grammont, V. Henry, Meillet, Sabbathier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. MM. Thomas, Mathieu, Mélèse, Graffin, sont élus membres de la Société.

Communications. M. Meillet essaye de confirmer que, dans les cas où g_1 européen répond à gh_1 indien, nous sommes autorisés à poser un phonème indo-européen distinct et de g_1 et de gh_1.

M. Schwob communique à la Société le texte d'un glossaire de l'argot de la bande des Coquillars. Le texte date de 1455 ; il est ainsi l'un de nos plus anciens monuments argotiques. Il a une très grande importance : en effet, Villon prononce dans ses ballades argotiques le nom des Coquillars ; et, en fait, plusieurs passages des ballades sont expliqués par les mots du glossaire. On obtient ainsi des preuves : 1°) de l'authenticité de plusieurs ballades discutées ; — 2°) du caractère réel de la langue argotique de Villon ; — 3°) des rapports de Villon avec la bande des Coquillars.

M. Bréal montre qu'en ancien latin *invideo* se construisait avec l'accusatif et avait le sens de « jeter le mauvais œil sur quelqu'un ».

M. V. Henry indique que nous manquons d'un point de départ pour nous expliquer les datifs homériques et béotiens en -εσσι. Il en indique deux qui lui paraissent vraisemblables : 1°) le datif singulier se forme dans χείρ en ajoutant le désinence -ι au nominatif singulier ; on a pu former la datif pluriel en ajoutant à χεῖρες la désinence -σι : χείρεσσι ; 2°) le datif pluriel homérique de λόγος est λόγοισι, en face du nomi-

natif pluriel λόγοι : du nominatif pluriel πόδες, on a pu tirer de même πόδεσ-σι. — M. Bréal présente des observations.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 22 Mars 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Dottin, Dutilleul, Grammont, V. Henry, Mélèse, Meillet, Schwob.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation. MM. G. Paris et Bréal présentent pour être membre de la Société : M. Svedelius, rue Victor-Massé, 21, Paris.

Communications. M. Dutilleul fait diverses observations sur l'origine de l'interjection *pae* en latin ; il lui assigne une origine grecque. — M. Dutilleul explique ensuite l'adverbe *interdius* et voit dans *-dius* un ancien génitif. — Dans une troisième communication, notre confrère donne une explication du mot *laserpitium*. — Des observations sont présentées par MM. Bonnardot, Bréal, V. Henry et Meillet.

M. Dottin lit, au nom de M. Loth, une note sur l'irlandais *cúach :* ce mot est emprunté au latin *caucus*.

M. Dottin indique un certain nombre de cas où des mots gallois ont été déformés par étymologie populaire. Il rattache ensuite le vieil-irlandais *conecim* à la racine *enc* « porter ».

M. Schwob explique l'expression argotique : *As-tu vu la rue Michel?* c.-à-d. « As-tu vu le comte? », d'après la rue Michel-Lecomte, à Paris. — Il fait ensuite l'étymologie de *abasourdir*, qui dériverait de *basourdir* « tuer », qu'on trouve dans l'argot dès le xvi[e] siècle, et qui dérive lui-même de *basir* « tuer » (Glossaire de la *Coquille,* 1455). Cf. *chap-er, chap-arder*.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 19 Avril 1890.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Bauer, Grammont, Halévy, V. Henry, Mélèse, Meillet, de Rochemonteix, Schwob.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentations. MM. V. Henry et Duvau présentent pour être membres de la Société : M. Gustave Lecocq, 7, rue du Nouveau-Siècle, à Lille, et M. Charles Lambert, licencié ès lettres, à Lille (Nord).

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. V. Henry rappelle la théorie de M. Seymour Conway, que la présence ou l'absence du rhotacisme latin dépend de certaines conditions d'accent ; notre confrère montre que cette théorie est fondée sur des raisons peu solides et que la théorie que les *s* subsistent en latin entre deux voyelles sont d'anciens *ss* paraît préférable. Elle se trouve confirmée par des formes de noms propres telles que *Nasso, Nassius,* etc., qui rendent compte de *nāsus,* en regard de *nāres.* — MM. Halévy et Meillet présentent des observations.

M. Halévy indique que l'υ grec est rendu dans le Talmud de trois manières différentes : 1°) par *u ;* — 2°) par *i ;* — 3°) par *iu.* — Il parle ensuite du mot éthiopien *ḥaçe* « roi », qui ne se retrouve dans aucune autre langue sémitique ; mais, si l'on remarque que les mots qui veulent dire « gouverner » sont, dans les langues sémitiques, les mêmes que ceux qui veulent dire « diviser », on pourra rattacher *ḥaçe* à une racine qui a le sens de « briser, partager ».

M. Meillet parle des verbes grecs en -νυμι. Le type ζεύγνυμι est de formation récente ; il a été formé sur l'aoriste ἔζευξα, d'après l'analogie de δαίνυμι-ἔδαισα, sous l'influence d'une ancienne formation à nasale (scr. *yunakti,* lat. *jungo*). — De même le type στορέννυμι a été refait sur l'aoriste

ἐστόρεσα, sous l'influence d'autres formes nasalisées: στόρνυμι, etc.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 3 Mai 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents: MM. Psichari, Svedelius, Bréal, Bonnardot, Bauer, Dottin, Halévy, V. Henry, Meillet, R. Duval, Ploix, de Rochemonteix, Grammont, Schwob, Sabbathier, Möhl.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Élections. Sont élus membres de la Société: MM. Lambert et Lecocq.

Présentation. MM. Bréal et Rousselot présentent pour être membre de la Société: M. l'abbé Lejay, 74, rue de Vaugirard, à Paris.

Échange de Publications. La Société, après une courte discussion, décide de refuser l'échange de publications proposé par l'Université impériale de Kazan.

Communications. M. Bréal entretient la Société des adverbes latins en *-ē,* qui représenteraient pour la plupart d'anciens ablatifs de la 3e déclinaison. On peut s'étonner de voir cette formation presque universellement adoptée par les thèmes de la 2e déclinaison, p. ex. *certus* donnant *certē* à côté de *certō.* Dans l'hypothèse qui nous est proposée, il faudrait rechercher la cause de ce changement de déclinaison dans la tendance bien connue des adjectifs latins à passer, en composition, de la 2e déclinaison dans la 3e, p. ex. *inermis* et *inermus, exanimis* et *exanimus, bijugis,* de *jugum,* etc.

M. Bréal termine par une étymologie de *cruentus* « sanglant », qui devrait son origine à des expressions telles que *cadavera cruenta,* mot-à-mot « cadavres qui saignent »,

où *cruenta* serait proprement un ancien nominatif du participe présent d'un verbe * *cruco* « saigner ».

M. Meillet recherche les lois de l'alternance des aspirées et des sonores en grec après nasale, p. ex. ἄγχι à côté de ἐγγύς, ou encore λαμβάνω à côté de εἴληφα. Il faudrait attribuer ces alternances aux déplacements de l'accent, agissant ici dans des conditions assez semblables à celles que la loi de Verner a mises en lumière pour le germanique. On explique ainsi d'une manière satisfaisante les rapports depuis longtemps entrevus entre ἄνθρωπος et ἀνδρός. — Des observations sont faites par MM. V. Henry et Bauer.

M. Svedelius communique quelques observations sur la sémantique, particulièrement en ancien français et dans les langues romanes, et expose une classification des causes susceptibles d'amener des modifications dans les significations d'un mot. Ces causes sont intérieures ou extérieures, et de natures très diverses ; les métaphores les plus exceptionnelles aussi bien que les épithètes homériques les plus habituelles peuvent devenir des faits de sémantique ; parfois de simples raisons d'euphonie font substituer une locution à une autre, enrichissant ainsi le domaine de la science sémantique. — Une série d'observations sont présentées par MM. Bréal, Schwob, Bonnardot, Henry et Ploix.

Séance du 17 Mai 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bauer, Berger, Bonnardot, Bréal, Dottin, Grammont, V. Henry, Meillet, Schwob, Svedelius, Möhl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. l'abbé Lejay est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Bréal et Henry présentent pour être membre de la Société : M. Laray, capitaine d'infanterie de marine, à la Réunion.

Hommage. Voir p. lxxv.

Communications. M. Bréal entretient la Société d'un son voisin du *w* labio-dental qui aurait existé dans les dialectes italiques et que les monuments transcrivent généralement par *f*; c'est cette valeur qu'il faut accorder notamment au *f* éphelcystique des nominatifs *fruktatiuf, uitiuf,* etc., lesquels n'avaient sans doute à l'origine d'emploi que devant voyelle. C'est aussi vraisemblablement ce même *f* = *w* qu'il convient de reconnaître dans les prétérits osques en *-afed* = lat. *-āvit*; *-ufed* = lat. *-uit,* par ex. *aamanaffed, aìkdafed, pruffed,* etc. De même *andersafust* à côté de *vestikaust.* — Des observations sont faites par M. V. Henry et par M. Schwob, qui cite, à propos de cette communication, un mot *fardis,* employé par Villon et qu'il faut lire *verdis* « la campagne », selon notre confrère M. Bijvanck.

Le passage cité par M. Schwob attire l'attention de la Société sur le français *échec,* qui combinerait, dans ses deux significations, deux étymologies distinctes : le persan *šāḥ* d'une part, et le germanique *skiuwan* « craindre, reculer, se dérober ». Cf. *eschequer* ou *eschever,* aujourd'hui *s'esquiver.*

M. Meillet ajoute aux exemples de *in, im* latin pour *n̥*, *m̥* devant *i* l'adjectif *similis* = * *sm̥lis,* v. irl. *samail.* — Notre confrère cherche ensuite à identifier le grec ἅμα avec les particules *smat* en védique et *maḍ* « avec », en zend. — En dernier lieu, M. Meillet, comparant directement le grec χιών à l'arménien *jiun* « neige », fixe comme prototype **gh₁ien-* et non **gh₁iem-*; les langues qui présentent *m* au lieu de *n* en seraient redevables à des dérivés de la rac. **gh₁i,* tels que **gh₁ei-mā* ou **gh₁i-mos,* etc. — Des observations sont faites par MM. V. Henry et Bréal.

M. Bonnardot, revenant une fois encore sur l'expression *à tire-larigot,* qui a si souvent occupé notre Société, signale dans un vieux dictionnaire hollandais-français le mot *larigot* employé au sens de « registre de la flûte », dans le jeu d'orgue.

La séance est levée dès neuf heures et demie.

Séance du 31 Mai 1890.

Présidence de M. Ph. Berger, vice-président.

Présents : MM. Halévy, V. Henry, Mèlèse, Schwob, de Charencey, Berger, Grammont, Bauer, Meillet, Sabbathier, Dutilleul, de Rochemonteix, Bonnardot, Möhl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. le capitaine Laray est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. lxxv.

Communications. M. de Charencey fait l'étymologie du français *gourgan* « fève de marais », qui dériverait du breton *gour* « beaucoup » et *ghenn* « marais » ; — le mot *gourgandine* serait également d'origine bretonne, de même que beaucoup d'autres termes populaires ; — peut-être le mot *sapin* est-il également un dérivé direct du breton *sapr*. M. de Charencey termine par une hypothèse concernant le mot *dada*. — Des observations sont faites par M. Schwob.

M. de Rochemonteix développe certaines considérations touchant les langues ou dialectes de l'Afrique orientale dont M. Borelli a rapporté récemment des vocabulaires. Ces idiomes appartiennent tous au groupe koushique, les uns se rapprochant du type somali, les autres, comme le koullo par exemple, rappelant plutôt certaines particularités du bishari. Les langues étudiées par M. Borelli mettent en lumière un fait extrêmement remarquable : c'est l'excessif morcellement dialectal et les divergences profondes qui séparent les membres de cette division du groupe koushique ; au contraire, le rameau du Nord, le bishari et les langues congénères, se distinguent précisément par une étonnante stabilité des formes et du vocabulaire. Les causes d'une différence aussi essentielle mériteraient d'être recherchées. — Une conversation s'engage à ce sujet entre MM. de Rochemonteix, de Charencey, Berger, V. Henry, qui examinent quelques exemples typiques, souvent cités, de l'instabilité de certaines langues.

M. Halévy expose une théorie nouvelle sur l'origine des consonnes emphatiques dans la famille sémitique. Notre confrère montre d'abord que ces consonnes, bien que beaucoup plus anciennes que les fricatives de l'hébreu par exemple, ne portent point le caractère de sons primitifs et sont souvent dues à des causes phonétiques qu'il est facile de dégager ; ainsi dans l'hébreu *qāṭal,* en regard de l'arabe *qatal,* le *ṭeth* n'est dû manifestement qu'à une répercussion du *qōf.* S'inspirant ensuite de la transcription des aspirées indiennes dans l'écriture açoka par exemple, M. Halévy examine les origines paléographiques des emphatiques dans les types les plus anciens de l'alphabet phénicien, et il y reconnait, comme dans les aspirées de l'açoka, des éléments composés : le *ṭeth* notamment n'est pas autre chose qu'un *tav* inscrit dans un *ʿajīn.* Dès lors, on doit admettre que les emphatiques ne sont que des aspirées d'une espèce particulière, issues d'explosives immédiatement suivies d'un *ʿajīn,* et, de fait, la phonétique sémitique semble confirmer cette vue. C'est ainsi que le *ṣade,* perdant en araméen le premier élément, conserve le second sous sa forme de *ʿajīn,* lequel est susceptible secondairement de se renforcer en *gʿajīn* ; par exemple dans un verbum primae gutturalis, soit *ṣāḥaq* « rire », nous verrons le *ṣ* aboutir à un *gʿ* en araméen : *gʿāḥaq.*

M. de Rochemonteix se propose de présenter, dans une prochaine séance, quelques objections à cette importante communication.

Séance du 14 Juin 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Svedelius, Grammont, Berger, V. Henry, Mélèse, Halévy, Sabbathier, de Rochemonteix, Psichari, Bonnardot, Meillet, Möhl.

Assistant étranger : M. le Dr Uesseling.

Au début de la séance, le fauteuil du président est occupé par M. Ph. Berger, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communication. M. Grammont traite de certaines formes de l'impératif grec. Dans les types τιθέντων, λυόντων, λυσάντων, etc., il ne faudrait point reconnaître, suivant une opinion généralement admise, des formes pluralisées construites sur le singulier τιθέτω, λυέτω, λυσάτω, etc. ; l'identité morphologique de ces formes avec les génitifs pluriels des participes correspondants couvre peut-être, à l'origine, une identité sémantique, et, dans des locutions telles que ἔστε τῶν ἀκουόντων « écoutez », il y aurait lieu de retrouver une trace de cet emploi impératif du génitif partitif. Du reste, la formation est indo-européenne, puisque l'on a en sanscrit, à la voix moyenne il est vrai, la 3e personne pluriel *bōdhantām,* autre forme du génitif pluriel du participe *bōdhatām.* — La forme ἔστων, en regard de ὄντων, est un simple emprunt au duel. — Quant au type λυέτωσαν, cette formation est toute moderne ; elle date du IVe siècle et doit son origine au singulier λυέτω, de même que ἔδησαν est refait sur ἔδη. — Enfin le type λῦσον, à l'impératif aoriste, n'est, lui aussi, qu'un participe ; mais, cette fois, il faut partir d'une locution telle que ἴσθι λύσων, λύσουσα, λῦσον.

Des observations sont faites par MM. Psichari et V. Henry.

Correspondance. M. Bonnardot communique un passage d'une lettre où notre confrère, M. le chanoine Hingre, signale à l'attention des romanistes le mot *lai jósêne,* qui désigne, dans les Hautes-Vosges, le vent du nord-ouest. M. le Président y joint un autre nom de vent, le *téheut,* usité dans la Lorraine de la Meuse.

Séance du 28 Juin 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. de Rochemonteix, Halévy, Bonnardot, V. Henry, Nommès, Mélèse, Meillet, Dottin, Möhl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. lxxv.

Communications. M. de Rochemonteix présente quelques objections à la théorie exposée par M. Halévy dans la séance du 31 mai dernier (voir p. lxxij) au sujet de l'origine des emphatiques sémitiques, et bientôt une longue discussion s'engage entre nos deux confrères. Le débat porte presque exclusivement sur la nature physiologique des sons en question et sur leur prononciation, particulièrement dans les dialectes arabes ; M. de Rochemonteix d'une part ne saurait reconnaître le caractère emphatique ni au *ʿajīn* ni au *qōf*, et d'autre part il nie la présence de l'articulation *ʿajīn* dans les emphatiques proprement dites ; M. Halévy, au contraire, soutient ces deux points. — M. V. Henry pose une question relative à un rapprochement entre les cérébrales indiennes et les emphatiques sémitiques.

M. Meillet, examinant certains caractères non indo-européens communs aux groupes germanique et italo-celtique, propose d'y reconnaître un héritage de populations plus anciennement établies dans le domaine géographique de ces deux groupes. Ces caractères sont : 1° l'accent d'intensité et la prononciation des initiales intenses ; 2° l'harmonie vocalique, au moins partielle ; 3° certains troubles du consonantisme, par exemple la production des fricatives et la tendance des sonores à se durcir en sourdes ; 4° la gémination des consonnes. — Des observations sont faites par M. Halévy.

La séance est levée à dix heures un quart.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

16 Novembre 1889.

Mecherne i Assam og deres sprog, af L. O. Skrefsrud. Copenhague, 1889.

Ost-tscheremissische Sprachstudien, von Dr Arvid Genetz. Helsingfors, 1889. — De la part de la Société finno-ougrienne.

30 Novembre.

Rapport sur une mission à Luxembourg et ès pays adjacents, par Fr. Bonnardot. Paris, 1889. — Offert par l'auteur.

25 Janvier 1890.

Dictionnaire de l'ancienne langue française, par Fréd. Godefroy. Livraisons publiées dans l'année 1889. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

8 Février.

Annual Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution. Année 1886. Washington, 1887.

19 Avril.

Annales du Musée Guimet, t. XV : *Histoire des Religions de l'Inde,* par M. de Miloué. Paris, 1890. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

17 Mai.

Annales du Musée Guimet, t. XVI : *Les Hypogées royaux de Thèbes,* par M. Lefébure, Ire et IIe parties. Paris, 1889. — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

31 Mai.

Divisions, Subdivisions, Langues et Races des régions Amhará, Oromo et Sidama, par M. Borelli. Lecture faite à la Société de géographie. Paris, 1890. — Déposé de la part de l'auteur par M. de Rochemonteix.

Cartulaire de l'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe, publié par M. le comte H. de Charencey. Alençon, 1889. — Offert par l'auteur.

Etudes sur la langue mam, par M. de Charencey. Extrait du compte rendu du Congrès international des Américanistes. Berlin, 1888.

28 Juin.

Suomalais-ugrilaisen Seuran Aikakauskirja. Journal de la Société finno-ougrienne, t. VIII. Helsingfors, 1890.

Suomalais-ugrilaisen Seuran Toimituksia. Mémoires de la Société finno-ougrienne, t. I : *Lule-lappisches Wörterbuch,* von K. B. Wiklund. Helsingfors, 1890.

Extrait de l'*Ephemeris epigraphica,* t. VII. Berlin (Reimer), 1890. — Déposé par M. Dottin, de la part de M. F. Haverfield.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er SEPTEMBRE 1890

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

M. ASCOLI, MEMBRE DONATEUR.

MM. Beaudouin de Courtenay.
Berger (Ph.).
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal.
Delaire.
Derenbourg (Hartwig).
Durand-Gréville.
Ernault.
Fleury.
Gonnet.
Guimet.
Haverfield.
Havet (Louis).
Hériot (l'abbé).
Jackson.
Joret.
Kirste.
Laborde (le marquis de).
Leger.

MM. Melon.
Menagios (de).
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris (Gaston).
Parmentier (le général).
S. M. dom Pedro II.
MM. Peñafiel.
Ploix.
Rhys.
Rolland.
Rosapelly.
Sayce.
Sébillot.
Storm.
Sudre.
Tegner.
Vogüé (le marquis de).
Wilbois.
Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Aniart (Jules), chargé du cours de grammaire au lycée, Saint-Pierre (Martinique). — Élu membre de la Société le 7 mars 1885.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1881 et 1882 ; président en 1883.

Ascoli (Graziadio *I.*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876 ; membre perpétuel.

Audouin, maître de conférences à la Faculté des lettres, Aix (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Aymonier (Etienne-*François*), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine, en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Badareŭ, ancien élève de l'École des hautes études, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Bailly (Anatole), professeur au lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

10\. Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet, 20, rue des Écoles, Paris.— Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. 18, boulevard de Magenta, Paris. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Baron (Charles), maître de conférences à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

Barth (Auguste), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthelemy (Adrien), drogman-chancelier du Consulat général de France, Zanzibar (Côte Orientale d'Afrique).— Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), professeur de langue et de littérature arabes à l'École supérieure des Lettres, 22, rue Randon, Alger. — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudat (Emile), professeur à l'Académie, Lausanne (Suisse).— Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; bibliothécaire en 1879.

Baudouin de Courtenay (J.), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Docteur Jean), 32, Hospitalstrasze, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

20\. Beljame (Alexandre), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benlœw (Louis), 48, rue Copernic, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Berchem (Maximilien de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874; vice-président en 1890 ; membre perpétuel.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université, Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Bianu (Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris.— Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; membre perpétuel.

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie de Rome. — Admise comme membre de la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand. — Admise comme membre de la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire de Toulouse. — Admise comme membre de la Société le 2 mai 1885.

30. Bijvanck (W. G. C.), docteur ès lettres, 37ª Laarderweg, Hilversum, près Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Bikélas (D.), 4, rue de Babylone, Paris. — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Bladé (*Jean*-François), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), Agen (Lot-et-Garonne). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Blanc (Alphonse), professeur au collège, Narbonne (Aude). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de poésie latine au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 79, rue Claude-Bernard, Paris. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste paléographe, sous-inspecteur du service des travaux historiques de la ville de Paris, 72, rue des Plantes, Paris. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président de 1887 à 1889 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Borel (Frédéric), licencié en droit, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bossert (A.), inspecteur d'Académie, 51, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, Royan (Charente-Inférieure). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Bouslaiev (Théodore), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

40. Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris. — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1ᵉʳ janvier 1879.

Boyer (Paul), agrégé de l'Université, 85, boulevard de Port-Royal, Paris. — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 15, rue Soufflot, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel.

Brieussel, professeur au lycée, Talence (Gironde). — Élu membre de la Société le 28 février 1886.

Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Caloiano (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, professeur au lycée, Craiova (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carrière (Auguste), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de

langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1873 ; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chaignet (*Anthelme*-Edouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Académie, Poitiers (Vienne).— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; vice-président en 1874, 1883 et 1884 ; président en 1885.

50. Chenevière (Adolphe), docteur ès lettres, Campuget, par Montuel (Gard). — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au collège de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Membre de la Société depuis l'origine.

Collard (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Comte (Charles), professeur de rhétorique au lycée, Versailles (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (J.), professeur à l'Université, 9, Salmova ulice, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (Louis), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cousin (Georges), maître de conférences à la Faculté des lettres, 59, boulevard Stanislas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur adjoint pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 9, rue Bara, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876 ; membre perpétuel.

60. Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris.— Admis dans la Société en 1868.

Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (Hartwig), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, maître de conférences de langue arabe et directeur adjoint pour les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 56, rue de la Victoire, Paris. — Membre de la Société depuis 1866 ; secrétaire adjoint de 1866 à 1868 ; membre perpétuel.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur pour l'hébreu rabbinique à l'École pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871.

Des Michels (Abel), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 36, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise.) — Admis dans la Société en 1868.

Dieulafoy (*Auguste*-Marcel), 2, impasse Conti, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1884.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Dosson (S.), professeur à la Faculté des lettres, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Dottin (Georges), licencié ès lettres, 5, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire depuis 1888.

Drème (H.), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne). — Membre de la Société en 1867.

70. Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 68, rue Blanche, Paris. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dussouchet (J.), professeur au lycée Henri IV, 46, rue Madame, Paris. — — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (Alfred), 50, rue François Ier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Dutilleul (Jean-Baptiste), 23, rue Leverrier, Paris. — Élu membre de la Société le 26 janvier 1889.

Duval (*Paul*-Rubens), membre de la Société asiatique et de la Société des études juives, 18, boulevard de Magenta, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882 ; vice-président en 1885 ; président en 1886.

Duvau (Louis), professeur à la Faculté des lettres, 275, rue de Solférino, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity college, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à la Faculté des lettres, 2, rue de Saint-Maixent, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1865 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

80. Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878 ; membre perpétuel.

Gaidoz (Henri), directeur pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879 et 1880 ; président en 1881.

Gasc-Desfossés, professeur au lycée, Guéret (Creuse). — Élu membre de de la Société le 9 mars 1889.

Gilliéron (Jules), maître de conférences de langues romanes à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans,* 3, rue Saucié-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (Frédéric), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

Graffin (L'abbé R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont, 24, rue Bonaparte, Paris. — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles), professeur à l'Université de Harvard, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

90. Grasserie (Raoul de la), juge au Tribunal, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (O.), membre de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreeg, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), maître de conférences de langues éthiopienne et himyarite et de langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris.— Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna luĭ Traĭanŭ*, rue Mihaĭuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, 7, rue de l'Odéon, Paris.— Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvion, Laqueux-lès-Yvelines (Seine-et-Oise).— Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Lancing College, Shoreham (Sussex, Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

100. Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), professeur de philologie latine au Collège de France, professeur de philologie latine à la Faculté des lettres, 16, place

Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de grammaire comparée à la Faculté des lettres, 105, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

Hériot (L'abbé *Etienne-Eugène*-Louis), professeur à l'École libre de l'Immaculée-Conception, 391, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

Hingre, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (Abel), président du Conseil municipal, professeur à l'École d'anthropologie, 38, rue de Luxembourg, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Imbert, receveur de l'enregistrement, Tence (Haute-Loire). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre perpétuel.

Job (Léon), professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (Charles), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône).— Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

110. Kirste (Docteur *Ferdinand-Otto*-Jean), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1872 ; membre perpétuel.

Klefstad-Sillonville, professeur à l'École des hautes études commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1884.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 8, rue d'Anjou, Paris. — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lambert (Charles), licencié ès lettres, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Laray, capitaine d'infanterie de marine, en garnison à la Réunion, 4e régiment, 38e compagnie. — Élu membre de la Société le 31 mai 1890.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.— Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

Ledrain (Eugène), conservateur adjoint des antiquités orientales au Louvre, professeur d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'École du Louvre, 16, passage Dulac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

Leger (Louis-*Paul*), professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, à l'École de guerre et à l'École libre des Sciences politiques, 157, boulevard Saint-Germain, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé), 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mai 1890.

120. Lévi (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives*, 62, rue Rodier, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Lévi (Sylvain), maître de conférences de langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 17, rue Simon-Lefranc, Paris.— Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Liétard (Le docteur), Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

Loeb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à la Faculté des lettres, 91, rue des Marais, Paris. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

Loth (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Luchaire (A.), maître de conférences à la Faculté des lettres, 61, rue Claude-Bernard, Paris.— Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

Lutosławski (Stanislas), élève de l'Université, Dorpat (Russie). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885.

Malvoisin (Édouard), professeur de rhétorique au lycée, Guéret (Creuse).— Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspéro (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, 24, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

130. Mathieu, traducteur aux établissements Schneider, au Creusot. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales, 12, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1868.

Meillet (A.), agrégé de grammaire, 24, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

Mélèse, professeur de l'Université, 30, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 59 *bis*, rue Jouffroy, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870 ; membre perpétuel.

Menagios (Docteur Démétrios de), docteur en droit et en philosophie.— Élu membre de la Société le 16 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Merwart (Docteur K.), professeur au collège du IIe arrondissement, III, Barichgasse, 5, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

Metzger (Moïse), rabbin, Belfort. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, 43, rue des Facultés, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, 26, rue de Boulainvilliers, Paris.— Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

140\. Meyer (Docteur Wilhelm), professeur à l'Université, 2, Spitzweidenweg, Iéna (Saxe). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Michel, professeur au lycée, 4, rue Nau, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 2, rue de Nassau, Gand (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Micheli (Horace), licencié ès lettres, 50, rue Jacob, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Möhl (*F.*-George), 68 *bis*, avenue de Châtillon, Paris. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885 ; administrateur en 1890.

Monseur, professeur à l'Université libre, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Morteveille (Stanislas), 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1878.

Nicole (Jules), professeur à l'Université, 16, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

150\. Noel (Charles), professeur au lycée, 1, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Nommès (P.-*H.*), 68, rue Saint-André-des-Arts, Paris.— Membre de la Société en 1867.

Oltramare (Paul), professeur au gymnase, 12, rue Bonivard, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Oppert (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 2, rue de Sfax, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 et 1869.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen-âge au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, 110, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), élève diplômé de l'École normale supérieure de Liège, 22, avenue Léopold, Ostende (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du

Cirque, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883 ; membre perpétuel.

Pascal (Ch.), professeur au lycée, Reims (Marne). — Admis dans la Société en 1886.

Pauli (Docteur Charles). II. Elisenstrasze, 50, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

160. Pedro II (S. M. dom), membre de l'Institut de France. — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877 ; membre perpétuel.

Pelletan (*Charles*-Camille), député, 7 et 9, rue Niepce, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du bureau de Statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Plessis (Frédéric), professeur à la Faculté des lettres, 6, place de la République, Caen (Calvados). — Élu membre de la Société le 26 avril 1884.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe, 1, quai Malaquais, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873 et en 1888 ; président en 1874 et en 1889 ; membre perpétuel.

Pognon (H.), consul suppléant de France à Beyrouth (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Ponsinet (L.), licencié en droit, Hôtel de Valparaiso, passage du Pont-Neuf, 45, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885.

Psichari (Jean), maître de conférences de langue néo-grecque à l'École pratique des hautes études, 26, rue Gay-Lussac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 février 1884 ; administrateur de 1885 à 1889.

Reinach (Salomon), 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

170. Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur du Collège de France, au Collège de France, Paris. — Président de la Société en 1867.

Rhys (Prof. John), ancien fellow de Merton College, 87, Baubury road, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1865 ; membre perpétuel.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.* — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Robiou (Félix), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Chateaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres, 11, rue des Beaux-Arts, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873 ; vice-président en 1889 et 1890.

Roger (Maurice), professeur au lycée, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886.

Rolland (Eugène), l'un des directeurs de la revue *Mélusine*, château de

Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Jean), l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans*, 74, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 17 avril 1886.

Royer, professeur à la Faculté des lettres, Dijon (Côte-d'Or).— Élu membre de la Société le 21 mars 1885.

180. Rudy (Charles), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sanchez Moguel (Antonio), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur à l'Université, Madrid (Espagne).— Élu membre de la Société le 5 février 1887.

Saussure (Ferdinand de), maître de conférences de grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 29, rue Cambon, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire adjoint depuis 1883.

Sauvayre (Constantin). — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

Sayce (*Archibald*-Henri), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 : membre perpétuel.

Sayous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres, Besançon (Doubs). — Élu membre de la Société le 2 mai 1885.

Schils (L'abbé G.-H.), curé de Torgny, par Virton (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlemmer de Bányavölgy (Le chevalier Charles), directeur de la Chancellerie des finances, consul de Perse, via Sant' Andrea, 573, Fiume (Hongrie). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881.

190. Schwob (Marcel), 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 9 février 1889.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), château de la Pelisse, près la Ferté-Bernard (Sarthe), et à Paris, 10, rue Bayard. — Admis dans la Société en 1868.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 35, rue du Sommerard, Paris. — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

Sépet (Marius), employé au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, 5, rue Gueydan, Sèvres (Seine-et-Oise). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Édouard), 193, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (Docteur J.-S.), professeur de langue latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiro (Jean-Henri), professeur au collège Sadiki, Tunis. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (Whitley), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, 15, Grenville Place, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiana (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

200. Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), professeur au collège Stanislas, 42, boulevard Montparnasse, Paris. — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Svedelius (C.), rue Victor-Massé, 21, Paris. — Élu membre de la Société le 22 mars 1890.

Švrljuga (J.-Krst.), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), Jongny, près Vevey (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tegner, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Terrien de Lacouperie, professeur de langue et littérature chinoises à l'Université, 54, Bishop's Terrace, Walham Green, Londres. — Élu membre de la Société le 9 février 1889.

Thomas (W.), professeur au lycée, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Thomsen (Wilh.), professeur à l'Université, 16, Lykkesholm Allee, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

Toubin (Édouard), archiviste, Salins (Jura). — Élu membre de la Société le 5 mars 1887.

210. Tournier (Édouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine; vice-président en 1872.

Tourtoulon (Le baron Charles de), Valergues, par Lausargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vandaele (Hilaire), professeur au collège, Dunkerque (Nord). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur de France à Vienne, 2, rue Fabert, Paris. — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jacques), professeur à l'Université, Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Wall (Charles-*Henry*), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres. — Élu membre de la Société le 26 avril 1879.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Webster (Mlle Hélène), 37, Nahont Street, Lynn (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élue membre de la Société le 28 décembre 1889.

Winkler (Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasze, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Wilbois, colonel de gendarmerie, 5, rue Stanislas, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

220 Wimmer (Ludv.-*F*-*A*.), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

Wotke (Docteur Charles), I, Akademisches Gymnasium, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887.

Zobel de Zangroniz. — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.

Zvetaiev (Jean), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier dans la liste des membres les indications qui les concernent (nom ; — prénoms ; — titres, grades et qualifications ; — adresse, etc.), et de faire parvenir les rectifications ou additions à l'administrateur.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	† EGGER.	1879.	† BERGAIGNE.
1867.	RENAN.	1880.	MASPERO.
1868.	† BRUNET DE PRESLE.	1881.	GAIDOZ.
1869.	† BAUDRY.	1882.	LEGER.
1870-71.	† EGGER.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1872.	† THUROT.	1884.	† GUYARD.
1873.	Gaston PARIS.	1885.	DE CHARENCEY.
1874.	PLOIX.	1886.	Rubens DUVAL.
1875.	† VAÏSSE.	1887.	James DARMESTETER.
1876.	† EGGER.	1888.	HALÉVY.
1877.	† BENOIST.	1889.	PLOIX.
1878.	MOWAT.	1890.	BONNARDOT.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

† Baudry (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1868 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

† Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

† Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; vice-président de 1873 à 1878 ; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

† Boucherie (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

† Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

† Chassang (A.), inspecteur de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

† Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

† De la Berge. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

† Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Fa-

culté des lettres de Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

† Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

† Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

† Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

† Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris.— Président de la Société en 1866, en 1870-71, en 1876. Décédé le 31 août 1885.

† Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

† Florent-Lefèvre. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

† Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

† Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

† Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

† Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

† Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

† Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

† Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

† Guieysse (Georges-*Eugène*). — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

† Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

† Halléguen (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

† Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé en juillet de la même année.

† Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

† Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon (Rhône). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

† Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

† Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

† Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

† Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

† Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

† Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

† Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.— Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

† Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

† Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

† Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

† Lottner (Le docteur Karl). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

† Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

† Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

† Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers (Vienne), inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

† Moisy (Henry).— Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décès notifié à la Société le 18 décembre 1886.

† Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres).—Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

† Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

† Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale.— Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

† Papłoński (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets, à Varsovie (Pologne russe). — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

† Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

† Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

† Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

† Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

† Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

† Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

† Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

† Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite.— Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

† Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France.—Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

† Schoebel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

† Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

† Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

† Todd (J. *Henthorn*), senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

† Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

† Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar (Drôme), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

CHARTRES. — IMP. DURAND, RUE FULBERT.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 35

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 8 NOVEMBRE 1890 AU 20 JUIN 1891

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1890.

Présidence de M. BONNARDOT.

Présents : MM. Bréal, Bonnardot, Bauer, Schwob, V. Henry, Möhl.

M. Ph. Berger, absent de Paris, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Présentations. MM. Bréal et Duvau présentent pour être membre de la Société : M. Charles M. des Granges, agrégé des lettres, 129, rue du Ranelagh, à Paris.

M. le Secrétaire informe également nos confrères du désir exprimé par le British Museum d'être admis comme membre, et il estime qu'on accueillera avec joie une candidature si honorable pour notre Société.

Hommages. Voir p. cxxj.

Communications. M. Schwob traite de la forme argotique *acques,* qu'on lit dans le manuscrit des archives de Dijon, et qui signifie « dés à jouer ». Il faut problablement, avec

notre confrère, M. Bijvanck, lire *arques,* et sans doute rapprocher ce mot de notre substantif *arche,* au sens de « coffre, caisse »; les dés à jouer seraient donc, en argot, les « caissons », les « petites boîtes », ordinairement creuses pour faciliter la tricherie. Ce mot *arque* a du reste produit un certain nombre de dérivés désignant des « malfaiteurs », originairement des « tricheurs » : *arcabot* (1454), *arquabot* (1461), *Arquin* (nom propre d'un voleur), *arquelier,* en patois du Haut-Maine, etc.

En interprétant les passages qui nous ont conservé le mot *acque, arque,* M. Schwob est amené à parler du verbe argotique *frouer,* qui signifie d'abord « siffler » et aboutit au sens de « jouer aux dés, aux cartes, etc. » : de là son doublet *flouer* « tromper en jouant ». — M. V. Henry propose comme étymologie le nom du *freux ; frouer, flouer* serait à l'origine « contrefaire le cri du freux ». M. Bréal compare *duper,* également dérivé d'un nom d'oiseau, la *dupe.*

M. Schwob expose en dernier lieu une étymologie du mot *spélicans,* qui, dans une des ballades de Villon, désigne des « brigands », des « malfaiteurs » : ce mot serait identique au néerlandais *spileken,* mot à mot « les petits jeux », et qui a pris le sens particulier de « jonchets ». Or, dans Villon, les *joncheurs* sont le nom de certains malfaiteurs. — Des observations sont présentées par MM. Bonnardot et V. Henry.

M. Bréal montre comment le supin latin, encore employé comme un infinitif dans une phrase telle que *Te conventum cupit* (Plaute, *Curc.* 304), se transforme peu à peu en participe, par exemple quand on dit *Patriam exstinctam cupit* (Cicéron, *Fin. IV,* xxiv, 66). — M. Bréal examine ensuite la locution latine *umbratilis exercitatio,* qui n'est autre chose qu'une traduction faussement interprétée du grec *σκιαμαχία.* — Notre confrère termine en proposant d'appliquer à la langue inconnue de l'inscription découverte à Lemnos par MM. Durrbach et Cousin le nom de *langue sintienne,* d'après certains témoignages homériques. — Des observations sont faites par MM. V. Henry, Bonnardot, Schwob.

M. Möhl lit quelques notes touchant différents mots slaves : le substantif *blato* « étang, nappe d'eau, flaque, marais » doit être rapproché du nom de la mer *Baltique* et du lituanien *bàltas* « blanc », *báltůju* « avoir des reflets blancs »; — les plus anciennes transcriptions slaves attestent, dès le x° siècle, la prononciation *mb* pour le groupe μπ en grec ; à la même époque, le groupe ντ ne se manifeste pas aussi formellement avec la valeur *nd* ; — à côté de la forme normale *pivo* « la bière », on surprend fréquemment en tchèque une prononciation irrationnelle **pívo*, avec voyelle longue, laquelle est due vraisemblablement à l'analogie prosodique de *víno* « le vin » ; — le serbe *romizga* et le bulgare *rami* « il bruine » se ramènent l'un et l'autre à un primitif **roz-miga*, **raz-miga*, composé du préfixe *roz-* ou *raz-* et de la racine *mig-*, *mĭg-*; cf. slavon *mĭgla* « brouillard », grec ὀ-μίχλη, sanscrit *megha*. — Des observations sont faites par tous les membres présents.

Avant de lever la séance, M. le Président entame avec M. Schwob une conversation au sujet de quelques expressions argotiques qui fournissent de nouveaux exemples de substitutions synonymiques.

Séance du 22 Novembre 1890.

Présidence de M. Ph. Berger, vice-président.

Présents : MM. Lambert, Bréal, Berger, l'abbé Graffin, V. Henry, Bauer, Grammont, Schwob, Möhl.

M. le Président se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance. En son absence, M. Ph. Berger, vice-président, occupe le fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation. MM. Bréal et Bailly présentent pour être membre de la Société : M. Etienne, professeur au lycée et chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Élections. M. Ch. M. des Granges est élu membre de la Société. — Le British Museum, représenté à Paris par M. Borrani, 9, rue des Saints-Pères, est admis comme membre de la Société.

Correspondance. M. le Secrétaire dépose sur le bureau le Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, pour l'année 1891.

Hommages. Voir p. cxxj.

Communications. M. Ph. Berger signale à la Société une nouvelle inscription gréco-judaïque découverte en Tunisie et appartenant à la collection du musée Alaoui. On y remarque de très curieuses transcriptions de noms propres hébraïques. — Des observations sont faites par MM. Bréal et V. Henry.

M. V. Henry entretient la Société d'une forme populaire française : *serrurie* pour *serrurerie,* — et des formes *persil* en français, *persin* dans certains dialectes, en regard du latin *petroselĭnum ;* on peut penser que la forme primitive a été quelque chose comme **pedreseĩl,* **pereseĩl,* avec une *l* nasalisée, analogue à l'anunâsika sanscrit. — Des observations sont faites par MM. Bréal, Bauer et Möhl.

M. V. Henry examine ensuite les étymologies possibles du grec ψιττακός « perroquet ». Il est peu vraisemblable que ce mot ait des rapports directs avec le verbe ψιττάζω « siffler ». Il est plus probable que le nom, comme l'oiseau lui-même, est venu de l'Inde. La plus ancienne mention du « perroquet », en grec, se trouve dans les fragments de Ctésias, sous la forme βιττακός. On peut y reconnaître soit le sanscrit *biṭaka* ou *piṭaka,* au sens de « bosse », par exemple dans un composé tel que *piṭakanāsa,* m. à m. « l'oiseau qui a une bosse sur le bec », désignation excellente pour le perroquet ; — soit encore le sanscrit *pītaka,* c'est-à-dire « l'oiseau jaune ». D'autre part, la forme ψιττακός peut représenter le composé *čič-čhuka* « perroquet savant », ou encore un terme énigmatique, *čiṭaka,* qui paraît désigner un oiseau. — Des observations sont faites par MM. Bréal, Berger et Möhl.

M. Möhl lit quelques passages d'un mémoire relatif à l'histoire des langues sibériennes, et développe cette idée nouvelle que la famille des idiomes samoyèdes a derrière elle

un passé imposant qui a laissé des traces jusque dans les civilisations historiques de l'Europe. Passant à l'examen des dialectes ougriens de la Sibérie, M. Möhl constate qu'il faut attribuer à l'influence russe sur ces langues une part beaucoup plus considérable que ne l'a fait M. Ahlqvist dans une étude récente ; par l'intermédiaire des populations ziryanes, la civilisation moscovite aurait commencé à pénétrer chez les Vogoules et les Ostyaques dès la fin du xiv[e] siècle, deux cents ans avant la conquête de la Sibérie par Yermak.

A propos de cette communication, MM. Bréal, Berger et Möhl sont amenés à discuter quelques faits concernant les inscriptions encore indéchiffrées qu'on a découvertes dans la région du Yénissey et qui, malgré des études récentes, ne sont pas encore près d'être éclaircies.

M. Bauer, pour répondre à une question posée dernièrement par M. Gaidoz dans la *Revue Critique,* a recherché les destinées du nom de *Vercingétorix* dans la bouche du peuple : la rue *Vercingétorix,* dans le quartier dont elle fait partie, s'appelle, en langage populaire, la rue des *vingt-cinq liquoristes.*

Proposition. M. le Secrétaire présente une proposition tendant à introduire dans nos Statuts le principe d'une rétribution pécuniaire accordée par la Société aux auteurs des articles qu'elle publie. Diverses opinions sont émises sur l'application de cette mesure. Après une courte discussion, on convient d'examiner la question en détail dans la prochaine séance.

Séance du 6 Décembre 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Berger, V. Henry, Schwob, Dottin, Möhl, Grammont, Bauer, Dutilleul, Bonnardot, de Saussure.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. Voir p. cxxj.

Vote. L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. le Secrétaire tendant à la rémunération des articles publiés dans les *Mémoires*.

Quelques-uns de nos confrères ayant pensé que l'indemnité à offrir aux auteurs devrait plutôt consister dans le tirage à part gratuit de leurs articles, M. le Trésorier développe un avis contraire. Si la Société y trouvait son avantage, ce qui est assez douteux, les auteurs n'y trouveraient pas le leur, à cause des difficultés qu'ils rencontreraient à introduire, comme chacun tient généralement à pouvoir le faire, les corrections et modifications de la dernière heure dans le texte du tiré à part. Ces modifications peuvent être parfois très coûteuses. Elles resteraient sans doute à la charge de l'auteur, mais la Société aurait ainsi à entrer en compte particulier avec chaque auteur et elle serait d'ailleurs très embarrassée d'établir le tarif des corrections. — M. V. Henry déclare se ranger à l'avis de M. le Trésorier. M. Bauer le combat. M. de Saussure demande si les ressources pécuniaires de la Société permettent de s'engager dans cette dépense, même en prévision du cas où la production annuelle de travaux à imprimer serait doublée. M. le Trésorier croit pouvoir affirmer qu'au taux de 3 fr. la page, par exemple, la charge qui en résulterait n'aurait rien de ruineux. Plusieurs membres rappellent que la rémunération proposée ne peut concerner que les *Mémoires ;* ainsi le *Bulletin* et les publications séparées que la Société pourrait décider de faire restent formellement réservés.

M. le Président fait voter à main levée sur le principe de la rémunération des articles des *Mémoires*. A la majorité des votants, la proposition est adoptée.

Commission. MM. Möhl, Dottin, Schwob, sont désignés comme membres de la Commission de vérification des comptes.

Communications. M. Berger lit un travail sur *L'avenir de l'écriture*. M. Berger constate, entre autres faits, que la manière de représenter le mot dans une langue comme le français nous ramène jusqu'à un certain point au système hiéroglyphique, sans guère de rapport régulier entre le signe individuel et l'élément phonétique, mais seulement

entre un certain groupe de signes, assimilable à une figure graphique quelconque, et un certain mot. De même qu'on a vu les Phéniciens tirer, il y a trois mille ans, une écriture phonétique des signes égyptiens, de même il ne faudrait pas s'étonner si à notre orthographe actuelle se substituait peu à peu une façon nouvelle d'exprimer les mots, par analyse de la prononciation. Cette innovation d'abord dédaignée, comme pouvait l'être l'alphabet phénicien auprès des scribes de l'Egypte, arriverait à triompher finalement. — Des observations sont faites par MM. Schwob, V. Henry, de Saussure.

M. Möhl traite de la conjonction *oti* « que » dans un chant populaire bulgare. Miklosich a voulu l'expliquer par une contraction violente de *otŭ kŭdě*, *ot-dě* « unde ». Mais *ě* ne devient jamais *i*. Il y a là un emprunt pur et simple du grec ὅτι. Le bulgare a même emprunté au grec des formations d'aoristes. Ainsi *kalesvamŭ*, cf. ἐκάλεσα. — M. Möhl traite ensuite du slavon *zrŭcalo* « miroir ». La forme polonaise *zwierciadło* est due à l'étymologie populaire qui a cherché dans ce mot une relation avec *zwierciеć* « retourner ».

Séance du 20 Décembre 1890.

Présidence de M. Bonnardot.

Présents : MM. Bonnardot, Bréal, Berger, Lambert, Bauer, V. Henry, Dottin, Schwob, Sabbathier, de Rochemonteix, de Charencey, Möhl, Mélèse, de Saussure.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxxj.

Rapport. M. Schwob donne lecture du rapport de la Commission de vérification des comptes :

Messieurs,

Les recettes de la Société, pour l'exercice 1890, se sont élevées à la somme de . . . . 6.263 fr. 95

Se décomposant de la manière suivante :

Allocation du Ministère	1.200 fr.	»	
Intérêts de 750 fr. de rentes.	750	»	
Intérêts de fonds déposés à la Société générale.	8	55	
Cotisations.	1.244	70	
Reliquat de l'exercice 1889	3.060	70	
	6.263 fr. 95		
Les dépenses se sont élevées à			3.759 fr. 63

Qui se décomposent de la façon suivante :

Achat de 50 fr. de rentes 3 p. 0/0 . . .	1.604 fr.	70	
Payé au libraire	1.440	»	
Allocation de l'administrateur et des administrateurs adjoints pour 1890. .	400	»	
Remboursé sur l'exercice 1889	100	»	
Appariteur, entretien de la salle, étrennes de 1891	100	»	
Timbres à facture	30	»	
Timbres de correspondance	22	50	
Débours de l'administrateur.	25	65	
Frais divers	19	50	
Frais de recouvrement par la poste . .	13	63	
Frais de garde des titres et de renouvellement.	3	70	
	3.759 fr. 63		
Ce qui laisse un encaisse de			2.504 32

On remarquera que dans les dépenses figure l'achat de 50 francs de rentes 3 p. 0/0, qui ont été achetés par votre Trésorier avec l'autorisation de la Société et déposés à la Société générale, ce qui porte les rentes de la Société à 800 fr. de rentes 3 p. 0/0, dont 750 fr. à la Société générale, et 50 fr. déposés à l'Imprimerie Nationale à titre de fonds de garantie.

Quoique la rente soit assez élevée en ce moment, votre trésorier vous demande l'autorisation d'acheter, en temps opportun, sur le reliquat de cette année, encore 50 fr. de rentes 3 p. 0/0. Il estime qu'avec l'allocation du Ministère, les intérêts de nos rentes et le service des rentrées, le paiement de tous les frais relatifs au prochain fascicule pourra être assuré.

La récente mesure adoptée par la Société dans la séance du 6 décembre 1890, concernant la rémunération des articles, ne nous permettra vraisemblablement pas, dans les exercices suivants, d'augmenter nos rentes dans la même proportion que par le passé, mais d'autre part nous espérons que, par suite de l'activité plus grande imprimée à nos publications, elle nous attirera de nouveaux membres et augmentera en conséquence nos revenus.

F. Geo. Möhl, G. Dottin, M. Schwob.

Les conclusions du rapport sont adoptées. M. le Président exprime à M. Berger les remerciements de la Société pour avoir bien voulu continuer à se charger des fonctions de Trésorier.

Election du bureau pour 1891. — Il est procédé à l'élection du bureau. Sont nommés :

Président : M. de Rochemonteix.

1er Vice-Président et Trésorier : M. Ph. Berger.

2e Vice-Président : M. Sylvain Lévi.

Secrétaire : M. Bréal.

Secrétaire adjoint : M. de Saussure.

Administrateur : M. Möhl.

Bibliothécaire : M. Dottin.

Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, Rubens Duval, Louis Leger, Gaston Paris, Renan.

Communications. M. Bréal entretient la Société du latin *sērus* « tardif », qui a donné en français *soir*. En grec moderne on a βραδύ « le soir », de l'adjectif βραδύς « lent, lourd » ; on peut supposer que *sērus* avait à l'origine un sens analogue, et qu'il était synonyme de *gravis*. Ainsi se révèle son rapport avec *serius* « sérieux », proprement « qui a du poids ». Dès lors il est permis de comparer le vieux haut-all. *swâri*, all. *schwer*, « lourd ». Une conversation s'engage entre MM. de Saussure, Bréal et V. Henry au sujet du changement d'un groupe latin *sv-* en *s-*. — M. Dottin signale la présence dans les langues bretonnes de l'adjectif *sír* « long », qui répond phonétiquement à *sērus*, sans *v*.

M. Bréal examine ensuite l'emploi de *dat* pour *dedit* dans le vers de Virgile :

Cratera antiquum quem dat Sidonia Dido,

en exprimant l'opinion que *dat* est ici un souvenir du temps à augment correspondant au sanscrit *a-dāt*. — Des observations sont présentées par MM. Henry, de Saussure.

M. de Rochemonteix fait une communication sur les documents dont M. Basset vient d'enrichir la philologie berbère, dans deux ouvrages récents : l'un est le *Loqman berbère*, où l'auteur a joint à une savante étude sur le légendaire fabuliste, des spécimens de 23 dialectes, et notamment une traduction des apologues de Loqman en dialecte du Sénégal, c'est-à-dire en zénaga ; — l'autre, le *Dialecte de Syouah*, composé avec les matériaux recueillis à l'autre extrémité du continent africain, aux confins de l'Egypte, par un ingénieur italien, M. Bricchetti-Robecchi. M. de Rochemonteix observe que le berbère, bien que dépourvu d'une littérature digne de ce nom, malgré l'immense étendue de son domaine et le morcellement des populations qui le parlent, se caractérise par sa résistance aux dégradations phonétiques, par la fixité de sa grammaire. Le zénaga présente des particularités phonétiques intéressantes, ses doublets sont nombreux. Au sujet des formations grammaticales, il faut signaler l'emploi par les divers dialectes des particules *a, i, u,* qui existent encore à l'état libre dans la langue ; ces particules pénètrent parfois à l'intérieur des thèmes et expliquent quelques-unes des modifications vocaliques enregistrées par les grammairiens.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Bonnardot, de Saussure.

Séance du 10 Janvier 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. V. Henry, Bonnardot, Schwob, Bréal,

de Rochemonteix, Sylvain Lévi, Grammont, de Charencey, de Saussure.

M. Möhl se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

La séance s'ouvre sous la présidence de M. Bonnardot, président sortant, qui, après avoir remercié en quelques mots la Société de l'honneur qu'elle a tenu à lui faire, invite le nouveau président à prendre possession du fauteuil.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Communications. M. Henry présente une étymologie du lat. *testis*. Ce mot, d'après l'osque *triistamentud*, sort de **terstis* pour **tristis*. Ne peut-on assez naturellement interpréter **tristis* comme signifiant « le tiers assistant », de *tri-* « trois », plus la racine de *stare*, ou peut-être encore de *tri-* « trois », plus un dérivé de la racine *es-* « être » sous sa forme la plus courte *s-* ? M. Henry fait observer que l'idée de « tiers assistant » convient au sens le plus juridique du terme en droit romain.

M. Bréal émet quelques doutes sur la valeur de l'osque *triistamentud* comme témoin de la forme primitive. Ce mot pourrait bien, dit-il, n'être qu'une déformation du latin *testamentum* dans la bouche du peuple osque : comparer *r* parasite du français *trésor*.

A une remarque de M. V. Henry, sur la continuation légitime du groupe *-st-* en latin, qui doit toujours être *-st-*, non *-ss-*, M. Bréal oppose un autre point de vue. En présence d'une forme aussi claire dans ses éléments que l'est par exemple le superlatif en *-issimus* pour *is*+*timus*, le devoir du phonétiste n'est pas de chercher à écarter cette forme, mais de la prendre pour base de ses constructions. Une conversation s'engage sur ce sujet. M. Henry fait remarquer que la loi déduite de *-issimus* sera en contradiction insoluble avec la loi déduite de *gustus, gestus*. M. de Saussure émet la conjecture que *-issimus* peut avoir été entraîné par *maximus ;* or *maximus* appartient à la même série de faits que *lapsus* au lieu de **laptus*, série encore inéclaircie en ce qui la concerne, mais qui ne rentre plus dans la question du groupe *-st-*.

M. Bréal traite ensuite du gotique *wadi* « gage ». C'est

encore un de ces termes germaniques qui peuvent passer pour des emprunts anciens à la langue latine (bas-latin *vadium* au lieu de *vadimonium*), et qu'on a trop précipitamment considérés comme de purs mots germains. M. Bréal communique ensuite une hypothèse sur le v. h.-all. *pfant* « gage » qui pourrait reposer sur une forme latine **panctum* au lieu de *pactum*.

M. de Saussure fait une communication sur le nom allemand de la Vistule, *Weichsel*, qui paraît reposer sur la forme, aujourd'hui perdue, du nom de ce fleuve en lituano-prussien. Le latin *Vistula* et le polonais *Wisła* permettent de poser **Wīstlā* comme prototype : cette forme donnait en lituanien « *Vyksla* », lequel explique la forme allemande.

M. de Charencey fait une communication sur les pronoms du basque comparés à ceux des langues kabyles et américaines, ainsi que sur certains procédés grammaticaux analogues dans ces différents idiomes. — M. de Rochemonteix, ne retenant que la comparaison du basque avec le berbère, fait remarquer que les pronoms de cette dernière famille linguistique ont une histoire précise ; ainsi *nek* « je » se décompose en d'autres éléments, connus dans d'autres rôles grammaticaux, et qui ne comportent pas facilement d'être rapprochés en bloc du basque *ni*.

Séance du 24 Janvier 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bréal, Lambert, Bauer, Berger, Grammont, Sylvain Lévi, V. Henry, Möhl, Sabbathier, de Charencey, Schwob, de Rochemonteix, de Saussure.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Présentations. MM. Bréal et Schwob présentent pour être membre de la Société : M. Jean Diano, 18, rue de la Sorbonne, à Paris.

MM. V. Henry et Bréal présentent : M. Edward Ross Wharton M. A., Merton Lea, Oxford.

Hommage. Voir p. cxxj.

Communications. M. Henry commente un passage de l'Atharva-Véda (VIII, 2, 11) contenant une sorte de charade ou devinette mythologique, qui reparaît, non sans une assez grave variante, dans le Rig-Véda. M. Henry considère la rédaction offerte par l'Atharvan comme plus ancienne que celle du Rig-Véda. Des observations sont présentées par MM. Sylvain Lévi, de Rochemonteix.

M. Grammont donne lecture de *Notes arméniennes,* par M. Meillet, contenant une série d'étymologies ; en outre, des observations sur la confusion survenue entre le *s* du locatif pluriel et celui de l'accusatif du même nombre, et des détails sur les verbes en *-owl* par opposition aux verbes en *-nowl.* De même que les derniers répondent à la classe sanscrite en *-nōmi,* de même les premiers doivent se comparer au type *karōmi,* etc., lequel a cela de propre qu'il suppose en général une racine disyllabique. — Des observations sont faites par plusieurs membres de la Société.

Après cette lecture, M. Grammont rapporte les observations qu'il a faites sur la transcription des mots grecs dans les Midrashìm (commentaires faisant partie de la littérature talmudique) d'après le *glossarium graeco-hebraeum* tiré de ces textes par le Dr Julius Fürst. Nous avons généralement devant nous le grec du IIe-IVe siècle de notre ère, et à ce point de vue c'est la grammaire néo-grecque qui est appelée à profiter des renseignements livrés par ces transcriptions. Mais on se souviendra d'autre part que le grec s'est trouvé implanté en Judée dès la conquête d'Alexandre et M. Grammont est tenté de rapporter à de très anciennes formes éoliennes certaines transcriptions assez frappantes par leurs traces apparentes de digamma, comme celle de ἀήρ rendu avec *vav* entre les deux voyelles, mieux encore οἴς « brebis » avec *aleph, beth, jod,* et surtout ῥοδόν avec *vav* et *beth* devant *r.* — Des observations sont faites par différents membres de la Société.

Séance du 7 Février 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bréal, Bauer, V. Henry, Sylvain Lévi, Lambert, de Rochemonteix, Grammont, Schwob, Möhl.

MM. de Saussure et Bonnardot se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élections. MM. Edward Ross Wharton et Jean Diano sont élus membres de la Société.

Hommage. Voir p. cxxj.

Communications. M. Möhl rapproche du slave *jest-ĭstvo* « la nature » le zend **ast-vãn* « réel, matériel » et conclut de certaines données des dialectes slaves modernes que le premier de ces mots, et conséquemment le second, sont formés sur la 3e personne du singulier du présent du verbe « être » (sl. *jestĭ*, z. *asti*). — Des observations sont faites par M. Bréal qui émet quelques doutes sur ce procédé de dérivation dans nos langues.

M. Möhl, dans une seconde communication, donne lecture de quelques passages d'un article sur la conservation de *ă* bref en slave. Devant deux consonnes, *ă* initial, formant syllabe avec l'une d'elles, devient *ā* et non *ŏ*. Cette loi donne l'explication d'un certain nombre de formes slaves, parmi lesquelles le pronom *azŭ* « je ». — M. Bréal appuie les faits exposés de certains faits analogues en latin.

M. Grammont complète la communication de M. Meillet, dont il a été donné lecture dans la dernière séance. Il insiste en particulier sur une étymologie déjà discutée du latin *faber*.

M. Grammont termine en exposant la phonétique du patois de Damprichard, près de Montbéliard, et notamment le traitement des muettes suivies de *l* : ainsi *cl* et *fl* deviennent *ch* ; — *gl* devient *y* ; — *pl* et *bl* donnent *py*, *by*. Le témoignage de ce patois est important, car les groupes en question n'aboutissent aux résultats énoncés qu'à la condition expresse

que la muette n'ait jamais été séparée de la liquide par une voyelle quelconque tombée dans la suite. — Des observations sont faites par tous les membres présents.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 21 Février 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Möhl, Dottin, Diano, de Rochemonteix, Bréal, Bonnardot, Bauer, Sylvain Lévi, Grammont, de Charencey, Schwob, de Saussure.

M. V. Henry se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Présentation. MM. de Saussure et de Charencey présentent pour être membre de Société : M. le baron de Saint-Didier, 1, boulevard de Latour-Maubourg, Paris.

Nouvelles. M. Bréal communique le propectus d'une revue intitulée *Langues et dialectes,* publiée sous la direction de M. Tito Zanardelli, professeur aux Cours de la ville de Bruxelles. M. Zanardelli demande à la Société l'échange des Mémoires.

Communications. M. Bréal fait une communication sur les mots allemands *Ring* « anneau » et *Kreis* « cercle » (vieux haut-all. *hring* et *kreiz*), mots pour lesquels il n'existe pas d'étymologie satisfaisante. M. Bréal est porté à croire que ces mots proviennent, par deux emprunts de date différente, le premier du grec κρίκος « anneau, bague », le second de son diminutif κρικίον. — Des observations sont faites par MM. de Saussure et Möhl.

M. Schwob entretient la Société du jargon des *peigneurs de chanvre du Doubs.* La population de certains villages devient nomade pendant une partie de l'année, au moment où l'on rouit le chanvre, pour aller louer ses services aux cultivateurs des environs ; elle adopte à ce moment un jargon particulier dit *langue Bellau,* que M. Toubin a considéré

comme une ramification de l'argot. M. Schwob apporte des preuves décisives à l'appui de cette conjecture et montre en outre que le jargon des peigneurs de chanvre se rattache spécialement aux formes de l'argot du XVIe siècle. En effet, beaucoup de mots communs à la langue Bellau et au vocabulaire d'argot de Pechon de Ruby, imprimé au XVIe siècle, n'apparaissent plus dans la seconde édition de ce vocabulaire publiée en 1614. Les peigneurs de chanvre du Doubs doivent être les descendants d'une colonie qui vint se fixer dans le pays au plus tard dans la seconde moitié du XVIe siècle. — Des observations sont faites par M. de Charencey.

M. Grammont continue ses observations phonétiques sur le patois de la Franche-Montagne. Il étudie le traitement des groupes *rl rn rt rd rs*. Dans tous ces groupes, *r* tombe, mais dans les trois derniers, *r* avant de disparaître a produit une palatalisation de la dentale. On obtient ainsi finalement *č* pour *rt*, *ǧ* pour *rd*, et *š* pour *rs*, phénomène qui n'a pas d'analogue dans les autres patois de France.

Séance du 7 Mars 1891.

Présidence de M. de Charencey.

Présents : MM. V. Henry, Bréal, Bauer, de Charencey, Grammont, Dutilleul, Schwob, Möhl.

MM. de Rochemonteix, Ph. Berger, Sylvain Lévi et de Saussure se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence de M. de Charencey.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. le baron de Saint-Didier est élu membre de la Société.

Communications. M. V. Henry donne lecture d'un mémoire dans lequel notre confrère, M. J. Kirste, étudie les faits qui se rattachent au *guṇa retourné,* c'est-à-dire à l'appa-

rition de *ra, la* au lieu de *ar, al* comme *guṇa* de *ṛ, ḷ,* dans nombre de formations sanscrites, par ex. *drak-šyāmi* et non **dark-šyāmi,* futur de *dṛç-* « apercevoir », en regard du parfait *da-darç-a.* Après avoir dressé, pour chaque catégorie grammaticale, un catalogue raisonné de toutes les racines du type *dṛç-drac-* et signalé la très curieuse explication de Pāṇini (VI, I, 16), qui considère déjà quelques unes des racines en *-ṛ-* comme réduites de *-ra-* par « samprasāraṇa », l'auteur réfute l'hypothèse de Benfey (*Orient und Occ.* III, 28) qui, partant de la forme dite normale **dark-šyāmi* arrivait à la forme historique *drak-šyāmi* par l'intermédiaire d'une forme **darăk-šyāmi* avec « svarabhakti ». Constatant ensuite que par exemple *uč-yate* est à *vač* comme *gṛh-yate* est à *grah,* M. Kirste montre que le « guṇa retourné » n'est pas particulier aux racines en *ṛ, ḷ,* mais se rencontre aussi bien avec les autres voyelles, et il en conclut que le guṇa d'une racine pouvait être obtenu à l'origine en l'appuyant soit par préposition soit par postposition. Ces deux solutions dépendaient chacune de la nature de l'accent, comme tendent à le démontrer des faits analogues notamment dans les langues slaves : suivant que l'accent était ascendant ou descendant, on avait *bhrag-* ou *bharg-,* de *bhṛg-* « briller ». — Des observations sont faites par MM. V. Henry, Bréal, Bauer et Möhl.

M. Möhl entretient la Société du verbe slave *roniti,* qui signifie proprement « faire couler, verser », et qui n'est autre chose qu'un dénominatif correspondant à un primitif **rĭn-ą,* **rę-ti* « couler », évidemment apparenté au germanique *rinnan* « courir » ou « couler ». Sans nier les difficultés que présenterait un rapprochement direct avec le grec ῥαίνω « asperger » ou « répandre », on peut constater tout au moins que ce verbe apparaît, dans certains emplois, comme synonyme de ῥοέω « faire couler ». — Des observations sont faites par M. V. Henry et par M. Bréal, qui examine plus particulièrement la signification intransitive de l'allemand *rennen,* primitivement **rannjan* « faire courir ».

Dans une seconde communication, M. Möhl expose les particularités qu'on remarque dans la langue de certains textes imprimés en Silésie au xve siècle et qui sont généra-

lement désignés sous le nom de *bohémo-polonais*. M. Möhl montre que la plupart des caractères linguistiques de ces textes ne relèvent ni du bohémien ni du polonais et qu'ils apparaissent tout à fait isolés au sein des langues slaves. En conséquence, il propose de reconnaître dans ces monuments les marques d'un parler spécial qu'on peut dénommer le *vieux silésien*. — Sur une observation de M. de Charencey, M. Möhl ajoute que le *vieux silésien*, parlé vraisemblablement durant le moyen âge par la majorité des paysans de la Silésie, ne s'est jamais élevé à la dignité de langue littéraire, mais que néanmoins il mérite, d'après les caractères relevés dans la présente communication, d'être considéré comme une langue spéciale, au même titre par exemple que le haut et le bas-lusacien (wende).

M. Grammont traite du latin **contente* « tout de suite », conservé dans le patois de la Franche-Montagne sous la forme *contan*(*t*). C'est cette même forme qu'il faudrait reconnaître dans la locution française *payer comptant* et autres semblables. — Observations de MM. de Charencey, Bréal et Henry.

Séance du 21 Mars 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Meillet, Bauer, Möhl, Bréal, Dottin, de Saint-Didier, Dutilleul, V. Henry, de Charencey, Sylvain Lévi, de Rochemonteix, de Saussure.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Délégation. M. le Secrétaire annonce que le Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne aura lieu cette année du 20 au 22 mai. Nous sommes invités par le ministre à prendre part à ses travaux. Sont délégués pour représenter la Société: MM. V. Henry, Schwob, de Saussure.

Communications. M. de Charencey présente une série

d'étymologies basques, en signalant à ce propos divers phénomènes phonétiques, entre autres la chute de *d* initial dans les mots empruntés à l'espagnol.

M. Meillet étudie devant la Société le groupe ὠτ- contenu dans οὖς ὠτός « l'oreille ». Le groupe *ὀατ- auquel on recourt d'ordinaire, en se fondant sur l'homérique οὔατα, ne satisfait pas, parce que l'attique ne contracte pas οα dans le cas où les deux voyelles étaient séparées à l'origine par digamma. Il conviendrait donc de poser, pour le grec, concurremment à οὐατ-, un primitif ὠατ-, dont la contraction pouvait donner ὠτ-. M. Meillet cherche ensuite l'explication de cet ω dans une étymologie qui rattacherait le mot pour « oreille » à la racine de ἀΐω.

Dans une seconde communication, M. Meillet cherche à expliquer l'accentuation des accusatifs comme Λητώ, φειδώ, à l'aide de certaines vues récentes sur la nature originaire des thèmes féminins en question, d'après lesquelles ils représenteraient une classe parallèle aux féminins en *-ā* de la première déclinaison. Dès lors l'accent de l'accus. Λητώ est le même que celui de l'accus. τιμήν. On voit seulement que l'accus. Λητώ offre le fait singulier de l'absence de la nasale d'accusatif; c'est ici que M. Meillet invoque une série de cas où une nasale finale après voyelle longue paraît avoir été chancelante dès l'époque indo-européenne. Ainsi sscrit *mā* et *mām* « moi », *tadā* « alors » et **tadān* contenu dans *tadān-īm* etc. — Des observations sont faites par plusieurs membres de la Société.

Séance du 11 Avril 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bijvanck, Bréal, de Rochemonteix, Berger, Bauer, Sylvain Lévi, Meillet, Schwob, Grammont, V. Henry, Mélèse, Möhl.

Correspondance. M. Bréal communique une lettre dans

laquelle M. Ascoli, notre savant confrère italien, exprime le grand intérêt qu'il a pris à la lecture du dernier fascicule de nos *Mémoires*.

Communications. M. Grammont, continuant l'exposition de la phonétique du patois de la Franche-Montagne, examine le jeu des voyelles nasales, dont le système est plus complet qu'en français, puisque l'on distingue dans ce patois les sons ĩ et ũ ; ainsi dans *mĩ, tũ, sũ* « mien, tien, sien ». Le phénomène le plus compliqué est celui de la dénasalisation ; notre confrère cherche à en établir les principales conditions, avec les conséquences phonétiques qui en découlent. Ainsi *kũfru* « bannière », pour **kũfrũ,* correspond au français *gonfalon.* Le féminin *buon* « bonne » semble s'appuyer sur les intermédiaires **bũn,* puis **būn* devenant *buon* devant une consonne, en vertu d'une loi qui rappellerait la loi d'Osthoff pour le grec par ex. — M. Grammont trouve également dans le patois qu'il étudie la confirmation de cette vue que d'une part la voyelle nasale du français que l'orthographe représente le plus ordinairement par *an* ou *en,* est physiologiquement la nasale de *o* ouvert et non de *a,* ce qui explique la transformation du prétendu *ã* en *o* dans les patois lorrains ; — et d'autre part qu'il y a en français une différence de quantité dans la prononciation de cette même voyelle suivant son étymologie. — Des observations sont faites par la plupart des membres présents, dont quelques-uns contestent ces deux derniers points, au moins pour le français normal actuel.

M. Bijvanck présente une étymologie nouvelle du mot *huguenot* qui, avec le nom propre *Huguenin,* serait une simple amplification de *huet* « niais », terme d'injure ; le traitement est à peu près le même que dans *go-gu-en-ard,* tiré de *go-*. Il en résulte qu'il existe en français un infixe *-en-* dont notre confrère montre la présence dans quelques autres mots.

M. Ph. Berger entretient la Société d'une très curieuse inscription araméo-phénicienne découverte à Singerli, près d'Antioche, lors des fouilles exécutées par les soins du Comité oriental de Berlin. Bien que la découverte de cette inscription remonte déjà à plus de trois années, elle n'a pas

encore été communiquée au monde savant. Une simple photographie, remise à M. Renan, a pu être étudiée par M. Berger, qui expose les principaux résultats de son examen. L'inscription, placée sur la jupe d'une statue, paraît dater de 750 avant J.-C. environ ; les caractères sont en relief, exemple unique pour une époque aussi reculée ; la forme des lettres est araméenne et la langue présente un curieux mélange d'araméen et de phénicien ; on y trouve notamment des exemples indiscutables de l'article postposé araméen (*melka'* à côté de *melek* « roi ») et à côté de cela le nom du dieu *Ba'al,* forme purement phénicienne. Quant au sens des vingt-trois lignes de texte qui composent l'inscription, il est fort difficile actuellement de s'en faire une idée tout à fait exacte. M. Berger établit néanmoins qu'il s'agit d'une statue érigée au roi Panemu par son fils : il faut, en attendant, réserver toutes les conjectures que suggèrent les noms propres d'hommes et de pays qui émaillent ce texte important.

Séance du 25 Avril 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Bonnardot, Dottin, V. Henry, Mélèse, Grammont, Möhl, de Rochemonteix, Boyer, Bauer, de Saussure.

MM. Bréal, Schwob, Bijvanck, se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Présentation. MM. Duvau et Möhl présentent pour être membre de la Société : M. Albert Cuny, à Reims.

Communications. M. Grammont fait une communication sur le mot *cũtrẽlayī* qui, dans le patois de la Franche-Montagne, signifie *contrarier.* On a semblablement, en vieux français, *contrelier, contralaiier,* etc., formes qui ne doivent pas être prises pour des transformations de *contrarier,* siam

qui contiennent le verbe *lier* (*layī* dans le patois en question).

M. Grammont signale ensuite, comme complément à ses précédentes observations sur la phonétique du même patois, le fait que *č ǧ* se réduisent à *š ž* quand ils viennent à être placés devant une *consonne dentale*. Ainsi, en regard de *mèčẹ̄* « marteau », on a *mèšlò* « martelet ».

En dernier lieu, M. Grammont demande l'avis de la Société sur la réalité de certaines différences de quantité qu'il croit avoir remarquées dans la prononciation française contemporaine, par exemple *ā* long dans *je ne mange* pas *d'œufs,* et *a* bref dans *je ne mange* pas *de pommes* (parce que dans le second cas la syllabe où est contenu *pas* reçoit la surcharge du *d* qui suit). La même différence tenant à la même cause pourrait être observée entre *Pont-Neuf* et *Pont de Passy,* où toutefois plusieurs des membres présents en contestent l'existence, tout en accordant le fait pour *pas.*

M. V. Henry étudie devant la Société le nom du serpent *Python* qu'il rapproche de celui du serpent *budhnyàs,* ou serpent de l'abîme, tué par le dieu solaire Indra selon le mythe védique, de même que le monstre Python est tué par Apollon. La quantité longue de l'υ de Πῦθων est due à l'étymologie populaire qui mettait ce mot en relation avec le verbe πύθειν « pourrir ».

M. V. Henry présente ensuite une étymologie de *verber* comparé au sscr. *vadhar ;* — une observation sur la négation albanaise *s* qui serait, selon M. G. Meyer, issue du préfixe *dis-* (lat. *dis-pono,* etc.), de la même façon que la négation grecque οὐ vient dans l'opinion de notre confrère du préfixe qui est en sanscrit *ava*, et, selon M. Möhl, en slave *u ;* — enfin une correction au texte du passage Atharva VII, 5, 5, où, au lieu de *mugdhā́,* il faut lire *mūrdhnā́.*

Des observations sont faites par plusieurs membres.

Séance du 9 Mai 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. de Rochemonteix, Boyer, Grammont, V. Henry, Bonnardot, Bauer, Mélèse, Schwob, Dutilleul, Möhl.

MM. Berger et de Saussure se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Correspondance et Présentation. M. le Président donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Lucien Abeille, de Buenos-Aires, qui sollicite son admission dans la Société. MM. de Rochemonteix et Möhl présentent le candidat à leurs confrères.

Élection. M. Albert Cuny est élu membre de la Société.

Communications. M. V. Henry donne lecture d'un article où notre confrère, M. E. R. Wharton, examinant les différentes origines de *a* bref latin, fait la critique de quelques-unes des théories généralement admises pour expliquer *a* latin en regard d'un vocalisme différent dans le reste de la famille. M. Wharton insiste en particulier sur les mots du type *pateo* : πετάννυμι, qui lui paraissent dénoter un ablaut latin de *e* primitif en *a*. Cherchant ensuite à déterminer les conditions de cet ablaut, notre confrère constate que, dans tous les exemples, *e-o* devenu *a* se trouve en syllabe protonique dans la forme indo-européenne. Pour ériger ce principe en loi, il ne reste qu'à justifier les exceptions, à la vérité assez nombreuses : mais M. Wharton, qui a depuis longtemps exprimé cette opinion que le latin littéraire est une langue mêlée, formée un peu artificiellement des différents dialectes du Latium, reconnaît ici encore le dualisme d'un *pitch-dialect,* qui ne connaissait que l'*intonation* primitive, et d'un *stress-dialect,* qui avait déjà inauguré la prononciation des syllabes intenses. Ainsi, les formes avec *a* appartiendraient proprement au premier de ces dialectes, les formes avec *e-o* (intense) conservé relèveraient au contraire du second. — Des observations sont faites par

MM. V. Henry et de Rochemonteix. M. Möhl, tout en regrettant que la théorie des deux dialectes ne puisse s'appuyer sur un nombre concluant de *doublets* bien établis, rappelle qu'il a de son côté expliqué devant la Société (Voir plus haut, p. cvj), et d'une façon à peu près semblable, certains faits analogues du slavo-germanique.

M. Möhl propose ensuite une explication du duel hébraïque *šāmajīm* « le ciel »; s'appuyant d'une part sur certaines formules des inscriptions babyloniennes (*šamu u irçetu* « ciel et terre », dans le sens d' « univers ») et d'autre part sur les duels védiques tels que *dyāvā* « le ciel *et la terre* »; *pṛthivī́* « la terre *et le ciel* », notre confrère se demande s'il ne faut pas reconnaître dans le duel *šāmajīm* le souvenir d'une formule analogue dont la langue n'aura plus su par la suite déduire la forme au singulier.

M. Grammont, continuant l'exposé de ses études patoises, examine le traitement des groupes de trois et quatre consonnes, à la fois dans le patois de la Franche-Montagne et dans le français littéraire. On peut remarquer que *e* muet se conserve dans le premier cas régulièrement après la troisième consonne et dans le second après la seconde. M. Grammont essaye ensuite d'établir, d'après la phonétique patoise, la chronologie de la chute de *e* muet français. — Des observations sont faites par tous les membres présents.

Séance du 23 Mai 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. de la Grasserie, Berger, Dottin, Bréal, Bauer, de Saint-Didier, V. Henry, Grammont, de Rochemonteix, Sylvain Lévi, Möhl, de Saussure.

Les procès-verbaux des séances des 11 et 25 avril et du 9 mai sont lus et adoptés.

Election. M. l'abbé Abeille est élu membre de la Société.

Présentation. MM. Bréal et de Rochemonteix présentent pour être membre de la Société : M. Maurice Bessac, à Port-Louis (île Maurice).

Communications. M. Bréal traite de l'étymologie de *atavus* dans le premier élément duquel il reconnaît le mot *atta*, appellation familière dont on se servait en s'adressant à des personnes âgées : par imitation, plus tard, *adnepos* ; — en second lieu, de l'étymologie de δμώς qu'il faut rapporter, non à δάμνημι « dompter », mais au mot pour *maison*, δόμος.

M. Bréal cite ensuite quelques nouveaux exemples d'emprunts faits par les langues germaniques au latin : allemand *Köcher* « carquois » de *carchesium ;* — *Zelt* « tente » du bas-latin *tenda ;* — gotique *plapja* « rue, place » de *platea;* — got. *mês* « table » ou « plat » de *mensa.* — Observations de M. Möhl.

M. V. Henry étudie devant la Société le passage Atharva-Véda VII, 76, 1, dont le texte est évidemment corrompu. Au lieu de *á susrásah susrásō,* lire *á susrásō asisrasō*, et au lieu de *séhōr arasátarā,* lire *arasā́d arasátarā.*

M. de Saussure présente une conjecture sur l'allemand *Hexe* « sorcière », vieux haut-all. *hagazussa,* qui pourrait être le participe parfait très ancien du verbe fort perdu correspondant au substantif *haz* « la haine ». La première syllabe *ha-* serait syllabe de redoublement ; la seconde syllabe *-gaz-* (pour *-haz-*) représenterait la racine.

M. Grammont, continuant l'histoire phonétique du patois de la Franche-Montagne, traite des groupes primitifs *gl* et *bl.* Le groupe *gl* aboutit toujours à *jod*, mais en vertu de deux lois différentes et successives, selon qu'il était ou non intervocalique. Pour le groupe *bl,* ce n'est pas seulement la loi, mais aussi le résultat qui diffère : après voyelle, on obtient (par l'intermédiaire de *vl*) un *l* pur et simple, comme dans *crèl* « crible », pendant que dans les autres positions, par exemple au commencement du mot, le terme d'arrivée est *by.*

Séance du 6 Juin 1891.

Présidence de M. Michel Bréal, secrétaire.

Présents : MM. V. Henry, Bauer, de Saussure, Bréal, Möhl.

MM. de Rochemonteix et Ph. Berger se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Élection. M. Maurice Bessac est élu membre de la Société.

Communications. M. de Saussure apporte comme contribution à l'histoire des aspirées sourdes (*kh, čh, ṭh, th, ph*) du sanscrit une série d'exemples destinés à établir l'origine de certains *th* dans les racines et les suffixes. Ces *th* proviendraient de *t* indo-européen suivi du phonème *ə* régulièrement élidé devant voyelle ; ainsi le masculin *pṛthús* « large » représenterait un indo-européen **pretə-ús,* devenu **pṛt'ús* après la chute de *e* radical atone ; ici *th* = *t'* aurait une valeur étymologique ; il aurait au contraire été étendu par pure analogie dans le féminin *pṛthi-vī́* = i.-e. **pṛtə-vī́*. Parmi beaucoup d'autres, la racine *sthā-* justifie son *th* de la même façon ; le présent *tišṭhāmi* représente un radical indo-européen **sti-st'-é-, *sti-st'-ó-*. — Des observations sont faites par MM. V. Henry et Bréal.

M. Möhl propose de rapprocher le latin *laetus,* proprement « engraissé, bien arrosé » en parlant du sol, du slave *lěto* « l'été » mot à mot « la saison grasse ». On justifie ainsi le vocalisme radical de *lěto* = i.-e. **laitó-,* dont les difficultés demeurent au contraire insolubles si l'on s'obstine à partir d'une racine **lei- loi- li-*. — Dans une seconde communication, M. Möhl rapproche le latin *lippus,* et mieux *līpus* « chassieux », du slave *slěpŭ* « aveugle », lequel se rattache probablement à *lĭpěti* « être adhérent, être collé ». — M. Möhl termine par une étymologie du latin *locus* ou *stlocus,* qui signifie proprement « ordre, arrangement, disposition » (cf. *loculi* « casiers »). Il faut probablement par-

tir d'un prototype **sloqvos,* aboutissant soit à *locus,* soit à *stlocus* avec insertion d'un *t* destiné à préserver la sifflante (cf. *scleis, stleis, sleis,* formes attestées de *līs*). Dès lors, on peut penser que ce **sloqvos* « disposition, ordre » n'est pas différent du bohémien *sloka* « stance, strophe » qui paraît appartenir au vieux fonds slave. Le sens étymologique serait « disposition de mots », et il n'est pas impossible que cette spécialisation du sens ait été ébauchée dès l'époque la plus primitive, s'il est vrai que le latin *loqvor* signifie « disposer ses mots ». — Des observations sont faites par tous les membres présents.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du 20 Juin 1891.

Présidence de M. de Rochemonteix.

Présents : MM. Mélèse, Möhl, Berger, Schwob, Bréal, Bauer, V. Henry, de Rochemonteix, de Saussure.

Assistant étranger : M. le capitaine Lamouche.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxxj.

Communications. M. Möhl fait une communication sur les cas où *ě* slave est devenu *i* en russe : il croit pouvoir poser que, vers le XIII[e] siècle, un *ě* final posttonique s'est régulièrement changé en *i*. Cf. *dvěsti* « deux cents » de *dvěstě* (accent sur le premier *ě*) ; les formes pronominales *əti, ətihŭ* (accent sur *ə*) en regard de *tě, těhŭ,* etc. — Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Berger fait part du contenu d'une inscription néo-punique d'Altiburos et de l'interprétation qu'il propose pour les deux dernières lignes, mal gravées, et rajoutées après coup à cette inscription. — Des observations sont faites par M. de Rochemonteix.

M. de Rochemonteix examine devant la Société la question de savoir pourquoi l'Horus des Egyptiens, qui rappelle

plutôt Arès, a été identifié par les Grecs à Apollon. Il est conduit à donner à ce propos une certaine importance aux Mesennou, demi-dieux qui accompagnent Horus, lesquels paraissent être des divinités astrologiques, mais sont aussi les patrons des sculpteurs et des artisans. Leur nom vient du mot *mesenna,* instrument servant aux sculpteurs.

M. V. Henry rend compte d'une opinion émise par M. Paul Passy à sa soutenance de thèse au sujet de la chute de *e* indo-européen, opinion qui lui a paru originale et intéressante. L'*e,* avant de disparaître, aurait été *chuché*; d'autre part il était chuché parce que, pour l'organe âryen, cette voyelle n'était pas prononçable au-dessous d'un certain registre vocal. — Des observations sont faites par M. de Saussure qui se rappelle avoir exprimé autrefois devant la Société une conjecture à peu près semblable.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

8 Novembre 1890.

Dictionnaire de l'ancienne langue française, par Fréd. Godefroy. Livraisons publiées dans l'année 1890 (*R-reus*). — De la part du Ministre de l'Instruction publique.

Kuhn's Zeitschrift, t. XXX (nouv. série X), fasc. 6 (1889); t. XXXI (nouv. série XI), fasc. 1-2 (1890).

Excursions et Reconnaissances. Recueil publié par l'Administration de la Cochinchine française ; t. XIV, n° 32. Saïgon, 1890.

Beröringer mellem de finske og de baltiske Sprog, af Vilh. Thomsen. Copenhague, 1890. — De la part de l'auteur.

Vowel Measurements, by Charles H. Grandgent; brochure. — Offert par l'auteur.

University Studies, published by the University of Nebraska. Juillet 1890. I, n° 3. Lincoln (Nebraska), 1890.

L'Etrusque, l'Ombrien et l'Osque dans leurs rapports avec l'italien, par M. T. Zanardelli. Extrait du *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. VIII, 1889-90. Bruxelles, 1890.

22 Novembre.

Extrait des Collections du Musée Alaoui, publiées sous la direction de M. R. de la Blanchère : *Tabella devotionis de la nécropole romaine d'Hadrumète* (*Sousse*), par MM. Michel Bréal et G. Maspéro. — Offert par les auteurs.

Catéchisme en créole de l'île Maurice, copie manuscrite d'un ouvrage imprimé en 1828, à Réduit, chez Mallac frères, imprimeurs du Gouvernement. — Envoi de M. le Capitaine Laray.

6 Décembre.

Das Dehnungsgesetz der griechischen Composita, von J. Wackernagel. Bâle, 1889. — Offert par l'auteur.

20 Décembre.

Actes de la Société Philologique, tome XVIII. Alençon, 1889. — Offert par M. H. de Charencey.

Confesionário en langua mixe, escrito todo por el P. Fr. Augustin de Quintana. Publié par le comte H. de Charencey. Alençon, 1890. — Offert par l'éditeur.

24 Janvier 1891.

Manuel de conversation en trente langues, par le Dr Poussié. Paris, 1890. — De la part de M. L. Havet.

7 Février.

Des dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique, par M. Ch. de Tourtoulon. Paris, 1890. — De la part de l'auteur.

20 Juin.

Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites, par G. Dumoutier (*Annales du Musée Guimet*). — De la part du Ministère de l'Instruction publique.

Étude sur la Sémantique, par C. Svedelius. Upsal, 1891. — Offert par l'auteur.

VARIÉTÉ

CATÉCHISME EN CRÉOLE DE L'ILE MAURICE EN 1828

Communiqué par M. le Capitaine LARAY[1]

St. Demande. — Mon cher zanfant vous connéz qui vous?

R. — Oui, moi un criatire de Bon Dieû, pass qui li qui été faire moï, mon le côr et mon nàme.

D. — Comment vous capable connéz qui vous y-en a un nâme dans vous le côr?

R. — Pass qui mo trouve quique chose dans mon le côr qui capabe pencée et conné sa qui mo y-en a besoin, et quique fois mon l'esprit li contant, quique fois li triste et chagrin; sa qui mo le côr na pas capabe faire sans mon nâme.

D. — Qui differance qui y-en à entre vous nâme et vous le côr?

R. — Mon le côr nanqui-la viande ensemble disang et li capable mort, mais mon nâme li ein esprit, li toujours vivant qu'à même mon le côr finie mort.

1. On nous saura gré de reproduire ici, dans son entier, un ouvrage devenu extrêmement rare et dont nous devons la communication à l'obligeance de notre confrère, M. le Capitaine Laray. (Note de la Rédaction.)

D. — *Pourquoi qui Bon Dieû été faire vous le côr et vous nâme ?*

R. — Pour servie li et connét li bien dans sa monde ici, pour après qui moi vat mort, mon nâme capabe allée avec Bon Dieû et pour qui moi vat toujour bien heureuse dans le Ciele.

D. — *Comment vous dévrez apprendre pour conné Bon Dieû, et pour servie li bien?*

R. — Par le Saint-Ecritire dans viée et dans Nouveau-Testament, qui y-en à tout la parol de Bon Dieù.

D. — *Qui li montrée vous touts sa écritire qui y-en a parole Bon Dieû dans sa Livre là ?*

R. — Toutes sa Ecritire là, montrée moi qui Bon Dieû, li dans li même, et li va toujours pour nous, pass qui li qui été faire nous son jensse.

D. — *Qui Bon Dieù dans li même ou bien dans son manière ?*

R. — Bon Dieû li dans li même ou dans son manière, li ein Esprit, li partout, li na pas y-en à commencement, li na pas y-en à la fin, li bien bon, bien grand, bien sainte, bien charitable, bien jiste et bien fidélle.

D. — *Qui Bon Dieû li pour nous, nous qui son jensse ?*

R. — Comme Bon Dieû, li bien grand, et li même qui été faire nous et été donné nous la vie, li vat soigné nous ausi et faire nous dibien; jousqu'à apprésant li même nous Seigneur, nous Gouverneur et li même vat nous zige à la fin.

D. — *Qui manière qui sa Ecritire là dire vous pour servie Bon Dieû ?*

R. — Mo dévrée servie Bon Dieû en faisant bien attention touts son commandement et sivrée touts son commandement qui li été donné nous, et na pas faire sa qui li été défendie nous.

D. — *Qui Commandement qui Bon Dieû été donnez nous ?*

R. — Li été donné avec Juife ein la loi qui y-en a dix Commandement dans viée Testament et li en deux dans Nouveau Testament.

D. — *Répétez tout sa dix commandement de Bon Dieû,*

qui dans viée Testament; qui été première Commandement?

R. — Toi na pas vat y-en a l'autre Bon Dieû qui moi divant toi.

D. — *Qui deuxième Commandement?*

R. — Toi na pas va faire auquine zimage taillée, ni auquine samblance de quique chose qui y-en a la haut dans le Ciele, ni la haut la terre, pour toi adoré ly.

D. — *Qui troisième Commandemant?*

R. — Toi na pas prendre nom Bon Dieù pour badinage.

D. — *Qui quatrième Commandement?*

R. — Rappelez toi bien le jour qui Bon Dieû été posé, pour toi adorée li sa jour là.

D. — *Qui cinquième Commandement?*

R. — Respec ton papa et ton mama, pour tou jours capabe long la haut la terre.

D. — *Qui sixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat sazinée toi même ni person.

D. — *Qui septième Commandement?*

R. — Toi na pas vat prendre femme ton cammrade.

D. — *Qui huitième Commandement?*

R. — Toi na pas vat volore.

D. — *Qui neuvième Commandement?*

R. — Toi na pas servie témoin pour quique chose qui na pas té vrai.

D. — *Qui dixième Commandement?*

R. — Toi na pas vat envie ni jalou pour quique chose qui pour ton cammarade.

D. — *Qui manière qui plus court pour conné tout sa dans Nouveau Testament?*

R. — Y faut qui vous contant le Seigneur vous Bon Dieù, avec tout vous licaire, et vous cammarade comme vous même.

D. — *Comment faut qui vous contant Bon Dieû, avec tout vous licaire?*

R. — Pour contant Bon Dieù avec tout mon licaire, mo dévrez conné son bonté avant tout quique chose qui y-en a la haut la terre, et qui moi vat y-en à l'esprit pour faire li contant.

D. — Comment vous devrez faire voir qui vous content Bon Dieû.

R. — Par sa trois choses.

Première chose, mo devré faire et rendée sa qui Bon Dieû été demandée moi.

Deuxième chose, y faut mo faire avec bon caire sa qui Bon Dieû té dire moi faire.

Troisième chose, y faut mo souffrie avec patience toute sa qui capabe arrivée avec moi.

D. — Qui manière qui Bon Dieû té dire vous, pour vous adoré ly?

R. — Mo devrée prende la peine pour écouté et comprendre bien son sainte parol et bénie li pour son grandeur et son bonté, mo devréz demande li pour quique chose qui mo y-en à besoin, et remercie li pour sa qui mo finie gagnée.

D. — Qui manière qui vous devrée contant vous cammarade comme vous même?

R. — Pour contant mon camarade comme moi même, y faut qui mo bon avec zaute, comme si moi même été dans zaute place.

D. — Comment vous devrée faire voir que vous contant vous cammarade?

R. Par sa trois choses.

Première chose, mo devrée écouté et respée touts sa qui plus qui moi.

Deuxième chose, mo devrée parlé sa qui vrai et faire tout sa qui jiste avec touts mon camarades.

Troisième chose, mo devrée faire tout sa qui moi capabe pour faire dibien avec touts dimonde, cammarade, étrangé, ou bien zénemie.

D. — Vous fini dire moi sa qui faut faire enver Bon Dieû et enver tout dimonde, vous capable dire moi comment faut faire pour vous na pas tombé dans pêchés?

R. — Mo devrée quité tout sa pèchés qui mo y-en a dans mon licaire, la haut mo la langue, et tout sa mauvais mazination qui mo y en à dans mo la vie.

D. — Qui pêchés qui y-en à dans licaire?

R. — Pêchés qui y-en à dans licaire, sé quand moi oblie Bon Dieû, quand mo fière, quand mo entétée, quand mo

malin, quand mo jalou pour quique chose qui pour mon cammarade, et quand moi contant tout sorte mauvais pencée et passion qui mo contant.

D. — *Qui ply grand pêché qui nous y-en à la haut la langue?*

R. — Plus grand pêchés qui moi y-en à la haut la langue, c'est quand mo jourée, quand mo modie quiqu'in, quand mo méprisée le nom de Bon Dieù, quand mo moqué quique chose qui saintes, et quand moi parlée mantie et quique chose qui malionête.

D. — *Qui mauvais chose qui y-en à la haut la terre ici qui vous devré quité?*

R. — Plus mauvais chose qui moi devrée quité, set de na pas divinie un gourmand, un soulard, un sicanair, ni perdie mon lé temps pour faire sa qui mauvais, surtout dans jour de Dimanche quand mo devrez plutôt priée Bon Dieù et faire dibien avec mon cammarade.

D. — *Dire moi si vous jamais été cassée sa Commandement qui Bon Dieù été donné nous, si vous faire quique pêchés contre li?*

R. — Mon licaire dire moi qui mo na pas été sivré son Commandement, et mo finie pêché contre li, par pencée, par parole et par mon conduite.

D. — *Comment vous été pêchés contre Bon Dieù, par pencées, par paroles et par vous conduit?*

R. — Pass qui mo été laissée mauvais pencée resté trop long temp dans mon l'esprit, mo été vômieux movais causée, que sa qui bon ; et mo été faire trop souvant sa qui mal et négligée pour faire sa qui bon.

D. — *Comment vous été divini un grand pêcheur?*

R. — Pass qui mo été vinie au monde avée un mauvais pencée pour sa qui mal, mo été trop sivrée sa mauvais pencée là.

D. — *Comment vous été vinie au monde avec un mauvais pencée comme sà?*

R. — Touts dimonde été énée dans le pêchés pass qui zautre été zanfants d'Adam, première dimonde qui été pêché contre Bon Dieù.

D. — *Pourquoi vous été sivrée sa mauvais pencée là,*

pendant qui vous été connée qui li voulait condire vous pour faire sa qui mal?

R. — Moi na pas té devrée sivrée sa mauvais pencée là, pour sa même qui mo na pas y-en à auqu'in essquize qui raisonable pour faire divant Bon Dieû.

D. — Qui vous meritée àcôse vous pêchés?

R. — Mon pêché té méritée la colaire et la malidiction de Bon Dieû qui bien saint qui été faire moi.

D. — Comment la colaire de Bon Dieû li si mauvais que sà, jousqu'à vous na pas capable souffrie?

R. — La colaire de Bon Dieû li bien grand, pass qui li capabe faire nous souffrie pour nous pêchés la misaire la haut la terre ici et la peine de mort, et faire nous tourmenté dans l'enfer avec diable pour toujour.

D. — Comment vous capabe évitée la colaire de Bon Dieû, qui vous pêchés méritée?

R. — Bon Dieû li bien bon, et li toujours y-en pitié pour nous; àcôse sa même li été envoyé Jésus-Christ dans sa monde ici, pour li pardonné sa qui fini pêché, comme l'Evangile été dire nous.

D. — Qui sà Evangile?

R. — L'Evangile li un bon nouvelle qui été vinie par Jésus-Christ, qui été dire davance dans viée Testament, mais li faire nous comprend bien claire dans Nouveau-Testament.

D. — Qui li Jésus-Christ?

R. — Jésus-Christ li pitit pour Bon Dieû, qui été avec Bon Dieû avant que Bon Dieû été faire le ciele avec la terre, et li été vinie un homme, et été resté parmi dimonde, avelas 1,800 ans.

D. — Dire moi si Jésus-Crist li na pas Bon Dieû aussi, qu'à même li finie vinie un homme?

R. — Qu'à même li un homme, li Bon Dieû aussi, pass qui li un person qui bien grand, pour sa même sa mirac qui Bon Dieû avec zomme été joindre ensambe; son nom li Emanuel, sa voulé dire Bon Dieû.

D. — Qui Jésus-Christ été faire la haut la terre ici, afin pour sauvais sa qui finie pêché?

R. — Li été faire trois choses.

Première chose, li été faire voir par son parol avec tout dimonde sa qui Bon Dieû voulait zaute faire.

Deuxième chose, li été montré zaute son éxemple et son manière de son saintété dans son lavie.

Troisième chose, li été souffrie la mort pour li gagné grâce divant Bon Dieû pour toutes nous pêchés, et pour nous capabe resté toujours vivant à côté Bon Dieû.

D. — Comment Jésus-Christ li capabe gagné grâce pour nous pêchés et pour nous toujour vivant, par son bonté et par son souffrance?

R. — Nous pêchés été méritée la mort, mais Jésus-Christ, qui pitit pour Bon Dieû, voulait qui li souffrie la mort pour nous pêchés, pour nous gagné grâce par son bonté.

D. — Dire moi si Jésus-Christ li encore avec dimonde qui fini mort?

R. — No, li finie monté la haut dans le ciele au boute trois jours ; et li assisé à côté la main droit de Bon Dieû.

D. — Qui Jésus-Christ li après faire apprésant la haut dans le Ciele?

R. — Li après parlée avec Bon Dieû pour pardonée toutes nous pêchés et li gouverné tout qui que chose pour faire dibien son jensse.

D. — Comment vous devrée faire pour rentré dans la bande de son jensse, pour vous gagné la bonté de Bon Dieû avec zaute?

R. — Mo devrez repentie pour tout mo pèchés, qui mo té faire et confessé tout mon pêchés divant Dieû, et demandé li pardon : y faut qui moi croire que Jésus-Christ vat sauvais moi, dans tout mon pêchés ; et y faut moi obeïe li comme mon Seigneur et mon Gouverneur.

D. — Qui manière y faut que vous repentie pour tout vous pèchés?

R. — Pour moi repentie pour tout mon pèchés, y faut qui mo bien fâchée qui moi finie manquée Bon Dieû ; y faut moi haï tout sa qui Bon Dieû na pas contant, et prend garde pour na pas faire encôre.

D. — Qui manière qui vous devrée croire, avec tout vous

licaire, que Jésus-Christ vat sauvais vous dans tout vous pêchés?

R. — Mon devrée croire avec tout mon licaire, que Jésus-Christ vat sauvait moi et tout dimonde dans toute nous pêchés ; y faut mo fiée li pour li capabe sauvais moi dans mon pêchés, comme li croire qui vat bon pour moi.

D. — Par qui raison qui vous y-en a, pour croire que vous capabe sauvais ou évitée la colaire de Bon Dieù?

R. — Si nous, nous repentie pour nous pêchés qui nous finie faire, et fiez nous avec Jésus-Christ, li vat pardonné nous pêchés et sauvais nous nâme.

D. — Mais vous licaire na pas missants; vous y-en a assez la force et l'esprit pour vous repentir vous pêchés? pour vous confié vous nâme avec Jésus-Christ et pour obeïe li?

R. — Nous y-en a licaire qui na pas y-en a la force et l'esprit pour nous capabe commander nous même, mais Bon Dieû été promis son sainte Esprit, si nous dimande li pour nous licaire pencée sa qui sainte, et pour aidée nous pour faire son volonté.

D. — Comment vous devrée priée pour Bon Dieù contant vous, et pour li donné vous son Saint esprit ou l'autre bonté qui li y-en à?

R. — Dans toute nous la prière et dans tout sa qui nous faire, nous devrée espérée la bénédiction et la bonté de Bon Dieù, qui bien charitable, acôse li content Jésus-Christ, pass qui nous finie pêchés et nous na pas méritée na rien sa qui bon.

D. — Bon Dieù na pas té donné auqu'ine l'autre sicoure pour aidée nous pour comprendre dans la voi de Ciele?

R. — Bon Dieù été donné son sainte parol avec Juife et avec Chrétien, et li été envoyée son Prêtre pour aidée nous pour comprendre son parol et pour rentré dans nouveau alliance de Jésus-Christ.

D. — Par qui manière qui vous capable rentré dans nouvelle alliance de Jésus-Christ?

R. — C'est par le baptême.

D. — Qui sa baptême?

R. — Baptême li un signe qui zaute faire avec dileau,

qui zaute faire un la croix la haut fron, à même temps zaute nomé au nom di Père, di Fils et di Saint-Esprit.

D. — Pourquoi y faut qui nous baptisé avec nom di Père?

R. — Pass qui Bon Dieû li Père pour note Seigneur Jésus-Christ et qui toute sorte bonté été sortie de lui, acôse Jésus-Christ et Bon Dieû li Père ou papa pour tout dimonde, quand zaute véritable Chrétien.

D. — Pourquoi faut qui nous baptisez avec nom de Fils?

R. — Pass qui Jésus-Christ qui été dire davance et annoncée le Salue, et acôse li qui nous capabe gagné salue et la bonté de Ciele, pour gagné pour nous comme notre grand Prêtre et le Roi.

D. — Pourquoi y faut qui nous baptisez avec nom de Saint-Esprit?

R. — Pass qui dans ancien temps, mirac de Saint-Esprit été faire nous la preuve de son Salue, et Saint-Esprit qui aprésant aidée nous pour obéïe et comprende Evangile et espérée pour son salue.

D. — Dans qui sa baptême avec nom de Père, di Fils et de Sainte-Esprit li obligée vous pour tinie?

R. — Par mon baptême mo été promie au nom di Père, di Fils et di Saint-Esprit qui mo vat vivre comme un nouveau criatire et comme un bon chrétien.

D. — Comment vous devrée tinie pour mémoire et pour célébrer pour la more de notre Seigneur Jésus-Christ?

R. — Par la sainte Cène.

D. — Qui la sainte Cène?

R. — Dipain et divain qui notre Seigneur éte ordonné pour prende.

D. — Qui dipain voulé dire?

R. — Dipain quand nous cassée li, voulait dire que comme nous cassée li sa dipain là, comme sa même le côr de Jésus-Christ été déchirée et cassée la haut la croix pour nous.

D. — Pourquoi qui nous faire sa cérémonie là?

R. — Pour dire, que nous prende part dans son bénédiction quand li été achetté nous pêchés par son la mort.

D. — Qui li obligé nous, pour faire, quand nous prend la Sainte-Cène du Seigneur ?

R. — Sa qui prende part dans la Cène de Seigneur devrée bien pencée, et remercie pour la bonté de Jésus-Christ, qui été mórt pour nous, sa obligée nous pour contant li et servie li jusqu'à la fin nous la vie.

D. — Quand nous finie faire la volonté de Bon Dieù et servie Jésus-Christ jusqu'à la fin nous la vie, qui vous voudrée gagné quand vous fini mort ?

R. — Moi voudrée, quand moi finie mort, qui mo nâme va allée avec Bon Dieù et Jésus-Christ, et que li vat bien heureux.

D. — Mais dire nous, qui sa landroit là, qui y-en a l'Esprit, qui vous été dire qui nous nâme va allée quant nous mort ?

R. — Dans un landroit qui bien grand ; qua même nous na pas voire li, même en didans li finie séparée, y en à un landroit pour Anges, un androit pour le dimons et un landroit pour nâmes dimonde qu'a mème bons ou missant.

D. — Qui sa Anges ?

R. — Li bon esprit, qui servie Bon Dieû et adorée li dans le Ciele, et Bon Dieû envoyé zaute souvant avec son commission la haut la terre ici en bas.

D. — Qui sa Démon ?

R. — Zaute mauvais esprit ; dans commencement zaute été anges pour Bon Dieû ausi, mais zaute fini faire trop pêchés contre Bon Dieû, pour sa même que Bon Dieû finie poussée zaute, et aprésant zaute tenté dimonde pour faire tout sorte pêchés.

D. — Mais toutes sa l'esprit là, quand même bon ou missant, Jésus-Christ na pas commandé zautre toutes ?

R. — Oui Jésus-Christ commandée zaute toutes, et li gardée ses Anges pour veillée son jensse, pour diable na pas capable faire narien avec son jensse, nanque quand li donné permission.

D. — Qui vat divinie le Démon à la fin ?

R. — Zaute encore dans la chaine aprésant pour pinie zaute avec plus grand punission dans jour de jugement.

D. — *Quand vat vinie sa jour qui vat jigée nous, vous té dire qui nous le cor vat vinie vivant encore?*

R. — A la fin dimonde Jésus-Christ vat dicende la haut la terre pour jigée toutes dimonde, dans sa temps là tout sa qui mort va levée.

D. — *Qui vat faire avec dimonde quand zaute finie vivant encor?*

R. — Jésus-Christ vat appelé zaute divant son chaise de jigement; là, sa qui bon avec sa qui mauvais vat rendie chaqu'in zaute compte avec li, pour conduite qui zaute été tinie dans sa monde ici en bas.

D. — *Comment sa qui jiste vat tinie divant Jésus-Christ sa jour là?*

R. — Sa qui jiste vat tinie avec licaire bien claire et léger, et avec contentement, comme zanfants Bon Dieù, pass qui zaute été faire la volonté de Bon Dieù, et zaute été tassée de sivrée éxemple de Bon Dieù même dans son sainteté.

D. — *Et comment sa qui missant vat divinie divant Jésus-Christ?*

R. — Sa qui missant vat tinie divant Jésus-Christ avec peur, et couverte avec la hônte, comme zanfants de diable, pass qui zaute té faire la volonté de diable, et zaute comme diable même dans son missanceté.

D. — *Comment Jésus-Christ vat traité dimonde sa jour là?*

R. — Li vat placée sa qui jiste à côté la main droit, et sa qui missant à gosse, et li vat condanée zaute comme devrée mérité.

D. — *Qui va faire avec sa qui missant?*

R. — Sa qui missant va envoyée dans difeu dans l'Enfer avec zaute le côr et zaute nâme, pour zaute vat tourmentée et misaire avec diable, et avec sa qui missant pour toujour.

D. — *Et qui va faire avec sa qui bon?*

R. — Le Seigneur Jésus-Christ vat aménée sa qui bon avec li au ciele, avec zaute le côr et zaute nâme pour resté avec Bon Dieù et avec son sainte Anges, dans toutes sorte de plaisire et bonheur pour toujour, (éternelment).

Réduit, le 13 Avril 1828.

Imprimerie de Mallac frères, imprimeurs du Gouvernement.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 36

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 21 NOVEMBRE 1891 AU 13 FÉVRIER 1892

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1891.

Présidence de M. Philippe BERGER, vice-président.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Ph. Berger, Duvau, V. Henry, Laray, S. Lévi, Meillet, Schwob, de Saint-Didier.

Assistant étranger : M. Adolphe Dietrich, docteur en philosophie de l'Université de Graz.

MM. de Rochemonteix, président, et Bréal, se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Correspondance. Lecture est donnée d'une lettre de M. Bréal annonçant à la Société que M. Möhl, nommé lecteur à l'Université tchèque de Prague, a dû abandonner les fonctions d'administrateur de la Société qu'il avait remplies jusqu'ici. M. Dottin, nommé maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon, prie également la Société de le relever de ses fonctions de bibliothécaire. La Société, par

un vote unanime, charge le bureau de transmettre à MM. Möhl et Dottin, avec toutes ses félicitations, ses vifs remerciements pour le zèle avec lequel ils ont toujours géré les intérêts de la Société.

L'élection du bureau pour 1892 devant avoir lieu très prochainement, MM. Schwob et Duvau rempliront provisoirement les fonctions de bibliothécaire et d'administrateur de la Société.

La Société apprend avec regret la mort d'Othon Riemann survenue le 16 août 1891, à la suite d'une chute dans le Morgenberg.

Présentations. MM. Bréal et V. Henry présentent pour être membre de la Société : M. l'abbé Carnel, aumônier de l'hôpital militaire de Lille. — MM. Bréal et Schwob présentent : M. Auguste Bréal, élève de l'Ecole des hautes études et de l'Ecole des langues orientales, 15, rue Soufflot, à Paris. — MM. V. Henry et S. Lévi présentent : M. Joseph Schrijnen, docteur en philosophie, 1, Commelinstraat, Amsterdam.

Hommages. Voir p. cxliv.

Communications. M. Meillet fait une communication sur les prétérits pluriels germaniques du type *qêmum ;* le vocalisme particulier et l'absence de redoublement sont également difficiles à expliquer si l'on y voit la continuation d'anciens parfaits indo-européens. Il faut en chercher l'origine dans d'anciens imparfaits et d'anciens aoristes à voyelle longue qui ont supplanté les formes propres au parfait : c'est du pluriel qu'est partie l'analogie qui a fait supprimer partout le redoublement.

M. Laray communique à la Société plusieurs chansons en patois créole de la Réunion.

M. V. Henry explique *lentus,* dont le sens propre serait « gluant », comme le développement d'un ancien participe tiré de la même racine que *linere;* il propose de voir dans les mots du type *fluentum, unguentum* des métaplasmes analogues. Des observations sont présentées par plusieurs membres de la Société, en particulier par M. Schwob, et par M. Meillet qui conteste l'origine récente de ces types.

M. Laray étudie l'étymologie du latin *mălus* qu'il propose de rattacher à la même racine que βλάπτω ; *malleus* aurait la même origine.

Séance du 5 Décembre 1891.

Présidence de M. Philippe Berger, vice-président.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Ph. Berger, Boyer, Michel Bréal, Duvau, Ch. des Granges, V. Henry, Laray, S. Lévi, Mélèse, Meillet.

Assistant étranger : M. Auguste Bréal.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. V. p. CXLIV.

Elections. MM. Auguste Bréal, Carnel et Schrijnen sont élus membres de la Société.

Présentations. MM. Michel Bréal et Henry présentent pour être membres de la Société : M. le Dr Zubaty, professeur à l'Université tchèque de Prague, et M. Jaromír Jedlička, membre du séminaire philologique de l'Université tchèque de Prague, Tylovo náměstí, č. 29, Královské Vinohrady, près Prague.

Nouvelles. M. le Secrétaire annonce à la Société la mort de notre illustre confrère Dom Pedro, ex-empereur du Brésil, qui n'avait jamais cessé depuis son entrée dans notre Société de manifester sa sympathie pour nos études.

Communications. M. Michel Bréal, rappelant son étymologie de *litterae* = διφθέραι, remarque qu'il s'est rencontré dans cette explication avec Ross, qui avait proposé la même étymologie en 1853 dans le *Rheinisches Museum,* mais sans présenter aucun des arguments qui contribuent à en assurer l'exactitude.

M. Bréal cite ensuite, à l'appui de son explication de *sodes* par *si audes,* une phrase d'Aulu-Gelle où *si audebunt* se trouve correspondre exactement à l'emploi de *sodes* au singulier.

Puis il présente une étymologie nouvelle de *blandus*, qui serait pour ** bellandus*, de *bellus*. MM. Henry et Meillet présentent des objections relatives à la possibilité de la chute de la première syllabe.

M. M. Bréal propose ensuite de rattacher *largus* (pour ** las(e)co*) et *lasciuus* à la même racine que *Lar* (cf. *Lases*). L'idée première est celle d'abondance, puis de joie. *Lar(i)dum* serait également un mot de la même famille.

Enfin *adagium* doit être rapproché non de *aio*, mais de *ago* (*adigo*) : c'est proprement une « application ». *Ambagio* cité par Varron se rattache de même à *ambigere*.

M. Bréal termine par deux étymologies germaniques. L'allemand *schröpfen* « poser des ventouses » n'est autre que le latin *scarificare*. Le double sens de *lesen* « lire » et « recueillir » s'explique par l'influence du latin *legere*. Des observations sont faites par MM. Bauer, Boyer, Ph. Berger, V. Henry.

M. Philippe Berger commence devant la Société le déchiffrement d'une inscription bilingue, néo-punique et libyque, récemment trouvée à Macteur par M. Bordier. Cette inscription contient des noms propres d'origine latine. La partie de l'inscription en dialecte libyque est surtout intéressante en ce qu'elle fournit le sens, sinon la prononciation, d'un caractère resté jusqu'ici énigmatique : cette lettre représente évidemment ici la finale de l'ethnique, et cette circonstance aidera sans doute au déchiffrement des inscriptions déjà connues qui contiennent également ce signe.

M. Meillet, comparant l'accentuation de τοιόσδε et de ἐνθάδε comparée à celle de τοῖος, ἔνθα, en conclut que la syllabe εν était comme la syllabe τοι susceptible des deux accentuations descendante et ascendante. Des observations sont faites par MM. Duvau et Henry.

La Société procède à l'élection de la Commission chargée de vérifier les comptes de l'année 1891. Sont élus : MM. Boyer, S. Lévi, Meillet.

Séance du 19 Décembre 1891.

Présidence de M. Philippe Berger, vice-président.

Présents : MM. Bauer, Ph. Berger, Boyer, Michel Bréal, Dutilleul, Duvau, Halévy, V. Henry, Laray, Meillet, Schwob.

M. de Rochemonteix s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Hommages. Voir p. cxliv.

Correspondance. Une proposition d'échange de nos Mémoires avec deux publications russes est renvoyée à l'examen du bureau.

M. Boyer donne lecture du rapport de la Commission des finances.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission a examiné les comptes de votre trésorier, et, après vérification, elle a arrêté l'encaisse à la somme de 3,821 fr. 13.

La comparaison des recettes et des dépenses, au cours de l'exercice 1891, nous fournit les chiffres suivants :

Actif.		
Report d'exercice.	2.504 fr.	32
Allocation du ministère.	1.200	»
Titres de rente.	800	»
4 cotisations perpétuelles.	480	»
105 cotisations annuelles.	1.245	01
	6.229 fr.	33
Passif.		
Imprimeur.	1.308 fr.	10
Indemnité aux auteurs.	432	»
Indemnité à l'Administrateur.	425	»
Appariteur.	82	»
Frais généraux.	161	10
	2.408 fr.	20
En caisse. . . .	3.821 fr.	13
	6.229 fr.	33

Sur les 3,821 fr. 13 qui restent en caisse, 480 fr., représentant 4 cotisations à vie, devront être, conformément à nos statuts, placés en rentes sur l'Etat. Malgré le chiffre relativement élevé du reliquat, déduction faite de cette somme, soit 3,341 fr. 13, la Commission, d'accord avec votre trésorier, ne pense pas qu'il y ait lieu de faire pour le moment d'autre placement de fonds. En effet, une bonne partie de cette somme sera absorbée, dès le commencement de l'année, par le fascicule assez considérable qui est au moment de paraître et par le bulletin de 1891. Un autre fascicule paraîtra certainement au cours de cette année. Si on y ajoute les droits d'auteurs, qui s'élèveront, pour ces deux fascicules, de 1,000 à 1,200 francs, on reconnaîtra que nous n'aurons pas trop des ressources habituelles de la Société pour faire face à nos dépenses. L'année dernière, la Société avait décidé d'allouer une indemnité bien modeste de trois francs par page aux auteurs, à titre d'essai pendant un an. Le chiffre peu élevé de notre note de libraire pour cette année ne permet pas de considérer cet essai comme absolument concluant. En présence des dépenses éventuelles beaucoup plus considérables de l'année 1892, votre Commission est d'avis qu'il y a lieu de prolonger l'essai encore d'un an, avant de décider s'il y a lieu de renoncer à cette mesure, qui présente de réels avantages, ou si l'on peut la transformer sans inconvénient en une mesure définitive.

Les Membres de la Commission,

Paul Boyer, S. Lévi, A. Meillet.

Paris, le 18 décembre 1891.

Ce rapport est approuvé par l'assemblée.

Elections. MM. Jaromir Jedlička et le docteur Zubaty sont élus membres de la Société.

Communications. M. Halévy explique, par la comparaison du Talmud de Babylone, un proverbe hébreu mal compris jusqu'ici, où *kikle* désigne non une sorte de légume, mais une grive. Il présente ensuite différentes remarques sur la manière dont les Grecs, qui pourtant n'étaient pas à une époque aussi ancienne en rapports avec les Babyloniens, ont pu cependant leur emprunter différents mots.

Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Michel Bréal propose de voir dans ἑκάς (Ϝεκάς) une juxtaposition du pronom ἑ et de la préposition κατά, réduite à -κας sous l'influence de combinaisons syntactiques; ἀνδρακάς serait équivalent pour la forme comme il l'est pour le sens à κατ' ἄνδρα. Ἕκαστος dérivé de ἑκάς ressemblait à une sorte de superlatif, ce qui a amené à en tirer ἑκάτερος. Des observations sont présentées par différents membres. M. Bréal ajoute que si cette étymologie de ἑκάς est incompatible avec le rapprochement usuel ἑκάς = latin *secus*, la ressemblance de sens des deux mots n'est pas assez grande pour que ce rapprochement soit en lui-même incontestable.

Election du bureau pour 1892. L'assemblée procède à l'élection des membres du bureau pour 1892. Sont élus :

Président : M. Philippe Berger, vice-président.

Vice-présidents : { M. S. Lévi, réélu.
M. Et. Aymonier.

Secrétaire : M. Michel Bréal.

Administrateur : M. Duvau.

M. Berger, annonçant que ses occupations l'obligent à persister dans son intention, mainte fois annoncée, d'abandonner les fonctions de trésorier, l'assemblée, en lui votant des remerciements pour le dévouement avec lequel il a si longtemps administré les finances de la Société, désigne M. Paul Boyer pour occuper les fonctions devenues vacantes. Sont élus ensuite :

Bibliothécaire : M. Marcel Schwob.

Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, R. Duval, L. Havet, L. Leger, G. Paris, Renan.

Séance du 16 Janvier 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Berger, Aug. Bréal, Michel Bréal, Duvau, Laray, Lévi, Meillet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nouvelles. M. Philippe Berger annonce la mort de notre confrère, M. de Rochemonteix, président de la Société pour l'année 1891, et l'un de ses membres les plus actifs et les plus compétents. La Société était représentée aux obsèques de M. de Rochemonteix par M. Ph. Berger, dont on trouvera plus loin le discours.

M. Ph. Berger annonce également la mort de l'un des fondateurs de notre Société, M. Chodzko.

Nos confrères, MM. Bikélas et P. Melon, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Présentations. MM. M. Bréal et S. Lévi présentent pour être membre de la Société : M. Godefroy de Blonay, élève de l'Ecole pratique des hautes études, 5, rue de Médicis, à Paris. — MM. M. Bréal et V. Henry présentent : M. Fernand Gohin, maître répétiteur au collège Rollin.

Correspondance. Lecture est donnée d'une lettre de Madame de Rochemonteix remerciant la Société des marques de sympathie qu'elle en a reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

M. Zubaty, récemment élu, remercie la Société de son admission.

Hommages. Voir p. CXLIV.

Communications. M. Aymonier donne lecture d'un mémoire établissant la priorité de ses droits dans la question du déchiffrement des inscriptions du Cambodge. Il est arrivé soit en même temps, soit, dans certains cas, avant M. Kern, de Leyde, à interpréter ces textes, et à en tirer des conclusions chronologiques (cf. *Excursions et Reconnaissances de Cochinchine,* 1880 et 1881).

M. Laray présente quelques observations sur les correspondances de *l* sonant long en latin et sur les dérivés des racines en *ē* à l'aide d'un suffixe *ento*.

M. Duvau présente une hypothèse sur le sens d'un mot jusqu'ici inconnu, *auiare,* qui se trouve dans une inscription latine publiée par M. de Rossi.

M. Bréal signale différentes formes vulgaires dans des monuments funéraires latins de basse époque : *auuiterare* = *apertare* et *contreriuit* = *contriuerit.* — Il compare ensuite le changement de sens survenu dans *parabola* = *pa-*

role à celui qui avait eu lieu déjà en grec dans la langue familière pour παροιμία, qui, chez Herodas, a le sens de « discours ».

M. Bréal fait l'histoire de deux mots grecs appartenant au vocabulaire de la médecine : ἐκλεικτόν devenu en latin *electuarium,* puis *lactuarium* et enfin en allemand *Latwerge ;* et γλυκύρριζα, *liquiritia, réglisse, Lakritze.*

M. Lévi explique la forme *munisa* fréquente dans les inscriptions d'Açoka comme une altération de *manuṣa* sous l'influence du son synonyme *purisa*, forme de *puruṣa* en pâli et dans les inscriptions d'Açoka.

Séance du 30 Janvier 1892.

Présidence de M. S. Lévi, vice-président.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Bibesco, Boyer, Aug. Bréal, Michel Bréal, Duvau, Henry, Laray, Lévi, Meillet, Mélèse.

M. Ph. Berger, empêché, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Elections. MM. Godefroy de Blonay et Gohin sont élus membres de la Société.

Présentation. MM. Meillet et Duvau présentent pour être membre de la Société M. Emile Boisacq, docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, 121, rue de Rome, à Paris.

Hommages. Voir p. CXLIV.

M. Boyer, chargé de faire un rapport sur l'échange des publications de la Société avec deux publications russes, l'une de Moscou, l'autre de l'Université de Kazan, propose d'accepter la proposition de l'Université de Kazan. L'autre publication, d'un intérêt uniquement pédagogique, ne semble pas se rattacher assez étroitement à nos études pour qu'il y ait lieu d'accepter l'échange. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Communications. M. Henry, en déposant sur le bureau un travail, le manuscrit d'Abel Bergaigne « 40 hymnes du Rigveda traduits et commentés », donne lecture d'un extrait de ce mémoire, destiné à donner une idée de la méthode suivie dans l'ensemble. Le mot *vrá*, dont les commentaires hindous font un synonyme de *vrāta* « troupe » signifie en réalité « femelle, femme ». Aux passages cités par Abel Bergaigne, M. Henry en joint un autre (A. V. XI, 7, 3) où l'on trouve une formule, *vraç ca draç ca,* d'ailleurs inintelligible.

M. Duvau présente une hypothèse relative aux verbes composés du type *excande-facio, tepe-facio :* il propose de voir dans le premier terme un adjectif correspondant au type grec δυσμενής, en rapport étroit avec un substantif en *s*. Des observations sont faites par MM. Bréal, Henry, Meillet.

Séance du 13 Février 1892.

Présidence de M. Philippe Berger.

Présents : MM. Aymonier, Bauer, Berger, A. Bréal, M. Bréal, Bonnardot, Bibesco, Boyer, Duvau, Halévy, Henry, Meillet, Mélèse, de Saint-Didier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nouvelles. M. Ph. Berger exprime au nom de la Société les regrets inspirés par la perte de M. Alfr. Maury, membre de l'Institut, qui a été l'un des premiers adhérents de la Société. La Société apprend également avec regrets la mort de M. Stanislas Lutoslawski, qui remonte déjà à quelque temps, mais que la famille de notre confrère vient seulement de notifier à la Société.

Election. M. Emile Boisacq est élu membre de la Société.

Hommages. Voir p. cxlv.

Communications. M. Meillet donne lecture d'un mémoire de M. Grammont relatif au traitement de *l* implosif et de *l* intervocalique dans le patois de Damprichard.

Des observations sont présentées par MM. Halévy, Meillet, Duvau.

M. Berger communique différentes observations sur une inscription du Sinaï publiée d'abord par Lepsius et revue dernièrement par M. Euting. Il fait remarquer que l'inscription est datée de l'an 100 (et non 106 comme le veut M. Euting) après « l'année des 3 empereurs ». On doit admettre que cette année est 68/69 où régnèrent Galba, Othon et Vitellius. Des observations sont faites par MM. Halévy et Henry.

M. Michel Bréal montre qu'on ne peut séparer *memor* et *memoria* de *memini*, et que l'explication de ces mots ne doit pas être cherchée dans la racine *smar*. Il établit ensuite le rapport étroit qui existe entre *praestigiae* et *praestringere* (dans l'expression *praestringere oculos*).

Des observations sont faites par MM. Bauer, Duvau, Halévy, Berger.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

21 Novembre 1891.

Paul Regnaud, *Observations critiques sur le système de M. de Saussure.* Gray, impr. Bouffaut frères, 1891. — Offert par l'auteur.

Grammaire Kiswahili, par le P. Delaunay. Paris, impr. F. Levé, 1887. — Offert par M. Laray.

Dictionnaire français-shawahili, par le P. Ch. Sarcleux. Zanzibar, Mission catholique, 1891. — Offert par M. Laray.

(Anonyme), *Vocabulaire français-kissiwahili et kissiwahili-français.* Alger, typogr. A. Bouyer, 1885. — Offert par M. Laray.

Bulletin de la Société des sciences et arts de l'île de la Réunion, années 1883 et 1884. Saint-Denis (Réunion), impr. Théodore Drouhet fils.— Offert par M. Laray.

Première étude sur les inscriptions tchames, par Etienne Aymonier. Extrait du Journal Asiatique, Paris, 1891. — Offert par l'auteur.

Handskriftet n° 2365 4'° gl. kgl. Samling på det store kgl. bibliothek i Köbenhavn (Codex regius af den aeldre Edda), i fototypisk og diplomatisk gengivelse. Udgivet ved Ludv. F. A. Wimmer og Finnur Jonsson. Köbenhavn, S. L. Möller, 1891. — Offert par l'un des auteurs, M. Wimmer.

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, par Frédéric Godefroy. Fascicules 52 et 53. Paris, Bouillon, 1888. — De la part du ministère de l'instruction publique.

5 décembre 1891.

Joseph Schrijnen, *Etude sur le phénomène de l's mobile* dans les langues classiques, et subsidiairement dans les langues congénères. Louvain, J.-B. Istas, 1891. — Offert par l'auteur.

19 décembre 1891.

Jean Fleury, *La presqu'île de la Manche et l'archipel anglo-normand.* Essai sur le patois de ce pays. — Supplément à l'essai sur le patois normand de la Hague. Paris, Maisonneuve, 1891. — Offert par l'auteur.

16 Janvier 1892.

E. Aymonier, *Les Tchames et leurs religions.* Paris, Leroux, 1891. — Offert par l'auteur.

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, par Frédéric Godefroy. Fascicules 65, 66, 67. Paris, Bouillon, 1891. — De la part du ministère de l'Instruction publique.

30 Janvier 1892.

Brevis linguae Guarani Grammatica Hispanice a R. P. Jesuita Paulo Restivo secundum libros Antonii Ruiz de Montoya et Simonis Bandini in Paraquaria anno MDCCXVIII composita et « *Breve noticia de la lengua guarani* » inscripta sub auspiciis Augustissimi Domini Petri II., Brasiliae Imperatoris, ex unico, qui notus est, S. M. cod. ms. edita et publici juris facta nec non praefatione instructa opera et studiis Christiani Frederici Seybold, Doctoris philosophiae. Stuttgardiae, G. Kohlkammer, MDCCCXC. — Offert par M. le Dr C.-F. Seybold.

13 Février 1892.

Le pronom relatif et la conjonction en grec et particulièrement dans la langue homérique. Essai de syntaxe historique, par Charles Baron. Paris, Alphonse Picard, 1891. — Offert par l'auteur.

Poésies hébraïco-provençales du rituel israélite comtadin, traduites et transcrites par S. M. Dom Pedro II d'Alcantara, empereur du Brésil. Avignon, Seguin frères, 1891. — Offert par M. le Dr C.-F. Seybold.

SOMMAIRE DES PÉRIODIQUES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

Journal de Kuhn, nouvelle série, t. XI (XXXI), fasc. 4. J.-N. Reuter: *Die altindischen Nominalcomposita, ihrer Betonung nach dargestellt.*

T. XII (XXXII), fasc. 2. H. Zimmer: *Keltische Studien;* — Holger Pedersen: *r-n-Staemme;* — Félix Solmsen: *Zur lehre vom digamma;* — Id.: *Kypr.* πανώνιος; — Ernst Leumann: *Eine arische femininbildungsregel;* — H. Gaidoz: *Notes sur l'étymologie populaire et l'analogie en irlandais;* — Wh. Stokes: *Addenda et corrigenda;* — J. Strachan: vas, *essen.*

VARIÉTÉ

CHANSONS CRÉOLES DE LA RÉUNION

RECUEILLIES

PAR

H. LARAY.

SANSON CRÉOLE

Nounoute, à cōz' faç' comm' ça même,
Quō ça l'a fè plér' vot' bō zié ;
Vwi conè biin vou mèm' qu' mwi l'ème.
Ah ! rèst' tranquil', mw' ambrass' vot' pié.
Vou l'è jalou, dit' à moi cōze,
Quouqu' moi l'a fè qui chagrin' vou.
Lèss' moin ambrass' vot' p'ti guél' rōze :
Nà poin d' mièl vèr qui l'è plī dou.

Dans tou Sin-D'ni, n'ann' a jén' fīye
Mwi voir désçand' ru' Barachoi ;
Pour' gale à vou, n'a poin jantīye ;
Vou mèm' qu' mon quér n'a fè son choi,
N'a pa b'zoin d'croir' tou' l'mond' i cōze
Mwi compar' pā d'ōtr' ansamb' vou ;
Tout' jēn' fīy' la, jén' fīy' margōze.
Vou l'è d'mièl vèr, vou l'è plī dou.

Cōté Sin-Piér', ō Mahavèle
N'ann a vié noir, demand' vot' sér,
Li donn' sigwid' pour homm' fidèle
L'aman qui s'an détaq, zōt' quér.
Si vou i tiin, Nounoute, à croire
Qu'moi n'è capabe ambèt' à vou,
Donn' moi sigwid', d'van vou m'va boire
N'a poin d'mièl vèr qui n'è plī dou.

Mwi l'ème à vou, an v'lā un' préve
Va fè passé tou vot' chagrin.
Mwi port' pour vou un bèl' rob' néve.
Mwi viin d'ach'té dans l'magazin.
Vout' vié nanénn' i viin darrière,
Li port' bonbon, liquér pour vou.
Lèss' mon p'ti goutt' dans l'fon d'vot' vère ;
N'a poin d'mièl vèr qui n'è plī dou.

N'a poin possib', tout' bonn' Nounoute
Qu'vou i pèrsiste à r'bite à moin,
Mon quér i fè tictac, acoute,
Appui' dessu, appui' vot' main.
Vou l'è joli come un bèc rōze.
Apui vwi lèss' m'ambrass' à vou,
M'va boir' vout' plér, n'a poin quéqu' chōze
Mèm' le mièl vèr qui n'è plī dou.

SINOI DAN LACŌMÉTIVE

Mi di a vou, compère,
Vi fè vout' l'ambara,
Quan vi rant' an première
Vi croi vou mazistra.

Refrain

Sinoi dans lacōmōtive
Guète son pantalon larze,
Déhor li mèt' son zansive,
Son lidan coulèr siraze.

CHINOIS DANS LA LOCOMOTIVE

Je vous dis, compère,
Vous faites vos embarras,
Quand vous entrez en première,
Vous croyez que vous êtes magistrat.

Refrain

Le Chinois dans la locomotive,
Regarde son pantalon large ;
Dehors il met ses gencives,
Ses dents sont couleur de cirage.

LA BOULE DE NÈZE

Refrain. Depi qu'la male i mouy' dans por,
L'a pā moiyin gagne un bon fanme.

Couplet. Antansion la boul' de nèze!
Dan son tèt' n'ann'a mascote,
Son p'ti rob' sinquant' santime,
Son soulié troi fran vint' sinq.

Refrain. A quō ç'a ça? (*4 fois*)
Ç'a la boul' de nèze.

ROMANSE SOUNOUQUE MALABAR

Cou d'poin va roulé vwi. } *bis*
Mariann' d'mandé pardon }
A sounouqu' malabar.
Sounouqu' malabar i san bétèl.

ROMANSE DE CAZAMBŌ

Si ti voi mi dor, Cazambō,
T'a fé lève a moin ;
Quan moin va lévé, Cazambō,
M'a caze ton lirin.

Si tu vois que je m'endors, Cazambo
Réveille-moi ;
Quand je vais me réveiller, Cazambo
Je vais te casser les reins.

SANSON

1er couplet. Manman touzour i babīye
A cōz' Polit' i èm' moin ;
Si li trouve à moin zantīye
Ça l'a pā la fōte a moin.

S'i trouv' moin bor la rivière,
Li di moin : bonzour, zami.
Moin, prou li, pā fèr la fière
A cōz', bon dié, moin èm' li (*bis*).

2e couplet. Quan li trouv' moin, li brass' moi ;
Moin blizé lèsse à li fère.
Li di moi touzour : ma sère,
Zamè moin bandonn' toi.
Moin croiyé qu'il è sinsère,
Pā capabl' de mantir li.
Moin vouli pā fèr' la fière
A cōz' bon dié, moin èm' li (*bis*).

ROMANSE

Gard' poliç' l'arète à moin,
D'mande moin qu'ō l'è mon pass'por.
Mon pass'por dan port' monè,
Port' monè dans mon poundè.

Refrain. L'a pā moiỳin cominiqué ansamble ;
Dan son poundè[1] n'a cassé (*bis*).

ROMANSE

Missié Ogiust', quite à moin tranquile ;
Moin l'è ancor' trō zéne,
Moin va dire à manman.
Non twé l'a pā trō zéne ;
Ton moulon dou l'a fini cassé.

1. Poundè a un sens obscène.

SANSON

Mon p'ti siin Langouti,
Ti guète à moin; ti plère
Dan ton mazinasion.
Ti connè mon malhèr.
A ç't'hèr, à ç't'hèr, à ç't'hèr,
A ç't'hèr, comman nw'a fèr.

Refrain. Va sèrsé, va rōdé yanbane ;
Yanbane la fé pèt' canon.

SANSON

Mi lav' mon p'ti simiz' pour mète
Lé dimanse, quan mi fé mon trin.
Mi amport' la victoire.
Viv' l'amour ! viv' l'amour.

ROMANSE MISSIÉ CADOU

M'a monte à vou mon p'ti simize
Quā mèm' l'è sal, missié Cadou,
Lagadou, sindou, sigadou
Vwāy, vwāy Cadou, vwāy, vwāy Cadou.

ROMANSE MADÉLÈNE

Sacouyé pā trō for Mad'lène, } *bis*
La caz' l'a pā nou. }

Refrain. Ton sirō l'è dou, Madélène,
Ton sirō l'è dou

Donn' si vou a donné
Si vou a donné (*bis*)
Ton sirō l'è dou, Madélène
Ton sirō l'è dou.

ROMANSE DE TÉRÉZINE

Térézin', d'si son lili,
L'a fini mont' moin son quéqu' sōze
Mon quéqu' sōz' l'a fini l'vé.
Mi connè pā coman m'va fère.

Térézin' l'a di come ça,
Dan son quéqu' sōz' n'ann'a de sèl ;
Moin l'a répondi come ça
Dans son quéqu' sōz' n'ann'a de mièl.

Refrain. Tra la la la ! (*bis*).

ROMANSE DE MISSIÉ BOIYÉ

Tou douç'man, missiè Boiyé (*ter*),
Pran gard', li va sapé (*bis*).

Tiin bon dè min, missié Boiyé (*ter*),
Pran gard', li va sapé (*bis*).

SANSON

Pour cap'tèn' sacouyé,
Pour s'officié brinné ;
Pour pion colèz' p'ti pé :
Ça i pèy' pā.

ROMANSE ZÉNE ZAN

Amène, amène à moin
Dan la cāz' mon manman;
Si mi s'a va tou sèl,
Manman va tape à moin.

Refrain. Zēn' zan, mi connè pā ça;
Vou l'a cassé ça; *bis*
Aranjé ça.

MAFANIE

Gouvèrnér d'l'Il' d'mand' Mafani
Quèl è l'pri dè zēn' fī.
É Mafani l'a répondi :
Saquēn' n'ann'a son prī,
Saquēn' n'ann'a (*ter*) son prī.

SANSON

Un jour mi dor ton caze,
Un jour mi dor mon caze.
Un jour mi dor ton caze,
Un jour mi couyonne à twé.

NÉCROLOGIE

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

M. PHILIPPE BERGER

AUX OBSÈQUES DE

M. DE ROCHEMONTEIX

2 JANVIER 1892

Messieurs,

Je viens, au nom de la Société de Linguistique, dire adieu à notre cher président Frédéric-Joseph-Maxence-René de Chalvet, marquis de Rochemonteix. Qui aurait dit, l'été dernier, en le voyant présider nos séances avec tant d'entrain et tant de fidélité, toujours le sourire dans le regard et toujours une parole aimable à l'adresse de chacun sur les lèvres, qu'il nous serait si tôt enlevé. Personne, ou du moins quelques amis peut-être, qui étaient dans la confidence des souffrances qu'il endurait, auraient pu le pressentir; mais ils cherchaient à se faire illusion, et à se persuader que ce mal n'était que passager. Il avait tant de vie, tant de liens le rattachaient à l'existence, et nous comptions tant sur lui pour l'avenir.

Cet homme si doux, si affable, était en effet un travailleur acharné. Dans toutes les questions qu'il abordait, il portait cette exactitude que lui avait donnée la pratique des affaires et qui était un besoin de son esprit. Vous vous rappelez ses communications sur la prononciation moderne du Copte dans la Haute-Egypte, sur la grammaire des langues berbères, tous ces mémoires dans lesquels il nous livrait les observations qu'il avait accumulées pendant son séjour en Egypte. Nous comptions beaucoup sur lui pour le déchiffrement des inscriptions berbères, auquel l'avait préparé une longue étude des dialectes modernes du nord de l'Afrique, dont il avait une connaissance si profonde et si personnelle. Mais il était absorbé par un autre travail, travail de longue haleine auquel il consacrait toutes ses forces, par ce temple d'Edfou qu'il s'est approprié et qu'il voulait faire revivre à nos yeux. Les maîtres de la science égyptologique diront mieux que moi tout ce que promettait ce grand travail, et tout ce qu'il donnera à la science quand il sera achevé. Il y consacrait tous ses loisirs et toutes ses veilles. Quand on allait le voir, on le trouvait penché sur sa table, occupé à travailler lui-même aux planches, sans trêve ni repos. Il y a consumé ce qui lui restait de vie.

C'est qu'il ne se faisait pas d'illusions et il savait que le temps lui était compté. — « Il me faudrait encore trois ans pour achever ». — Et la mort ne les lui a pas laissés. Nous avons peine à nous faire à l'idée de voir disparaître un homme qui n'a pas donné encore toute sa mesure, au moment où son activité allait recevoir sa récompense et devenir vraiment féconde pour les autres. Cette pensée à lui aussi était dure et il cherchait à gagner du temps et à tromper ceux qu'il aimait par sa douceur et sa sérénité.

La dernière fois que j'ai eu le bonheur de le voir, c'était dans les Vosges où il était venu me surprendre, et nous avons passé ensemble une journée charmante, embellie par le souvenir de ces attentions délicates dont il avait le secret.

Il y a quinze jours encore, il m'écrivait un billet affectueux que j'ai gardé, pour me prier de le remplacer à la présidence de notre Société. Hélas ! je ne pensais pas que quand je le reverrais, ce serait sur son lit de mort. Pauvre

ami ! Ta mort est une perte pour la science, mais elle est une perte plus grande encore pour les tiens qui avaient tant besoin de toi et pour tes amis que tu entourais d'une affection si délicate. Dans le nombre, il est des amis de vieille date, qui ont vécu et travaillé avec toi et dont la solide amitié a embelli ton existence, t'a soutenu dans tes épreuves, encouragé dans tes travaux ; il en est de plus récents, mais tous avaient pour toi une égale affection et tous te pleurent comme tu les pleurerais toi-même. Aussi, ils garderont précieusement ton souvenir dans leur cœur. Puisse leur tristesse et leur profonde sympathie adoucir l'amertume de la douleur de ceux que tu laisses et que tu as tant aimés !

ALFRED MAURY

Né à Meaux le 23 mars 1817, Alfred Maury est mort à Paris le 12 février 1892. Depuis 1862 il occupait au Collège de France la chaire d'histoire et de morale où il avait siégé comme suppléant de Guigniaut dès 1860 ; il était un des rédacteurs du *Journal des Savants* depuis 1859, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1857. Beaucoup plus tôt, il avait pris place dans ce qu'on pourrait appeler l'administration érudite : comme employé à la Bibliothèque nationale de 1836 à 1838 et de 1840 à 1844, comme sous-bibliothécaire de l'Institut de 1844 à 1857, comme bibliothécaire des Tuileries de 1860 à 1868, enfin comme directeur des Archives Nationales de 1868 à 1888.

C'était peut-être l'esprit le plus encyclopédique qui ait existé en France de notre temps, sa curiosité n'avait pas de bornes et sa mémoire ne perdait rien. Avant de se fixer dans l'érudition, il avait cherché sa voie dans deux autres directions : les mathématiques et la médecine, et de ces deux sciences sa mémoire avait conservé jusque dans la vieillesse tout ce que dans la jeunesse elle avait saisi. Comme biblio-

thécaire il était merveilleux ; il savait lire les livres écrits dans presque toutes les langues de l'Europe moderne, et c'était à une époque où, chez la plupart des érudits français, l'allemand était aussi connu que les langues sauvages de l'Amérique ; il n'y avait pas de branches de l'érudition et de la science qui lui fût étrangère, et quand un membre de l'Institut, voulant traiter une question quelconque, désirait savoir ce qui avait été écrit sur cette question, Maury consulté trouvait dans sa mémoire le titre des livres, le titre des dissertations et le nom des recueils où elles avaient paru. On ne dit pas que les fiches écrites de sa main tiennent dans le catalogue de la Bibliothèque de l'Institut une place considérable, mais les services que sa prodigieuse mémoire et ses connaissances si variées ont rendus aux membres de l'Institut de 1844 à 1857 n'ont pas encore été oubliés, quoique la plupart de ceux qui ont reçu ces services ne soient plus présents pour les rappeler.

Un côté seul des études d'Alfred Maury rentre dans la compétence de notre Compagnie, c'est le côté linguistique ; j'ai dit qu'il lisait la plupart des langues modernes de l'Europe. Il ne se contentait pas d'étudier ces langues sous leur forme présente, il chercha quelquefois à remonter plus haut : je ne veux point parler des langues classiques, qu'il connaissait à fond ; mais il est un des premiers savants français qui se soient occupés des langues celtiques avec une méthode vraiment scientifique. Je citerai d'abord deux mémoires publiés par lui dans la *Revue archéologique,* nouvelle série, t. X (1864), p. 453, et t. XIV (1866), p. 8 : l'une concerne l'inscription de Briona, près Novare, en Italie, l'autre l'inscription d'Alise (Côte-d'Or). Quand Miller publia le ms. grec de Laon, il y trouva quelques mots d'une langue inconnue. Il en demanda l'explication à Alfred Maury, qui constata que cette langue était le vieil irlandais et qui put donner une traduction exacte grâce à la grammaire d'O'Donovan ; un jour que je l'en félicitais, il me dit avec sa modestie ordinaire : « Vous n'habitiez pas alors Paris ; aujourd'hui, en fait de celtique, mon rôle est terminé. »

Comme le celtique, l'étrusque exerça sur lui un vif attrait ;

cette langue mystérieuse l'occupa longtemps; mais en dépit d'un travail assidu, plus prudent que Corssen, il a laissé peu de traces imprimées des veillées laborieuses qu'il a consacrées à un sujet d'études, séduisant comme la Sirène antique et comme elle trop fécond en naufrages.

Il entra dans notre société en 1868 et malgré ses occupations multiples au Collège de France et aux Archives Nationales, il fut à la première heure un des membres assidus aux séances; je me rappelle encore le plaisir avec lequel je m'y suis trouvé une fois assis à côté de lui. Mais quelque grand que fût son goût pour les langues, cet homme qui a tant écrit n'a publié que de fort courts mémoires de linguistique. Son principal travail sur cette matière est le chapitre VIII de son livre : *La terre et l'homme;* il est intitulé : *Des langues et de leurs distributions géographiques,* et dans la 4e édition, 1877, que j'ai sous les yeux, il occupe cent cinq pages, 532-637 ; il a été traduit en anglais et publié sous ce titre : *On the distribution and classification of tongues, their relation to the geographical distribution of races*, Philadelphie, 1857, in-4, 86 pages.

Nous n'avons pas à parler ici de sa collaboration aux *Religions de l'antiquité,* de Guigniaut, ni des nombreux ouvrages publiés en son nom propre qui l'ont rendu célèbre: *Les fées au moyen âge,* 1843; *Histoire des religions de la Grèce antique,* 1857-1861 ; *Croyances et légendes de l'antiquité,* 1863; et surtout *Le sommeil et les rêves, études psychologiques sur ces phénomènes,* le plus original des écrits de Maury, etc., etc. Rappelons seulement que pendant la douloureuse et longue maladie qui, affaiblissant peu à peu ses facultés, a fini par le conduire au tombeau, une de ses dernières consolations était de se faire lire les dictionnaires des langues si nombreuses dont l'étude avait passionné sa jeunesse. La linguistique a été sa principale arme contre la douleur dans le combat suprême qui a terminé sa vie laborieuse et si savamment remplie.

H. d'Arbois de Jubainville.

OTHON RIEMANN.

Othon Riemann, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, l'un des directeurs de la *Revue de Philologie, de littérature et d'histoire anciennes* depuis 1880, est décédé à Wilderswyl, près Interlaken, le 16 août 1891, à la suite d'une chute faite le 9 août lors d'une excursion au Morgenberg.

Né à Nancy le 23 juin 1853, entré en 1870 à l'Ecole Normale, il passa successivement par l'Ecole de Rome et par celle d'Athènes ; si, dans cette dernière école surtout, il dut, pour se conformer à l'usage, consacrer la majeure partie de son temps aux études archéologiques, il ne négligea pourtant pas la philologie, pour laquelle il avait un goût prononcé. En 1876, il envoya d'Athènes à l'Académie des Inscriptions, avec d'autres travaux, un volumineux mémoire sur *le dialecte attique, particulièrement chez Xénophon;* dès l'année précédente, il avait terminé une première esquisse de ses *Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, qu'il devait jusqu'au dernier moment revoir et compléter sans relâche.

C'est ce travail, l'un des plus importants qui existent dans le domaine de la syntaxe latine, qui lui valut en 1879 le titre de docteur ès lettres ; dans sa thèse latine consacrée à la critique du texte de Xénophon, se trouvent consignés les résultats de ses études antérieures sur le dialecte attique. Il était alors depuis deux ans maître de conférences de grammaire à la Faculté des Lettres de Nancy ; en 1881, il fut nommé, avec le même titre, à la Faculté des Lettres de Paris, puis l'année suivante, il eut l'honneur d'être appelé à remplacer Charles Thurot à l'Ecole Normale supérieure. En 1885, enfin, il devint maître de conférences de philologie latine à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, tout en gardant ses fonctions à l'Ecole Normale.

Othon Riemann connaissait admirablement les deux langues classiques ; mais c'est surtout dans l'étude du latin qu'il a marqué le plus profondément sa trace : sa *Syntaxe latine* est un véritable chef-d'œuvre.

Bien qu'il appartînt à notre société depuis le 3 décembre

1881, son nom ne figure point dans nos *Mémoires ;* c'est que, soucieux avant tout de la connaissance exacte des formes et plus encore de la syntaxe des langues, les questions d'origine, la comparaison des différents idiomes le préoccupaient infiniment moins. Il était un admirable grammairien, dans le sens classique de ce mot ; mais comme beaucoup de ses devanciers, et non des moindres, il regardait avec quelque défiance ces hypothèses qui identifient à travers les siècles les formes diverses du langage. Aussi s'est-il toujours borné, en ce qui est de la linguistique, à se tenir au courant des résultats qui semblaient acquis, sans éprouver le désir de contribuer par lui-même à l'avancement de cette science. Il y contribuait pourtant, indirectement, par ses recherches approfondies sur les langues grecque et latine, qui fournissent à la comparaison et l'histoire des langues des matériaux soigneusement vérifiés ; et si, plus tard, la syntaxe comparée trouve enfin sa méthode — car jusqu'ici on n'a pu arriver qu'à des résultats partiels, et il ne semble pas que la voie dans laquelle on est engagé puisse mener beaucoup plus loin — les travaux de Riemann fourniront un fondement solide à ces études.

Othon Riemann a laissé, par son affabilité et sa modestie, le meilleur souvenir chez tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier et qui regrettent en lui, à la fois, et l'homme privé et le savant enlevé aux études philologiques dans la pleine maturité de son talent[1].

L. Duvau.

1. Des discours ont été prononcés aux obsèques d'Othon Riemann par MM. Georges Perrot, Gaston Boissier, Homolle, Cucuel, Chabert, Bompart. La notice publiée par M. Emile Chatelain dans la *Revue de philologie*, t. XVI, p. 1 ss., contient une bibliographie complète des travaux de Riemann; les plus importants parmi ceux qui se rattachent à l'étude du langage sont les suivants :

Syntaxe latine, d'après les principes de la grammaire historique. Paris, 1886 (1re éd.) 1892, (2e éd.).

Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live. Paris, 1879 (1re éd.), 1885 (2e éd.).

Le dialecte attique d'après les inscriptions (*Revue de philologie*, t. V, p. 145, t. IX, p. 49 ; cf. aussi t. IX, p. 169).

A ces trois publications principales, il y aurait lieu d'ajouter un

ALEXANDRE CHODZKO.

M. Alexandre-Edmond Chodzko est décédé à Noisy-le-Sec, le 19 décembre 1891. Il avait été l'un des fondateurs de la Société de linguistique. Il était né à Krzywice en Lithuanie, le 11 juillet 1804. Il avait fait de brillantes études à l'Académie orientale de Saint-Pétersbourg et avait été consul de Russie, en Perse. Vers 1840, il donna sa démission et vint résider en France. Après avoir été attaché pendant quelque temps au Ministère des affaires étrangères, il fut en 1857 chargé du Cours de langues et de littératures slaves au Collège de France. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1884. Il a publié : *Specimens of the popular poetry of Persia* (Londres, 1842) ; *Grammaire persane* (Paris, 1852, 2e éd. 1886), *le Théâtre persan* (Paris, 1885), *le Ghilon* (1851), *le Drogman turc* (1855). Dans l'ordre des études slaves, son ouvrage le plus important est une *Grammaire paléoslave* imprimée en 1869, à l'Imprimerie Nationale. Son successeur, M. Leger, lui a consacré une notice détaillée dans la *Revue Encyclopédique* (no du 1er avril 1892).

---

très grand nombre d'articles de moindre importance dont on trouvera la liste dans l'article ci-dessus indiqué de M. Chatelain, ainsi que les travaux qu'il a suggérés à ses élèves et dont il a facilité la publication.

TABLE DU TOME VI DU BULLETIN

NÉCROLOGIE.

ARTICLES.

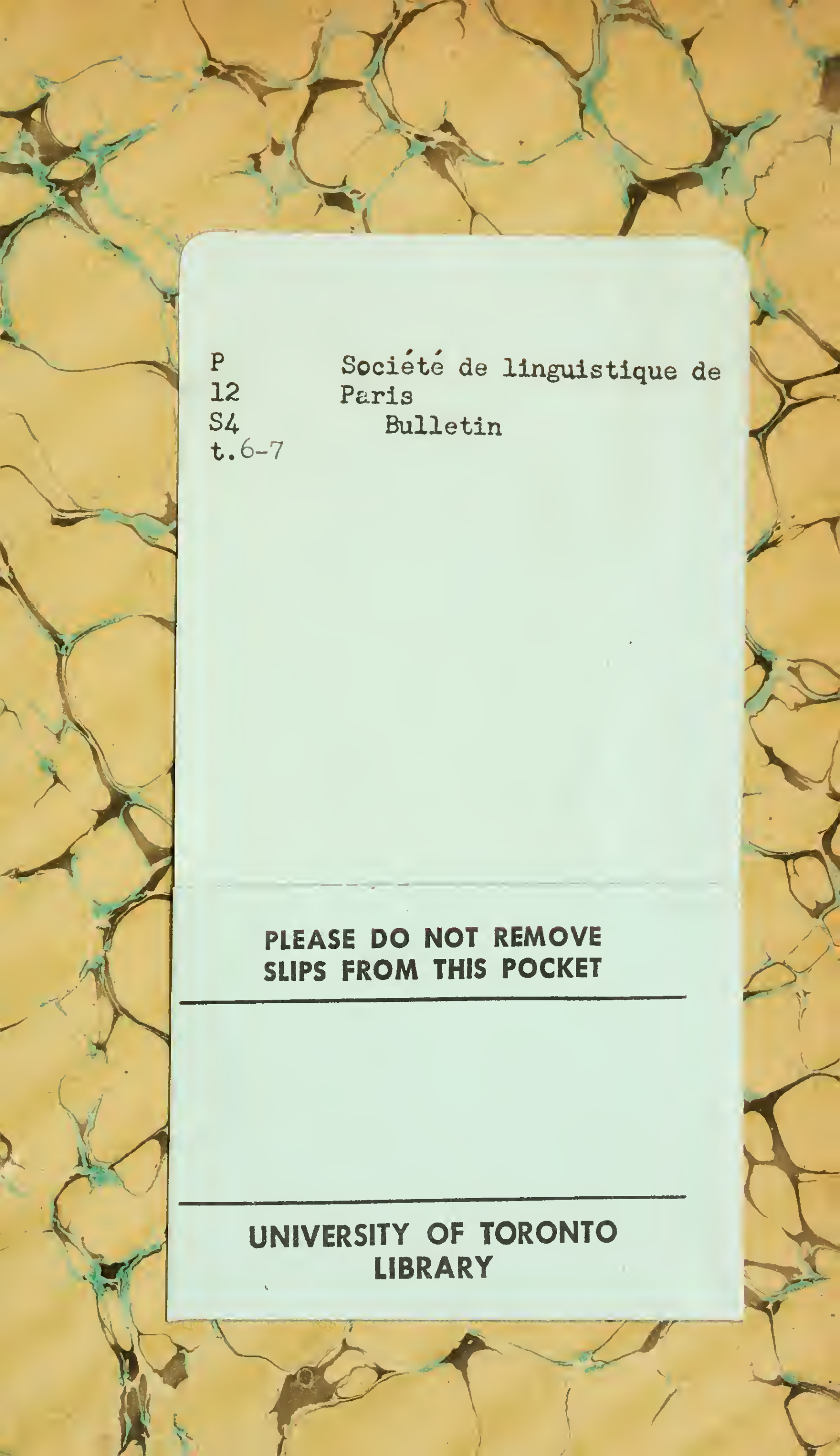
COMMUNICATIONS*.

* Ne figurent pas dans cette table : 1° les communications sur lesquelles le procès-verbal ne donne aucun détail : 2° celles qui ont paru en original dans les *Mémoires* ou le *Bulletin*, à moins que les auteurs ne les aient complétées verbalement ou que leur lecture en séance n'ait donné lieu à des observations détaillées au procès-verbal. Dans ce cas, le titre des communications est précédé ici d'un astérique placé entre parenthèses.

ERRATUM. P. cxlij. l. 1 s., *lire:* en déposant sur le bureau, en manuscrit, un travail d'Abel Bergaigne.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.





P
12
S4
t.6-7
Société de linguistique de
Paris
Bulletin
PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

